

BE-A0523_708797_709132_FRE

Inventaire des archives de Pierre Clerdent,
1933-2006



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	9
Consultation et utilisation.....	10
Conditions d'accès.....	10
Conditions de reproduction.....	10
Recommandations pour l'utilisation.....	10
Histoire du producteur et des archives.....	11
Producteur d'archives.....	11
Nom.....	11
Historique.....	11
Présentation.....	11
Rôle pendant la guerre.....	12
L'Union démocratique belge (UDB).....	29
Une carrière politique.....	37
Décorations.....	48
Le Comité européen pour l'Aménagement de la Meuse (CEAM) et des liaisons Meuse-Rhin.....	50
Introduction.....	50
Les différents combats du CEAM.....	52
Archives.....	65
Contenu et structure.....	66
Contenu.....	66
Mode de classement.....	67
Premier classement.....	67
Méthodologie propre aux archives du Comité européen pour l'Aménagement de la Meuse (CEAM).....	68
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	71
I. L'homme politique.....	71
A. Archives du Gouverneur de Liège.....	71
1. Transports.....	71
1 - 4 Voies navigables. 1953-1970.....	71
5 - 7 Chemin de fer. 1964-1966.....	71
8 - 12 Autoroutes. 1962-1966.....	71
15 - 16 Divers. 1965.....	72
2. Travaux publics.....	72
17 - 20 Travaux publics. 1958-1966.....	72
3. Économie.....	72
21 - 28 Généralités. 1959-1970.....	72
4. Europe.....	73
29 - 30 Questions européennes. 1965.....	73
5. Recensement.....	73
31 - 32 Recensement. 1961.....	73
6. Divers.....	73
33 - 35 Divers. 1963-1965.....	73
B. Dossiers constitués par le Gouverneur.....	74
1. Aéroports.....	74
36 - 43 Généralités. 1962-1973.....	74
2. Agriculture.....	75
44 - 45 Agriculture. 1966-1974.....	75

3. Aménagement du territoire.....	75
46 - 47 Généralités. 1967-1972.....	75
48 - 49 Limbourg. 1967-1971.....	75
4. Démographie.....	75
51 - 54 Démographie. 1962-1973.....	75
5. Économie.....	76
55 - 57 Généralités. 1967-1972.....	76
58 - 62 Économie régionale. 1967-1973.....	76
63 - 74 Expansion économique. 1965-1973.....	76
75 - 85 Secteurs d'activité. 1965-1972.....	77
86 - 92 Métal. 1966-1973.....	78
6. Énergie.....	78
93 - 96 Énergie. 1966-1975.....	78
97 - 103 Pétrole. 1967-1986.....	79
7. Environnement.....	79
105 - 106 Pollution. 1968-1973.....	79
8. Europe.....	79
107 - 108 Europe. 1966-1968.....	79
9. Enseignement.....	80
10. Transports.....	80
111 - 113 Infrastructure. 1966-1973.....	80
115 - 116 Transports fluviaux et ferroviaires. 1969-1972.....	80
117 - 118 Transports en commun. 1968-1973.....	80
11. Documentation.....	80
119 - 120 Documentation. 1971-1974.....	80
12. Divers.....	81
C. Sénateur.....	81
1. Généralités.....	81
2. Le parti libéral.....	81
130 - 139 Activités au PRL. 1964-2003.....	81
140 - 145 Associations et sociétés libérales. 1985-1990.....	82
3. Les élections.....	83
146 - 155 Élections de 1985. 1985.....	83
156 - 162 Élections de 1987. 1987.....	83
164 - 170 Élections de 1991. 1991.....	84
4. Interventions au Sénat.....	84
5. Grands thèmes de politique.....	85
a. L'avortement.....	85
172 - 182 Avortement. 1977-1991.....	85
b. La défense.....	85
183 - 193 Défense. 1980-1997.....	85
c. Réforme de l'Etat.....	86
194 - 211 Réforme de l'État. [Fin XXe siècle].....	86
d. Questions linguistiques.....	87
212 - 223 Questions linguistiques. [Fin XXe siècle].....	87
e. Les institutions fédérales.....	88
224 - 227 Les institutions. [Fin XXe siècle].....	88
6. Revues.....	89
228 - 230 Revues. 1976-1990.....	89
7. Divers.....	89
231 - 233 Divers. 1983-1990.....	89
II. Dossiers économiques traités en tant que mandataire public.....	90
A. Questions économiques.....	90

1. Aéroport de Bierset.....	90
234 - 238 Généralités. 1984-1996.....	90
239 - 253 Différentes problématiques. 1986-1993.....	90
254 - 261 Rapports et procès-verbaux. 1972-1992.....	91
262 - 267 Associations aéroportuaires 1989-1991.....	92
268 - 269 Études et documents. Brochures : " Liège, province d'Europe " ; n° de " Liège Airport and Logistics " ; n° " Air Liège " ; registre de matricule de l'aéronautique belge [Fin XXe siècle].....	92
270 - 272 Divers. 1988-1991.....	93
2. Aides aux entreprises.....	93
273 - 280 Aides aux entreprises. 1976-1984.....	93
3. Institutions économiques.....	93
281 - 282 Le CEPLI. 1970-1975.....	93
283 - 289 Le CEW. 1963-1977.....	94
4. Cockerill.....	94
290 - 304 Rapports annuels. 1971-1983.....	94
305 - 310 Crises et restructurations. 1977-1982.....	95
311 - 312 Grèves et syndicalisme. 1973-1983.....	96
313 - 315 McKinsey. 1973-1978.....	96
316 - 320 Brochures. 1973-1981.....	96
321 - 322 Action de P. Clerdent. [Fin XXe siècle].....	96
323 - 327 Divers. 1969-1979.....	97
5. Économie politique.....	97
328 - 334 Conjoncture. 1975-1986.....	97
335 - 343 Situation économique. 1970-1995.....	97
6. Énergie.....	98
344 - 357 Généralités. 1970-1989.....	98
358 - 360 Électricité. 1974-1995.....	99
361 - 369 Énergie nucléaire. 1973-1986.....	99
7. Euregio.....	100
370 - 371 Généralités. 1954-1995.....	100
372 - 373 Économie. [Fin XXe siècle].....	100
374 - 376 Administration. 1983-1985.....	100
377 - 378 Villes. 1996-1999.....	101
8. Foire internationale de Liège (FIL).....	101
379 - 384 Foire internationale de Liège. 1980-1989.....	101
9. Institut national des industries extractives (INIEX).....	101
10. Liège.....	102
395 - 405 Généralités. 1977-1988.....	102
406 - 408 Revue " Liège, province d'Europe ". [Fin XXe siècle].....	103
409 - 410 Liège dans l'avenir. 2003-2004.....	103
411 - 413 Divers. 1988-2005.....	103
11. Médias et communications.....	103
414 - 415 Société pour le financement des entreprises de presse (SOFEP). 1983-1986.....	103
416 - 420 Télévisions et radios. 1983-1986.....	104
421 - 424 RTT. 1984-1985.....	104
12. Meuseinvest.....	104
425 - 430 Meuseinvest. 1984-1989.....	104
13. Les PME.....	105
431 - 438 PME. 1976-1986.....	105
14. Problèmes économiques wallons.....	105
439 - 441 Généralités. 1972-1987.....	105

442 - 443 Positions de la FEB et des classes moyennes. 1984-1986.....	106
444 - 449 Différents secteurs. 1973-1985.....	106
450 - 452 Politique économique. 1982-1985.....	106
453 - 455 Questions financières. 1975-1987.....	106
456 - 458 Les exportations. 1979-1986.....	107
15. La société d'industrialisation.....	107
459 - 465 Aménagement du Territoire. 1972-1979.....	107
466 - 468 Plans de secteur. 1975-1979.....	107
469 - 471 Démographie et immigration. 1973-1978.....	108
472 - 483 Emploi. 1969-1979.....	108
484 - 492 Chômage. 1961-1979.....	109
493 - 501 Affaires économiques. 1967-1979.....	109
502 - 507 Transports. 1973-1980.....	110
508 - 511 Autoroutes. 1966-1978.....	110
512 - 514 Verviers et les cantons de l'Est. 1970-1977.....	111
515 - 517 La SPI. 1965-1976.....	111
518 - 519 Sites désaffectés. 1972-1979.....	111
520 - 524 Divers. 1969-1979.....	111
16. Synergium 83.....	112
525 - 538 Synergium 83. 1980-1987.....	112
17. Technologies.....	113
539 - 540 Généralités. 1982-1986.....	113
541 - 544 Institutions. 1976-1986.....	113
18. Rapports et documents.....	113
545 - 554 Économie. [Fin XXe siècle].....	113
555 - 559 Divers. [Fin XXe siècle].....	114
19. Société.....	114
20. Transports.....	115
567 - 568 Transports. 1984-1985.....	115
569 - 573 Sécurité routière. [Fin XXe siècle].....	115
21. Divers.....	115
574 - 577 Recherche scientifique. [Fin XXe siècle].....	115
578 - 579 Exposition mondiale de science et technologie à Tsukuba. 1984-1986.....	116
580 - 584 Divers. 1984-1986.....	116
B. L'aménagement de la Meuse.....	116
1. Correspondance générale du CEAM.....	116
2. Documentation CEAM : fonctionnement, procès-verbaux et brochures diverses.....	121
615 - 617 Administration du CEAM. 1979-1999.....	121
a. Brochures et périodiques.....	125
3. Voies navigables : généralités.....	128
a. Documentation générale sur les voies navigables : axes européens.....	128
b. Voies navigables de Belgique.....	129
c. Correspondance.....	131
4. Documents relatifs à la Meuse.....	131
a. Brochures.....	132
5. Qualité des eaux.....	133
6. Négociations franco-belges sur la Meuse.....	137
a. Correspondance générale CEAM - autorités fluviales françaises.....	137
b. Discussions relatives à la construction d'un barrage sur la Houille pour améliorer l'étiage de la Meuse.....	138
(1) Correspondance.....	138

(2) Comptes rendus de réunions.....	138
(3) Documentation sur le barrage de la Houille.....	139
c. Documentation générale sur les conversations franco-belges sur le statut de la Meuse.....	142
7. Négociations belgo-hollandaises sur la Meuse et l'Escaut.....	142
a. Le bouchon de Lanaye.....	142
(1) Correspondance.....	142
(2) Notes, rapports et documentation sur l'écluse de Lanaye.....	143
746 - 750 Quatrième écluse de Lanaye. 1977-2003.....	145
b. Canal Caberg et Limbourg hollandais.....	146
c. Les traités Escaut-Meuse.....	146
(1) Correspondance.....	146
(2) Documentation sur la renégociation des Traités Escaut-Meuse.....	148
8. Le canal Albert et l'Escaut.....	152
a. Correspondance et documents sur le canal Albert.....	152
b. Liaison Oelegem-Zandvliet.....	153
c. Dessalement.....	154
d. La chaîne radar de l'Escaut.....	155
9. Politique portuaire.....	155
a. Généralités.....	155
b. Correspondance et documentation relatives aux relations entre Anvers et Liège et documentation sur le port d'Anvers.....	155
c. Port de Gand.....	159
d. Port de Zeebrugge.....	160
e. Port de Liège.....	161
10. Liaison Meuse-Rhin.....	161
a. Correspondance.....	161
b. Documentation.....	163
11. Canalisation de la Moselle.....	164
a. Correspondance.....	164
b. Documentation.....	164
12. La liaison Escaut-Rhin.....	165
a. Correspondance.....	165
b. Documentation.....	166
13. Participation à des congrès et colloques.....	166
14. Interdiction de navigation le dimanche.....	169
a. Correspondance.....	169
b. Documentation.....	170
15. Canal du Centre et développement du Hainaut.....	170
a. Correspondance entre le CEAM et la région de Charleroi.....	170
b. Documentation sur le canal du Centre.....	170
16. Divers.....	171
C. LE TGV.....	173
1. Ligne Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam.....	173
923 - 929 Ligne Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam. 1985-1997.....	173
2. SNCB.....	174
930 - 932 SNCB. 1986-2002.....	174
3. Études.....	174
933 - 937 Études. 1985-1997.....	174
4. Cartes.....	174
938 - 940 Cartes. [Fin XXe siècle].....	174
5. Financement.....	175
941 - 946 Financement. 1983-1997.....	175

6. Politique européenne.....	175
947 - 957 Europe. 1984-1999.....	175
7. Liège.....	176
959 - 960 Liège-Guillemins. 1987-2000.....	176
961 - 964 Liège-frontière allemande. 1981-2004.....	176
8. Divers.....	176
965 - 966 Bruxelles. 1996-1997.....	176
9. Chronologie.....	177
972 - 983 Chronologie. 1985-2002.....	177
10. Actions du comte Clerdent.....	178
984 - 996 Actions du comte Clerdent. 1985-2003.....	178
III. Homme public.....	180
A. L'Institut national de Radiodiffusion.....	180
1. Direction.....	180
997 - 1006 Procès-verbaux des séances du Conseil de Gestion. 1953-1960.	180
1007 - 1029 Procès-verbaux des séances du Comité Permanent. 1953-1960.	180
1030 - 1032 Notes au Conseil de Gestion. 1953-1960.....	182
1033 - 1039 Notes au Comité permanent. 1953-1960.....	182
1041 - 1042 Relation avec le pouvoir législatif. 1956-1960.....	183
2. Activités et bilans.....	183
1043 - 1054 Dossiers et cas particuliers. 1953-1960.....	183
1055 - 1058 Programmations et sondages d'opinion. 1955-1960.....	184
1059 - 1062 Finances. 1956-1960.....	184
1063 - 1068 Bilans. 1953-1960.....	184
3. Le personnel.....	185
1070 - 1071 Syndicalisme. 1955-1960.....	185
1072 - 1073 Cas personnels. 1955-1960.....	185
1074 - 1076 Commissions de révision suite aux actions durant l'Occupation.	185
[1955-1960].....	185
4. Action du comte Clerdent.....	186
1078 - 1082 Interventions de P. Clerdent. 1953-1960.....	186
5. Divers.....	186
B. La Résistance.....	186
1086 - 1094 L'armée de Libération. 1947-2005.....	186
1095 - 1098 Enclos des fusillés. 1986-2004.....	187
1099 - 1101 Monument de la Résistance. [2e moitié du XXe siècle].....	187
1102 - 1104 Commémorations de la guerre. [2e moitié du XXe siècle].....	188
1105 - 1108 Divers. [2e moitié du XXe siècle].....	188
C. Prix Jean Rey.....	188
1109 - 1114 Prix. 1992-2006.....	188
D. Président de la Légion d'Honneur en Belgique.....	189
1115 - 1124 Légion d'honneur. 1991-1999.....	189
E. Membre de sociétés.....	189
F. Biographie et hommages à Pierre Clerdent.....	189
G. Divers.....	190
1136 - 1139 Divers. 1966-1987.....	190

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Pierre Clerdent

Période:
1933 - 2006

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.4506

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 1146.00
- Etendue inventoriée: 27.50 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Le comte Clerdent n'eut pas le temps de signer le protocole de consultation de ses archives. Toutefois il est manifeste et patent qu'il souhaitait qu'elles soient consultables sans restriction par le chercheur. En outre, il avait proposé un délai de cinq ans après le jour de son décès pour l'ouverture au public du fonds.

Les dossiers du personnel de l'INR (n°1072-1076 du présent inventaire), ne pourront pas être communiqués qu'en respectant les règles relatives à la communication des données à caractère personnel en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Homme politique à la carrière bien remplie et président de plusieurs institutions de la région liégeoise, ses archives fourniront une information de premier choix pour la compréhension de la vie de la région de la Meuse moyenne pendant la seconde moitié du XXe siècle.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Pierre Clerdent.

HISTORIQUE

PRÉSENTATION

S'il est toujours un exercice difficile de rédiger la biographie de quelqu'un encore vivant parce qu'une vie doit être considérée comme un tout indissociable ², il est tout aussi ardu de présenter celle d'un homme qui vient de décéder. Si le cycle est clos, il manque toutefois le recul nécessaire pour l'apprécier : Clio n'a pas encore eu le temps de faire son choix.

Dans cette présentation, certes sommaire, nous avons d'une part privilégié les années de guerre avec les activités de P. Clerdent dans la Résistance et d'autre part l'immédiat après-guerre, où il s'investissait au sein de l'Union démocratique belge. Les institutions de cette période sont souvent moins connues et moins tangibles que le poste de gouverneur de province. En outre, c'est l'implication de P. Clerdent dans la Résistance qui a servi de rampe de lancement à sa carrière politique ultérieure. Sa carrière doit beaucoup aux années 1940 et 1950. Il est d'ailleurs fort significatif que sur les dépliants confectionnés par P. Clerdent pour son élection au Sénat dans les années 1980, un tiers du texte soit relatif à ses mérites pendant la guerre (mais il n'est évidemment pas question de l'UDB). Son slogan *Un grand résistant, un grand gouverneur, un grand Liégeois* n'est pas moins évocateur. Pour la période postérieure à 1950, l'inventaire et les archives déposés serviront de fondement à une future biographie.

Pierre (Charles Jean Joseph) Clerdent est né à Liège, rue Pasteur dans le quartier d'Outremeuse, au sein d'une vieille famille catholique liégeoise. Il naquit le jeudi 29 avril 1909 de l'union de Frédéric (Pierre Marie Joseph) Clerdent et de Maria (Elvire Cornélie) Lemaire. Grand commerçant, son père qui était employé de pharmacie, créa la " Grande Pharmacie " place Maréchal Joffre aujourd'hui classée et toujours en état d'origine. Plusieurs facteurs contribuèrent à cette entreprise : F. Clerdent, commerçant dynamique, avait obtenu un bail d'un propriétaire du Grand Bazar (grand magasin de la Place Saint-Lambert) qui lui accorda sa confiance ; il rencontra un pharmacien qui accepta de s'associer à lui à concurrence de 50%.

Après l'école Saint-Jean, P. Clerdent fit la plus grande partie de ses études au collège Saint-Roch de Ferrières ; toutefois il passa sa rhétorique à Saint-

2 Il serait en effet cocasse de terminer la carrière du maréchal Pétain en 1920 ou d'interrompre celle du général De Gaulle après la Seconde Guerre. Nous renvoyons le lecteur à L.E. HALKIN, *Critique Historique*, 7e éd., Derouaux Ordina, Liège, 1991, p. 124-125.

Barthélemy de Liège où il eut l'occasion de rencontrer le chanoine Vieujean qui exercera toujours une profonde influence sur sa vie ³. Les deux hommes restèrent en relation jusqu'au décès du chanoine. Malgré lui et à cause de l'insistance paternelle, P. Clerdent fit un an de sciences pour se préparer à des études de pharmacien aux facultés Notre-Dame de la Paix à Namur puis obtint de son père de faire des études de droit à Liège. Il réussit toujours sa session d'examen en juillet avec une satisfaction, il avait toutefois promis à son père d'obtenir un grade pour la dernière année. Malgré le fait que le professeur Graulich ait préconisé que lui soit attribuée une grande distinction, il sortit en 1934 de l'Université de Liège avec le titre de docteur en droit et une distinction. Après un an passé à Paris afin de parfaire ses connaissances, il obtint un poste de collaborateur en l'étude du bâtonnier Tschoffen puis d'avocat près la Cour d'Appel de Liège, poste qu'il conservera jusque fin 1945. Le 17 février 1940, il épousa à Liège Simone (Marie Elvire Juliette) Lambeaux née à Seilles le 5 novembre 1909, qui était la fille de Léonard (Joseph) Lambeaux et Marie (Aldegonde Élisabeth) Berx. Suite à l'évacuation de 1940, Madame Clerdent eut des problèmes de santé qui empêcheront le couple d'avoir des enfants.

Après les élections de 1939, sur les conseils de Paul Tschoffen ⁴, il entra au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale en tant que secrétaire particulier d'Antoine Delfosse, député catholique devenu ministre.

RÔLE PENDANT LA GUERRE

1. L'Armée de Libération

Au début de la guerre, Paul Tschoffen qui avait déjà été arrêté par les Allemands, se sentait en danger et rejoignit Londres en laissant son cabinet dans les mains du jeune Clerdent qui avait toute sa confiance.

Parmi toutes les régions de la Belgique occupée, la province de Liège était une de celles qui réunissaient des circonstances particulièrement propices à l'éclosion de la Résistance : un esprit de frondeur, un sentiment germanophobe développé à la suite des fusillades d'août 1914, la région pouvait compter sur de solides structures ouvrières et syndicales opposées au fascisme, ainsi que sur un sentiment wallon exacerbé.

La résistance liégeoise jouera un rôle stratégique de premier ordre : il lui fallait tenter de récupérer les très précieux aviateurs alliés ⁵abattus et les ramener à Londres via la France et la péninsule ibérique ou les cacher dans les Ardennes ; elle s'occuperait aussi des prisonniers qui seraient éventuellement parvenus à s'évader d'Allemagne ; elle sabotait la production industrielle afin que celle-ci échappât aux Nazis ⁶.

3 Il bénira le mariage de P. Clerdent et deviendra professeur à l'UCL.

4 Homme politique catholique né à Dinant (1878-1961) ; docteur en droit ; directeur de la Revue belge ; député de Liège de 1919 à 1922 ; sénateur coopté de 1924 à 1936 ; ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale de 1924 à 1925 ; ministre de la Justice en 1925, et des colonies en 1929 et de 1932 à 1934 ; chef de la mission d'Affaires civiles en 1944 ; ministre d'État dès 1945.

5 La région liégeoise est située sous le couloir que les aviateurs empruntent pour bombardier l'Allemagne.

6 F. Balace, Aspects de la résistance en province de Liège, dans Libération. Nos libertés

Dès les premiers mois qui ont suivi la défaite belge va naître une forme de résistance qui se définit principalement par la recherche et la collation de renseignements ; qui présentera sa liste de collaborateurs, qui le passage des trains,.. L'information, de qualité variable, permettra aux Alliés d'opérer des recoupements.

Dès le début de l'occupation, l'avocat Clerdent *s'occupera de résistance*. Dès la fin 1940 en effet, il participe à la fondation de l' *Armée de Libération* à Liège aux côtés de l'ancien ministre des Communications Antoine Delfosse ⁷, de René Wéra, de Jules Malherbe et du leader syndical chrétien Joseph Fafchamps ⁸. On le voit, il s'agit d'un cercle de gens ayant les mêmes opinions politiques. Léon Servais ⁹ se joindra à ce petit groupe. Ils formeront le comité dirigeant du mouvement. Le nom même désigne immédiatement ses membres comme ennemis militaires de l'occupant qui espéraient en la libération. L'Allemagne nazie avait certes peu à redouter de cette poignée d'hommes résolus mais petit à petit les rangs de ce groupement se grossiront d'hommes valables. Ce groupe de résistance armée recrute dans les reliquats de l'armée et de la police d'une part et dans les organisations de jeunesse ou syndicales catholiques de l'autre, ce qui a fait dire à d'aucuns que l' *Armée de Libération* était le parti démocrate-chrétien de Liège et des environs. Ses fondateurs voulurent donner à l' *AL* une structure et des bases saines : quelques-uns d'entre eux avaient la mission de chercher des hommes sûrs et sérieux à Liège comme dans l'agglomération liégeoise et enfin en Wallonie. Dans le plus grand secret, le petit comité directeur invitait alors l' élu à les rejoindre. Cette base saine servait de bouclier au mouvement.

L' *Armée de Libération* lutte contre l'UTMI ¹⁰ et édite clandestinement le périodique *La Vérité*. Celui-ci insiste sur les raisons de résister et d'espérer à l'heure où certains pensaient que l'Allemagne avait gagné la guerre et qu'il était dès lors vain de résister. Ce défaitisme était le résultat des victoires fulgurantes de la *Wehrmachten* 1940. En outre, le mouvement tentait de glaner des informations variées, premier réflexe des Belges, et n'hésitait pas à se lancer dans des opérations de sabotage.

Le mouvement visait également l'action militaire. Il se dote vite d'une structure militaire confiée au colonel pensionné de gendarmerie Charles Bartholomé. Le

retrouvées, Liège, 1994, p. 75.

7 Né à Opprebais (1895-1980) ; avocat et homme politique social-chrétien ; docteur en droit et en Philosophie et Lettres ; conseiller provincial de Liège de 1929 à 1939 ; député de 1939 à 1946. Pendant la guerre, il s'occupa également de l'édition du journal clandestin *La Vérité*. Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en 1939 ; ministre du Ravitaillement de 1939 à 1940 ; ministre des communications, des PTT et de l'INR en 1940.

8 Ajusteur né à Melen en 1907 ; dirigeant syndical chrétien. Secrétaire permanent de la Centrale des métallurgistes de Liège de 1930 à 1949. Cofondateur de l'AL ; conciliateur au Cabinet du ministre du Travail de 1949 à 1953. Correspondant du Bureau international du travail pour la Belgique et le Luxembourg.

9 Homme politique social-chrétien (1907-1975). Il milita de 1924 à 1935 à la JOC dont il fut président de 1931 à 1934. Durant la guerre, il fut comptable de l'AL. Il devint ensuite chef de Cabinet du ministre Henri Pauwel. En 1946, il fut président du MOC ; ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en 1958 ; ministre de la Prévoyance sociale de 1958 à 1961 ; ministre de l'Emploi et du Travail de 1961 à 1965 puis de 1966 à 1968. Il fut élu premier président du nouveau PSC en 1970. Ministre de la Santé publique en 1972 ; ministre d'Etat dès 1974.

10 Union des Travailleurs manuels et intellectuels.

territoire liégeois est alors divisé en deux secteurs coupés par la Meuse dont l'un sera sous le commandement du lieutenant de réserve Joseph Dawans et l'autre placé sous les ordres du major pensionné Marcel Lantin. Deux officiers de réserve, Armand de Hagen et Jules Poncelet, sont placés à Verviers. L' *Armée de Libération* a son ancrage principal dans la province de Liège. Toutefois elle tend à gagner de là d'autres provinces wallonnes et reçoit même une certaine audience en Flandre lorsqu'en 1942 elle absorbe le BVL (*Belgisch Vrijwilligerslegioen*) qui recrute dans la même aile du monde catholique. Le mouvement est organisé sur une base décentralisée pour éviter tout risque d'arrestation. À l'intérieur de l' *AL*, on retrouve plusieurs services : un responsable du sabotage, un autre s'occupant des cheminots, une ligne d'évasion, un service de renseignement, un service préparant au combat et à la discipline militaire, un service de recrutement,...

En février 1942, le mouvement envoie l'avocat Nicolas Monami à Londres prendre contact avec le gouvernement Pierlot. Il reviendra en Belgique à la Pentecôte ¹¹avec des instructions et des fonds. Il sera parachuté avec un bon du trésor de quatre millions de francs que le baron de Launoit accepta d'honorer : c'est le premier fonds important du mouvement qui en avait une criante nécessité. Toutefois en avril 1943, l' *Armée de Libération* donnera cinq cent mille francs à l' *Armée Belge* de Liège, un autre groupement de résistants qui était sans fonds. N. Monami sera arrêté quelques semaines plus tard après avoir mené une activité fructueuse au service de la Résistance.

De nombreux membres de l' *Armée de Libération* ont une activité parallèle au sein d'autres groupes (dont P. Clerdent que nous retrouverons dans la mission *Samoyède*), ce qui autorise des passerelles : il en va ainsi de Georges Meyst, membre de *Tegal*; du vicaire E. Boufflette ¹² dans l'aide aux Juifs et aux réfractaires ; de J. Fafchamps uni aux métallos chrétiens dans la lutte contre l'UTMI et le STO ; ou de N. Monami, membre du service *Beaver-Baton*.

Pressentant que les Nazis étaient sur ses traces, A. Delfosse, principal du mouvement, va gagner Londres où il deviendra ministre de la Justice et de l'Information dans le gouvernement Pierlot. Le 15 août 1942, J. Malherbe est arrêté à Gand. Le colonel Bartholomé se fait alors temporairement discret. Le mouvement se retrouvant amputé de plusieurs membres importants, P. Clerdent, alias " Max ", prend la tête de l' *Armée de Libération* et J. Dawans devient commandant militaire de la province.

Les contacts avec Londres se faisaient soit directement par contact physique (cf. Monami), soit indirectement par la radio. L' *AL* reçut des délégués de Londres dans le secret absolu ; la présence d'A. Delfosse dans la capitale anglaise a pu jouer un rôle bénéfique sur le mouvement qu'il avait dirigé. Des relations s'opéraient également via J. Boon ou W. Dewé ¹³ qui connaissaient le nom de leurs contacts. P. Clerdent connaissait bien W. Dewé avant la guerre puisqu'ils se rencontraient dans le tram place Saint-Lambert ; les deux hommes avaient noué des liens d'amitié et se rencontraient souvent chez M. Cherette, président de la chambre de la cour d'appel de Liège.

W. Dewé fut toujours d'un grand secours et de bons conseils pour P. Clerdent.

11 Dimanche 24 mai 1942.

12 Mort à Dora.

13 Résistant des deux guerres né à Liège (1880-1944) ; ingénieur des communications ; il dirigeait la Régie des Téléphones et des Télégraphes.

Dewé voulut convaincre Madame de Radiguez de quitter sa maison car les Nazis portaient leurs soupçons sur elle. Suite au refus de cette dame, il retourna chez elle pour la persuader tandis que les Allemands perquisitionnaient. Or P. Clerdent avait rendez-vous avec lui le lendemain du jour où celui-ci fut abattu dans une rue d'Ixelles le 14 janvier 1944. Arrivant à Bruxelles alors qu'il ignorait le décès de W. Dewé, P. Clerdent avait remarqué une sentinelle devant la maison. Méfiant, il eut le réflexe salutaire d'entrer dans le café situé en face du lieu de rendez-vous pour téléphoner à son ami. Il rentra à Liège car on ne répondait pas.

Dès 1943, la province de Liège est divisée en trente secteurs de cinq compagnies d'environ cent vingt hommes, soit environ deux mille hommes ¹⁴. L'agglomération liégeoise est divisée en trois sections : la rive gauche (lieutenant Jean Schiltz), la rive droite (Marcel Van Loo dit *King Kong*) et la périphérie (Alexandre Mostaert). Une partie de l'aide logistique sera fournie par les religieuses françaises du Quai Mativa ; toutefois les armes feront cruellement défaut.

Autant, au début de la guerre, il convenait de multiplier les groupements clandestins afin d'éviter que les Allemands n'annihilassent toute résistance d'un seul coup de filet, autant vers 1943 il devenait nécessaire de préparer une action cohérente et concertée afin d'épauler les troupes libératrices. Or le gouvernement était embarrassé par le choix du mouvement sous l'égide duquel le regroupement devait s'effectuer : il ne fallait froisser personne ! L'*Armée Secrète* était sans conteste le plus militaire de ces groupements mais le choix du gouvernement ne se porta pas sur lui : il préféra le chef de ce mouvement pris personnellement pour ses qualités, mais pas sous sa " casquette " de chef d'un mouvement particulier. C'est donc au colonel Bastin ¹⁵ qu'il revenait de coordonner la résistance et de fédérer les mouvements en vue des combats qui s'annonçaient sur le territoire belge. La mission est consignée dans un document appelé " Cheval de Troie " dans lequel J. Bastin reçoit l'autorité déléguée du gouvernement.

Or il n'était pas aisé de persuader les différents chefs de groupement de se ranger sous l'autorité d'un de leur homologue. À l'initiative du général Mozin et de Paul Tschoffen, un premier contact a lieu entre P. Clerdent pour l'*Armée de Libération* et Ivan Gérard ¹⁶ pour l'*Armée Belge* mais il donne peu de résultats. Les pourparlers seront repris avec la caution morale et à l'instigation de Walthère Dewé ¹⁷ qui avait fait observer que P. Clerdent, chef de l'*AL*, s'inclinerait certainement dans l'intérêt du pays ; à Bruxelles le 20 avril 1943 ils

14 F. Balace, Op. Cit., p. 90.

15 (Baron) né à Roux (1889-1944) officier de carrière ; lors de la première guerre mondiale, il fut prisonnier en Allemagne mais parvint à rentrer en Belgique ; chef d'état-major du corps de cavalerie à la veille de la guerre. Arrêté à Liège en avril 1943, il fut relâché en juillet de la même année, mais il fut repris le 25 novembre. Il mourut le 1er janvier 1944 à Groß Rosen.

16 Le vaniteux Gérard (1889-1967) succéda à Bastin à la tête de l'AS ; ce colonel avait commandé le 12e de ligne lors de la guerre des 18 jours ; prisonnier, il fut libéré pour des raisons de santé en 1942 et fut en Grande Bretagne en 1944.

17 Patron de la Dame Blanche lors de la guerre 14-18 ; il réactiva son réseau le 3/9/1939. Le mouvement devint COB (Corps d'observation belge) qui se muera en service Cleveland (de son pseudonyme) puis en Clarence.

aboutirent à un accord signé par P. Clerdent et le lieutenant-colonel Adam ¹⁸ qui représentait Jules Bastin ¹⁹. P. Clerdent s'inclina effectivement dès qu'il apprit la décision du gouvernement et la demande de ralliement derrière le nom de Bastin mais il avait préalablement tenu à préciser les raisons pour lesquelles ses amis se battaient et le cadre dans lequel ce combat devait s'inscrire. Adam lui certifia donc que l' *Armée Belge*²⁰ agirait dans le cadre constitutionnel, sans préoccupations politiques. L' *Armée de Libération* mit à la disposition de l' *Armée Belges* effectifs militaires et coordonna son action avec celle-ci : c'était un premier succès.

Adam signala alors à P. Clerdent que l'argent lui faisait défaut pour mener à bien sa mission ; celui-ci accepte de lui confier cinq cent mille francs en attendant les fonds de Londres. Un autre rendez-vous fut donc fixé à l'issue duquel Adam annonça pour le lundi suivant une rencontre à Liège avec un autre groupe de résistants sérieux : P. Clerdent émit les plus vives réserves car ce groupement lui était tout à fait inconnu ; il alla jusqu'à soupçonner un traquenard. Il avait vu juste : dès son arrivée, le piège se referma.

Un certain De Zitter ²¹ et l' *Abwehr* étaient parvenus à infiltrer le groupe *Action* ; se faisant passer pour un officier anglais, De Zitter persuada le colonel Siron et le commandant Van Nooten (de *Action*) d'organiser une réunion d'état-major à Liège en vue de la fusion des groupes *AB*, *MNR* et *Action*. Il s'agissait en effet d'une embuscade qui eut lieu au Thiers de Robermont le 26 avril 1943 : les participants furent capturés ou abattus par la *Geheimfeldpolizei*. Adam fut tué sur place et Siron mourut de ses blessures. Van Note (*Action*), Quinet (*AB*) et Boël (*MNR*) sont arrêtés ; la plupart décédèrent en déportation. De nombreux autres y échapperont toutefois car, faute d'effectifs, les Allemands ne capturèrent que les dirigeants ²². La réunion n'avait pu s'engager ; dans le cas contraire, les services allemands auraient appris qu'un certain Max de l' *AL* (soit P. Clerdent) avait déjà accepté le regroupement entre les mouvements de résistance. Par mesure de précaution, le contact fut alors rompu.

C'est alors que W. Dewé intervint une nouvelle fois car il fallait absolument coordonner la résistance armée. Le 21 octobre 1943, P. Clerdent (*Armée de Libération*) et Jean Del Marmol, émissaire de J. Bastin (*Armée Belge*) parviennent à un accord qui confirme la mise à disposition de l' *Armée de Libération* moyennant le maintien de ses formations et de sa hiérarchie propre. Mais l'arrestation de J. Bastin rend d'autres possibilités de ralliement autour de son nom impossibles : l' *AL* fut ainsi le seul groupement de résistance à avoir signé un tel accord. À la veille de la Libération, des tensions surgiront quant au sens de la mise aux ordres et à la représentation de l' *AL* dans le comité de coordination de la Résistance.

18 Chef d'état-major de J. Bastin.

19 Blessé, il se fait libérer en expliquant qu'il regroupait des Anticomunistes et des troupes de maintien de l'ordre ; mais surveillé, il est réincarcéré en novembre 1943. Il décédera le 1er décembre 1944 à Groß Rosen.

20 La Légion Belge deviendra l'Armée Belge, survivance de l'armée régulière. Il s'agit d'un mouvement apolitique.

21 Il portait toujours un gant pour masquer un doigt qui lui manquait. Né à Passendale en 1893, George Prosper De Zitter infiltrait les groupes d'aide aux Alliés ; guidait des aviateurs dans les traquenards de la Gestapo ; agent de l'Abwehr, il fut exécuté le 17 septembre 1948.

22 Pour plus de détails : F. Balace, Op. Cit., p. 88.

Suite à cet accord, des petits groupes de l' *AL* (par exemple à Fraiture) s'intègrent à l'*AB* sur le terrain. Il fut convenu que l' *ALs* en prendrait aux Allemands au cas où ceux-ci s'accrocheraient à la Meuse liégeoise ²³ et harcèleraient les colonnes de la *Wehrmacht* retraite pour accentuer la débandade de celle-ci. Les actions menées dans le secteur 1 de la zone V, soit entre Liège et Aix-la-Chapelle, sont confiées à l' *AL*, sous les ordres de Dawans puis dès fin mars 1944 au major Demey (avec Dawans pour adjoint). Parallèlement à cela, l'Union des Anciens combattants polonais de Rudolf Brendel se muait en POW avec une section liégeoise et une à Saint-Nicolas organisée autour de W. Halska et de S. Karpinsky. Il s'agissait d'un réseau d'évasion de prisonniers de guerre. Fin 1942, le POW se fond en un ensemble plus vaste, la POWN activée par les services du gouvernement polonais de Londres. La POWN de Liège entama des pourparlers avec le *Flen* vue de leur intégration mais ce fut l'échec : la POWN se tourna alors vers l' *AL*. À Herstal le 31 août 1944, ils firent s'évader, grâce au concours de l'abbé Zapata, 215 ouvriers de Poznań venus pour démonter les machines de la FN et les transporter dans le Reich.

Trois sous-secteurs regroupant 676 combattants sont dirigés par le commandant R. Dehaybbe, le lieutenant de Hagen et l'adjudant J. Gorissen. À cela s'ajoute le groupe mobile de 150 hommes de M. Bodard.

Le secteur 1 se révèle très actif dans le sabotage ; dès le mois de septembre 1944, un millier d'hommes harcèlent militairement les Allemands, et ce malgré un armement défaillant faute de parachutage. Le 5 septembre, neuf hommes sont capturés à Bellaire ; dix-neuf prisonniers de l'*Armée de Libération* surpris à Rabosée sont fusillés soit sur place soit à Sclessin. De nombreux autres engagements ont lieu en ce début septembre 1944.

Indépendamment de l'action du secteur 1 rattaché à l' *Armée Secrète*, l' *Armée de Libération* avait mis sur pied des unités sous les ordres du colonel Bartholomé devenu commandant de la province de Liège afin de prendre des mesures anti-destruction et d'assurer le maintien de l'ordre à Liège.

Au terme d'un accord passé le 6 septembre 1944 avec les milices patriotiques du *FI*, suite auquel celles-ci s'engagent à n'arborer que les couleurs belges, les opérations en ville sont réparties entre les deux groupements à raison de 2/3 de membres de l' *Armée de Libération* et 1/3 du *Front de l'Indépendance*. La veille, les hommes du secteur III de la section des cheminots de l' *Armée de Libération* avaient occupé les Guillemins et ainsi empêché la destruction des cabines électriques.

Le 7 septembre 1944, les édifices publics, les sièges des organes allemands et la Citadelle sont occupés. Liège, comme la plupart des villes belges, est libérée. L' *AL* avait préparé, grâce à diverses formes de résistance, le soulèvement général et permis la victoire. Ce groupe paramilitaire avait été reconnu par Londres avec l' *AS*, *FI* et *MNB*. Après la guerre, 7283 de ses membres furent reconnus Résistants armés ²⁴. Il faut cependant remarquer que l' *AL* aligna environ 15000 hommes qui furent recrutés par cooptation dans une certaine élite intellectuelle et sociale ; à la Libération, beaucoup demandèrent à ne pas être reconnus. Aucune personne ne fut perdue par imprudence mais la mort

23 F. Balace, Op. Cit., p. 91.

24 H. Bernard, La résistance 1940-1945, 2e éd., coll. Notre passé, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1969, p. 112.

d'environ 500 membres fut néanmoins à déplorer. P. Clerdent avait eu un rôle directeur et décisif dans ce mouvement.

Grâce à sa prudence, P. Clerdent n'eut jamais d'ennuis avec les Allemands : pourtant il manqua plusieurs fois d'être arrêté, comme en témoigne cette anecdote que nous tenons de lui :

Au début de la guerre, c'est-à-dire à une époque où le jeune mouvement s'organisait lentement, P. Clerdent décida d'aider ses amis en diffusant des journaux clandestins. Il s'agissait là d'une mission des plus périlleuses, puisqu'en cas d'arrestation celui qui prenait ce risque portait sur lui les preuves de sa culpabilité.

Il réunit donc une première fois une dizaine d'amis à dîner dans un restaurant faisant le coin entre le boulevard de la Sauvenière et le pont d'Avroy ; les amis se séparèrent en se donnant rendez-vous au même endroit deux semaines plus tard. Ce jour-là, P. Clerdent arriva le premier ; le garçon qui l'avait reconnu lui proposa de s'installer à la même table que la première fois en attendant les autres convives. Un pressentiment fit sortir P. Clerdent : il se plaça près de la porte du restaurant et demanda à ses amis au hasard de leur arrivée de l'attendre devant une frieterie de la rue Saint-Gilles. Là il remit les journaux et rentra chez lui. Mais le lendemain, pendant le repas, Madame Clerdent ouvrit à la porte du domicile conjugal ; elle se trouva en présence de deux cerbères ; elle reconnut leur chauffeur dont elle avait appris qu'il était au service de la Gestapo. Elle monta avertir son mari ; P. Clerdent demanda qu'on cachât sa serviette qui contenait une plaquette d'aluminium qu'on lui avait remise au Palais le matin même : des membres de l' *ALI* avaient prélevée sur un avion touché au-dessus de Londres qui s'était échoué près de Spa. En descendant, l'avocat constata que les deux hommes fouillaient tout avec empressement ; ils se précipitèrent sur lui et arrachèrent de son portefeuille une lettre du ministre Delfosse concernant une livraison d'armes (où le mot *arme* était remplacé par *machine à laver*). Tandis qu'ils en prenaient connaissance, P. Clerdent froissa un quelconque morceau de papier dans sa poche pour les distraire. Il remit alors discrètement la lettre suspecte dans son portefeuille. Ensuite les deux hommes fouillèrent la chambre à coucher à l'étage dans laquelle Madame Clerdent lisait *Le Coupable*; ils ne trouvèrent rien si ce n'est un papier dans lequel elle avait emballé de la soie. Les deux hommes discutèrent dans le salon : un des deux l'estimait " coupable " tandis que l'autre, provenant des cantons belges annexés au Reich, faisait remarquer qu'ils n'avaient rien trouvé. Finalement ils partirent non sans le menacer.

Cette anecdote nous montre que les Allemands étaient plus " tolérants " au début de l'occupation parce qu'ils gagnaient alors la guerre. En tant que chef d'un mouvement de résistance, P. Clerdent fut souvent à deux doigts d'être pris. Ainsi lorsqu'il s'était rendu à Ciney pour coordonner les réseaux de la région, il avait quitté les lieux une fois sa mission terminée ; certains résistants locaux étaient restés imprudemment dans le café qui leur avait servi de lieu de rendez-vous ; ils furent arrêtés : les Allemands savaient qu'un chef de la résistance devait venir mais ils ignoraient son identité ²⁵.

2.L'Institut National de Radiodiffusion (INR)

Avec la radio apparaît une puissante arme de propagande dont les Nazis

25 Un résistant local qui l'avait reconnu préféra mourir que le livrer.

comprendront toute l'utilité : ainsi J. Goebbels dirigea une véritable guerre psychologique. Voilà une caractéristique tranchant complètement avec les guerres précédentes.

En Belgique, les premières émissions auront lieu en 1913, depuis les jardins royaux de Laeken. Pendant la première guerre mondiale, l'armée belge se servira de la radio à des fins strictement militaires ; il faut donc attendre les années 1920 pour que le grand public ait accès à la radio ²⁶, un moyen rapide et de grand impact sur un auditoire de profil varié.

L'Institut National de Radiodiffusion (INR) fut porté sur les fonts baptismaux par la loi du 18 juin 1930. À cette époque, le ministre des Affaires étrangères, P.H. Spaak était partisan d'une politique de neutralité, ce qu'approuva publiquement Léopold III lors du conseil des ministres du 14 octobre 1936. La stratégie belge visait à se mettre à l'écart d'un conflit ; la politique extérieure était donc indépendante tandis que la Belgique essayait de se créer une position militaire forte ²⁷face aux transformations techniques des guerres. Plus l'Allemagne nazie se faisait menaçante, plus la Belgique cherchait son salut dans une politique d'indépendance et de neutralité ²⁸. La radio fut appelée à seconder cette politique pour ne fournir à Hitler aucun prétexte d'agression : elle est plus facile à contrôler que la presse écrite dont certains organes furent suspendus, telles les publications du Parti Communiste.

Pourtant l'INR n'avait pas le monopole radiophonique : il existait 16 stations locales ²⁹à côté de l'Institut qui devait céder un temps d'antenne aux organismes représentant les différents courants politiques et idéologiques du pays. En tant qu'institut national, l'INR est bilingue et dès 1936 coexistent deux directions générales : une francophone, avec le grand journaliste Théo Fleischman ³⁰et une néerlandophone, avec Jan Boon. Toutefois l'unité est réelle entre les services techniques, administratifs et musicaux.

La présidence de l'institution revint au ministre des PTT, ce qui témoigne du statut de service public de l'INR. Les liens entre l'Institut et l'État seront renforcés en 1939 par la création d'un ministère, celui de l'Information, qui sera confié à Arthur Wauters ³¹. Cependant, si le ministère transmet ses indications et ses conseils quant à la conception de l'information, le journal parlé échappe à la censure et l'INR s'autocensurera pendant ce qu'on a appelé " la drôle de guerre " et visera la neutralité. C'est le conseil de gestion qui dirige en fait l'INR.

P. Clerdent devint collaborateur et secrétaire particulier d'A. Delfosse lors de

26 Radio Bruxelles émet depuis le 1er janvier 1924 avec 265 mètres de longueur d'onde.

27 6,5% de la population belge est sous les drapeaux.

28 Par exemple lors de la victoire allemande sur la Pologne.

29 Autorisées par le ministère des PTT par la loi du 14 mai 1930.

30 Né à Anvers (1893-1973), journaliste à la Gazette de Bruxelles ; pionnier de la radio belge dès 1924, il est l'auteur du premier journal parlé en 1926 et de nombreux reportages radiophoniques dont les funérailles du roi Albert. Il fut le premier directeur de l'INR en 1939. Il était également spécialiste et passionné de Bonaparte.

31 Né à Waremme (1890-1960), homme politique socialiste ; économiste enseignant à l'ULB. En 1930, il devient directeur du Peuple ; sénateur de 1932 à 1936 et député de Huy-Waremme de 1936 à 1944, il fut ministre de la Santé de 1937 à 1938 puis du Travail en 1939, de l'Information Nationale de 1939 à 1940 et enfin de l'Agriculture en 1946. Il fut également diplomate ministériel à Varsovie de 1949 à 1950 puis ambassadeur à Moscou de 1952 à 1955.

son passage au ministère des Communications : il lui confia le poste de délégué du ministre à l'INR. P. Clerdent fut alors président du Comité permanent, lequel avait reçu délégation du Conseil d'administration des pouvoirs spéciaux en cas de guerre.

À cette époque, il était impossible pour un journal parlé d'éviter d'évoquer les opérations militaires. Vu que la référence à l'agence *Belga*, neutre également, ne suffisait pas, l'INR se fonda sur les belligérants. Étant donné le caractère laconique des dépêches françaises (*Havas*) et britanniques (*Reuter*), on puisa dans les commentaires abondants et triomphalistes du haut commandement allemand ou de l'agence allemande DNB (*Deutsches Nachrichten Büro*). Cette exploitation eut un effet très négatif sur l'opinion, notamment dans la très francophile Wallonie, qui jugera le journal parlé partial et favorable à l'Allemagne. De nombreuses critiques se feront entendre lors de la défaite polonaise.

Le 5 janvier 1940, l'éphémère ministère de l'Information fut abrogé et la radio réintégra sa place au sein du ministère des Communications et des PTT occupé par A. Delfosse.

Le 13 janvier 1940, on rappela les permissionnaires car on croyait à l'imminence d'une attaque allemande. Puis s'ouvrit une période de tranquillité relative pour l'INR jusqu'au vendredi 10 mai, même s'il fallut adapter le programme à de nouvelles émissions comme *la 1/2 heure du soldat*. Une partie du personnel fut mobilisée : suite à un arrêté de 1939, le personnel de l'INR reçut un livret de mobilisation civile, c'est-à-dire qu'ils devaient appliquer la loi de 1935 sur les devoirs des fonctionnaires en temps de guerre. Le préavis fut donné à ceux qui ne furent pas jugés indispensables.

Suite à l'échec des tentatives visant à implanter de nouveaux émetteurs et à augmenter la puissance de ceux de Veltem, l'INR installa un studio de campagne dans la villa de la Drève des Tumuli à Boitsfort, dans la banlieue bruxelloise³². C'est de cet endroit que l'INR/NIR émettra durant les premiers jours du conflit : on retransmit notamment la séance de la Chambre où le ministre des Affaires étrangères, P.H. Spaak, rendit compte de son entrevue avec l'ambassadeur d'Allemagne. Il avait en effet été prévu d'émettre à Bruxelles et en cas d'impossibilité, de se replier sur la côte où on aurait construit un émetteur à un endroit choisi par le ministère de la Défense.

Dès le 10 mai, le Comité permanent de l'INR se réunit d'urgence et décréta la mobilisation générale : il fallait se mettre en rapport avec les autorités militaires pour détruire un des émetteurs de Veltem et transporter l'autre hors de la zone de combat. D'autre part ce même jour, un conseil de cabinet demanda aux ministres des Affaires étrangères et des Communications de négocier avec le gouvernement français en vue de la mise à disposition de la Belgique d'un temps d'émission d'une antenne française au cas où le pays serait privé d'émetteur national.

Le 15 mai à l'aube, l'émetteur francophone de Veltem fut sabordé par Jan Boon et dès 9h00, l'INR diffusa à partir de Lille³³ sous la responsabilité de T.

Fleischman alors que son homologue flamand Boon resta à Bruxelles jusqu'au dernier moment. Fleischman reçut des ordres du ministère des

32 La villa avait appartenu à la duchesse de Vendôme.

33 Le 14 mai, l'INR se replia car le secret de sa résidence avait été éventé.

Communications : deux rédacteurs de Lille partiront pour Londres où ils organiseront d'urgence avec la BBC ³⁴des émissions belges pour diffuser l'information. Il est regrettable que ces opérations n'avaient pas été préparées plus tôt ; ce qu'on n'avait envisagé à cause de la référence presque obsessionnelle à 14-18, il fallait maintenant le préparer dans la tourmente de mai 40.

L'émetteur néerlandophone de Veltem fut démonté et arriva à Ostende le 12 mai. On installa dans cette ville balnéaire une station de fortune à l'Hôtel des Postes : l'émetteur d'Ostende transmettra alors sur les ondes de Lille, avec le concours du matériel de Radio Schaerbeek. Mais il fallut vite replier et le 24 mai, l'émetteur arriva à Poitiers sur douze camions.

Ces quelques considérations sont capitales car les installations techniques de la radio belge ne serviront jamais à l'occupant en raison du sabotage prémédité d'une part, et de l'évacuation volontaire de l'autre ³⁵. La Belgique sera le seul pays occupé où la propagande radio sera assurée par des émetteurs mobiles de l'armée allemande. Il conviendra donc de créer des émetteurs qui entreront en service dès la libération : ce sera le but de la mission *Samoyède* dont P. Clerdent fut un des responsables ; nous nous proposons de revenir sur ce sujet ci-dessous.

Le ministre avait demandé à P. Clerdent de rejoindre la France pour le représenter. À Poitiers, il fut désigné chef de cabinet faisant fonction afin de remplacer A. Delfosse qui n'avait plus pu les rejoindre à cause de la manœuvre pivotante de l'armée allemande. P. Clerdent prit alors un chef de cabinet adjoint néerlandophone à la demande du comte Harold d'Aspremont-Lynden ³⁶. Mais bientôt, le 20 mai, la station de Lille fut réduite au silence ; la radio française établit un plan d'évacuation en y associant la Belgique à la demande de T. Fleischman ; la France proposa à l'INR de mettre la station de Montpellier à sa disposition. Les voix belges se font entendre par Paris. Mais la capitulation belge voulue par Léopold III le 28 mai fut très mal perçue en France où les Belges firent figure de traîtres. Le 14 juin, Paris était occupée et l'Allemagne prenait sa revanche à Rethondes.

3. La mission *Samoyède*

La Belgique fut placée sous administration militaire, contrairement aux Pays-Bas voisins où la disposition du pays occupé revenait à des technocrates soumis à l'influence du parti nazi et de la SS. Un *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* est imposé dès le 31 mai 1940 ; il s'agit d'Alexander Von Falkenhausen ³⁷assisté d'un état-major militaire et d'une administration

34 British Broadcasting.

35 La Belgique contourna les dispositions de la convention de La Haye de 1929 selon lesquelles le pays occupé doit mettre ses services de transmission à l'occupant.

36 Né à Bruxelles (1914-1967) ; docteur en droit et licencié en sciences économiques et politiques ; secrétaire du gouverneur de la province de Luxembourg jusqu'à la révocation de ce dernier par les Allemands ; résistant et commandant d'un secteur de l'AS. De 1947 à 1950, il fut membre du cabinet du Premier Ministre ; en 1958, il devint chef de cabinet-adjoint de G. Eyskens ; ministre des Affaires africaines en 1960 jusqu'à la suppression de ce poste en 1961 ; sénateur ; administrateur de la banque de Bruxelles.

37 Militaire allemand né à Blumenthal, Kr. Neiße (1878-1966). Il entra en 1897 dans l'armée prussienne ; il prit part comme lieutenant à la défaite de la révolte des Boxers en Chine ; il étudia les langues orientales à l'Université de Berlin ; en 1912, il devint attaché militaire à

militaire dirigée par Reeder³⁸. Cette dernière traite les affaires culturelles qui nous préoccupent ici. L'administration militaire ne s'occupe en principe pas de politique ; l'administration locale est laissée autonome car les Allemands ne veulent pas assurer cette fonction directement et totalement comme en 1914. Si la propagande dépend en Belgique de l'administration militaire, elle n'échappe pas pour autant à Goebbels, au Parti et à la SS. La *Propaganda Abteilung Belgi* dirigée par le major Gehrardus (puis par le capitaine Gunzer à partir de mars 1942) est assistée de *Propaganda Staffeln* siégeant auprès des *Kommandanturen*; elle est organisée en huit bureaux dont le cinquième est la section radio.

La première préoccupation des occupants fut de redémarrer la radio alors que le matériel était détruit et le personnel dispersé. La *Wehrmacht* fut chargée des réparations et d'établir des émissions de radio grâce à son propre matériel. En fait, il fallut mettre en place des émetteurs mobiles : Bruxelles I émettait depuis le parc de Bruxelles et Bruxelles II depuis Genval. Le 17 juillet 1940, une station fut aménagée et émit cinq fois par jour dans les trois langues. Le 25, un second émetteur mobile fut placé à Gand et se chargea uniquement des émissions flamandes. Le 3 août, l'émetteur de Lille fut réparé et put être raccordé au programme de Bruxelles.

Le Comité permanent de l'INR s'était réuni une dernière fois à Bruxelles le 29 juillet 1940 sous l'égide de l'ancien ministre Delfosse. Celui-ci proposa aux Allemands qui contrôlaient Radio Bruxelles de reprendre son activité sous-direction belge, à l'exception de l'information. Vu l'absence de réponse à sa proposition, il abandonna et reprit ses fonctions d'avocat à Liège où il fera de la résistance avec P. Clerdent.

À la demande du ministre, P. Clerdent assista au Conseil d'administration ; il y fut discret mais décida que la somme d'argent revenant au président ou aux administrateurs serait versée aux fonctionnaires privés d'emplois puisque les Allemands avaient pris un décret interdisant toute activité aux fonctionnaires partis en France.

La gestion de la station sera alors contrôlée par l'administration militaire qui désigna dès le 31 juillet 1940 un commissaire gérant doté de très larges pouvoirs. En effet, celui-ci décidait de tout ce qui touche à l'Institut, à l'exception toutefois de son statut juridique. Les émissions, placées sous l'autorité de la *Militärverwaltung* de la *Propaganda Abteilung Belgien*, dépendaient dans les faits du commissaire gérant assisté d'un chef des émissions parlées (le lieutenant Sapper pour les émissions francophones et Köppe pour les émissions néerlandophones), un chef de la technique et d'un

Tokyo ; lors de la première guerre mondiale, il fut chef d'armée et militaire plénipotentiaire en Turquie ; à partir de 1927 il est commandant de l'école d'infanterie de Dresde ; il adhéra au Casque d'acier ; il fut également député de Landtag de Saxe ; fin 1933, il devint chef de la mission militaire allemande en Chine ; il reprit du service actif en 1939 ; fut général d'infanterie de 1940 à 1944 et chef de l'administration militaire en Belgique et dans le Nord de la France. Soupçonné de coopérer avec la résistance, il fut interné à Dachau en 1944. En 1950/51, il fut condamné à douze ans de travaux forcés par un tribunal militaire de Liège à cause de la mise à mort de 240 otages et de la déportation de 25000 Juifs belges, mais il fut relaxé vu son attitude correcte pendant la guerre.

38 Originaire de Rhénanie, lieutenant de réserve ; général SS d'honneur ; préfet civil de Cologne ; chef de l'Administration militaire à Bruxelles ; subordonné direct de Von Falkenhausen pour tous les problèmes non militaires de l'occupation.

chef des émissions musicales.

Les informations provenaient de l'agence DNB (*Deutsches Nachrichten Büro*) et de Belga-Press ainsi que de deux organes spécialisés dans les questions de radio : la DDD (" transmission sans fil ") installée à Berlin et le DES (*Deutsches Europa Sender*) à Bruxelles, service dirigé par Antoon Ver Hees ³⁹.

Avec les moyens dont il dispose, l'occupant veut distraire le public afin de le rendre perméable à sa propagande. Lors de la campagne d'Angleterre, l'auditeur peut entendre des diatribes contre les Anglais qui seraient responsables du déclenchement de la guerre ⁴⁰. L'Allemagne se présentait en victime qui avait dû ouvrir une guerre préventive afin de se défendre. Ensuite les Juifs, les Francs-maçons, les attaques aériennes alliées devinrent les cibles privilégiées. En 1941, Radio-Bruxelles soulignait l'intérêt de cultiver des pommes de terre ou évoquait la " solution salvatrice " du travail en Allemagne. Avec l'opération *Barbarossa*, la propagande fut bouleversée. En effet, la défaite et les reproches adressés au gouvernement de Londres ne mobilisaient plus ; cette fois, il s'agissait d'une croisade contre le bolchevisme, un adversaire idéologique d'autant plus abstrait que les terres d'Europe orientale étaient lointaines.

Les émissions belges libres avaient cessé d'émettre de France depuis la mi-juin 1940 suite à la défaite du pays ; elles reprirent à Londres dès le 28 septembre dans le cadre de Radio Belgique. Cette entreprise put être menée à bien grâce à Victor de Laveleye ⁴¹. Celui-ci voulait en effet créer une émission pour les Belges francophones (qui écoutaient alors les émissions françaises) ; le gouvernement fut loin d'être persuadé, du moins au début, de l'intérêt de telles émissions mais V. de Laveleye, diplomate habile et très anglophile, trouva en la personne de Cecil de Sausmary ⁴²un allié pour convaincre de l'utilité qu'aurait une radio belge sous contrôle de la BBC.

Radio Belgique, inaugurée le 28 septembre 1940, était dirigée par V. de Laveleye pour les émissions francophones et Jan Moetwil ⁴³pour Radio België. Cette nouvelle radio bénéficiait des services d'une agence de presse, INBEL (continuation de Belga) qui fournissait les renseignements sur les activités des Belges de l'intérieur et de l'extérieur. Un service R reproduisait et analysait les émissions diffusées sur Radio Bruxelles. Si les autorités allemandes en interdisaient l'écoute et brouillaient les émetteurs de la BBC, les sanctions pour les contrevenants ne devinrent claires qu'au cours de l'été 1940. C'est depuis

39 Fils d'un activiste lors de la guerre 14-18.

40 Les Allemands ne manquèrent pas de rappeler qu'Hitler offrit à deux reprises la paix à la Grande Bretagne mais que celle-ci l'avait toujours refusée ; que le 3/9/39 c'est la France et la Grande Bretagne qui déclarèrent la guerre à l'Allemagne ; que Churchill était un alcoolique comme de nombreux Anglais.

41 Fils d'un banquier bruxellois, cet ancien volontaire de 14-18 devint avocat. Libéral comptant de nombreuses amitiés politiques et professionnelles (dont P. H. Spaak), il fut élu au conseil communal de St-Gilles. Vu son intérêt pour la diplomatie, il fut nommé rapporteur de la commission des Affaires étrangères du parti libéral où il se montra un des ennemis les plus opposés au rexisme de L. Degrelle. En 1937, il reçut le portefeuille de ministre de la Justice pour trois mois. Élu à la Chambre en 1939, il suivit le gouvernement belge en France puis rejoignit Londres le 24 juin 1940.

42 Conseiller culturel et premier secrétaire à l'ambassade britannique à Bruxelles, il travailla pour le Foreign Office.

43 Il s'agit de son pseudonyme à la radio ; son vrai nom est Fernand Geersens.

Radio Belgique que V. de Laveleye ⁴⁴lança le 14 janvier 1941 le signe V de la Victoire.

Malgré les avantages qu'elle présentait et son nom, Radio Belgique n'était pas une réelle radio belge car elle n'était au fond qu'une section de la BBC sur laquelle les Anglais avaient un contrôle total. Après ses pérégrinations en France ⁴⁵, le gouvernement Pierlot-Spaak se reconstitua à Londres où C. Gutt, ministre des Finances et O. De Vleeschauwer, ministre des colonies, les attendaient déjà. Le gouvernement devait expliquer sur les ondes, en toute indépendance, la politique belge, idéalement en dehors du cadre trop restreint de la BBC. Bien sûr, la présence anglaise offrait des avantages mais parallèlement il semblait indispensable de créer quelque chose où les Belges seraient libres de parler, sans toutefois contrecarrer les plans des Alliés (notamment insister sur le facteur économique, c'est-à-dire de l'effort de guerre spectaculaire de la Belgique via la colonie du Congo). Afin de contrer cette " censure ", il fut donc décidé de monter à Léopoldville au Congo un nouvel émetteur, qui fut acheté aux États-Unis en 1941 et monté en Afrique dès le début 1942.

La fondation de la Radio Nationale Belge (RNB/BNRO) fut annoncée officiellement dans le *Moniteur* du 13 octobre 1942. Ce nouvel organisme, créé pour une période indéterminée, avait son siège central à Londres pour coordonner plus facilement les politiques. Avant d'être prête à émettre, la RNB obtint une place dans la grille programme de la BBC dès le 9 février 1943 avec quinze minutes d'émission (alternativement en français et en néerlandais), temps qui fut doublé à partir du 29 mars ⁴⁶. RNB fut inaugurée le 13 mai 1943 à Léopoldville par le ministre anglais Eden, H. Pierlot et Pierre Rycksmans ⁴⁷. Quant aux émissions, certaines venaient de Londres ou de New York ; de là les titres *Les Belges vous parlent de Londres*, *Les Belges vous parlent de New-York* et *Les Belges vous parlent du Congo*. La station émettait huit heures quart par jour ; à partir du 31 octobre 1943 on ajouta quatre heures et demi vers l'étranger en langues diverses *La Belgique parle à..*, puis on monta à dix-huit heures d'émission par jour. La RNB rendit service à la BBC en retransmettant aussi des programmes de l' *European Service*.

La RNB avait été rendue possible par la volonté politique et l'aide de certains comme celle de Fleischman ; elle arriva tardivement mais elle eut une grande production et elle fut omniprésente.

Grâce à la mission *Samoyèd* dont P. Clerdent fut une des figures emblématiques, les Belges apprendront de *Belgique* leur libération via des émetteurs placés au nez et à la barbe des Allemands.

Paul Lévy, reporter de l'INR, quitta Bruxelles pour la côte en mai 1940. Il fut chargé de la liaison avec le gouvernement dans l'équipe de radiodiffusion de l'Hôtel des Postes à Ostende dont nous avons déjà parlé ci-dessus puis devint

44 Après la guerre, il devint ministre de l'Instruction Publique dans le premier cabinet Pierlot à Bruxelles ; il mourut de maladie et d'épuisement en décembre 1945, marqué par le décès de son fils engagé dans la RAF.

45 Sainte-Adresse; Poitiers ; Bordeaux ; Vichy.

46 À 13h15 et à 22h30.

47 Gouverneur de la colonie.

agent de liaison francophone ⁴⁸. P. Lévy y rencontra François Landrain ⁴⁹ dont nous aurons l'occasion de reparler. Ensuite Lévy partit en France ⁵⁰ aux côtés de T. Fleischman. À l'arrivée des Allemands à Paris, l'équipe de Lévy se rendit à Toulouse. Puis il rentra en Belgique malgré le danger : son nom suffisait alors à le faire condamner.

En été 1940, P. Lévy constata que la réception de la BBC était très difficile en Belgique occupée. Aussi dès son retour en Belgique, le 7 juillet, il retrouva Boon et eut des entretiens avec F. Landrain qui se trouvait toujours à Poitiers. Le 18 septembre 1940, Lévy fut arrêté chez lui par la Gestapo et fut incarcéré à la prison de Saint-Gilles parce qu'il avait rédigé une lettre jugée injurieuse à Köppe dans laquelle il refusait de réintégrer la radio. Le 29 novembre, il arriva à la forteresse de Breendonk. Durant sa captivité, qui dura quatorze mois, il eut l'occasion de réfléchir au problème des communications radio.

P. Lévy fut libéré de Breendonk dans des circonstances incroyables : la diffusion de la rumeur de sa mort fut habilement et volontairement renforcée par William Ugeux ⁵¹ qui publia un avis nécrologique dans *La libre Belgique* le 15 juin 1941 puis par l'éloge funèbre que lui firent le 8 et le 9 octobre de Laveleye et Moedwil depuis Londres. Les Allemands ne résistèrent pas à la tentation de démontrer que " Radio Belgique mentait " ; il fut libéré à condition de ne rien révéler de sa détention. P. Lévy prit alors le maquis à Wezembeek-Oppem et garda le contact avec J. Boon qui l'informa de la disponibilité de matériel provenant de l'émetteur privé de Radio Courtrai à Vichte. P. Lévy prit alors contact avec A. Delfosse et P. Clerdent, ancien délégué permanent du premier. P. Lévy voulait organiser un service de renseignements de presse pour la radio belge de Londres et, d'autre part, organiser la reprise de la radio belge après la libération. Mais menacé, Lévy prépare son départ vers la Grande Bretagne dès le 21 avril 1942 grâce à la filière d'évasion zéro dirigée par W. Ugeux. Dans la nuit du 23 au 24 avril, il franchit la ligne de démarcation puis gagna les îles britanniques via Barcelone (4-15 mai), Lisbonne et Gibraltar où il s'embarqua pour l'Écosse. Il arriva à Londres le 15 juillet 1942 où il passa l'examen de la *Patriotic School*. Pour des raisons évidentes, les Anglais enquêtaient en effet sur les ressortissants de pays occupés qui arrivaient sur leur sol. Il dut d'abord se faire reconnaître, puisque tous le croyaient mort.

Si Lévy voulait organiser en Belgique même un réseau d'informateurs clandestins de radios et réaliser des émetteurs en Belgique (un par province) pour entrer en service dès la libération, la Sûreté de Londres n'était guère

48 Son homologue néerlandophone était Mon de Goeyse.

49 Rappelons que cet émetteur put être mis en service grâce au matériel de Radio Schaerbeek dont Landrain était un technicien qui transporta le matériel de cette station à disposition de l'INR.

50 À Poitiers, il s'occupa d'une station, au premier étage d'un fabricant de cercueils.

51 Journaliste, professeur et résistant né à Bruxelles (1909-1997). Avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles en 1935 ; professeur à l'UCL ; il dirigea les quotidiens *Le XXe siècle* et *La Cité* ; chargé de cours au Congo et en Angleterre. Chef du service de renseignement Zéro de fin 1941 au printemps 1942 ; après un voyage éclair à Londres, il fut envoyé en août 42 en France pour coordonner l'action des réseaux belges. L'organisation portait le nom de Poste de Renseignement et d'Action à la Sûreté de l'État. Il fut également responsable de la Libre Belgique clandestine de fin 41 au début 42. De 1955 à 1962, il dirigea l'Office d'information pour le Congo belge et le Ruanda Urundi ; puis fut directeur de l'Institut belge d'information et de documentation (INBEL) de 1962 à 1975.

empressée de mettre en application cet ambitieux projet. En outre, il n'y avait pas de grande entente entre le très anglophile de Laveleye et Fleischman, plus indépendant. Pour le gouvernement, il fallait informer et préparer l'opinion au redressement et à la reconstruction, d'autant que les circuits locaux traditionnels d'information avaient disparu. Au point de vue militaire, ces stations donneraient des directives à la population locale, ce qui aurait été autrement impossible en raison de l'encombrement et de la nécessité de disposer d'un matériel spécialisé. Ensuite, il fallut persuader les Anglais qui ne voyaient pas d'intérêt à l'accomplissement de ce projet.

Alors que Lévy avait conçu et préparé cette mission, il en sera de plus en plus écarté. Il n'apprendra la réalisation de son projet qu'à son retour en Belgique en septembre 1944, ce qui explique qu'il ait nourri un certain sentiment de frustration.

Pour des raisons de camouflage, l'opération fut baptisée du nom d'une population mongole de langue finno-ougrienne, les Samoyèdes⁵². Il est également vraisemblable que les traits physiques de l'organisateur de cette mission aient guidé le nom de code. Celle-ci fut confiée à François Veldekens⁵³, parachuté près de Bruxelles dans la nuit du 12 au 13 mars 1943 par la *Political Warfare Executive*⁵⁴. Il fallait créer des émetteurs clandestins construits avec du matériel parcimonieusement parachuté de Londres, des pièces récupérées sur des radio-émetteurs des Belges qui n'avaient pas obéi aux injonctions allemandes ; ceci fut rendu possible grâce à de nombreux bricolages⁵⁵. Le réseau devait émettre dès la Libération.

Or Veldekens n'avait pas de connaissance en radiophonie⁵⁶ ; il commença alors par rencontrer Landrain et lui exposa la partie technique de la mission tout en ignorant qu'il avait affaire à son directeur technique⁵⁷. Celui-ci lui apprit qu'il s'avérait impossible d'établir une station unique couvrant toute la Belgique lors de la Libération, d'autant que celle-ci pourrait se faire par étapes. Il fallait une source électrique autonome pour pallier le risque de coupures de courant ou de destructions de centrales électriques, problème évident en temps de guerre. F. Veldekens pouvait en outre compter sur de nombreux électriciens, des dirigeants politiques, des techniciens de l'INR, des résistants tels que P. Clerdent, ... : cette mission compta environ 300 audacieux collaborateurs permanents ou occasionnels.

Pour l'heure, F. Veldekens devait préparer l'arrivée de Léon Bar qui fut parachuté dans la nuit du 16 au 17 avril 1943⁵⁸ et assurer le logement de celui-ci ; prendre contact avec J. Boon ; rendre visite à Frans Mertens, son premier

52 Il s'agit également d'une race de chien originaire du nord-est de la Sibérie.

53 Né à Bruxelles (1913-1988), ce gérant d'une plantation de caoutchouc au nord de Sumatra reçut son ordre de mobilisation du gouvernement belge de Londres fin mars 1941. Il s'embarqua sur un cargo néerlandais et rejoignit Liverpool le 10 juin 1941. Après un passage dans les unités blindées, il entra dans les services secrets. Dès fin février 1943, son instruction fut terminée.

54 Le département de la guerre psychologique. Une pièce de 25 centimes servit de signe de reconnaissance et Fielding son nom de code.

55 Des cristaux furent volés au musée de Tervuren.

56 Le 8 mars, on lui délégua un spécialiste de la BBC qui lui enseigna les rudiments en trois jours.

57 Sur proposition de F. Mertens.

58 Surpris en cours d'émission le 27 août 1943, il sera fusillé à Bruxelles le 10 février 1944.

adjoint qui était destiné à lui succéder ⁵⁹. Malgré son intention initiale, il rendit visite à ses proches ⁶⁰ sans rien dévoiler de sa mission.

F. Veldekens quitta la Belgique et rentra en Grande Bretagne le 16 novembre 1943 via la Suisse. F. Mertens reprit le relais tandis que Jacques Veldekens ⁶¹ devenait son adjoint et que Landrain restait maître de la partie technique ⁶². Le 29 février 1944, F. Mertens souhaita rentrer chez lui pour récupérer des documents compromettants. Malgré un système de dépistage astucieux ⁶³, il fut arrêté par la Sipo SD alors qu'on fouillait son domicile. F. Mertens avait téléphoné mais il décida de se présenter à son domicile pour s'assurer que la voie était libre ; il avait décidé de se présenter chez lui malgré le fait que le fils de la propriétaire, révoquer sur la tempe, ait donné une réponse différente de celle convenue. Toutefois les Allemands n'imaginèrent jamais de tenir le chef de la mission *Samoyède*. Il mourut à Flossenbürg le 15 mars 1945.

J. Veldekens, alias Samoyède III, prit les rênes de la mission et prit pour adjoint Richard de Krieh. Il envoya ce dernier rallier le shaf à Fontainebleau afin d'établir la liaison entre *Samoyède* et les alliés qui venaient de libérer Paris. Il avait été décidé d'établir huit stations de radiodiffusion : à Bruxelles, Houdeng-Aimeries, Tamines, Liège, Hasselt, Schoten, Gand, et Courtrai. Des installations sans fil annexe furent prévues à Bruxelles pour assurer la future liaison entre ces différents postes et leur donner les directives nécessaires. Ce fut un succès, sauf à Courtrai où Landrain avait rallié le prêtre Gillon ⁶⁴. Grâce à ce dernier et à Etienne Vergote, Courtrai fut le premier émetteur prêt à fonctionner mais un bombardement anglais détruisit tout le 21 juillet 1944. Le 1er septembre, un nouvel émetteur fut rendu opérationnel, mais il ne fonctionna pas pour des raisons qui restent obscures.

Les Allemands ne soupçonnèrent jamais la présence des émetteurs clandestins, pas plus qu'ils n'eurent vent de la mission. Seuls quelques éléments tombèrent entre leurs mains à Diest suite à une dénonciation locale. Toutefois à la fin de la guerre, les Allemands mirent la main sur une liste de membres de l'AS suite à une imprudence mais Von Falkenhausen n'osa pas en tirer les conséquences de peur qu'on apprenne qu'un tel groupement pouvait se mettre sur pied sous son administration à son insu. Les résistants affirmèrent en outre qu'il s'agissait d'une association dont le but était de maintenir l'ordre et non dirigée contre le régime.

La partie journalistique et culturelle fut préparée par une équipe d'anciens de l'INR à l'initiative de J. Boon qui avait refusé toute participation à une radio contrôlée par l'occupant.

Lorsque les Alliés pénétrèrent à Bruxelles le 4 septembre 1944, G. Kuhn qui avait annoncé les premières bombes le 10 mai 40 sur les ondes de l'INR, annonçait cette fois la libération grâce aux émetteurs clandestins.

Le rôle de P. Clerdent dans cette mission vint par addition : il avait gardé des

59 Né à Zelzate (1897-1945). Avocat, jeune volontaire de guerre en 14-18 mais il fut blessé et resta affligé d'une claudication ; directeur de la radiodistribution gantoise.

60 La famille était léopoldiste.

61 Frère de Freddy ; il avait appris à connaître F. Mertens car ils habitaient dans la même rue.

62 Landrain était d'un caractère plus réservé et méfiant, qui tranchait avec celui de F. Mertens.

63 Il avait convenu avec le fils de la propriétaire d'une phrase type au cas où la voie serait libre.

64 Figure de la radio privée de Flandre Occidentale (WVRO) avant la guerre.

contacts avec A. Delfosse qui connaissait ses qualités ; en outre ses anciennes activités au sein de l'INR le favorisaient mais ce fut surtout sa qualité de chef de l' *al* qui faisait de lui un candidat tout désigné.

De Londres, le ministre Delfosse se souvint donc du président du Comité permanent et fit désigner P. Clerdent président de la radio nationale en Belgique sous le nom de " P.C. " avec Jan Bonn et Julien Kuypers ⁶⁵. Sa rencontre avec F. Landrain mérite d'être racontée : de retour de la côte, P. Clerdent devait s'entretenir avec un homme qui lirait *Voilà* au café de la Lanterne à Liège. En entrant dans ce café du Pont d'Avroy, " Max " remarqua un homme joufflu avec des lunettes qui lisait le journal en question ; il s'approcha de lui et entendit soudain dans son dos une voix se présentant de la Gestapo et l'invitant à lever les mains. Il se retourna en souriant et comprit qu'il s'agissait d'un client de la Lanterne qui faisait une blague à un ami par-dessus l'épaule de P. Clerdent. Les deux hommes sympathisèrent immédiatement et la réunion fut cordiale : chacun estimait l'autre pour son courage. On lui proposa de rejoindre la mission *Samoyède* mais le chef de l' *AL* déclina l'offre car il estimait ne pas pouvoir adhérer à un autre groupe. Il entretenait néanmoins de bons contacts avec les autres dirigeants de la résistance (Demany, Amiel,...). L' *al* aida de son mieux les hommes de *Samoyède*, principalement pour les postes de Liège et de Tamines où les dirigeants de la mission étaient des hommes de l' *AL*. Même si ce groupe ne contrôla rien, il soutint de nombreuses interventions, notamment lors de la destruction de fiches signalant les propriétaires de radios ; des hommes de l' *AL* étaient mis à la disposition de F. Landrain. P. Clerdent eut toujours le plus grand respect pour les hommes de *Samoyède* en raison du caractère périlleux de leur mission.

4. La Libération

Dans la famille, seule Madame Clerdent était au courant des agissements de son mari dans la résistance. Les deux frères de P. Clerdent (un membre de l'AS et l'autre du FI) ignoraient les activités de Pierre.

À la Libération, l' *AL* accordait peu d'importance aux félicitations et aux récompenses : ce fut l'attitude initiale de nombreux groupes de résistance. Dès le retour du gouvernement belge au pays, les dirigeants de la Résistance furent invités à une réunion. Ceux-ci étaient tellement loin de l'idée de gratification qu'ils n'avaient pas réfléchi à la question. P. Clerdent retrouva deux collègues dans le Cabinet du Premier Ministre. Peu avant d'entrer, il fut rapidement décidé que la parole serait donnée à l'ancien chef de l' *AL*. Au Premier Ministre qui leur demandait leurs revendications, P. Clerdent émit le vœu de voir reconnaître comme combattants ses camarades morts ou blessés au combat. Quant à ceux qui avaient survécu, ils devaient être assimilés, avec les veuves et les orphelins à des combattants et bénéficier à ce titre des lois de compensation. Ce n'est qu'avec les années, l'évolution de la vie et la multiplication des intercessions en faveur des collaborateurs que les résistants exprimèrent d'autres revendications.

Après la guerre et uniquement après celle-ci fut créée de façon spontanée l'Union nationale de la Résistance. À la Libération, le gouvernement reconnut

65 Secrétaire général de l'enseignement en 1945 ; vice-président de l'INR ; haut fonctionnaire né à Pepingen (1892-1967) ; il entra au Ministère de l'Instruction Publique en 1920 ; ministre plénipotentiaire chargé des relations culturelles internationales.

une dizaine de groupements dont les dirigeants prirent l'habitude de se réunir chaque jour, en raison de la situation du pays. À la fin de la guerre, on évoqua au Flla la possibilité d'inviter la population à désigner les notables devant assurer les premiers pas de la vie nouvelle ; par contre l'AS tendait à un commandement militaire. Quant à P. Clerdent, il était opposé aux deux solutions et estimait que les anciennes autorités qui n'avaient pas été associées aux Allemands devaient reprendre provisoirement les rênes en attendant le retour à une situation normale. Or, tout mouvement, même non officiel, nécessite une certaine infrastructure : P. Clerdent fut désigné à l'unanimité président de ces réunions informelles. Mais avec le temps, l'Union s'effiloche pour disparaître.

À côté de cette Union, le gouvernement créa officiellement le Conseil national de la Résistance. De fortes solidarités liaient les résistants. Selon eux, l'âme de la Résistance avait été la défense de la patrie avant même les nuances politiques ; P. Clerdent qui avait toujours nourri de bons contacts avec ses collègues, fut une nouvelle fois plébiscité à l'unanimité à la tête du Conseil. Le Fll voulait appeler le chef du Conseil *premier secrétaire*, assisté de deux secrétaires et proposait le nom de Clerdent tandis que les autres souhaitaient maintenir l'appellation traditionnelle de président. Devant cette divergence, P. Clerdent annonça qu'il refuserait le poste de premier secrétaire mais acceptait volontiers celui de président : l'affaire était entendue et il devint président de ce Conseil. Mais " Max " remit sa démission lorsqu'il devint gouverneur de la province de Luxembourg : Camille José (MNB) lui succéda alors. P. Clerdent devint et restera longtemps président du Monument national à la Résistance et de l'Enclos des Fusillés.

L'UNION DÉMOCRATIQUE BELGE (UDB)

Pendant la guerre, des espoirs nouveaux étaient nés quant au devenir des institutions. Avec la fraternité qui s'était développée dans l'adversité, certains dont P. Clerdent pensaient pouvoir, une fois le conflit terminé, mettre de côté les rivalités parfois séculaires. Mais ils durent vite déchanter : il apparaîtra rapidement que la guerre n'avait été qu'une parenthèse et les structures antérieures furent restaurées. On retourna aux coalitions instables, aux luttes confessionnelles et communautaires. Toutefois, malgré l'échec de 1946, la tentative de fédérer des énergies allant en sens contraire est intéressante car elle n'était pas isolée en Europe (MRP en France) et a des conséquences ultérieures (front commun syndical, appel de Léo Collard ⁶⁶en 1969). Partisan de cette idée, P. Clerdent fut un membre fondateur de l'UDB.

Ce mouvement d'idées est issu de rencontres informelles entre personnalités de mondes politiques différents qui se tinrent à Liège, Bruxelles et Londres pendant l'Occupation. Le but était la recherche de formules institutionnelles

⁶⁶ Homme politique socialiste né à Aulnois (1902-1981) ; docteur en droit ; conseiller communal en 1932 ; bourgmestre de Mons en 1953 ; ministre de l'Instruction Publique quelques jours en 1946, il alluma la guerre scolaire en bloquant les subsides de son prédécesseur ; celle-ci se maintint jusqu'au Pacte scolaire de 1958 ; président du PSB ; il voulait un rassemblement des progressistes débouchant sur une union entre socialistes et démocrates-chrétiens ; ministre d'État à partir de 1963.

nouvelles dans une Belgique redevenue libre : on voit donc que l'Occupation n'a pas engendré (malgré elle) que la Résistance. À Bruxelles, Marcel Grégoire⁶⁷ réunissait chez lui des socialistes (Henri Fuss⁶⁸, Léon Delsinne⁶⁹, voire A. Van Acker) et des chrétiens démocrates (Jacques Basyn⁷⁰ ou Henri Pauwels⁷¹). À Liège, A. Renard qui œuvrait déjà pour un mouvement syndical, le futur MSU, avait des contacts avec J. Fafchamps⁷². Sur le plan politique, des membres des trois partis traditionnels se réunissaient autour de Léon-Éli Troclet⁷³: A. Buisseret⁷⁴ (libéral), L. Levaux (catholique), M. Philippart et C. Lohest (catholique social), Jules Merlot⁷⁵ et J. Leclercq (POB). Un groupe de démocrates-chrétiens gravita autour de ce noyau, sans toutefois y être attaché. Parmi ceux-ci, on retrouvera des gens dont nous avons déjà parlé : L. Servais, A. Delfosse, J. Fafchamps et P. Clerdent appartenant tous à la même aile de la famille chrétienne.

Les " Bruxellois " allèrent plus loin puisqu'ils jetèrent les bases d'une formation travailliste, par la rédaction par H. Fuss et Léon Delsinne en 1943 d'un *Avant-projet de pacte d'union travailliste*. Ce projet, à la base de la législation sociale progressiste de l'après 1945, sera le premier arsenal idéologique de la future UDB⁷⁶. Ces travaillistes voulaient renouveler la démocratie et assurer le bien-

67 Un dirigeant du FI

68 Membre du bureau de l'Internationale des Travailleurs

69 Journaliste, docteur en sciences économiques né à Villaines-la-Juhel [FR] (1882-1971) ; rédacteur au Peuple dès 1913 ; à la veille de la guerre, il était directeur de ce journal. Sous l'Occupation, il fut un des principaux rédacteurs des programmes du parti socialiste clandestin. Ministre du Ravitaillement en 1944-1945 ; il dirigea également la Revue du Travail ; professeur à l'ULB.

70 Homme politique catholique né à Bruges en 1901 ; docteur en droit ; professeur à l'UCL ; commissaire royal aux Pensions de 1939 à 1940 ; théoricien averti des assurances, des allocations familiales et du crédit aux classes moyennes ; ancien chef de cabinet de nombreux gouvernements ; membre du Comité d'information du gouvernement de Londres ; ministre des Dommages de guerre en 1945-1946 ; en 1960, il présida une commission chargée de mettre au point le régime des communes à minorité linguistique.

71 Futur président de la CSC.

72 Ouvrier et dirigeant syndical chrétien né à Melen en 1907 ; secrétaire permanent de la Centrale des Métallurgistes de Liège de 1930 à 1949 ; cofondateur de l'Armée de libération et du journal clandestin La Vérité ; membre au service d'aide aux réfractaires Socrate ; membre du bureau national du FI, il a organisé les contacts AL-FI ; cofondateur et personnalité marquante de l'UDB ; conciliateur au cabinet du ministère du Travail de 1949 à 1953 ; président de la CSC de Liège ; correspondant du bureau international du Travail pour la Belgique et le Luxembourg.

73 Homme d'État socialiste né à Liège (1902-1980) ; docteur en droit et professeur à l'ULB ; sénateur de Liège de 1944 à 1968 ; ministre du Travail et de la Prévoyance sociale de 1946 à 1949 et de 1954 à 1958 ; membre du Parlement européen en 1961 ; ministre d'État en 1969. Il œuvra beaucoup pour la Sécurité Sociale.

74 Homme politique libéral né à Beauraing (1888-1965) ; docteur en droit ; conseiller communal puis échevin de Liège à partir de 1930 ; sénateur de 1939 à 1961 ; ministre de l'Instruction publique de 1945 à 1946, de l'Intérieur de 1946 à 1947, des Travaux Publics de 1949 à 1950 et des colonies de 1954 à 1958. Il introduisit un enseignement laïc au Congo. Il quitta ses fonctions pour devenir bourgmestre.

75 Homme politique socialiste né à Seraing (1885-1959) ; bourgmestre de Seraing de 1921 à 1947 ; déporté à Sachsenhausen ; ministre des Travaux Publics de 1936 à 1938 ; ministre de l'Intérieur de 1938 à 1939 et en 1946 ; ministre du budget de 1946 à 1948 ; administrateur général des pensions de 1948 à 1949 ; père de J.J. Merlot.

76 J. C. Willame, L'Union démocratique belge (UDB), essai de création " travailliste ", dans Cahiers hebdomadaires du CRISP, n°743-744 du 26/11/1976, p. 5-15.

être des travailleurs en soustrayant l'activité économique au capitalisme ; ils proposèrent des salaires minima, des assurances sociales obligatoires, l'attribution au Roi du commandement militaire ou la remise en cause de l'existence du Sénat. M. Grégoire porta le document à Londres en avril 1944. Mais à Londres aussi on discutait de la Belgique libre : dès 1941, une commission présidée par P. Van Zeeland avait été créée pour tenter de régler les problèmes d'avant-guerre. On y retrouvait des personnalités favorables à un regroupement des forces politiques à tendance sociale (A. Delfosse après avoir quitté la Belgique ; A. De Schrijver ⁷⁷ et surtout P.-H. Spaak). Des socialistes orthodoxes ⁷⁸ s'opposèrent toutefois au groupe de M. Grégoire. En fait l'idée travailliste regroupait de nombreux sympathisants mais ceux-ci voulaient la réunion sous l'égide de leur propre parti. P.-H. Spaak qui était convaincu par cette idée nouvelle rédigea une *Déclaration de principe sur le futur régime de la Belgique*. Il convient également de rappeler que, dans ce contexte, la Belgique où l'Occupation avait atténué les étiquettes était très différente de Londres où prédominaient les institutions et les clivages traditionnels. Le 3 septembre 1944, le gouvernement Pierlot fut rétabli puis remanié mais, copie de celui de 1939, il ne comportait aucun défenseur de l'idée travailliste ⁷⁹. Le gouvernement se maintint jusqu'en février 1945 mais des difficultés politiques ⁸⁰ et des troubles sociaux ⁸¹ empêchèrent la reprise des négociations avec l'UDB.

Quelques jours après la Libération, mais avant le retour du gouvernement, des socialistes (A. Van Acker, L. Delsinne, V. Larock) et des démocrates chrétiens (M. Grégoire, J. Basyn, J. Fafchamps, L. Servais et P. Clerdent) se rencontrèrent à Bruxelles mais ne parvinrent à aucun accord sur la création d'un groupe politique commun à cause de la question sociale. Toutefois, les démocrates chrétiens ne désarmèrent pas ; ils espéreraient rallier d'autres socialistes (Spaak) plus ouverts que les dirigeants qui, sous la direction de M. Buset, voulaient rapidement reconstituer l'unité du parti.

Fin septembre 1944, on parlait dans les milieux chrétiens d'une éventuelle déconfessionnalisation du parti catholique ⁸². La Ligue des Travailleurs chrétiens envoya alors au cardinal Van Roey un manifeste en faveur d'une entente politique entre croyants et incroyants en vue de réformes sociales. Malines ne réagit pas mais un avis du directoire provisoire du parti catholique n'envisageait un regroupement que dans les grandes organisations chrétiennes. En outre, au sein du mouvement chrétien, les progressistes contestaient certaines personnalités, comme Segers. Cet échevin d'Anvers était soupçonné de collusion avec l'Occupant et cristallisa autour de son nom une opposition forte de la part des progressistes.

77 Homme politique catholique né à Gand en 1898 ; licencié en sciences sociales et docteur en droit ; député de 1928 à 1965 ; ministre de l'Intérieur du gouvernement de Londres ; premier président du nouveau parti PSC-CVP de 1945 à 1949 ; ministre des colonies lors de l'accession du Congo à l'indépendance.

78 R. Roch, L. de Brouckère, M. Buset.

79 M. Grégoire, colonel coordonnant la résistance, fut pressenti comme ministre de l'Intérieur mais on eut peur qu'il se montrât trop radical sur la question de l'épuration vu son caractère intransigeant envers les collaborateurs.

80 La résistance ne se laissait pas désarmer.

81 Grèves dans les charbonnages wallons en décembre 1944 et en février 1945.

82 De Schrijver.

Le mouvement travailliste se constitua autour d'un quotidien, *la Cité nouvelle*, que H. Pauwels voulait relancer. Il y parvint grâce aux fonds de M. Grégoire et de J. Basyn ; le premier numéro put sortir le 19 septembre 1944. Vu qu'aucune formation traditionnelle ne pouvait reconstruire le pays, il fallait un grand rassemblement des partis à tendance sociale qui dépasseraient les clivages traditionnels afin d'obtenir cette stabilité des coalitions qui avaient tant fait défaut.

L'UDB voulait liquider les séquelles de la guerre et créer une commission paritaire afin de régler enfin la question scolaire. Elle était ouverte à tous mais recherchait principalement l'adhésion des catholiques. Les Chrétiens étaient invités à séparer le religieux du politique tout en restant attachés à leurs convictions spirituelles. Mais il convenait de prendre ses distances avec le vieux parti catholique dans lequel les anciens constituaient un frein tandis que la Ligue des Travailleurs chrétiens servait d'accélérateur ⁸³.

L'UDB déploiera toute son énergie à convaincre les catholiques et à lutter contre la vieille droite du parti catholique considérée comme le premier ennemi. La *Cité Nouvelle* prend le sous-titre d' " organe de l'UDB " : il sera un des journaux les plus populaires d'après-guerre puis déclinera suite à la concurrence d'autres quotidiens qui se reconstituèrent avec la levée des restrictions de papier. Le journal était financé par un industriel bruxellois, M. Campion.

Président de la CSC, Pauwels va progressivement se distancer de l'UDB pour se consacrer à sa mission syndicale. C'en sera fini du lien UDB/LTC. Dès février 1945, un nouvel organe de presse, *Forces Nouvelles*, prendra des positions très dures dans le cadre de la Question royale.

Le directoire provisoire de l'UDB se constitua sous la présidence d'A. Delfosse ; Pierre Clerdent en assurera la vice-présidence avec M. Grégoire et F. Amiel ⁸⁴. Dans le noyau dur de l'UDB, on retrouve Clerdent, Delfosse, Grégoire et Basyn. On remarquera qu'ils étaient tous des chrétiens démocrates actifs dans la résistance.

Pour l'organisation locale et régionale, le directoire encouragea des comités à se former dans les communes. La première réunion publique eut lieu à Bruxelles en novembre 1944. On y insista sur le fait que l'UDB n'était pas un parti (Delfosse) mais plutôt un mouvement d'idées forçant les vieux partis à se regrouper autour d'un programme précis avec des exigences sociales, économiques et nationales. De nombreux Belges étaient favorables à l'idée de faire abstraction des divisions passées et de constituer une union pour créer une majorité soutenant le progrès social.

Début 1945, le gouvernement Pierlot fut mis en difficultés par la crise de ravitaillement, le marché noir, les attaques allemandes de V1 et V2, la crise du charbon, le retrait des communistes en raison de la politique menée envers la résistance et la démission en bloc des socialistes. Arriva alors un gouvernement de gauche présidé par A. Van Acker qui se maintint jusqu'en 1946, malgré le départ des catholiques en juin 1945.

83 J. C. Willame, Op. Cit., p. 11.

84 Résistant et agent industriel né à Andenne (1904-1956) ; il entra au MNB en 1941 comme adjoint au chef pour la province de Namur puis en devint le chef national après les arrestations massives de février 1944. Il reconstitua le mouvement dans toutes les provinces et à tous les échelons.

Face à l'affaire royale, les milieux wallons où l'UDB rencontrait un certain succès devinrent hostiles au roi. Nous avons vu que Forces Nouvelles prit une position sévère face à Léopold III, dépeint sous les traits d'un dictateur. Silencieuse au départ, le Cité Nouvelle fut prudente et modérée, en suggérant discrètement l'abdication. Lors de son premier congrès, l'UDB marqua néanmoins son attachement à la monarchie et à la dynastie. Malgré sa modération, le mouvement fut assimilé à la gauche car il préconisait l'abdication et il est vrai que de nombreux udébiistes s'opposèrent publiquement au roi : ainsi A. Delfosse applaudit A. Van Acker lorsque ce dernier fit un discours au Parlement en juillet 1945 dans lequel il exposait les erreurs de Léopold III. Mais P. Clerdent devint ami du Roi après la guerre. Celui-ci avait beaucoup de sympathie pour le couple Clerdent et l'ancien chef de l'al appréciait que Léopold III ne lui eût jamais tenu rancune de ses sentiments. Il était convaincu de la bonne foi du Roi ; il considérait que son erreur était, selon lui, due à son entourage au sens large du terme.

C'est au milieu des clivages de mai-août 1945 que l'UDB plongea dans l'arène politique et compromit ses dernières chances d'entente avec certains leaders catholiques qui avaient refait leur unité autour de la personne du Roi. Plus qu'une concentration des forces démocratiques nouvelles, l'UDB sera contrainte de devenir un parti.

Le premier congrès national de l'UDB se tint à Bruxelles en juin 1945 alors que la question royale échauffait les esprits⁸⁵. On y évoqua des réformes constitutionnelles, économiques et sociales ainsi que de l'épuration des collaborateurs. Environ deux cents personnes se présentèrent au congrès. On estime à 45% la représentation bruxelloise⁸⁶; on compta de nombreux Liégeois alors que les Flamands et les Anversoises étaient discrets. On y retrouvait les militants de la première heure comme Delfosse (président), Basyn, Grégoire et évidemment P. Clerdent ainsi que F. Van der Ghinst de Bruxelles et Vital Bosschaerts de Gand.

Le deuxième jour du congrès, on transforma l'UDB en un parti, sous la pression des militants. Delfosse constata l'absence d'une vraie rénovation politique car le parti libéral avait repris la forme qu'il avait en 1939 et les socialistes en étaient revenus au programme de Quaregnon de 1894. Seul le parti catholique ne s'était pas encore remis de la guerre : le PSC reprit bientôt les postulats de l'UDB mais le mouvement travailliste refusa d'y adhérer car des catholiques conservateurs risquaient de s'y introduire et y peser d'un poids jugé trop lourd. Presque tous les militants poussaient à la création d'un parti et à la campagne électorale ; le prudent Delfosse émettait, quant à lui, des réserves car il croyait encore à un accord entre démocrates-chrétiens et socialistes. Le congrès se clôtura sur un compromis : l'UDB se muait en parti politique et entrait dans la lutte électorale mais c'est le comité national qui jugera du moment opportun et en déterminera les formes. Dans un climat de grand enthousiasme, A. Delfosse dut s'incliner devant l'impatience des militants. Le parti politique fut organisé autour de trois sections (Wallonie, Flandre, Bruxelles) autonomes tandis que Delfosse insistait encore sur le rôle du comité national dans la lutte électorale. Finalement l'UDB se présentera seule devant l'électeur car les militants

85 Le gouvernement Van Acker démissionnait deux jours plus tard ; la perspective d'une grève générale se profilait en cas de retour du roi.

86 J. C. Willame, Op. Cit., p. 17.

sentaient la victoire et les élections proches en raison de l'imminence de la chute du gouvernement Van Acker.

Après le Congrès, un Comité national provisoire fut élu :

Brabant : Basyn, Grégoire, Colens.

Hainaut : Baussart, Bodart, Decroyère.

Liège : Delfosse, Levaux, Fafchamps et P. Clerdent.

Namur : Lahaye, Hubert.

Les Flamands présents désigneront eux-mêmes leurs représentants.

Le 4 juillet 1945, le Comité désigna un bureau définitif sous la présidence d'A. Delfosse avec trois vice-présidents : P. Clerdent pour la Wallonie, V. Bosschaert pour la Flandre et F. Van der Ghinst à Bruxelles. Colens devint secrétaire et F. Grégoire trésorier. On remarque que l'UDB recrutait principalement dans l'élite de la bourgeoisie francophone et dans les professions libérales, alors que le milieu ouvrier et syndical était peu représenté malgré la présence de J. Fafchamps ⁸⁷.

L'UDB entra dans le deuxième gouvernement Van Acker. Le retour du roi avait été écarté et Van Acker reconstruisit un gouvernement d'union nationale mais les catholiques refusèrent d'entrer dans un gouvernement hostile au roi. Van Acker voulut alors utiliser l'UDB comme formation catholique de substitution ⁸⁸. Delfosse et Grégoire furent alors contactés par le premier ministre et par P.-H. Spaak qui proposèrent au nouveau parti les portefeuilles de l'agriculture, de la justice et de l'information.

Cette fois les divergences étaient plus sérieuses que pour la création d'un parti et l'UDB était prise de court. Il y avait des réticences. Van der Ghinst remarquait qu'entrer au gouvernement était se faire complice de la politique éventuellement négative de celui-ci. En outre, il avait peur que seuls les communistes ne retirassent les profits de leur participation. Quant à Bosschaert et à Colens, ils constatèrent qu'une entrée hypothéquerait le succès du parti en Flandre. Finalement Grégoire fit accepter les trois portefeuilles ministériels à condition que le dossier intégral du problème royal soit communiqué au parti, qu'une commission paritaire soit créée afin de résoudre la question scolaire et que les revendications de la résistance soient prises en compte.

Du 18 juillet au 2 août 1945, des concertations eurent lieu entre le formateur et P. Clerdent qui représentera seul le parti dans les négociations en lieu et place de la Commission. Les trois candidats UDB à des postes ministériels étaient Basyn (chef du cabinet Delfosse avant la guerre), Grégoire (leader *FI*) et de Voghel (directeur de la banque nationale) qui n'était pas membre du parti mais sympathisant.

Grégoire obtint la Justice et Basyn les Dommages de guerre tandis que la candidature de De Voghel aux Finances fut abandonnée. En fait, il s'agit de postes délicats puisqu'ils concernaient l'épuration des collaborateurs et les sinistrés. En octobre, le gouvernement installa la commission scolaire souhaitée dont les résultats furent sans lendemain.

Le second congrès du parti qui se tint à Bruxelles le 22 décembre 1945 regroupa environ 400 participants avec des membres du *MRPet* du *Labour*; son

⁸⁷ Ce militant de la première heure refusa toute fonction pour se consacrer à sa tâche de leader syndical.

⁸⁸ J. C. Willame, Op. Cit., p. 22.

but était de définir un programme et des méthodes d'action. Toutefois cette réunion n'apporta rien de neuf, si ce n'est quelques prises de position en diverses matières ; mais, de l'aveu même de L. Levaux qui devait présenter un rapport final, le texte n'était pas prêt. Un mois avant les élections se tint le dernier congrès de l'UDB précisant les objectifs et l'organisation de la campagne électorale.

Rappelons que le directoire désigné au premier congrès était provisoire ; les décisions importantes étaient prises *de facto* par les membres fondateurs. On proposa une organisation calquée sur le parti socialiste : un congrès national regroupant les délégués des fédérations d'arrondissements et un comité national qui serait composé de 17 Flamands (surreprésentés à cet égard par rapport à l'audience du parti dans le nord du pays), 17 Wallons, 4 Bruxellois, 1 germanophone, un délégué aux affaires de la jeunesse et un pour les femmes. Un bureau composé de huit membres désignés par le Comité gérerait les affaires courantes. Les consignes pour la campagne visaient la décentralisation des ressources et le refus d'alliances préélectorales. En fait, l'UDB allait aux élections plus par idéal qu'avec une stratégie précise.

Le programme avait été préparé par L. Levaux mais ne fut pas reconnu officiellement car il n'était pas prioritaire pour les militants. Toutefois la machine électorale mise en route était rudimentaire. Pour les ressources, les différentes sections et les candidats devaient se débrouiller tant bien que mal ; les souscriptions nationales ne représentaient pas grand-chose, ce qui contrastait avec les moyens déployés par les autres partis. Néanmoins, l'enthousiasme des militants s'opposait aux inquiétudes du trésorier F. Grégoire qui stimula souvent la générosité ; A. Delfosse avertit en vain de la menace financière que représentait cette sous-capitalisation. Les dépenses de propagande n'étaient pas couvertes par des encaisses suffisantes.

Les listes furent constituées par le bureau et non par l'assemblée générale comme le proposait Jean Nysthoven, secrétaire général du parti. Force est de constater que ce fut souvent dans la hâte et la confusion. En outre, pour devenir candidat, il fallait en faire une demande spéciale pour éviter le ralliement d'opportunistes. Les candidats étaient peu connus et appartenaient à la Résistance, ce qui faisait de l'UDB un authentique parti de résistants. Les candidats se recrutaient dans les couches supérieures de la bourgeoisie malgré quelques militants syndicalistes chrétiens. Ils avaient presque tous milité dans la Résistance ; on ne comptait pas de professionnels de la politique : c'était un parti nouveau.

L'UDB se présenta seule aux élections dans tous les arrondissements, à l'exclusion de Termonde et Alost, mais sans aucune préparation électorale (sauf à Liège et à Bruxelles). La situation était particulièrement délicate dans les Flandres où en outre Magnel (à Gand) se montrait inquiet des positions fédéralisantes des frères Levaux ; les Flamands étaient fort inquiets vis-à-vis de la politique d'épuration des collaborateurs.

Des facteurs extérieurs jouèrent contre l'UDB :

À La restauration du bloc catholique qui avait refait son unité. Le 18 août 1945 se tint le premier congrès du PSC qui confia la présidence à A. De Schrijver. Aussi certains furent-ils freinés dans leurs tentations de rejoindre l'UDB. Mais la tension entre les jeunes et la vieille droite subsistait (Carton de Wiart / Philippart). Certes on remarqua quelques tentatives individuelles dans le but de

rapprocher l'UDB et le PSC, *ces deux héritiers du défunt parti catholique*⁸⁹; ainsi P. Harmel proposa-t-il à Delfosse de le remplacer à Liège.

L'attitude de l'Église : cette consolidation avait été rendue possible par l'approbation de Malines de transformer le parti catholique. Le cardinal Van Roey se rallia au PSC et attaqua de front la tentative de déconfessionnalisation lancée par l'UDB ; selon le cardinal, il fallait réaliser l'union des catholiques au sein du PSC. Le clergé conservateur de campagne (dans la province de Luxembourg) condamna l'UDB en chaire ; néanmoins le cardinal refusa d'interdire le parti malgré les protestations de M. Grégoire.

Parti neuf, mœurs nouvelles et hommes nouveaux, tel était le slogan électoral de l'UDB ; ses attaques contre le PSC, identifié à la vieille droite catholique, furent virulentes. Le PSC réagit de façon agressive : il y eut même des tentatives de faire l'amalgame entre ce nouveau parti et Rex, ce qui ne manquait pas d'audace puisque l'UDB comprenait de nombreux anciens résistants. En raison de son corporatisme, de son hypernationalisme et de son anticapitalisme, les opposants insistaient principalement sur la crainte de l'aventure avec ce nouveau parti.

Les libéraux étaient un rival direct car ils ne pouvaient plus espérer devenir un grand parti national. Ils tentèrent d'évincer l'UDB qualifiant le mouvement de parti *clérical de rechange*.

Les socialistes étaient plus modérés et, tout en demeurant anticléricaux, ménageaient l'UDB. Le vrai adversaire du PS était le PSC. Il eût été maladroit de se diriger contre ce nouveau parti à tendance progressiste. Lors de conversations privées, Spaak encouragea Delfosse.

L'UDB, qui espérait arracher des électeurs au PSC, escomptait obtenir dix sièges. Ce fut pourtant une grande défaite puisque ce nouveau parti atteignait 2% et obtenait un seul député, Paul M.G. Lévy (arrondissement de Nivelles). Aucun dirigeant ne fut élu au Sénat. À la Chambre, le parti avait réalisé ses meilleurs résultats dans les arrondissements de Liège (4,8%), de Verviers et d'Hasselt (6%) ; le Hainaut n'atteignait pas les 3% ; les résultats en Flandre furent insignifiants mais prévisibles. Au Sénat les chiffres étaient encore plus catastrophiques.

Le PSC jubilait et ironisait ; la presse de droite se moqua de *ces petits arrivistes sans envergure*⁹⁰. Les socialistes regrettaient l'absence d'un vrai parti démocrate-chrétien. À l'UDB, on interprétait les résultats en débâcle car les " extrêmes avaient gagné ". Les leaders se firent discrets ; seul Lévy analysait les chiffres avec réalisme : la propagande avait été mal organisée, l'UDB avait trop axé sa campagne sur la résistance, le parti s'était montré négatif (antiléopoldistes, contre le PSC et le régime)⁹¹.

Le découragement remettait en cause l'existence même du parti. Cependant l'UDB continua d'exister, certes de façon moribonde, jusque fin 1946. Toutefois le mouvement s'essouffait, dépérissait et comptait de nombreuses défections. P. Lévy démissionna en mars 1946 après avoir proposé de se rattacher au groupe socialiste de la Chambre. En mai 1946, le président Delfosse, le secrétaire Nysthoven et le trésorier Grégoire démissionnèrent. L'UDB restera alors sans président puisque A. Delfosse ne fut pas remplacé.

89 La Relève du 18 novembre 1945.

90 La libre Belgique du 29 mars 1946.

91 J. C. Willame, Op. Cit., p. 38.

Les trois vice-présidents (P. Clerdent, Bosschaerts et Van der Ghinst) ne figurent même plus sur la liste des dirigeants après les élections. Ils furent remplacés par Magnel (Flandre), Basyn (Bruxelles) et Decroyère (Wallonie). Le nouveau secrétaire général critiqua le défaitisme et l'absentéisme puis rappela que les dirigeants se devaient de montrer l'exemple.

Le parti n'avait existé que par quelques convaincus, malgré ses 2000 sympathisants de juin 1946. Finalement, seule la question de la dette contractée à l'occasion de la campagne (plus d'un million) occupait les esprits. Le Comité national emprunta un million pour deux ans ; les membres et les sympathisants couvriraient par souscriptions individuelles : or seuls 540000 francs furent récoltés, principalement versés par les fondateurs de l'UDB. La dette finit par être absorbée mais avec elle disparaissait une des tentatives les plus sérieuses de renouveau des institutions de la politique belge. Cet échec était dû à la position très nette de l'Église en faveur d'un regroupement politique sur base confessionnelle, au conservatisme de l'électorat et à la restauration rapide des formations socio-politiques traditionnelles. Quant à savoir si l'UDB fut vraiment un parti, on peut se le demander. Il s'agissait plutôt d'un mouvement né dans le contexte précis de la résistance : le regroupement fut conditionné par la guerre et un ennemi commun. Or l'électorat préférait la stabilité et la sécurité : la stratégie du PSC se révéla payante à cet égard. En outre l'UDB rappelait un passé récent que les gens s'efforçaient d'oublier. Des inconnus se retrouvèrent sur les listes d'un parti sans base efficace ni assises politiques ; de surcroît le mouvement présentait de graves lacunes en matière de propagande et de ressources ⁹². L'idéalisme du parti fut interprété par certains comme de l'arrivisme. P. Clerdent, qui analysait les tentatives récentes de regroupement des différents partis, me confiait que *le drame de l'UDB fut d'avoir raison trop tôt*.

UNE CARRIÈRE POLITIQUE

1. Gouverneur à Arlon

Après être entrée au gouvernement, l'UDB revendiqua le poste de gouverneur de la province de Namur pour un des siens. On proposa P. Clerdent à ce poste ; alors que semble-t-il, ce dernier n'avait jamais demandé à devenir gouverneur : M. Grégoire, alors ministre de la Justice, invita son ami P. Clerdent à dîner et à loger à Bruxelles avant de rentrer à Liège.

Lors du voyage, M. Grégoire lui apprit que le parti avait droit à un poste de gouverneur mais, faute de candidats, il le proposait à son ami. Tête de liste à la Chambre, P. Clerdent espérait être élu et préférait la vie active de parlementaire ; aussi refusa-t-il. Ses deux frères le confortèrent dans cette position mais lorsque sa femme lui eut fait remarquer que gouverneur était un poste important qui permettait d'influer sur la vie de la province, il accepta. Comme le dit F. Delperée, *le gouverneur est l'agent de l'État auprès des institutions provinciales ; en cette qualité, la loi provinciale lui confie le titre de commissaire du gouvernement. Il est nommé par le Roi, ce qui fait de sa désignation un acte politique*⁹³.

92 J.C. Willame, Op. Cit., p. 42-43.

93 F. Delperée, Le nouvel État belge, Labor, Bruxelles, 1986, p. 30.

À Namur, la lutte pour l'accession au poste de gouverneur faisait rage : il échut finalement au libéral M. Gruselin. P. Clerdent obtint alors la province de Luxembourg sous la bannière de l'UDB. Toutefois à partir de ce moment, il cessera toute activité de militant au sein de ce nouveau parti. Le gouverneur Clerdent entra en fonction à Arlon en décembre 1945. Il occupera à ce poste jusqu'en mai 1953.

Il commença par visiter les différentes communes ardennaises, fortement marquée par l'Offensive dite Von Rundstedt. Il lui appartenait en effet d'orchestrer la reconstruction de cette province. Il reçut un accueil confiant. En étudiant les problèmes de la province, il s'aperçut que la région souffrait d'un dysfonctionnement des circuits de vente du bois, ressource essentiel du Luxembourg ; ceux-ci étaient particulièrement opaques. Le bénéfice de ces ventes ne profitait qu'à quelques intermédiaires. Sans tarder, il plaida avec succès pour l'instauration d'un nouveau système, plus transparent, auprès de M. Devêze, ministre des Affaires économiques. En 1947, il créa le Conseil économique luxembourgeois.

2. Gouverneur à Liège

Un arrêté royal du 16 février 1937 avait fixé une limite d'âge ⁹⁴ pour les gouverneurs dans le but non avoué mais dénoncé par l'opposition de renouveler les titulaires ⁹⁵. Atteint par l'âge de la retraite (67 ans), le départ de Joseph Leclercq ⁹⁶ allait rendre le poste de gouverneur de Liège vacant. Le ministre de l'Intérieur, Ludovic Moyersoen ⁹⁷, proposa le poste à P. Clerdent ; celui-ci répondit qu'il était Liégeois de naissance et de cœur et qu'il était honoré de cette proposition mais qu'il préférait rester à Arlon où il était heureux car les Luxembourgeois, qui lui avaient été défavorables dans un premier temps, avaient fini par l'apprécier. Le ministre s'adressa alors à l'échevin Lohest qui accepta. Lorsque la rumeur se répandit que le nouveau gouverneur serait catholique, la révolte gronda, relayée par A. Renard qui n'imaginait pas qu'un catholique puisse occuper cette fonction. Le gouvernement catholique homogène de J. Van Houtte (CVP) en fut impressionné et proposa la place à M. Gruselin qui déclina l'offre afin de rester à Namur. On réitéra alors cette offre à P. Clerdent à des conditions qu'il ne pouvait plus refuser. Ce fut ainsi qu'il devint le quatorzième gouverneur de la province de Liège, le 21 mai 1953, succédant à J. Leclercq (POB) en place depuis le 22 décembre 1945. Une fois encore, P. Clerdent fut heureux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions qu'ils n'avaient pourtant pas sollicités. Toutefois il restait au nouveau gouverneur à se faire accepter et à calmer la fronde qui s'était levée contre lui. Le départ de J. Leclercq avait en effet suscité une certaine effervescence à l'Assemblée provinciale ; des membres du Haut Collège provincial avaient exprimé leur appréhension quant aux intentions du

94 Louis Pirard (POB) s'était retiré le 14 avril 1937 à l'âge de 69 ans.

95 Mémorial de la province de Liège, 1836-1986, Massoz, Liège, 1987, p. 45.

96 Homme politique socialiste (1886-1961). Échevin de Beyne-Heusay. Conseiller provincial de 1932 à 1945 ; député permanent de 1936 à 1940 ; gouverneur de la Province de Liège de 1945 à 1953.

97 Homme politique social-chrétien (1904-1992). Docteur en droit, député d'Alost de 1946 à 1968. Ministre de la Justice de 1950 à 1952, il apaisa les séquelles de l'épuration des collaborateurs et supprima les exécutions capitales. Ministre de l'Intérieur de 1952 à 1954 et de la Défense de 1965 à 1966.

gouvernement pour la désignation du nouveau titulaire. Le transfert de P. Clerdent d'Arlon à Liège n'était pas la nomination que l'on craignait, mais elle fut cependant très mal accueillie par la majorité. Le ministre avait alors prévenu le nouveau gouverneur : il serait probablement accueilli par un lancer de tomates au Conseil provincial ; il lui proposa également de monter à la tribune pour clore la séance au nom du Roi, sans voter le budget et d'attendre un mois que les esprits se calment. Mais Clerdent ne tenait pas à agir de la sorte ; il avait déjà connu pareille situation à Arlon sept ans plus tôt et il ne voulait de surcroît pas être déconsidéré dans sa ville natale. Tandis qu'il réfléchissait à son domicile à la manière de renverser la situation le lendemain, on lui annonça la venue d'un visiteur qu'il fit un peu patienter : c'était A. Renard, venu lui annoncer que son parti et son organisation syndicale étaient fortement opposés à sa nomination. Mais d'un autre côté, Renard se souvenait que pendant la guerre, il ne pouvait nourrir tous ses réfractaires et que le chef de l' *Armée de libération*, alias Max, l'avait aidé en le mettant en rapport avec un délégué de Londres. Aussi ne voulait-il pas être ingrat : *il ne l'oubliera jamais* et à titre personnel et sincèrement il présenta tous ses vœux de réussite au nouveau gouverneur de Liège. A. Renard ne fit jamais allusion à ce soutien de manière officielle, pas plus que P. Clerdent qui nous a confié cette anecdote. Lors de la première apparition du nouveau gouverneur à la Députation permanente et au Conseil provincial s'élevèrent des protestations virulentes de la part de deux députés permanents : le socialiste Octave Pétry et le libéral Fernand Parmentier. Le 1er juin 1953, ils s'exprimèrent non seulement en leur nom propre mais au nom de leurs groupes respectifs : il était clair que l'on voulait mettre le nouveau gouverneur, qualifié de *belle-mère*, en " quarantaine " ⁹⁸. En fait la majorité socialo-libérale soutenait la candidature de L. E. Troclet ⁹⁹. Les tensions s'éclipsèrent rapidement et les rapports du nouveau titulaire avec la Députation permanente s'améliorèrent. Mais comme le dira *La libre Belgique*, P. Clerdent fut *reçu en bouchon de Champagne*¹⁰⁰. En tant que gouverneur de la province de Liège, P. Clerdent cherchait à se placer au-dessus de la mêlée, loin des intrigues. D'une certaine manière, il voulait se comporter comme le *parrain* de la province, selon ses propres termes.

Le gouverneur passait d'une province forestière et agricole martyrisée par la guerre à une province industrialisée qui renouait en 1953 avec une situation favorable car, malgré les communications défaillantes, l'industrie lourde rétablie entre Huy et Visé était mobilisée pour la reconstruction. Mais l'expansion de la région liégeoise dans les années 1960 ne pouvait masquer la crise charbonnière et la fissure des structures économiques régionales devenues obsolètes : le gouverneur Clerdent en était conscient et attira régulièrement l'attention sur la très imparfaite adaptation de l'appareil

98 Mémorial de la province de Liège, p. 45.

99 Homme politique socialiste (1902-1980). Docteur en droit, professeur à l'ULB. Prisonnier au fort de Huy pendant la guerre, il fut sénateur de Liège de 1944 à 1968 ; ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale de 1945 à 1946 ; ministre de l'Économie en 1946 ; ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale de 1946 à 1949 et de 1954 à 1958. Membre du Parlement européen en 1961. Il fut très actif dans le domaine de la Sécurité sociale ; ministre d'Etat dès 1969.

100 En date du 11 octobre 1971.

économique liégeois aux exigences du marché mondial, en raison du vieillissement de ses structures industrielles. Il fallait tout réorganiser pour se prémunir d'une crise économique.

À deux reprises (en 1967 et en 1970), son état de santé l'empêcha de prononcer le traditionnel discours d'ouverture de la session ordinaire du Conseil provincial. Il fut remplacé à cette tribune par le député permanent Émile Collignon.

Ses discours reflètent bien ses préoccupations. En 1953, le discours d'ouverture de la session était relatif aux transports, trop peu développés et inadaptés aux besoins de la région liégeoise (électrification des lignes ferroviaires, bouchon de Lanaye, écluse de La Neuville /s Huy). Le nouveau gouverneur insista également sur le rôle de première importance que Liège devait jouer au sein de la CECA. En 1954, il insista sur la régression démographique et ses conséquences négatives sur l'industrie et l'économie liégeoises. Il fallait organiser la relance en s'appuyant sur le secteur de la construction et des logements d'une part, et conduire une politique industrielle plus efficace de l'autre. En 1955 c'est l'aménagement international de la Meuse et l'intégration européenne qui fut à l'honneur. En 1956, P. Clerdent axa son discours sur la forêt du Sart Tilman, ceinture naturelle de la région industrielle liégeoise : selon lui, la province devait l'acquérir avec l'aide de l'État pour en faire un centre de plein air ouvert aux promeneurs. En 1957, il revint sur l'acquisition de la forêt du Sart Tilman et sur la suppression du bouchon de Lanaye. En 1958, il voulut remédier à la crise économique qui frappait la région de Verviers en aménageant les structures industrielles et communales. En 1959 il analysa le nouvel équilibre européen et la crise charbonnière particulièrement sensible dans la région liégeoise en évoquant les aides de la CEE. En 1960 la crise du charbon et l'actualité du Congo préoccupèrent le gouverneur qui insista également sur la place de Liège dans l'unification européenne ; le gaz naturel devait être transporté dans des gazoducs. En 1961 il parla de l'eau et de l'industrie dans le bassin mosan. En 1962 il analysa à nouveau la régression de la démographie wallonne et ses conséquences fâcheuses sur l'économie : il fallait une meilleure utilisation de la population en âge de travail et l'intégration des immigrés par l'accueil, le logement et la redéfinition des critères de l'embauche des travailleurs. En 1963 il constata l'échec du développement de l'économie liégeoise par rapport aux régions septentrionales du pays malgré ses atouts géographiques et son dynamisme. Il convenait de combler les retards accumulés dans la modernisation. En 1964, il prôna une véritable politique de l'eau car il ne fallait pas que les réserves liégeoises profitassent en premier lieu à d'autres régions ; il insista sur la possibilité de dessalement, à l'instar des Pays-Bas, techniques dont le prix avait diminué. En 1965, il proposa d'améliorer les moyens de communication (canal Albert et aménagement de la Meuse) et les grands axes autoroutiers de Wallonie (Bruxelles-Liège). En 1966, P. Clerdent se tourna vers l'enfance handicapée, un secteur dans lequel la province avait investi avec une efficacité relative. En 1968 il fut question des modifications rapides des conditions de vie économique et sociale, de l'évolution positive de la balance commerciale entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et les autres membres du marché commun, de l'infrastructure (E5, autoroute de Wallonie, Liège-Maastricht, modernisation du canal Albert, Bierset) et du chômage. En 1969 il

centra son discours sur les cantons de l'Est, région dotée des richesses naturelles (eau, bois, agriculture) qui devrait se réadapter (secteur routier, tourisme) ¹⁰¹.

Le 13 mai 1954 fut constituée par la province de Liège, à l'initiative du gouverneur Clerdent, une asbl " Fonds provincial liégeois d'Aide aux Familles des victimes d'Accidents mortels au Travail " dont le but était de centraliser et de répartir au profit des ayants droit des victimes d'accidents mortels du travail les fonds confiés à cet effet par des organismes publics ou privés. L'association fut créée en présence de P. Clerdent, de G. Remy (président du Conseil provincial), G. Laboulle et F. Renard (députés permanents) et H. Derèze (greffier provincial) ¹⁰².

Le 18 janvier 1971 fut constituée par la province, notamment à l'initiative du gouverneur Clerdent, une asbl " Parc Nature Hautes Fagnes-Eifel " ¹⁰³ dont le but est de promouvoir sur le territoire du Parc la sauvegarde des paysages, les richesses de la flore, de la faune et du sol et la pureté des eaux d'une part, et d'harmoniser par les autorités compétentes la conception des parcs naturels contigus d'Allemagne et du Luxembourg afin de sauvegarder cette région. L'association fut créée en présence du gouverneur Clerdent, E. Moreau, A. Lejeune (députés permanents), J. Libert, P. Forthomme, J. Gol, C. Timmermans et M. Buntgens (conseillers provinciaux) ¹⁰⁴.

Liège jouit d'une situation très favorable au carrefour de plusieurs grands pays mais il fallait donner à l'industrialisation liégeoise les moyens de son ambition, c'est-à-dire un réseau de communications efficace : le gouverneur Clerdent y attela toute son énergie. Ainsi qu'il est affirmé dans son discours d'ouverture de la session 1953 concernant l'état du fleuve, le réseau hydraulique de la Meuse est un atout de la région. En 1954 il fonda donc le Comité européen pour l'Aménagement de la Meuse et des liaisons Meuse-Rhin qui regroupe les représentants des institutions de toutes les régions mosanes (belges, françaises néerlandaises et allemandes) visant à promouvoir le développement industriel grâce à la modernisation du fleuve sur tout son cours : suppression du bouchon de Lanaye, accès au canal Albert et de la Meuse aux grands convois poussés. Il assumait la présidence de cette organisation créée dans le cadre prestigieux du salon du *Destin européen de la Meuse* organisé par le *Grand Liège* à l'occasion de la Foire Internationale ; ce comité se donnait le but ambitieux de résoudre les problèmes de la Meuse chers à son fondateur. Ce comité fut novateur, d'autant que la CECA venait d'être créée et que la CEE ne deviendrait réalité qu'en 1958. Son succès provient de l'esprit d'ouverture soufflant sur ce comité qui tenta de répondre à l'appel des grands horizons humains et économiques. Le bouchon de Lanaye sauta le 23 février 1955 suite à un accord entre une délégation liégeoise emmenée par P. Clerdent et des représentants de la ville d'Anvers et de son port : la nouvelle écluse de Lanaye fut inaugurée en 1961. Pour ces questions, nous renvoyons le lecteur au chapitre suivant.

Gouverneur de la province de Liège dans les années 1960 et homme de

101 Mémorial de la province de Liège, p. 116-117.

102 Mémorial de la province de Liège, p. 282.

103 Voir les n° 461, 466, 468 de l'inventaire.

104 Mémorial de la province de Liège, p. 283.

consensus, P. Clerdent ne put ignorer la question fouronnaise ¹⁰⁵. Il prit nettement position pour les Fourons, non pas au nom du droit du sol ou de l'intégrité de la province dont il avait la charge, mais par respect de la population et de la liberté individuelle. Les faits sont connus ; selon lui, le législateur n'avait pas le droit moral de s'opposer à la majorité des habitants par cette loi qu'il qualifia " d'injuste " à la conférence qu'il donna au *Grand Liègeois* 1991. Avec cette dernière association, P. Clerdent collecta des fonds pour la défense de la langue française ; il souhaita toujours une solution respectueuse de l'originalité fouronnaise.

Dans un article du *Pourquoi pas ?*¹⁰⁶, le sénateur Clerdent exposera ce grave problème qui reposait sur la cohésion nationale mais qui n'était plus maîtrisé. Il commença par rappeler qu'un décret impérial allemand du 8 décembre 1917 avait créé un couloir Aachen/Tongres afin de garantir un accès direct de l'Allemagne aux ports belges. Or il était plus favorable d'établir de bonnes communications entre la Flandre et l'Allemagne sans passer par la Wallonie : on passa dès lors par les six communes. Plus tard le Conseil flamand, qui ne pouvait plus revendiquer le couloir allemand, parla de droit du sol et de droit de la langue, un non-sens pour P. Clerdent qui constatait d'une part que les six communes n'avaient jamais appartenu au comté de Looz dont elles étaient séparées par la Meuse, qu'elles avaient rejoint le département de l'Ourthe sous le régime français, qu'elles avaient formé la frontière belgo-néerlandaise après 1830, mais qu'elles étaient restées belges en 1839 parce qu'elles étaient rattachées à Liège. Quant à la langue qui y était parlée, un dialecte germanique rhéno-mosan qui s'étend avec des nuances jusque Düsseldorf, on ne pouvait l'assimiler, toujours selon lui, à du néerlandais à l'instar du professeur Mansion étant donné que la population indigène souhaitait s'exprimer en français, en allemand et dans son dialecte germanique. Selon P. Clerdent cette fausse assimilation de Fourons à la province de Limbourg reposait sur un malentendu et un scandaleux marchandage consécutif à l'intégration de Mouscron dans la province de Hainaut. En octobre 1986, P. Clerdent se battit avec le *Grand Liègeois* J.M. Dehousse en faveur de Fourons contre les conseils de jurisprudence de la Chambre flamande.

Administrateur du Conseil Économique Wallon (CEW) depuis 1948, le gouverneur Clerdent devint vice-président puis président général de ce Conseil jusqu'à sa dissolution et la création concomitante d'un nouveau CEW différemment structuré en avril 1968. Quoique artisan majeur de cette mouture, il en refusa la présidence. À cette époque les gouverneurs de province présidaient traditionnellement ce conseil mais, à force de pressions, les syndicalistes en obtinrent la direction et le CEW devint un lieu de consensus entre le patronat et les syndicats. P. Clerdent, qui avait en outre créé le CEW dans le Luxembourg, fut président honoraire du CEW de Liège.

Le 17 février 1961 fut créée la Société Provinciale d'Industrialisation (SPI) dans le but de promouvoir l'aménagement du territoire ainsi que le développement économique et social de la province de Liège. Il s'agit en fait d'une association intercommunale, constituée par le gouverneur de la province de Liège, de 27

105 L'inventaire le reflète : voir n°212-223 ; les caisses comportaient de nombreux livres et articles de synthèse sur les questions linguistiques (228-230). En outre, P. Clerdent rédigea une plaquette Les Fourons au fil du temps.

106 Pourquoi pas ? du 15 avril 1987.

communes (en 1991, ce chiffre est passé à 67) et des sociétés privées. C'est le gouverneur Clerdent qui suscita sa création et la présida. Au départ, elle fut constituée afin de mettre en œuvre à Liège les lois d'expansion économique des 17 et 18 juillet 1959, particulièrement par l'aménagement de parcs industriels (le premier fut celui des Hauts-Sarts créé en 1963) ; les zonings de la SPI accueillent de nombreuses activités industrielles nouvelles et procurent des milliers d'emplois (plus de 10000 de 1961 à 1971) ; la société intervient également dans la rénovation urbaine. La SPI représente la province de Liège dans les actions économiques et sociales de l'Euregio Meuse-Rhin.

En 1965 le gouverneur Clerdent créa le Conseil économique de la province de Liège (CEPLI) et en assura la présidence jusqu'au 31 décembre 1971, date à laquelle G. Mottard ¹⁰⁷lui succéda. Henri Melkin ¹⁰⁸était alors secrétaire général du CEPLI. Cet organisme qui voulait rassembler en un même effort toutes les forces vives de la province peut être considéré comme la branche liégeoise du CEW. Sa mission consistait notamment à procéder à des études microéconomiques (analyses démographiques, énergétiques, des infrastructures et de la qualité des eaux), il chercha à intégrer l'université à son environnement économique, ce qui aboutit à la constitution du Centre des Technologies Nouvelles (CTN) ; le SPI assurait la comptabilité de ce groupement et collaborait étroitement avec ce conseil. Mais cette table ronde autour de laquelle se rencontraient les acteurs économiques, cet outil privilégié de concertation, fut dissous le 31 décembre 1979 ; contre toute attente il s'effaça devant la régionalisation alors que, selon P. Clerdent, il n'y avait pas concurrence entre les institutions mais plutôt complémentarité.

Les diverses autoroutes de la Province furent également l'objet d'un long combat de la part du gouverneur Clerdent. En effet, l'autoroute de Wallonie était contestée en Belgique, quoique inscrite sur un plan européen ; l'autoroute Liège-Maastricht n'était même pas recommandée par les autorités européennes et la Belgique n'en voyait pas la nécessité. Quant à l'autoroute des Ardennes, elle était tout bonnement refusée : elle ne dut son salut qu'à l'intervention de P. Clerdent alors gouverneur de Luxembourg qui fit remarquer qu'en 1870 et en 1944 les guerres s'étaient arrêtées dans les Ardennes et qu'il convenait de couvrir ce ventre mou de l'Europe. L'autoroute Bruxelles-Liège était jugée inutile.

En 1965, le hasard voulut que le gouverneur Clerdent rencontrât M. Desaegher aux États Unis. Les diplomates belges, craignant de susciter des étincelles entre un Flamand et un Wallon également convaincu, avaient organisé son voyage de telle façon qu'il était impossible aux deux hommes de se croiser, sauf deux jours à Houston et à la Nouvelle Orléans. Clerdent dit à M. Desaegher : *Vous êtes un bon Flamand et je suis un bon Wallon. Nous allons, en bons Belges, éviter toute discussion, mais retenez une chose : il faut réaliser l'autoroute Bruxelles-Liège.* Quelques mois plus tard, M. Desaegher devenu ministre des Travaux Publics convoque le gouverneur Clerdent à Bruxelles pour lui dire : *M. le Gouverneur, il faut réaliser l'autoroute Bruxelles-Liège-frontière*

107 Homme politique socialiste né à Hologne-aux-Pierres en 1926 ; agent à la Ville de Liège dont il sera conseiller communal en 1952 ; bourgmestre d'Hologne-aux-Pierres de 1953 à 1971 puis de la nouvelle commune de Grâce-Hollogne ; député de Liège de 1968 à 1971. Il succéda à P. Clerdent en tant que gouverneur de la province de Liège.

108 Directeur de la section liégeoise du CEW.

*allemande et je vous demande d'assumer la présidence de la Société Intercommunale qui la constituera*¹⁰⁹. C'est ainsi qu'il devint président de l'Intercommunale E5 qui construisit cette autoroute par l'itinéraire le plus direct jusque-là gravement menacé d'être détourné vers le Nord. P. Clerdent estimait qu'il ne devait pas jouer un rôle politique en tant que gouverneur ; toutefois le manque d'infrastructures et la mauvaise couverture routière le poussaient à intervenir pour développer les transports et les voies navigables. Le gouverneur s'est donc beaucoup occupé d'économie et a pris des initiatives qui se sont révélées positives dans cette matière. Il fut aussi président de l'Institut de reconversion industrielle (IRI).

Début 1971, le CEPLI organisa une table ronde sous la présidence de J. Rey, qui venait de quitter ses fonctions de président à la CEE, sur le thème *Une métropole, un aéroport*. Un instrument de radioguidage (ILS) venait d'être obtenu pour Liège mais il fallut encore patienter avant qu'on ne l'installât. Pour P. Clerdent, l'aéroport de Bierset était un complément indispensable aux infrastructures ; il était même vital pour le développement économique de la région liégeoise.

Nommé gouverneur de Liège à 44 ans, P. Clerdent avait, ainsi que nous l'avons dit, occupé ce fauteuil à une époque cruciale du XXe siècle : Liège devait relever le défi européen que sa situation géographique lui poussait à jouer. À cette époque venait de se créer la CECA, et la CEE était toujours dans les limbes. Mais Liège devait aussi résoudre de graves problèmes de reconversion et de réorientation économique et le gouverneur Clerdent fut confronté aux grands mouvements sociaux et politiques dans lesquels les Liégeois se manifestèrent au début des années 1960¹¹⁰.

Le gouverneur Clerdent démissionna pour raisons de santé le 1er juillet 1971. Voilà ce qu'on pouvait lire dans le *Monde du Travail*: " M. Clerdent (..) s'est battu et bien battu - nous nous plaignons à le souligner - pour sa province. Il se passionna pour les problèmes les plus angoissants qui assaillirent la province de Liège et trouvaient généralement leur origine dans une situation économique déficiente. Nous avons rappelé longuement en juin dernier, lorsqu'il démissionna pour raisons de santé, les qualités remarquables et l'action inlassable menée par M. Clerdent en faveur de sa province. Il fut un grand commissaire, un grand Gouverneur qui paya toujours de sa personne et n'hésita pas à prendre *son bâton depèlerin* chaque fois que l'occasion ou la nécessité s'en présentait. La Province de Liège lui doit beaucoup¹¹¹". Le socialiste G. Mottard lui succéda. Conciliateur, il tenta de développer la vie de cette région à laquelle il était par ailleurs très attaché.

Le 28 décembre 1971, P. Clerdent fut anobli par le Roi Baudouin et reçut le titre de baron pour le dévouement à l'intérêt public qu'il a témoigné en occupant diverses fonctions. Sept gouverneurs de la province de Liège avaient alors été anoblis en raison de leur fonction ou par octroi postérieur (deux comtes, quatre

109 P. Clerdent, 50 ans au service de Liège, dans *Le Grand Liège*, n°125 (février-mars 1992), p. 5.

110 Il ne dut heureusement pas encourir les mêmes risques que son collègue, le baron Ferdinand de Macar, en 1849 qui fut suspendu au-dessus de la Meuse pour y être précipité lorsque le commissaire de police le libéra de cette fâcheuse position avec l'aide d'autres citoyens courageux. *Mémorial de la province de Liège*, p. 48.

111 *Le Monde du Travail*, mardi 21 décembre 1971, p. 2.

barons, un chevalier) ¹¹².

3. *Président de Cockerill*

Mais cette démission ne fut certes pas synonyme de un repos complet : P. Clerdent se retrouvera rapidement dans les affaires. Il occupa de nombreux mandats d'administrateur ou de présidence du Conseil d'administration dans de nombreuses sociétés. Il devint également gouverneur honoraire de la province de Liège.

Président du Conseil d'administration de la S.A. Cockerill Sambre de 1971 à 1979, il donna une nouvelle dimension à cette fonction. De 1979 à 1981, il devint administrateur et président d'honneur chargé des relations extérieures et industrielles ; à ce titre il négocia d'importants contrats à l'étranger. Les années 1970 connurent malheureusement une crise structurelle qui frappa de plein fouet le secteur sidérurgique. Certes les conséquences catastrophiques du premier choc pétrolier se faisaient cruellement sentir, mais la crise était conjoncturelle et européenne. Toutefois la nouvelle direction cherchait à assurer un avenir malgré les nombreux soubresauts sociaux. Voilà les événements qui marquèrent la présidence de P. Clerdent à Cockerill pendant ces années difficiles pour l'entreprise.

Il fut également président du Conseil d'administration de l'Union financière et industrielle (UFI) et de diverses sociétés : administrateur de la FN, de Westinghouse Electric Corporation et membre associé de l'Union francophone des Belges à l'étranger.

4. *Sénateur libéral*

En raison de son action liégeoise, J. Gol ¹¹³ offrit à P. Clerdent d'entrer au parti libéral (PRL) et de figurer pour les élections législatives de 1981 en tête de liste, c'est-à-dire avant les ministres et les grands du parti. À un journaliste qui lui demandait depuis combien de temps le baron Clerdent était libéral, J. Gol répondit *probablement depuis ce soir*.

En 1981, P. Clerdent sera élu directement sénateur ; il sera réélu directement le 13 octobre 1985 et élu coopté le 14 janvier 1988. Il fut alors membre des Commissions de l'Infrastructure, des Relations extérieures, de la Révision de la Constitution et des réformes institutionnelles. Il fut également membre des Commissions du commerce extérieur et des Relations internationales du Conseil de la Communauté française d'une part et membre de la Commission de l'Environnement et de la Politique de l'Eau au Conseil régional wallon ¹¹⁴. Il sera en outre doyen du Parlement belge.

Durant la période où le baron Clerdent fut sénateur, la vie politique se focalisa

112 Mémorial de la province de Liège, p. 46.

113 Homme politique libéral né à Hammersmith en Grande Bretagne (1942-1995) ; ministre d'État ; avocat au barreau de Liège ; assistant de F. Perrin à l'ULg ; député dès 1971 ; secrétaire d'État à l'Économie de la Région Wallonne pour le compte du Rassemblement Wallon qu'il quitta à la suite du virage à gauche imprimé au parti par P.H. Gendebien ; président du PRL de 1979 à 1981 ; vice premier ministre et ministre de la Justice et des réformes institutionnelles de 1981 à 1988 ; ministre du Commerce extérieur de 1985 à 1988. Énergique, il influença beaucoup les deux derniers gouvernements avant le retour du PRL dans l'opposition en 1987 ; il reprit alors la présidence du PRL en 1992 ; il mourut d'une hémorragie cérébrale.

114 Sénat de Belgique, Manuel biographique 1987, UGA, Courtrai, 1988, p. 86.

autour de deux thèmes principaux : la révision de la constitution de 1988 dans le sens d'une régionalisation plus poussée et la dépénalisation conditionnelle de l'avortement et son évolution institutionnelle suite au refus du Roi en mars 1990 de voter de cette loi pour des problèmes de conscience.

Sur ces derniers points, le sénateur Clerdent regrettait qu'une radicalisation " négative ", selon ses dires, ait conduit à ce que le respect dû à la vie ait été considéré uniquement sur des bases individuelles et non sociales. Il pensait que la mise au monde est un acte consubstantiel de la nature humaine et une aspiration à des formes de vie supérieures. En conséquence, l'avortement ne devait, selon lui, pas être admis en soi car il ébranlait un principe vital de notre société, quoiqu'il puisse être toléré exceptionnellement par égard à des situations difficiles pour les femmes enceintes. Aussi le législateur devait-il, selon lui, le rendre aussi rare que possible par des mesures préventives. Le sénateur Clerdent préférait s'attaquer aux causes de l'IVG en prônant une politique en faveur de la femme et de l'enfant d'une part, et l'utilisation des techniques nouvelles de l'autre, après avoir constaté que 40% des avortements avaient lieu pour des raisons économiques ou sociales.

En outre, le sénateur Clerdent continua son combat pour la sidérurgie dans le bassin liégeois. Ainsi s'opposa-t-il en juillet 1983 à la fermeture de *Valfil*, entreprise performante sans laquelle la Belgique ne produirait plus de fil pour des usages nobles et dont le marché était en expansion. Mais il mit également en garde contre les exigences de la Communauté européenne face à la crise de l'acier car elles n'étaient pas admissibles, à moins que les autres États membres ne consentent à des sacrifices équivalents. Il encouragera une seconde coulée continue à Chertal. Son intervention était en fait un plaidoyer pour l'économie wallonne qui mettait en exergue les responsabilités du gouvernement.

En 1979 une rencontre informelle avait rassemblé des industriels, des syndicalistes, des fonctionnaires de la Ville de Liège et des représentants de l'Université : ces gens voulaient réfléchir ensemble sur les problèmes de la région liégeoise et étudier les politiques économiques de pays prospères afin de s'en inspirer pour résoudre les difficultés régionales. Ce fut la naissance du groupe Japon qui comblait partiellement le vide laissé par la dissolution du CEPLI mais qui en prolongeait l'esprit. Ce groupe fonda une asbl dont l'Innovation et la Reconversion industrielle (IRI) fut l'organe officiel. Entre 1979 et 1982 pas moins de neuf missions liégeoises furent accueillies au Japon et deux missions japonaises furent reçues à Liège. Le point d'orgue de ces rencontres Europe/Japon fut sans conteste octobre 1983 avec le *Synergium*¹¹⁵. Celui-ci, placé sous la présidence du baron Clerdent comportait une exposition internationale de technologies nouvelles à laquelle participèrent les deux cents sociétés japonaises et européennes les plus performantes. Parallèlement sous la présidence de Simone Veil ¹¹⁶se tinrent les colloques *Demain*

115 Du grec *sum* " avec " et *ergon* " travail ", c'est-à-dire " collaboration ".

116 Femme politique française (née en 1927). Déportée à Auschwitz durant la seconde guerre, elle devint la première femme secrétaire général du Conseil Supérieur de la magistrature en 1970. Ministre de la Santé (1974-1979), elle fit voter en 1975 la loi permettant l'avortement. Centriste favorable à l'union de l'Europe, elle fut députée européenne en 1979. Présidente du Parlement européen de 1979 à 1982 ; elle fut ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville sous le gouvernement Balladur (1993-1995). Elle devint

L'Entreprisere regroupant cent vingt orateurs réputés de quinze pays différents. À ce *Synergium*⁸³ assistèrent le roi Baudouin et F. Mitterrand. En 1984, l'exposition spécialisée *Coil Coating* consacrée à la transformation de la tôle prérevêtue rassemblait cent vingt-six sociétés provenant de douze pays. Le groupe s'effaça pour être remplacé par un autre groupe, éphémère, plus politique : celui de Colonster.

Parallèlement à ses activités au Sénat, P. Clerdent lutta jusqu'à la fin de son existence pour le TGV.

L'évolution du réseau ferroviaire débuta dans les années 1950 et 1960 avec l'électrification des lignes. Ici non plus rien ne se réalisa sans peine et l'effort fut soutenu avec énergie par le CEPLI dirigé par le gouverneur Clerdent et fut mené à bien malgré la lenteur de certains travaux (ligne Angleur-Marloie).

L'Europe permit la modernisation et l'électrification en courant alternatif de 25 Kv du tronçon Rivage-Gouvy revendiquées par le Grand-Duché de Luxembourg de manière à permettre à ce petit État d'être relié au TGV nord via la gare des Guillemins.

Le début du combat de P. Clerdent pour le TGV commença en 1984, à une époque où on parlait à peine du TGV en Europe et en Belgique. Néanmoins le baron Clerdent fut le premier à revendiquer son passage et son arrêt à Liège. Il devait passer soit par Maastricht, soit par Visé, soit par Liège. Une fois qu'il fut acquis qu'il ferait arrêt à Liège, il fallait le faire quitter la métropole : la vallée de la Vesdre ne convenait pas car elle n'offrait que des possibilités médiocres et indignes de ce moyen rapide de transport. Aussi P. Clerdent demanda-t-il à la société Franki d'étudier les potentialités de création d'un tunnel reliant Chénée à Soumagne. Le trajet Liège-Aachen, de même que celui Liège-Bruxelles, devait être réalisé en site propre en vertu du caractère européen de la ligne ainsi que de la rapidité et la fluidité à donner à ce parcours.

5. Une vie bien remplie

Il serait faux de croire que P. Clerdent, malgré une retraite bien méritée après une carrière bien remplie, quitta les affaires : à 90 ans, il luttait toujours pour le TGV et le bouchon de Lanaye. Il était également président d'honneur de plusieurs institutions ou organismes (gouverneur honoraire de la province de Liège).

Il fut encore membre du Cercle du Parc, membre d'honneur du *Cercle gaulois* et président d'honneur de la *Société littéraire*, après avoir été past-président de la Société littéraire liégeoise. Cet excellent joueur de bridge fut également président du *Golf Club* du Sart Tilman. Retiré dans son appartement de la résidence *Siri* sur le quai Van Beneden, le comte Clerdent termina sa vie et ses combats du haut de la tour de l'immeuble qui lui offrait une vue impressionnante sur la Meuse et la Cité ardente.

Il s'éteignit dans son appartement le 10 juin 2006 à l'âge de 97 ans. La liturgie de ses funérailles fut célébrée en l'église Saint-Jacques. Ses obsèques furent sobres et officielles. Il reposera désormais au cimetière de Robertmont aux côtés de son épouse qu'il avait tant aimée.

P. Clerdent appartient à cette génération d'après-guerre qui croit indispensable

de s'engager pour le bien public. Il servit toujours les provinces dont il avait la charge avec fidélité et dévouement.

DÉCORATIONS

Dès la fin des années 1940, P. Clerdent fut décoré pour ses actions héroïques pendant la guerre. Les Alliés et les Belges lui décernèrent rapidement des médailles en reconnaissant ainsi son mérite :

Belgique :

Grand-Croix de l'Ordre de Léopold II (29 janvier 1958 ; rétr. 2 avril 1957).

Grand Officier de l'Ordre de Léopold (4 décembre 1945) avec rayure d'or (28 janvier 1957) et à titre militaire le 20 juillet 1984.

Croix de guerre 40-45 avec palme (1er mars 1947).

Croix civique 40-45 de 1ère classe (21 janvier 1957).

Médaille de la Résistance (1er mars 1947).

Médaille de la Libération de la Ville de Liège.

France :

Grand-Croix de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Grand Officier de la Légion d'honneur (22 juillet 1971).

Croix de guerre française 39-45 avec palme et citation à l'ordre de l'armée (19 septembre 1949).

Grand-Croix de l'Ordre du Mérite de la République française (20 février 1984).

Allemagne :

Grand-Croix du Mérite avec étoile et ruban en sautoir de la République fédérale d'Allemagne (12 février 1959).

Autriche : .

Grande Médaille d'or avec étoile de l'Ordre de la République d'Autriche (3 avril 1959).

États Unis : .

Silver Star (6 mai 1946).

Grande-Bretagne :

Knight Commander of the Royal Victorian Order (kcvo) (9 mai 1966).

Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (obc) (31 juillet 1946).

Grèce :

Grand Officier de l'Ordre du Phénix (7 février 1959).

Italie : .

Grand Officier de l'Ordre du Mérite de la République d'Italie (30 mai 1957).

Iran :

Officier de l'Ordre du Tadj.

Luxembourg :

Grand Officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne (2 juin 1953).

Pays Bas :

Grand Officier de l'Ordre Orange-Nassau (6 juillet 1959).

Pologne : .

Commandeur de l'Ordre Polonia Restituta (20 mars 1971).

Sénégal :

Grand Officier de l'Ordre du Mérite du Sénégal (4 décembre 1970).

Suède : .

Commandeur de 1^{ère} classe de l'Ordre de l'Étoile Polaire (21 juillet 1966). Il plut au Roi Baudouin I^{er} d'anoblir P. Clerdent en 1971 en lui octroyant le titre de baron. Et en 1995, le Roi de faire de ce serviteur de l'Etat le comte Clerdent. La devise qu'il choisit *Agere in bello et in pace* exprime magnifiquement la vie de P. Clerdent, résistant de 1940 et excellent gestionnaire des régions qu'on lui confia une fois la paix revenue.

À l'occasion de la visite du Président Pompidou en Belgique (mai 1971), M. de Gontran de Juniac, ambassadeur de France à Bruxelles, propose des noms en vue de l'octroi de la décoration suprême. Il envoie à Maurice Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, une lettre dont le contenu mérite de figurer dans cet ouvrage car il nous éclaire sur les motivations du Quai d'Orsay : " Problème de l'équilibre entre les autorités provinciales de Liège et Anvers très délicat. Clerdent et Destenay sont déjà commandeurs de la Légion d'Honneur. Ils tiennent tous deux beaucoup à être Grand Officier. La personnalité de Clerdent, la sincérité et l'efficacité de ses sentiments francophiles militent en sa faveur. Destenay est une personnalité de premier plan et a un statut particulier comme Ministre d'Etat. Je suis pour qu'on attribue la plaque de la Légion d'Honneur à tous les deux. Mais problème pour Anvers. Le gouverneur ¹¹⁷est un homme relativement jeune sans aucune distinction française jusqu'ici. Une cravate de la Légion d'Honneur paraîtrait conforme à la tradition. Craeybeckx en revanche, bien que n'ayant pas occupé de fonctions gouvernementales comme Destenay et n'étant pas ministre d'Etat est une personnalité très importante. Ne pouvant lui donner une distinction supérieure au Gouverneur, j'avais pensé à la cravate. Mais Harmel m'a fait savoir par le Secrétaire général du MAE que si l'équilibre n'était pas respecté entre Liège et Anvers, le Gouvernement belge y verrait de graves inconvénients. Vaes a même dit que Harmel ne signerait pas la liste. Dilemme : ou hausser d'un rang à Anvers ou décevoir grandement deux des personnalités provinciales qui nous sont les plus attachées dans la ville la plus francophile et elle-même titulaire de la Légion d'Honneur " ¹¹⁸.

Dans le cadre du même voyage, l'administration française dressa un portrait du gouverneur Clerdent. Cette description si fidèle à la réalité a également droit de cité dans notre étude : .

" Énergique et entreprenant, en bons termes avec le Palais, influent auprès de l'administration centrale, M. Clerdent est sans doute de tous les Gouverneurs actuellement en fonction celui qui jouit de la plus forte autorité. Il joue un rôle actif dans les divers organismes économiques de la région wallonne et s'est attaché à rendre à sa province, gravement touchée par la crise charbonnière, sa prospérité de jadis. Il s'efforce à cette fin d'y attirer les entreprises françaises et d'en renforcer les liens économiques avec notre pays.

Durant la guerre, M. Clerdent, fondateur puis commandant de l'Armée de la Libération belge, a joué un grand rôle dans la Résistance qui lui a valu la Croix de guerre française avec une citation à l'ordre de l'armée.

M. Clerdent est commandeur de la Légion d'Honneur depuis 1958. C'est un ami très fidèle de notre pays. Son état de santé laisse malheureusement à désirer. Il souffre des reins et s'est déjà fait opérer plusieurs fois en France. Il est marié et

117 Kinsbergen.

118 Archives du Quai d'Orsay, Direction Politique, Série Europe-Belgique 1971-1976, dossier 212.

sans enfant.

Sa femme, qui le seconde avec beaucoup de dévouement, aime la peinture classique et peint elle-même. Elle s'intéresse aux arts décoratifs en général et a suivi de très près la restauration intérieure du Palais provincial de Liège. Madame Clerdent aime le jardinage et la vie à la campagne. Dès le beau temps, le Gouverneur et son épouse résident de préférence dans une villa aux environs de Liège. Madame Clerdent pratique le golf " ¹¹⁹.

LE COMITÉ EUROPÉEN POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA MEUSE (CEAM) ET DES LIAISONS MEUSE-RHIN

INTRODUCTION

Pierre Clerdent a toujours été conscient de l'importance que revêtaient des voies de communications rapides et bien structurées pour l'économie d'une Région. S'il est une constante à chercher dans son action politique, c'est bien celle-là : un combat infatigablement mené pour que le développement de la région liégeoise, idéalement située dans ce que l'on appelle maintenant l'Euregio Meuse-Rhin, ne pâtisse pas d'un réseau de transports anachronique et inadapté à ses besoins économiques.

Que ce soit sur le front du TGV, du réseau autoroutier ou hydrographique, P. Clerdent a donc cherché à ce que Liège soit idéalement desservie par des voies de communication à la hauteur de ses potentialités économiques, parfois sous-exploitées pendant les années difficiles pour la Province.

La Meuse est évidemment un des atouts majeurs de la région liégeoise. Elle est en effet une voie de transport de marchandises de première importance qui unit Liège aux centres industriels majeurs que sont les Limbourg belges et hollandais, la région d'Aix-la-Chapelle, du Hainaut et de l'Ardenne française, le Luxembourg et la Lorraine ¹²⁰. À tous ces titres, elle joue un rôle majeur pour de nombreux secteurs économiques liégeois, dont la sidérurgie, qui fut un des fleurons de notre industrie ¹²¹, avant de connaître une crise douloureuse dès les années 1980.

Lors du salon sur " Le destin international de la Meuse " organisé à l'occasion de la Foire Internationale de Liège, Pierre Clerdent, conscient de ces enjeux, décida avec l'appui de l'association " Le Grand Liège " de créer l'a.s.b.l. du Comité européen pour l'Aménagement de la Meuse et pour la Liaison Meuse-Rhin (futur CEAM). C'était le 2 mai 1954. Lutter contre les entraves à une exploitation parfaite des potentialités économiques qu'offrait le fleuve, voilà quel était le but des initiateurs du projet.

Dès sa création, le Comité mit résolument en avant l'idée européenne,

119 Archives du Quai d'Orsay, Direction Politique, Série Europe-Belgique, 1971-1976, dossier 214.

120 Sur cette importance du fleuve mosan, voir la brochure éditée par le CEAM Le destin de la Meuse, p. 7. Cf. le numéro 673 de notre inventaire.

121 C'est d'ailleurs tout naturellement que P. Clerdent occupera, de 1971 à 1981, les fonctions de Président du Conseil d'Administration puis d'administrateur et de président d'honneur chargé des relations extérieures au sein de la S.A. de Cockerill.

présente dans l'intitulé de l'association ¹²². La coopération menée à un plan supranational apparaissait en effet comme un préalable indispensable à toute négociation sur une matière dépassant largement les frontières.

Cette dimension européenne, sans aucun doute voulue pour donner directement une envergure internationale au Comité, n'était pas incompatible avec son ancrage liégeois : les décideurs de la Cité ardente furent toujours les membres les plus actifs du CEAM ¹²³ et eurent sans cesse à cœur de défendre avant tout les intérêts de Liège, intérêts qui passaient tout naturellement par une amélioration générale de l'aménagement de la Meuse.

Dans l'esprit des fondateurs du Comité, il y avait aussi une certaine notion d'urgence, ce dont témoigne une note de présentation du CEAM datant du 15 juin 1954 ¹²⁴. Le Comité y explique ses craintes devant les plans français de canalisation de la Moselle ¹²⁵, qui auraient pour effet d'unir le bassin sidérurgique de la Lorraine avec la Ruhr, laissant de côté les petits pays intermédiaires en créant une véritable coalition économique-industrielle entre les deux nations d'Europe continentale de l'Ouest les plus puissantes du moment. Pour le CEAM, la seule alternative viable pour un développement harmonisé, ne laissant aucun partenaire de côté, est l'exploitation maximale des potentialités de la Meuse ¹²⁶.

À la création du CEAM, P. Clerdent occupait tout naturellement la fonction de Président du Comité ¹²⁷. Celui-ci était constitué d'une assemblée générale des membres, d'un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée tous les quatre ans et investi du pouvoir le plus étendu pour l'administration et la gestion du CEAM, d'un Comité exécutif chargé notamment de préparer les réunions et de régler les affaires courantes, d'un Collège des Commissaires chargé de contrôler l'Association et de commissions consultatives créées à l'initiative du Conseil d'Administration et chargées de remettre des rapports particuliers sur des problèmes précis. Le siège social du Comité européen pour la Meuse fut d'abord fixé au 16 de la Place du Vingt-Août, puis fut transféré au domicile du

122 " Dans l'évolution vers l'intégration européenne, dont la Communauté du Charbon et de l'Acier a marqué une étape essentielle, l'aménagement des grandes voies de communication est une condition de progrès indispensable " : première ligne des statuts du CEAM (voir dossier 587 et 673 de l'inventaire). Ou encore " L'association a pour objet principal de promouvoir sur le plan international, l'aménagement de la Meuse et de ses affluents [...] de manière à lui permettre de jouer, dans l'intérêt commun, le rôle que lui assigne l'organisation de l'Europe nouvelle. " Extrait des Statuts du CEAM, article deux.

123 " Le siège social est établi à Liège ", extrait des Statuts du CEAM, article un.

124 Cf. dossier numéro 853.

125 Pour comprendre clairement quelles sont les vues françaises à ce sujet, consulter la brochure La Canalisation de la Moselle éditée par le Consortium pour l'aménagement de la Moselle, où est prôné un canal entre Thionville et Coblenche.

126 Et notamment la liaison Meuse-Rhin, qui unirait les centres économiques belges avec les bassins sidérurgiques et industriels allemands. Voir infra.

127 Il est inutile de détailler ici la liste des membres du CEAM Signalons tout particulièrement l'activité débordante de A. Delmer, Secrétaire général du Ministère des Travaux publics, de J. André, secrétaire de l'association et futur directeur de la S.P.I., de R. Planchar, directeur du Port autonome de Liège et de P. de Rudder, directeur de l'Office de Navigation et véritable conseiller de P. Clerdent. Pour une liste des différentes personnalités composant le CEAM, on consultera les procès-verbaux de réunions contenus dans les dossiers 627 et ss. du fonds P. Clerdent, qui n'avait pas de compétences particulières en matière de navigation, avait pris soin de s'entourer de personnes qualifiées pour le seconder efficacement.

Gouverneur, Place Notger.

Mener une politique efficace pour la promotion de la Meuse passait par une activité de publicité importante telle que la participation ou l'organisation de congrès ¹²⁸, la mise sur pied de voyages à des fins scientifiques, le financement des rapports d'experts indispensables à une bonne connaissance des dossiers ou la publication de brochures ¹²⁹. Une telle politique nécessitait une assise financière solide qui ne pouvait être assurée par les seules cotisations des particuliers. Le CEAM dut donc solliciter l'appui des différentes régions traversées par la Meuse, que ce soit des Provinces belges ou des Départements français, qui collaborèrent à hauteur de cinquante voire de cent mille francs belges de l'époque ¹³⁰. Les associations portuaires directement concernées par les projets du CEAM ainsi que plusieurs gros industriels belges et français contribuèrent également pour de gros montants au financement du Comité. On trouvera par contre peu de participations en provenance directe des Pays-Bas, où c'est principalement le Limbourg hollandais, par le biais de la ville de Maastricht, qui se montrera impliqué dans les activités du CEAM.

LES DIFFÉRENTS COMBATS DU CEAM

Pour faciliter la compréhension du lecteur, nous avons ici opéré une séparation entre plusieurs dossiers distincts qui ont été liés les uns aux autres par la volonté politique. Les intérêts économiques divergents des Ports d'Anvers et de Rotterdam et donc des gouvernements belges et hollandais, les querelles communautaires belges, l'indifférence française pour le destin du fleuve quand il coule en aval, la multitude d'instances appelées à se prononcer sur le destin de la Meuse, qui traverse trois pays et se moque bien des frontières, sont autant de facteurs qui ont compliqué la mission du CEAM.

1. Les négociations franco-belges sur le barrage de la Houille.

La Meuse prend sa source dans le plateau de Langres ¹³¹, dans l'arrondissement de la Haute-Marne, en France. Avant même de franchir la frontière belge, elle est soumise à un certain nombre de déversements de déchets provenant des industries françaises. Cette pollution doit être absorbée par le fleuve ; elle ne peut être trop élevée, aussi bien pour les riverains de la Meuse que pour l'équilibre écologique général et la santé de ceux qui en utilisent les eaux comme boisson.

D'où l'importance pour la Belgique d'un débit suffisant du fleuve, dont le niveau et la rapidité d'écoulement doivent être assez importants pour éviter la concentration de la pollution.

¹²⁸ Ainsi en est-il des diverses Journées mosanes que Liège a accueillies à plusieurs reprises.

Voir dossiers 876, 878, 880, 884 et 888 et ss. dans le fonds.

¹²⁹ Comme Le destin de la Meuse déjà citée, La liaison Meuse-Rhin, au numéro 853.

¹³⁰ On trouvera trace de ces opérations financières dans les dossiers 587, 601, 609, 613, 626, 847 et 902.

¹³¹ On consultera sur ce problème une excellente note à l'usage des membres du CEAM qui reprend l'ensemble des données du problème, Les liaisons fluviales franco-belges et le réservoir de la Houille, dans le dossier 713. Sur la navigation intérieure en Belgique, on consultera la synthèse de J. Delmelle, Histoire de la navigation et des ports belges, Bruxelles, 1982, p. 67-80 ; W.P. Van Walle, La navigation intérieure en Belgique, Bruxelles, 1938 ; La navigation en Wallonie, Liège, 1978.

Ces travaux de relèvement du débit et de la profondeur de la Meuse sont en outre vitaux pour l'industrie et le commerce wallon, car ils permettent aux bateaux d'un plus gros tonnage d'accéder aux centres industriels wallons. Les services techniques belges ont donc réalisé nombre d'études sur les sites qui pourraient convenir à l'établissement d'un barrage, seule solution technique qui permettrait de résoudre ces deux problèmes. Il est apparu rapidement que la seule localisation possible pour ce barrage devrait être la vallée de la Houille, non loin de Givet, en territoire français. D'où un problème aigu dont les deux parties seront bien conscientes : comment convaincre l'opinion publique française de la nécessité d'entreprendre des travaux coûteux qui ne seraient profitables qu'à la Belgique ?

Après une réunion à Mézières, le 25 juin 1976, un compromis se dessine : la Belgique devra elle aussi s'engager à entreprendre certains travaux profitables à l'économie française, en échange de quoi les travaux sur la Houille seront réalisés. La France entend notamment que le canal du Centre dans le Hainaut, vital pour les relations économiques entre le Nord-Pas-de-Calais et la Belgique, soit aménagé pour favoriser le transit de bateaux d'un plus important tonnage. Elle vise particulièrement la réalisation de travaux qui permettent le franchissement de la chute de Strépy-Bracquegnies.

Le CEAM, conscient du fait que les dossiers du Canal du Centre et de l'indispensable réservoir de la Houille étaient intimement liés, soutiendra avec vigueur les travaux qui aboutiront à la construction des fameux ascenseurs de Strépy¹³². Il initiera par ailleurs une vaste entreprise de conscientisation des autorités belges sur l'urgence des travaux sur la Houille, reprenant inlassablement son œuvre d'information, et multipliant les contacts avec les autorités françaises et particulièrement avec la Champagne-Ardenne. De surcroît, tout au long des années 1980, le CEAM entretint une importante correspondance avec le Ministre Olivier en charge des Travaux Publics et réussit à accélérer la rénovation du cours de la Meuse depuis Namur jusqu'à Givet : le 24 mai 1983 sont entrepris les chantiers des barrages de Givet et de Tailfer.

L'exaucement des souhaits français, posé comme préalable à tout travail sur la Houille, amène les autorités françaises à considérer la demande belge de façon plus favorable. La construction d'une centrale nucléaire à Chooz au début des années 1980, à la frontière franco-belge le long de la Meuse, ne fait aux yeux du CEAM que rendre la construction d'un barrage sur la Houille encore plus indispensable : les déchets importants rejetés par la centrale imposent la réalisation rapide de travaux permettant le relèvement de l'étiage du fleuve. Est particulièrement visée la salinisation des eaux : la centrale nucléaire déverse une grande quantité d'acide sulfurique (à haute teneur en sel), qui réduit d'autant les quantités de déchets que la Belgique pourra déverser dans ses eaux, selon les normes fixées antérieurement avec les Pays-Bas¹³³.

Enfin, le 23 mai 1984, une rencontre entre les Secrétaires d'État belges et français à l'Énergie, MM. Auroux et Knoops, permet de croire que le dénouement est proche : un accord de coopération sur la centrale de Chooz est

132 En témoignent les courriers et notes conservés aux n° 902 et 903 du présent inventaire.

133 D'où la documentation sur les problèmes du dessalement rassemblée par P. Clerdent dans le fonds (n° 797 et ss du présent inventaire). On voit comme le dossier de la Houille est lié avec les négociations avec les Pays-Bas sur les Traités Escaut-Meuse. Cf. infra.

signé et la France s'engage à entreprendre des travaux sur le réservoir de la Houille, à condition que la Belgique s'engage à participer aux frais. Pourtant la situation s'enlise et le barrage sur la Houille, malgré les efforts importants du CEAM, ne sera pas réalisé.

2. Les négociations avec les Pays-Bas.

2.1. Le cadre général : la gestion des voies d'eau communes .

Depuis plus de 150 ans, la question de la gestion des voies d'eau communes aux Pays-Bas et à la Belgique a empoisonné leurs relations ¹³⁴. On a l'habitude de regrouper sous le terme générique des traités Escaut-Meuse une série de problèmes très aigus en cette matière ¹³⁵; ces sujets difficiles seront liés artificiellement à la question de l'agrandissement des écluses de Lanaye. En toile de fond, les rivalités économiques entre les deux grand pays, et en particulier la concurrence acharnée que se livrent les ports d'Anvers et de Rotterdam.

Le problème de la gestion des fleuves communs à la Belgique et aux Pays-Bas se posa tout naturellement dès l'indépendance de notre pays ¹³⁶. Le traité des XXIV articles, signé le 14 octobre 1831 à Londres, règle la configuration de la Belgique ; il autorise la Hollande à percevoir des droits de navigation sur les navires partant ou se dirigeant vers Anvers par l'Escaut et contraint les Pays-Bas à maintenir de bonnes conditions de navigabilité sur celle-ci. Ce traité est enfin accepté en 1839 par Guillaume d'Orange ¹³⁷.

En mai 1863, Charles Rogier, Ministre des Affaires étrangères, signe à La Haye une convention de rachat du péage négociée par Lambermont pour la somme de 17 millions cent mille florins ¹³⁸. Surtout un nouveau traité est conclu à La

134 Les relations, notamment économiques, entre les Pays-Bas et la Belgique sont une question très large qui dépasse le cadre de ces propos liminaires. On signalera toutefois, sans souci d'exhaustivité, le Colloque historique sur les relations belgo-néerlandaises entre 1815 et 1945, Bruxelles, 10-12/12/1980, Gand, 1982, et particulièrement, en matière économique, I. Van Berkel et K. Veraghtert, *De Belgische Handelspolitiek tegenover Nederland, 1830-1860*, Ibid., p. 277-295.

135 À ce sujet voir en dernier C. Caroli, *Les traités Meuse-Escaut*, Université de Liège, Mémoire de licence en sciences politiques dactylographié ; G. Ph. Slegers, *Les traités internationaux Meuse-Escaut*, Wallonie, Conseil économique et social de la Région wallonne, n° 87, 5, 1987, p. 253-264. Plus généralement, sur ces cours d'eau et le régime juridique qui leur est appliqué, R. Planchar, *Le droit international fluvial conventionnel particulier dans les eaux intermédiaires Escaut-Meuse-Rhin*, P.-H. Teitgen (éd.), *Mélanges Fernand Dehousse*, Bruxelles, 1979, p. 83-88 ; du même, *L'Escaut et la Meuse, fleuves hollandais ? Fleuves siamois ?*, Liège, 1993 ; voir aussi la brochure *Aménagement de l'espace Rhin, Meuse, Escaut : problèmes et perspectives : conférences des régions de l'Europe du nord-ouest : journée d'étude le 20 octobre 1967 à Bruxelles, Bruges, Collège d'Europe, 1967* (Conférence des régions de l'Europe du nord-ouest, Journée d'étude 2, 1967) ; Sur l'Escaut, la monographie du baron Guillaume reste d'une utilisation indispensable : H.L.G. Guillaume, *L'Escaut depuis 1830*, 2 vol., Bruxelles, 1903.

136 Cf. N. Dehousse, *Op. cit.*, p. 2 et ss. qui est la seule étude systématique sur le sujet, et reprend aussi bien les données historiques que techniques sur le sujet. Nous lui avons tout naturellement emprunté la plupart de nos renseignements sur la querelle entre les Pays-Bas et la Belgique.

137 Sur ce traité et les atteroiements diplomatiques qui ont accompagné sa signature, voir en dernier, et parmi bien d'autres E. Witte, E. Gubin et Jean-Pierre Nandrin, G. Deneckere, *Nouvelle histoire de Belgique*, vol. 1, 1830-1905, Bruxelles, 2005, p. 74-80.

138 Sur ce droit de péage, voir R. Depoortere, *Le rachat du péage de l'Escaut*, Bruxelles, 1991 (Académie royale de Belgique. Mémoires de la classe des Lettres, Collection in-8, 2e série,

Haye : il concerne la réglementation des prises d'eau sur la Meuse au profit du Limbourg hollandais et de Liège ¹³⁹. Ce traité est bien distinct de la convention entre la Hollande et la Belgique sur le rachat des droits de péage, rachat auquel participent d'ailleurs les puissances étrangères, également pénalisées par cet ancien vestige d'un " droit féodal ".

Ces modifications juridiques n'empêchent pas le Traité de Londres de produire encore tous ses effets en plusieurs matières parfois très problématiques pour la Belgique, comme l'entretien de l'Escaut dans son cours maritime, qui est entièrement à charge des Pays-Bas-qui ont donc une puissance discrétionnaire en ce domaine-et l'absence d'instance pouvant permettre la résolution rapide et désintéressée des conflits entre les deux pays.

Plusieurs tentatives de révision de ces dispositions ont avorté : en 1920, en 1925 ¹⁴⁰... La modification des anciennes dispositions du Traité de Londres avait toutefois été liée par les milieux d'affaires anversoises comme rotterdamois à d'autres questions économiques de première importance : les premiers projetaient de relier le Port d'Anvers à cette très importante zone d'activité économique qu'était le Rhin moyen, dont le trafic était, en raison de la configuration du réseau hydrographique, naturellement dirigé vers Rotterdam : la construction d'un canal Escaut-Meuse (par le canal du Moerdijk, sur le territoire hollandais) puis Meuse-Rhin (par le canal de Ruhrort, joignant les Pays-Bas et l'Allemagne) aurait permis de drainer vers Anvers une partie de ce trafic ; la Belgique, quant à elle, consentait à certains travaux qui favorisaient les intérêts néerlandais en unissant les portions canalisées de la Meuse liégeoise aux portions canalisées de la Meuse hollandaise qui n'était navigable alors que jusqu'à Maasbracht [NL], bien au nord de Maastricht ¹⁴¹. Les milieux portuaires rotterdamois, qui caressaient ainsi l'espoir de faciliter le transit entre la Meuse hollandaise et belge-avec en ligne de mire le nord de la France, étaient toutefois très hostiles à la construction du canal Escaut-Meuse-Rhin. Ce dernier présentait le risque de briser leur monopole, ce qui a entraîné l'échec de la proposition de 1925 ; quant aux milieux portuaires anversoises, il semble que leurs appétits aient conduit une première fois à l'échec, en 1920. Les deux tentatives de révisions des traités ont donc échoué sur ces divergences d'intérêts.

En raison de la ruine de ces entreprises, les Pays-Bas comme la Belgique vont entreprendre unilatéralement de grands travaux coûteux : les premiers construisent le Canal Juliana qui étend la navigabilité de la Meuse de Maasbracht jusque Maastricht ; il est inauguré le 19 décembre 1935. La Belgique, de son côté, riposte par la construction du canal Albert joignant l'Escaut, donc Anvers, à la Meuse liégeoise ¹⁴². Nous ne nous appesantirons pas

69,4) et F. Cogels, La campagne diplomatique belge pour le rachat du péage de l'Escaut, Université catholique de Louvain, 1933. Sur le rôle de Rogier, le travail déjà ancien et partisan de E. Discailles, Charles Rogier (1800-1885) d'après des documents inédits, t. IV (1852-1885), Bruxelles, 1895, p. 164-203.

139 Voir supra.

140 Exposé polémique de la situation dans F. Dehousse, Op. cit., p. 6-7.

141 Sur la configuration du réseau hydrographique, voir aussi A. Delmer, Les communications par eau entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin, Travaux du cercle des géographes liégeois, n° 101, 1953, p. 188-200.

142 La navigation depuis la Meuse et vers Anvers devait précédemment emprunter le réseau des canaux campinois. Voir par exemple la brochure de A. Delmer, Le canal Albert, Liège,

sur le procès intenté le 1er août 1936 auprès de la Cour permanente de Justice internationale par les Pays-Bas à la Belgique ¹⁴³, procès qu'ils ont perdu en 1937 : les Pays-Bas s'appuyaient sur un traité belgo-hollandais (12 mai 1863) qui réglait les prises d'eau en amont des Pays-Bas ; ils avaient pour but d'empêcher cette prise par le canal Albert. Mais, déboutés, les Pays-Bas ont dû se résoudre à l'existence de ce dernier.

2.2. *Le dossier de la fourniture d'eau douce et les intérêts anversoïses.*

À la suite des graves tempêtes de 1953, les Pays-Bas avaient projeté de protéger leurs côtes par des barrages qui auraient ainsi créé de véritables lacs d'eau douce. Mais ces derniers étaient menacés par un projet belgo-allemand : il était vital pour le Port d'Anvers de réaliser une liaison Escaut-Rhin qui passait par le territoire néerlandais ¹⁴⁴ et dont la réalisation impliquait un risque de salinisation des eaux douces des Pays-Bas. En 1953, il fut donc convenu entre les deux pays que les travaux de cette liaison seraient entrepris majoritairement aux frais de la Belgique et que celle-ci fournirait en outre une grande quantité d'eau douce aux Pays-Bas pour compenser les désagréments apportés par la liaison ; de surcroît, le barrage du Kreekrak, en territoire néerlandais, serait conçu de manière à limiter la salinisation des eaux. Toutefois, les grands barrages côtiers ne furent pas réalisés aux Pays-Bas. La fourniture d'eau douce par la Belgique perdait sa raison d'être. Les milieux politiques et économiques hollandais entendaient toutefois garantir celle-ci. Une autre pomme de discorde allait leur donner l'occasion de réexprimer leurs revendications.

En 1975, la nécessité pour le Port d'Anvers d'agrandir ses installations marqua le départ de nouvelles négociations houleuses. Le port, en effet, avait élargi le cours de l'Escaut en territoire belge. Pour que ces travaux soient réellement efficaces, il fallait néanmoins procéder à d'autres élargissements en terre batave, sur le coude de Baalhoek [NL] ¹⁴⁵. Par ailleurs, il fallait supprimer le coude de Bath, en territoire hollandais, qui empêchait le passage des navires de gros tonnage. Les Pays-Bas se montraient naturellement peu empressés de se livrer à des travaux qui renforceraient la position économique d'Anvers, concurrente directe du port de Rotterdam. Ils cherchèrent donc à obtenir le maximum de concessions du gouvernement belge en d'autres matières. C'est ainsi que furent signés en 1975 deux accords prévoyant la construction du Canal de Baalhoek et la suppression du Coude de Bath, aux frais du gouvernement belge, tandis que le gouvernement néerlandais assurerait l'entretien des constructions. Comme prix de cet accord, un troisième traité fut signé qui imposait des conditions draconiennes en matière de qualité des eaux ¹⁴⁶. C'était le traité Meuse, qui reprenait certaines des exigences néerlandaises formulées en 1961 à la suite de la construction de la liaison Escaut-Rhin. Il s'agit de garantir un débit minimal d'écoulement de la Meuse par

1939.

143 Porté devant la Cour internationale de Justice de la Haye.

144 Sur le bassin de l'Escaut occidental, appelé théoriquement à devenir un réservoir d'eau douce.

145 Sur l'Escaut maritime et son statut, R. MINGRET, *Le problème de l'Escaut maritime*, Bruxelles, 1975 (CRISP, Courrier hebdomadaire, 704-705).

146 Voir Dehousse, op. cit., p. 15 et ss. pour une comparaison entre les normes chiffrées imposées par le traité Meuse et les normes européennes, infiniment plus indulgentes en matière de pollution de l'eau.

l'établissement de barrages sur le fleuve et de fixer des normes d'épurations très sévères. À nouveau, les Pays Bas espéraient ainsi augmenter leurs réserves en eau douce dont ils manquent cruellement ¹⁴⁷. Est de surcroît instituée une Commission internationale de la Meuse qui a pour mission de contrôler l'application du traité et serait seule compétente, à l'exclusion de toute autre juridiction, pour juger les manquements à la convention entre la Belgique et les Pays-Bas ¹⁴⁸.

2.3. La communautarisation du dossier : colère des milieux politiques et économiques wallons.

Ces conditions pour le moins sévères mettront en colère le Conseil économique régional pour la Wallonie (C.E.R.W.) et, avec lui, les milieux économiques de Wallonie qui refusent de payer le prix de travaux qui profitent exclusivement à la Flandre. Il apparaissait alors que les lois les plus récentes sur la régionalisation des compétences en matière d'eau n'ont pas été respectées. Dès lors, le traité n'est pas appliqué et le dialogue avec les Pays-Bas s'enlise. Le CEAM mène à ce moment une politique active pour qu'une solution de concorde soit trouvée. Dès 1978, Pierre Clerdent publie une série de brochures relatives au problème ¹⁴⁹. Dans *Le traité Meuse ; plusieurs éléments pour une concertation*, il plaide pour une solution équitable pour tous : une renégociation où chacun définira clairement ses objectifs et positions en se basant sur des données scientifiques réalistes et en prenant en compte les impératifs économiques et politiques ¹⁵⁰. Dans *L'utilisation des eaux de la Meuse*¹⁵¹, il lie les problèmes du réservoir de la Houille ¹⁵² et de l'augmentation du débit de la Meuse : la création du réservoir permettrait de fournir une quantité d'eau suffisante aux Pays-Bas. De surcroît, il affirme que ces derniers seraient disposés à revoir à la baisse leurs exigences en matière de qualité des eaux pour arriver à un début d'accord. Pour cela, il serait nécessaire que la Belgique respecte les normes prônées par la CEE Enfin, dans *Pour une politique wallonne de l'eau*¹⁵³, il rappelle avec fermeté la position des milieux économiques wallons pour qui les compétences du gouvernement fédéral,

147 Signalons que, dans les négociations de 1975, les Pays-Bas n'ont jamais clairement avoué leurs intentions en fixant des normes aussi sévères. Cela n'a pas peu ajouté à la suspicion et à la méfiance qui n'ont fait que rendre le dialogue un peu plus difficile. Les Pays-Bas disposent de faibles réserves d'eau potable, car le Rhin est extrêmement pollué et leurs nappes phréatiques s'épuisent.

148 Ce qui revient en fait à confier à une commission binationale la mission de gérer des infrastructures wallonnes !

149 Qu'on retrouvera dans l'inventaire au n° 663 du présent inventaire.

150 C'est ainsi que, pendant les négociations qui ont mené à la première mouture du traité Meuse en 1975, la mesure du débit de la Meuse a été prise à 45 km de la frontière, à Ampsin, tandis que la mesure de débit de l'Ourthe l'était à la sortie de Liège. Les exigences hollandaises en matière de débit du fleuve portaient sur l'addition des deux valeurs, en ne tenant pas compte des besoins des milieux industriels liégeois en eau. Ceux-ci, situés en aval d'Ampsin, devaient inévitablement prélever de l'eau pour le bon fonctionnement de leurs industries. Les exigences hollandaises réduisaient à zéro ces possibilités de prélèvement. Dans sa publication, P. Clerdent plaide pour l'utilisation du nouveau barrage de Lixhe, en aval de Visé, à la frontière comme centre de mesure du débit. Plus en aval, il permettrait d'avoir une vision plus conforme aux réalités des besoins en eau de l'industrie liégeoise.

151 Non daté.

152 Voir plus haut.

153 Juin 1983.

certes importantes en matière d'eau, ne doivent pas empêcher la Wallonie de faire entendre sa voix dans un domaine pour lequel elle a des compétences bien définies depuis la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980¹⁵⁴.

Malgré ces efforts de concertation fermement soutenus par le CEAM, les négociations traîneront en longueur et sont entachées par des querelles communautaires. En 1986, un comité de concertation entre la Belgique et les Pays-Bas est mis sur pied par le gouvernement national, sans concertation avec les entités fédérées et malgré les prescrits des lois spéciales d'organisation des Communautés et Régions. La Région wallonne, craignant de voir ses exigences foulées aux pieds par une Commission trop sensible aux intérêts flamands, dépose un recours devant le Comité de concertation. Une nouvelle commission belgo-néerlandaise reprend ses travaux : tous les niveaux de pouvoir y sont associés, ce qui n'empêche pas les négociations de piétiner¹⁵⁵.

2.4. *Un moyen de pression sur la Wallonie : la liaison Oelegem-Zandvliet.*

Les milieux économiques anversois disposent néanmoins d'un moyen de pression sur la Wallonie afin de la contraindre à livrer de l'eau selon les critères posés par les Hollandais : la liaison Oelegem-Zandvliet. Le canal Albert, en effet, n'est pas adapté sur tout son cours aux gros tonnages qui peuvent difficilement accéder au Port d'Anvers. D'où l'idée de contourner les goulots d'étranglement en construisant une liaison alternative sur un tronçon de la voie fluviale, le Canal Oelegem-Zandvliet. Sa réalisation permettrait aux gros bateaux liégeois¹⁵⁶ d'accéder directement au Port d'Anvers. Le problème est que, depuis 1991, la liaison Oelegem-Zandvliet n'est plus dans la liste des travaux prioritaires du gouvernement flamand et paraît même menacée par l'établissement d'un parc industriel.

On voit que l'imbroglio paraît presque inextricable : des aménagements de l'Escaut exigés par les Anversois, mais qui doivent être menés sur le sol hollandais ; les Pays-Bas qui exigent en retour des normes très sévères pour l'eau wallonne, tandis que les milieux économiques liégeois espèrent l'aménagement du canal Albert par la Flandre. Il paraît très difficile d'espérer voir les dossiers se résoudre de manière simultanée, d'autant que l'augmentation du débit mosan pouvait être tributaire de l'aménagement du bassin de la Houille, en France.

Pourtant, au printemps 1993, les négociations reprennent. Les gouvernements wallons, flamands, de Bruxelles-Capitale, de France, d'Allemagne et des Pays-Bas se mettent d'accord sur l'idée de deux commissions internationales chargées de surveiller la Meuse et l'Escaut¹⁵⁷. Enfin, le mardi 26 avril 1994¹⁵⁸, un accord est signé entre les différents participants, à l'exception de la Région flamande dont le ministre De Batselier refuse la ratification du Traité. Liège

154 Par l'article 6 de la Loi Spéciale du 8 août 1980.

155 N. Dehousse n'hésite pas à en imputer la faute aux inconstances néerlandaises. Les Pays-Bas ne seraient pas disposés à divulguer leurs besoins précis en eau. Cf. N. Dehousse, op. cit., p. 19.

156 Cette liaison est surtout importante pour la sidérurgie du bassin liégeois mais profiterait certainement aussi aux milieux économiques anversois.

157 Cf. Le Soir du 29 mars 1994.

158 Cf. Le Soir du 27 avril 1994.

devient le siège de cette commission de surveillance de la Meuse. Cette heureuse solution a été permise par l'acceptation par les Pays-Bas de voir intervenir d'autres partenaires dans la concertation, comme la France et l'Allemagne, et a été favorisée par la séparation du dossier de la qualité des eaux des autres dossiers d'Oelegem-Zandvliet et de Bath-Baalhoek. C'est ainsi que le Comité international tient sa première séance le 12 mai 1995, sous la présidence de J.-S. Schmitz, directeur du centre Environnement de l'Université de Liège, tandis que le Comité pour l'Escaut aura finalement son siège à Anvers ¹⁵⁹.

1995 sera aussi l'année qui marquera la signature d'un accord entre les trois Régions belges en matière de voies hydrauliques ¹⁶⁰: la Communauté flamande s'engage à maintenir le tracé de la liaison Oelegem-Zandvliet, vitale pour l'accès des bateaux liégeois au Port d'Anvers, tandis que la Wallonie s'engage à soutenir les efforts flamands pour obtenir l'approfondissement de l'estuaire de l'Escaut du côté hollandais. La situation, après de longues années, se débloque partiellement ! Reste en effet l'épineux problème de l'aménagement de l'Escaut, qui doit encore être négocié avec le gouvernement néerlandais.

2.5. *Les négociations avec les Pays-Bas : le bouchon de Lanaye*¹⁶¹.

Les négociations entre la Belgique et les Pays-Bas en matière d'eau ont mis en jeu des questions extrêmement complexes, comme on l'a vu plus haut ¹⁶²: aménagement par les Pays-Bas de coudes de l'Escaut pour favoriser le transit vers Anvers ; en retour, nécessité pour les Wallons de consentir à de grosses dépenses pour améliorer la qualité de la Meuse coulant vers les Pays-Bas ; question du bras de canal Oelegem-Zandvliet augmentant le tonnage des bateaux se dirigeant vers Liège : depuis l'indépendance de notre territoire, on ne compte plus les dossiers qui ont fait l'objet d'âpres négociations entre les deux parties et qui ont traîné en longueur pendant des années. Il est, dans toutes ces questions délicates, un dossier épineux qui a longtemps servi de monnaie d'échange aux milieux économiques flamands, car il était avant tout favorable à la région liégeoise : il s'agit de la question du Bouchon de Lanaye qui a revêtu une importance emblématique en matière communautaire et n'a pas été sans signification pour le Mouvement wallon, puisqu'elle mettait en question la libre détermination par la Wallonie de sa politique économique ¹⁶³. Les constructions du canal Albert, d'une part, et du Canal Juliana, d'autre part, ont satisfait les milieux économiques anversoïses et rotterdamoïses à qui ils avaient surtout été favorables. La région liégeoise était quant à elle handicapée par

159 Cf. Le Soir du 13 mai 1995.

160 La Région flamande signe le 30 mars 1995 le texte de l'accord, levant les dernières hypothèques pesant sur le traité. Il sera approuvé quelques jours plus tard par le Conseil bruxellois.

161 Voir à ce sujet l'étude de N. Dehousse, *Les liaisons dangereuses ou 160 ans de pourparlers diplomatiques belgo-hollandais sur des problèmes hydrauliques*, Liège, 1992 (n° 765) ; F. Dehousse, *Le Bouchon de Lanaye*, dans *Les documents wallons*, n° 2, 15 juin 1939, Liège, Éditions de l'Action Wallonne.

162 Voir infra les négociations Belgique-Pays-Bas sur les Traités d'Eau, qui viennent seulement d'aboutir.

163 P. DELFORGE, Art. " Bouchon de Lanaye ", dans *l'Encyclopédie du mouvement wallon*, t. 1, Charleroi, 2000, p. 173-177. La question du bouchon de Lanaye est une vieille revendication wallonne, dont des personnages comme Georges Thone se feront très tôt les porte-parole.

certaines problèmes. Liège possède en effet un port dont le dynamisme important joue encore actuellement un rôle moteur pour l'économie de la région liégeoise ¹⁶⁴.

Ce port était toutefois limité dans son extension par des problèmes de communication entre différentes voies navigables, et particulièrement, entre le canal Albert et le Canal Juliana qui auraient pu être directement reliés par l'intermédiaire de la Meuse. La région liégeoise aurait ainsi été mise en contact avec la région rhénane par le biais du Canal Juliana et du Waal et aurait donc été accessible aux bateaux de gros tonnage rhénans. Mais le passage de l'un à l'autre était rendu difficile par ce que l'on appelle le " Bouchon de Lanaye ". Il s'agit ici, pour reprendre l'argumentation de Fernand Dehousse qui a bien défini la question dans une brochure polémique, d'un problème double :

1° en 1939, l'écluse de Lanaye, située à la frontière belgo-hollandaise, n'était encore accessible qu'à des bateaux de faible tonnage (600 tonnes).

2° En aval, la portion du canal Liège-Maastricht ¹⁶⁵ située en territoire hollandais n'autorisait que le passage de bateaux d'un enfoncement d'1 m. 90, ce qui réduit la praticabilité de la liaison Meuse-Rhin qui n'est plus accessible qu'à des bateaux d'un tonnage encore plus faible (450 tonnes).

Ce tonnage moyen est évidemment largement inférieur à celui des gros bateaux rhénans. Ceci privait donc Liège d'une clientèle de gros porteurs qui allait ou venait de Rotterdam, Amsterdam ou au contraire comptait descendre la Meuse pour emprunter le Rhin.

En cette matière, le principal opposant à la suppression du Bouchon de Lanaye fut la Flandre qui partageait les inquiétudes du Port d'Anvers : ce dernier voyait d'un mauvais œil la levée des difficultés liégeoises et craignait que certains navires de taille moyenne, bloqués par le bouchon de Lanaye mais d'un tonnage qui leur permettait d'emprunter le canal Albert, ne soient naturellement drainés vers Rotterdam plutôt que vers Anvers si le bouchon de Lanaye venait à sauter ¹⁶⁶. Surtout, le blocage anversois a été interprété par les nationalistes wallons comme un indice de la volonté des milieux portuaires d'instrumentaliser le dossier pour s'en servir comme monnaie d'échange dans les délicates négociations sur l'élargissement de l'Escaut, comme dans celui de la qualité de l'eau wallonne. Ainsi Lanaye devenait, avec la liaison Oelegem-Zandvliet, un instrument de pression sur les Wallons, pour qu'ils acceptent de soutenir la demande flamande de création du canal du Moerdijk-unissant l'Escaut au Rhin, par le territoire hollandais, puis plus tard de financer les

164 Liège dispute la place de premier port de mer intérieur à Duisbourg et Paris. Sur les modalités de création du port, et les combats politiques qui l'ont accompagné, en partie conduits par l'avocat libéral liégeois Camille Guillot, voir L. Lambert, La fondation du Port autonome de Liège, Mémoire de licence en Histoire, 2001-2002. Le port a été inauguré officiellement en 1939.

165 Le canal Liège-Maastricht, parallèle à la Meuse, longe le fleuve sur une partie de son cours, car celui-ci est trop tumultueux : L. Lambert, La fondation du Port autonome..., p. 9. Il a été réalisé entre 1845 et 1850.

166 De la même manière, les milieux portuaires anversois tenaient à limiter la navigabilité du canal Albert, afin qu'il ne soit empruntable que par des bateaux de faible tonnage, de manière à ce que Liège ne puisse devenir un véritable port de mer et ne puisse concurrencer Anvers. Mais on sait moins que les milieux industriels liégeois, manquant en l'occurrence très fort de prospective, ont également soutenu la décision de se limiter à 600 T., pour des raisons d'économie : Lambert, Op. cit., p. 22.

coûteux travaux d'assainissement des eaux exigés par les Pays-Bas. Dès 1945, le Conseil économique wallon mène une intense activité de lobbying afin de sensibiliser le gouvernement belge à la question de Lanaye ; en vain : les travaux, pourtant relativement peu coûteux, ne sont pas entrepris malgré les bonnes dispositions du gouvernement hollandais enclin, quant à lui, à financer les aménagements qui lui incomberaient en matière d'élargissement des voies navigables du côté du Canal de Maastricht. Le Conseil économique wallon, l'A.S.B.L. le Grand Liège multiplie réunions et études... sans résultat : les dossiers du Canal du Moerdijk, inacceptable aux yeux des Pays-Bas, et de Lanaye sont toujours liés par la volonté politique flamande.

La clé du blocage résidait pour une large part dans l'attitude des puissants milieux économiques anversois qui se sont longtemps montrés les plus farouches opposants à la réalisation des travaux à la frontière belgo-hollandaise. En 1955, un basculement significatif se produit : le gouverneur Clerdent, accompagné d'une délégation de personnalités liégeoises, réussit après 15 mois d'âpres négociations à infléchir l'attitude anversoise : l'heure n'est désormais plus à la méfiance, mais à la collaboration entre les milieux portuaires anversois et liégeois : en février 1955, les deux villes lient leur destin économique par la signature d'un accord s'engageant à coopérer en matière économique.

Dès lors, après des années de tergiversation et de pression, le financement des travaux sur l'écluse fut enfin trouvé : en 1957, les travaux sont adjugés ; en 1961, un traité était signé avec la Hollande ; les travaux débutaient enfin et une écluse de 2000 T. était construite à Lanaye, ce qui fit affirmer triomphalement au Ministre des Travaux publics Jean-Joseph Merlot, lors de l'inauguration du 11 décembre 1961, que " le bouchon de Lanaye venait de sauter " ¹⁶⁷.

Rien n'était hélas plus faux : pour que la Meuse liégeoise soit accessible aux plus gros tonnages, il était en effet nécessaire de revoir aussi le régime des prises d'eau entre Lanaye et Maastricht, réglées par le traité signé en 1863 entre les Pays-Bas et la Belgique ¹⁶⁸. Les négociations vont s'enliser jusqu'aux années 1990. Dans le cadre de la renégociation des traités Escaut-Meuse, le dossier de Lanaye va être lié par les milieux politiques hollandais à celui de la pollution des eaux de la Meuse ¹⁶⁹, et ce pendant une trentaine d'années. Le CEAM, par la voix de Pierre Clerdent, multipliera démarches, brochures et interventions publiques pour débloquer la situation.

Celle-ci ne fera encore que se compliquer avec la nécessité de construire une quatrième écluse adaptée aux nouveaux besoins de la batellerie et qui permettrait le passage des bateaux de 4500 T. La construction de celle-ci impose de s'attaquer à une portion de territoire réduite, la Frayère du Petit Gravier, située sur le territoire de la commune de Visé et devenue une réserve

167 Le bouchon de Lanaye vient de sauter, allocution prononcée par J.J. Merlot à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle écluse de Lanaye, le 11 décembre 1961, Liège, 1961, in dossier 672.

168 Qui prévoyait qu' " il sera construit sous Maastricht au pied du glacis de la forteresse une nouvelle prise d'eau à la Meuse qui constituera la rigole d'alimentation de la Meuse ", et qui indiquait exactement les quantités d'eau à puiser dans la Meuse en région liégeoise. Cf. Dehousse, op. cit., p. 6. Ces quantités doivent être revues s'il y a retenue d'eau par les écluses pour faciliter l'accès de la Meuse à de plus gros tonnages.

169 Voir infra.

écologique exceptionnelle. Elle s'était constituée de manière fortuite, lors des modifications de tracé des eaux de la Meuse dans les années 1960. La quatrième écluse est vivement contestée par les milieux écologistes (notamment José Daras) et la commune de Visé. Pourtant, en mai 1994, le Ministre des Travaux publics de la Région wallonne Jean-Pierre Grafé déclare vouloir absolument finaliser le projet d'écluse à Lanaye. Contact est pris avec le professeur Ruwet du service d'éthologie de l'Université de Liège, qui prévoit un plan de déplacement du site naturel en amont, dans la nouvelle gravière. Un accord est signé le 30 mai 1994 entre Jean-Pierre Grafé et Hanja Maaj-Weggen, son homologue hollandais, pour la construction d'une quatrième écluse sur la Meuse. La CEE s'engage à intervenir à concurrence d'un million d'écus au financement des travaux. En 1995¹⁷⁰ et 1996, le financement est encore en cours de discussion ; la Région paye en partie les travaux par des emprunts réalisés par la Sofico, société prête-nom qui lui permet de contracter une dette " occulte " ne s'inscrivant pas dans le budget ordinaire¹⁷¹. Les discussions font encore rage sur les dimensions exactes à donner à l'écluse : doit-elle laisser passer des navires de 4500 ou de 9000 T. ? L'option qui semble avoir les faveurs des experts¹⁷² semble être celle des 9000 T., décision qui est maintenant acquise. En 2000, les travaux n'ont pas encore débuté, et les études préparatoires sont toujours en cours de réalisation. La fin des travaux est prévue par la Sofico pour juin 2011¹⁷³.

3. La liaison Meuse-Rhin.

L'enlisement du dossier du bouchon de Lanaye imposait de trouver des solutions alternatives permettant d'assurer la liaison économique entre la Meuse et le Rhin : il s'agissait encore une fois d'unir la destinée de la Meuse au formidable hinterland industriel des régions traversées par le Rhin et le Danube. Ce projet ambitieux passait par deux axes potentiels : relier Neuss, soit par le biais du canal Albert, en partant de Visé, ou en partant de Born, par la Meuse hollandaise et le Canal Juliana¹⁷⁴.

Un tel projet était d'un grand intérêt économique : le but principal est d'unir les régions industrielles liégeoises et d'Aix-la-Chapelle, afin de faciliter les échanges de marchandises au sein de l'Euregio, de viser au-delà les centres industriels de Rheydt, Münchengladbach et naturellement de Neuss, afin de provoquer la naissance de nouvelles entreprises¹⁷⁵ et, au-delà, de permettre aux bateaux en provenance du Rhin d'accéder au Port d'Anvers, en évitant sur une grande part du tracé les voies fluviales hollandaises.

170 Année aussi où la conclusion d'accords entre les Régions de Belgique offre aux wallons le soutien des Flamands sur l'Écluse de Lanaye. Sur ces accords, voir infra.

171 La Sofico ou " Société wallonne de financement complémentaire des investissements des infrastructures ", qui a pour mission de dégager des moyens pour la construction d'autoroutes, l'aménagement des voies d'eau et de routes remarquables. Parmi ses réalisations, on compte notamment, en région liégeoise, la construction de la liaison E40-E25.

172 Cf. déclarations de N. Dehousse au journal Le Soir du 21 mai 1997.

173 Ces données sont disponibles sur le site internet de la Sofico, www.sofico.be On ajoutera que le montant estimé des travaux est de 75.000.000 d'euros.

174 Selon la brochure du CEAM La liaison Meuse-Rhin. Un des ancêtres de ce projet fut l'idée d'un canal reliant la Meuse par l'Ourthe et la Moselle, dont le canal de l'Ourthe, en 1854, est un des vestiges les plus tangibles.

175 Cf. CEAM, op. cit., p. 3.

Il est évident que les milieux liégeois préféraient le tracé Visé-Neuss. De surcroît, ils se rendaient compte que cette liaison serait surtout profitable à la Belgique et à la R.F.A. ; les Pays-Bas ayant peu à en attendre préfèrent au contraire freiner ce projet pour profiter des liaisons existantes avec le fleuve rhénan pour développer leurs ports ¹⁷⁶.

En 1983 et 1984, une étude de la CEE a démontré tout l'intérêt économique de cette liaison pour la Belgique et, dans une moindre mesure, pour l'Allemagne. Elle a aussi confirmé le peu de retombées économiques pour les Pays-Bas. Bien plus, celle-ci pourrait être un danger pour la navigation sur les fleuves hollandais, particulièrement sur le Waal et le bas Rhin hollandais dont les cours doivent être approfondis. Cette étude avait aussi montré que pour être rentable, la liaison devait permettre le passage de bateaux d'un tonnage important : 9000 T ¹⁷⁷. Ceci impliquait évidemment des investissements importants en matière d'aménagement fluviaux.

Ce problème eut raison du projet de liaison directe Meuse-Rhin, qui n'aboutit pas : l'activisme méritant du CEAM ne put y faire grand-chose. Le bouchon de Lanaye, par exemple, devait sauter pour permettre aux bateaux d'un tonnage important d'avoir accès à la région liégeoise et à Anvers. La mise au gros gabarit des derniers goulots d'étranglement du canal Albert n'a quant à elle été entreprise que très récemment ; au moment où l'idée de liaison était évoquée, elle semblait encore hypothétique. Les tergiversations hollandaises ¹⁷⁸ et même allemandes finirent de contenir le projet dans la catégorie des belles idées non réalisées. Les milieux politiques allemands, à l'exception notable du noyau dur des industriels d'Aix-la-Chapelle, paraissaient en effet convaincus du fait que les retombées économiques profiteraient essentiellement à Liège, mais peu à l'Allemagne. P. Clerdent dut batailler ferme pour éviter que ne soit levée l'interdiction allemande de construire sur le tracé projeté de la liaison ¹⁷⁹.

De même, il fallut les interventions du Ministre de Croo auprès du Comité européen des Ministres des Transports, en 1984, pour que la liaison Meuse-Rhin soit maintenue comme projet d'aménagement d'intérêt européen ¹⁸⁰. Elle ne sera finalement retenue que comme " non prioritaire ".

Actuellement, le projet de liaison, en tout cas pour les gros porteurs, est suspendu à la réalisation de la quatrième écluse de Lanaye, véritable porte vers le Canal Juliana, et au-delà vers le Rhin et le Danube. Le transit des 2500

176 Le professeur Dehousse a consacré une autre étude, très engagée en faveur de la liaison Meuse-Rhin et qui reprend toutes les données techniques et économiques du problème. Elle est d'une grande clarté, mais est clairement marquée par une sympathie pro-liégeoise. Nous l'avons utilisée, essentiellement pour les renseignements techniques, avec la circonspection nécessaire. N. Dehousse, *La Liaison entre Meuse et Rhin ou Liège, Aachen et Maastricht, ports rhénans à mi-chemin entre Düsseldorf et Anvers, Liège, 1988.* Voir n° 853 du présent inventaire.

177 Le projet Liège Axe-9000 est d'ailleurs un projet qui, plus généralement, s'inscrit dans la perspective de voir toutes les voies navigables passant par Liège aménagées à ce gabarit. Il dépasse le cadre strict de la liaison Meuse-Rhin, mais y est intimement lié. Sur ce projet, voir n° 912-913 du présent inventaire.

178 En témoigne à suffisance la lettre du Ministère des Communications et des Voies fluviales hollandais adressé aux Chambres de Commerce et d'industrie de l'Euregio sur l'inutilité de réserver des terrains en vue de la liaison Meuse-Rhin vu le caractère " incertain " du projet. Voir n°852 du présent inventaire.

179 Voir n° 851 du présent inventaire.

180 Voir n° 852 du présent inventaire.

T. est, quant à lui, une réalité économique importante pour le Port de Liège.

4. Les relations Anvers-Liège .

Cela fait maintenant près d'une cinquantaine d'années que les milieux économiques belges et anversois ont pris conscience de la communauté de certains de leurs intérêts économiques ¹⁸¹. Dans cette prise de conscience, le CEAM et l'activité de son Président, le Gouverneur Clerdent, ont joué un rôle certain.

Or les milieux économiques anversois ont longtemps freiné le développement du Port de Liège, ne voulant pas lui permettre de concurrencer Anvers ni de s'insérer dans un courant économique " Nord-Sud " l'unissant à Rotterdam et au bassin rhénan, d'une part, au nord de la France, d'autre part. C'est ainsi que le canal Albert a été conçu de manière à ne pas permettre le passage de bateaux de grand tonnage, empêchant ainsi Liège de devenir un véritable " Port de Mer ". De même, les milieux d'affaires anversois ont longtemps bloqué le dossier du bouchon de Lanaye en le liant artificiellement au dossier du Canal du Moerdijk.

Cette hostilité commune est enterrée le 23 février 1955 : grâce aux tentatives de rapprochement initiées par Pierre Clerdent, une déclaration commune Anvers-Liège est signée. L'époque de la concurrence et de la méfiance stérile est révolue ; consciente que leur destin est uni par le canal Albert, la Métropole et la Cité ardente décident de collaborer sur plusieurs dossiers qui dépassent le cadre strictement fluvial. Tout d'abord, les deux villes n'ont cessé de soutenir la remise en état du canal Albert, endommagé par la guerre ; elles ont combattu de front pour la suppression des bouchons de Wijnegem et de Lanaye et ont bataillé pour la réalisation de l'autoroute Anvers-Liège. Enfin, les ports de Liège et d'Anvers ont combattu les prétentions du Port de Zeebrugge qui cherchait, au prix de travaux coûteux, à se positionner comme une alternative à Anvers, ce dont Liège ne voulait évidemment à aucun prix.

En 1985, P. Clerdent plaide pour un renouvellement de cet accord de coopération ¹⁸². Il craint que la collaboration entre les deux villes ne se soit doucement délitée ; il sait aussi que l'opinion publique a la mémoire courte ; à une époque où les querelles communautaires sont fort âpres, il importe, selon lui, de montrer que les sphères d'intérêt wallonnes et flamandes peuvent se rejoindre. Il tient à rappeler à certains milieux économiques anversois, qui semblent en être peu conscients, que certaines questions, comme le canal Oelegem-Zandvliet, sont aussi importantes pour Anvers que pour Liège.

L'essentiel du malaise anversois est causé par la position wallonne dans les traités de l'eau. On sait que les milieux économiques de Wallonie refusent de céder aux exigences hollandaises en matière de qualité des eaux ¹⁸³, ce qui handicape gravement les chances du Port d'Anvers de voir réalisés les travaux sur l'Escaut hollandais, travaux qui sont vitaux pour le développement de la Métropole qui souffre déjà d'une concurrence féroce avec la proche Rotterdam. P. Clerdent s'efforce dès lors de plaider la cause wallonne et de faire

181 Sur l'historique des projets précédant l'installation du canal Albert, P. HARSIN, " Les projets de jonction de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, du XVIe au XIXe siècle ", dans Annales de la Société Scientifique de Bruxelles, Sciences économiques, 1931, n° 2, pp. 135-157.

182 Voir son discours à Anvers Pour un nouvel accord Anvers-Liège, le 10 décembre 1985 au n° 813 du présent inventaire.

183 Voir plus haut.

comprendre en quoi les exigences hollandaises mettent à mal les intérêts économiques les plus fondamentaux des Wallons.

Un autre dossier dans lequel il se fait l'avocat du renforcement de la solidarité entre Anvers et Liège est celui du TGV. Selon lui, il est à craindre que les querelles communautaires n'en viennent à affaiblir la position liégeoise au sein des négociations intergouvernementales pour le choix du tracé de celui-ci, au profit de la ville de Beek, dans le Limbourg hollandais. Pierre Clerdent compte bien sur le soutien de la Métropole pour réaffirmer la nécessité d'un arrêt à Liège. Il en profite pour souligner qu'Anvers doit se trouver, quant à elle, comme point d'arrêt sur la ligne Paris-Bruxelles-Amsterdam.

Ce plaidoyer du Comte ne fut pas sans effet : le 6 octobre 1995 ¹⁸⁴, après que des contacts répétés aient fini de rapprocher les deux entités portuaires, une nouvelle déclaration commune était signée sur les aménagements à apporter au canal Albert. Sans doute cet accord était-il d'une moindre envergure que la déclaration de politique commune de 1955. Mais, outre la question des traités Escaut-Meuse, un autre élément était venu empoisonner le débat : la menace du groupe Cockerill ¹⁸⁵, client à mesure de 10% du Port d'Anvers, d'utiliser les infrastructures rotterdamoises plutôt qu'anversoises, en raison des tarifs élevés de la Métropole et de l'interdiction de naviguer le dimanche sur le canal Albert. Voilà qui eut sans doute pour effet de précipiter l'accord entre les deux cités ¹⁸⁶... et de laisser dans l'ombre d'autres revendications communes, comme les ponctionnements fiscaux qu'enduraient les deux villes.

Enfin, en février 1996, la Région flamande inscrit à son budget les travaux nécessaires à la modernisation du canal Albert. Ceux-ci, selon le plan d'œuvre, seront terminés entre 1999 et 2001.

ARCHIVES

Soucieux de la pérennité de ses archives, le liégeois P. Clerdent livra une trentaine de caisses de documents en août 1999 aux Archives de l'État à Liège. Nous ne pouvons que louer ce geste prévoyant qui permettra aux futurs historiens de suivre la carrière de cet homme politique. Il est en effet parfois à déplorer que des personnalités négligent de le faire : les archives, si elles ne sont pas déposées dans des centres adéquats, se dispersent ou disparaissent, souvent sous l'effet de la famille ; quoique des centres tendent à rassembler les documents concernant leur parti. Malheureusement le comte Clerdent n'eut pas le temps de signer le protocole de consultation de ses archives.

184 Voir Le Soir du 9 octobre 1995.

185 Voir Le Soir du 10 octobre 1995 et la correspondance de P. Clerdent avec Cockerill Sambre et la S.O.M.E.F., filiale de celle-ci, relative à l'interdiction de naviguer le dimanche dans les n° 896-898 du présent inventaire.

186 Et sans doute de forcer même la main à Anvers, qui, quelques mois auparavant, avait jeté son dévolu, pour son développement extérieur hors Flandre, sur Bruxelles et Charleroi, en ignorant superbement la Cité ardente.

Contenu et structure

CONTENU

Force est de constater le manque d'archives sur la période de guerre ; toutefois cette absence peut s'expliquer. Il convenait en effet de produire le moins d'archives possible afin de ne pas multiplier les documents gênants en cas d'arrestation par les Allemands. Les documents concernant l'Armée de Libération sont en réalité des procès-verbaux de réunions ou des statuts de l'Association de Résistants.

Nous n'avons rien découvert sur l'UDB dans les archives qui furent déposées. Les documents sur ce sujet se trouvent principalement au CEGES de Bruxelles ou en possession d'autres institutions, voire d'autres acteurs.

Tant à Arlon qu'à Liège, rien ne concerne la période où P. Clerdent fut gouverneur de la province de Luxembourg. Contact fut pourtant pris avec les Archives de l'Etat, la secrétaire du Gouverneur Caprasse, le Centre J. Gol et le MR. Nous avons là un hiatus gênant dans sa carrière. Certes la période fut relativement courte (huit ans). En outre, le temps a sans doute réalisé son œuvre destructrice : il a déjà fallu trier, des documents ont pu s'égarer.

Les archives du gouverneur de Liège sont moins abondantes que celles du sénateur, probablement pour les mêmes raisons. Nous ajouterons qu'elles étaient déjà préclassées : les archives étaient rangées par dossiers dans des classeurs.

Par soucis d'exhaustivité, nous avons également pris contact avec la section liégeoise du MR : il est fort peu probable que des archives s'y trouvent mais un léger doute subsiste, notamment en raison du manque d'informatisation des archives.

Les documents qui furent déposés durant l'été 1999 couvrent l'époque où il était gouverneur de la province de Liège et sénateur. On y trouvera des dossiers préparés, des discours sous leurs différentes moutures, des documents de campagne électorale, de l'information rassemblée dans le but de comprendre ou prendre parti dans une problématique (réforme de l'État, avortement,...). La plupart des archives touchent cependant à l'économie puisque P. Clerdent fut notamment président du Conseil d'administration de Cockerill de 1971 à 1979 et tenta de redynamiser la région liégeoise durement touchée par la crise.

Ces considérations nous amènent à nous préoccuper de ses centres d'intérêt. Le fait que P. Clerdent désira garder les dossiers TGV est une nouvelle illustration de ce fait notoire : il fut un grand défenseur de l'arrêt de ce TGV à Liège.

Les documents concernant l'écluse de Lanaye furent livrés plus tard ; lorsqu'on considère le nombre de caisses contenant les archives du CEAM dont il fut du reste fondateur et président, on se rend compte que l'aménagement de la Meuse était un thème important à ses yeux.

En parcourant le présent inventaire, le lecteur remarquera que les questions de communication (qu'elles soient routières, autoroutières, fluviales, ferroviaires, voire aériennes) prennent toujours une grande place, de même que les

questions pétrolières .

La part économique de ses archives dépasse de loin la partie politique. Même dans ce que nous avons classé sous l'étiquette politique se cachent des réalités économiques ou politico-économiques (aéroport, transports, démographie, énergie, expansion économique travaux publics) ; en outre P. Clerdent présida le Synergium Europe/Japon de 1983, manifestation qui avait pour but d'intensifier les contacts entre nos régions et le Pays du Soleil Levant. En parcourant les archives, on comprendra comment P. Clerdent a construit ses discours et surtout d'où il tirait son information ; la démarche de cet homme politique sera alors mieux comprise. Les archives du second versement furent utilement intégrées à l'inventaire.

En outre, Liégeois de naissance et de cœur, P. Clerdent fut toujours sensible à la défense des intérêts de la Cité Ardente.

MODE DE CLASSEMENT

PREMIER CLASSEMENT

Dans un premier temps, nous exposerons notre démarche et les lignes directrices qui ont prévalu dans le classement.

Les archives relatives à l'époque où P. Clerdent était gouverneur de la province de Liège étaient déjà classées : des dossiers avaient été constitués. La règle de respect des fonds nous imposait de conserver ce classement ; aussi n'y avons-nous pas renoncé d'autant plus qu'il était assez judicieux. Par contre, les autres documents devaient être traités : parfois des classeurs rassemblaient des archives concernant un même thème.

Nous avons créé trois catégories (politique, économie, vie publique) dans lesquelles nous avons réparti les groupes de documents selon un classement thématique ou structurel. Dans une même catégorie, c'est le classement alphabétique qui a été retenu car il est le plus commode pour le lecteur.

Il fallait également jeter certains documents inutiles : nous avons retiré, pour des raisons évidentes, les doubles. En outre furent supprimés les coupures de presse et les extraits du Moniteur qui représentaient la majorité des documents. Nous les avons toutefois laissés dans le fonds lorsqu'ils étaient annotés ou, comme c'est le plus souvent le cas, soulignés au marqueur fluorescent bleu.

Les livres ont quitté le fonds pour rejoindre la bibliothèque des Archives de l'État à Liège avec la mention Don/Clerdent/2000. Il conviendra également de consulter les numéros 539-553 de cet inventaire, sous lesquels nous avons regroupé les publications marquées d'un point rouge (resté énigmatique) ; P. Clerdent déposa également certains livres dans d'autres organismes dont la province de Liège. Certains livres furent même laissés dans le fonds lorsqu'ils ne pouvaient en être dissociés, en vertu de la règle d'intégrité du fonds.

Lorsque les revues étaient incomplètes (ne comportant que quelques numéros, parfois deux ou trois), nous les avons laissées dans le fonds. Dans le cas contraire, elles sont dans la bibliothèque générale.

Depuis quelques décennies, nous assistons à une multiplication des sigles, particulièrement en vogue, et à la dispersion des organismes. Aussi ne fut-il

pas toujours simple de définir une société ; l'identification de certains noms s'est révélée impossible. Nous rappelons par ailleurs au lecteur que notre but était de présenter les archives du fonds Clerdent : nous laissons à d'autres le soin de les analyser.

MÉTHODOLOGIE PROPRE AUX ARCHIVES DU COMITÉ EUROPÉEN POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA MEUSE (CEAM)

Le fond comportait seize grandes caisses contenant des documents relatifs aux activités du CEAM. La plupart des caisses contenaient des classeurs étiquetés indiquant clairement leur contenu. D'autres documents étaient rangés dans des fardes plastiques, étiquetées ou non, ou étaient entassés sans mention dans les caisses.

Nous avons respecté scrupuleusement toutes les indications laissées par P. Clerdent sur les matières auxquelles se rattachent la plupart de ces documents. Nous ne nous sommes permis aucun regroupement qui aurait mis à mal l'organisation originale du fonds, même lorsqu'un ordre plus logique des choses paraissait s'imposer à nous ; souvent, les classifications imposées par P. Clerdent à ses documents ont guidé nos choix.

Nous avons simplement regroupé de la façon la plus rationnelle les archives du CEAM qui avaient trait à des sujets connexes, en nous débarrassant des très nombreux doubles et documents de moindre intérêt historique (coupures de presse, reçus et factures, coupons de participation à des événements divers, etc.).

Nous avons organisé notre inventaire en respectant la règle de préservation des fonds : nous n'avons jamais mélangé de documents qui formaient un ensemble cohérent. Nous ne nous sommes autorisé que des regroupements thématiques entre les grands dossiers traités par le CEAM, en ne perturbant jamais l'organisation donnée par M. Clerdent à ses papiers, lorsqu'elle était clairement indiquée (classeurs, étiquettes, etc.), comme c'était très souvent le cas.

Nous avons choisi de partir du général vers le particulier : une première partie reprendra les papiers relatifs au CEAM, à son fonctionnement général, aux cotisations, à son organisation et à ses interventions dans les dossiers variés qu'il a eu à traiter tout au long de son existence. Nous reprenons ainsi dans cette rubrique ce que M. Clerdent appelait " La correspondance générale du CEAM ", qui était accompagnée de documentation (compte-rendu de réunion, rapports d'experts, etc.). Nous y avons joint les brochures sur les voies d'eau européennes et belges dans leur ensemble, ainsi que les nombreux classeurs sur la qualité des eaux en Belgique. Cet ensemble constitue ainsi une première masse de documents qui dressent le cadre de fonctionnement du Comité et nous aide, notamment par la nature de la documentation rassemblée par ses membres, à mieux comprendre les processus de décision.

La suite de l'inventaire se place sur un cadre moins général : la documentation est rassemblée par matières. Nous avons ainsi consacré une rubrique : aux négociations franco-belges, notamment sur le barrage de la Houille ; aux négociations avec les Pays-Bas sur Lanaye et les Traités d'eau ; aux liaisons avec le Rhin ; à la politique portuaire (avec en point de mire les relations entre

Anvers et Liège) ; à la participation à des Congrès et colloques divers ¹⁸⁷; au problème de la navigation le dimanche, à l'aménagement du Canal du Centre et à une série de dossiers hétéroclites regroupés sous la rubrique " divers ". Il va de soi que la séparation entre ces différents dossiers est purement intellectuelle ; nous avons montré plus haut combien ils avaient été liés les uns aux autres par les milieux politiques de France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne. Cette interpénétration ne pouvait se marquer directement dans l'inventaire, sous peine de donner à celui-ci l'apparence d'un fouillis inextricable. On ne s'étonnera donc pas de trouver, à l'intérieur de chaque rubrique, des dossiers qui traitent en même temps de plusieurs matières. La vie politique, très complexe, ne peut que rarement se plier aux catégories rigides d'un inventaire d'archives.

À l'intérieur de chaque rubrique, nous avons disposé les dossiers en respectant les groupements voulus par P. Clerdent. Lorsque cela est possible ¹⁸⁸, les dossiers sont classés par ordre chronologique.

Les mentions des activités des personnalités identifiées ne valent que pour leur activité au moment où ils interviennent directement dans les dossiers de l'aménagement de la Meuse. Il n'était pas question pour nous de retracer la carrière entière d'un homme politique. Si celui-ci n'intervient qu'en qualité de Ministre des Travaux publics dans nos dossiers, il ne sera renseigné que comme tel dans notre table ; il ne s'agissait pas pour nous ici de faire double emploi avec des ouvrages comme le *Dictionnaire des belges* ou l'*Encyclopédie du Mouvement wallon*¹⁸⁹.

187 Par leur nombre, ils méritaient de former une entité indépendante qui ne devait pas être noyée dans le fonctionnement général du CEAM P. Clerdent les en avait d'ailleurs détaché dans ses classeurs.

188 Pour la correspondance, par exemple. On notera toutefois que, pour une même matière, la correspondance n'avait pas été regroupée par P. Clerdent en un seul classeur, mais était éparpillée entre plusieurs dossiers : on retrouve ainsi des lettres de 1964 sur un sujet dans un classeur, et d'autres lettres datant de la même année sur le même sujet dans un autre. La règle de respect des fonds nous interdisait les regroupements ; notre classement chronologique reproduit donc scrupuleusement cet état de fait. Exemple : la correspondance avec les Ardennes françaises : le n° 699 du présent inventaire reprend une partie de la correspondance (entre 1965 et 1969), tandis que le n° 700 en reprend une autre (entre 1965 et 1968) ; nous nous sommes interdits de fusionner les dossiers, par respect des regroupements voulus par P. Clerdent dans ses classeurs ; nous avons donc juste placé successivement les deux dossiers dans l'inventaire.

189 Th. Denoël (éd.), Nouveau dictionnaire des Belges, Bruxelles, 1992.

Description des séries et des éléments

I. L'HOMME POLITIQUE

A. ARCHIVES DU GOUVERNEUR DE LIÈGE

1. TRANSPORTS

1 - 4 VOIES NAVIGABLES. 1953-1970.

- | | | |
|--|---|-----------|
| 1 | Budget : mise au gabarit de 1350 tonnes sur les voies navigables. 1953-1959. | 1 dossier |
| 2 | Les voies navigables. 1959-1964. | 1 dossier |
| 3 | Meuse-Rhin. 1964. | 1 dossier |
| 4 | Programme des travaux hydrauliques. 1966-1970. | 1 dossier |
|
 | | |
| <i>5 - 7 CHEMIN DE FER. 1964-1966.</i> | | |
| 5 | Électrification de la ligne Erquelines-Herbesthal. 1964. | 1 dossier |
| 6 | Électrification de la ligne Pepinster-Spa-Trois-Ponts. 1965. | 1 dossier |
| 7 | Discours du gouverneur Clerdent à l'occasion de l'inauguration de la liaison électrique Liège-Verviers. 1966. | 1 dossier |
|
 | | |
| <i>8 - 12 AUTOROUTES. 1962-1966.</i> | | |
| 8 | Autoroute de Wallonie. 1962-1964. | 1 dossier |
| 9 | Colloque européen sur les axes autoroutes Paris/Ruhr. 1965. | 1 dossier |
| 10 | Rapport Dulieu. 1966. | 1 dossier |
| 11 | Autoroute de Wallonie. 1966. | 1 dossier |

1 dossier

12 Programmes et plans d'investissement routier en Belgique. 1964-1965.

1 dossier

13 Affaire Ligny. 1966.

6 dossiers

14 Liaisons des voies navigables et des voies routières. 1964-1965.

1 dossier

15 - 16 *DIVERS. 1965.*

15 Transports en commun.

1 dossier

16 Infrastructure des transports.

1 dossier

2. TRAVAUX PUBLICS

17 - 20 *TRAVAUX PUBLICS. 1958-1966.*

17 Budget des Travaux Public. 1958-1965.

1 dossier

18 Travaux Publics. 1961-1964.

1 dossier

19 Travaux Publics. 1962-1963.

1 dossier

20 Programme des Travaux Publics. 1966.

1 dossier

3. ÉCONOMIE

21 - 28 *GÉNÉRALITÉS. 1959-1970.*

21 Fermeture des charbonnages. 1965.

1 dossier

22 Investissements. 1959-1963.

1 dossier

23 Économie ; navigation ; sidérurgie allemande. 1965-1966.

1 dossier

-
- 24 Économie. 1965. 1 dossier
- 25 Programme pour une expansion nouvelle de notre économie régionale. 1966. 1 dossier
- 26 Discours du gouverneur Clerdent concernant l'énergie et la technologie. 1965. 1 dossier
- 27 Économie. 1970. 1 dossier
- 28 Le Hainaut. 1963-1965. 1 dossier

4. EUROPE

- 29 - 30 *QUESTIONS EUROPÉENNES. 1965.*
Conseil de l'Europe. Projet d'article pour la revue Communes d'Europe ; mémoire à l'intention du Conseil de l'Europe ; notes du gouverneur Clerdent. 1 dossier
- 30 CECA. Bulletin d'information concernant les charbonnages d'Europe. 1 dossier

5. RECENSEMENT

- 31 - 32 *RECENSEMENT. 1961.*
Recensement. Rapport, résultats et tableaux concernant les logements dans les provinces. 1 dossier
- 32 Recensement. Rapport, résultats et tableaux concernant les logements dans les arrondissements. 1 dossier

6. DIVERS

- 33 - 35 *DIVERS. 1963-1965.*
Colloque " Action Régionale ", association créée par le Centre

Liégeois pour l'Accroissement de la Productivité (CLAP). 1965.
1 dossier

34 Brochures. 1965.
1 dossier

35 Divers. 1964-1965.
1 dossier

B. DOSSIERS CONSTITUÉS PAR LE GOUVERNEUR

1. AÉROPORTS

36 - 43 GÉNÉRALITÉS. 1962-1973.

36 Aéroports : commission nationale des infrastructures
aéronautiques. 1972-1973.
1 dossier

37 Infrastructure d'aéroports : général. 1970-1973. Rapport sur
l'importance d'un aéroport secondaire en Belgique ; note sur la
modernisation de l'aérodrome de Charleroi et sur un aéroport en
Hainaut ; historique de l'aviation à Verviers.
1 dossier

38 Transports aériens. 1962-1971.
1 dossier

39 Transports : aérotrain et TGV. 1971-1973.
1 dossier

40 Infrastructures d'aéroport en Wallonie. 1972-1973.
1 dossier

41 Aéroport de Liège. 1967-1973.
1 dossier

42 Aéroport à Bierset : audience du 9 mai 1972.
1 dossier

43 Aérodrome Spa-La Sauvenière. 1968-1971.
1 dossier

1140 Correspondance relative au développement de l'aéroport de
Bierset. 1985-1986.
1 chemise

1141 Brochures concernant le transport aérien. [Milieu des années

	1980].	3 pièces
	2. AGRICULTURE	
44	44 - 45 AGRICULTURE. 1966-1974. Secteurs d'activité : agriculture. 1966-1973.	1 dossier
45	Secteurs d'activité : agriculture. 1971-1974.	1 dossier
	3. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
46	46 - 47 GÉNÉRALITÉS. 1967-1972. Généralités. 1967-1972.	1 dossier
47	Aménagement du territoire : législation. 1968-1971.	1 dossier
48	48 - 49 LIMBOURG. 1967-1971. "Limburgse Scheepvaart Vereniging". 1967-1968.	1 dossier
49	Limbourg néerlandais. 1967-1971.	1 dossier
50	" Urbs nova ". Projets du CEW pour le développement de l'Ardenne et de la Famenne par la création d'une ville nouvelle ou par l'amélioration des structures existantes 1971.	1 dossier
	4. DÉMOGRAPHIE	
51	51 - 54 DÉMOGRAPHIE. 1962-1973. Généralités. 1965-1973.	1 dossier
52	Migrations. 1968-1970.	1 dossier
53	Population. 1965-1972.	1 dossier

-
- 54 Grèves. 1962-1969. 1 dossier
5. ÉCONOMIE
- 55 *55 - 57 GÉNÉRALITÉS. 1967-1972.*
Problèmes des jeunes. 1967-1969. 1 dossier
- 56 Commerce extérieur. Le commerce extérieur de la France ;
tableaux de bord de commerce extérieur. 1968-1972. 1 dossier
- 57 Décentralisation économique. Projet 125. Projet de loi cadre à la
Chambre dactylographié ; amendements du projet de loi cadre.
1967-1970. 1 dossier
- 58 *58 - 62 ÉCONOMIE RÉGIONALE. 1967-1973.*
Parcs industriels universitaires. 1969-1972. 1 dossier
- 59 Équipements sociaux. 1972. 1 dossier
- 60 Arrondissement de Waremme. 1967-1970. 1 dossier
- 61 Arrondissement de Huy. 1970-1973. 1 dossier
- 62 FGTB Huy. 1972. 1 dossier
- 63 *63 - 74 EXPANSION ÉCONOMIQUE. 1965-1973.*
Généralités. 1965-1973. 1 dossier
- 64 Expansion économique de la Flandre. 1967-1970. 1 dossier
- 65 Expansion universitaire. 1969-1971. 1 dossier

66	Expansion de l'Office de promotion industrielle. 1972-1973.	1 dossier
67	Sites industriels désaffectés. 1971.	1 dossier
68	Directives sectorielles. 1971.	1 dossier
69	Législation. 1969-1973.	1 dossier
70	Investissements étrangers. 1967-1972.	1 dossier
71	Les zonings. 1967-1973.	1 dossier
72	Les zonings. 1969-1971.	1 dossier
73	Investissements de nouvelles industries. 1966-1973.	1 dossier
74	Produit intérieur brut. 1965-1971.	1 dossier
75	<i>75 - 85 SECTEURS D'ACTIVITÉ. 1965-1972.</i> L'alimentation. 1967-1968.	1 dossier
76	Les câbleries. 1971.	1 dossier
77	Les charbonnages. 1966.	1 dossier
78	La chimie. 1967-1972.	1 dossier
79	La construction. 1968-1972.	1 dossier
80	Le non-ferreux. 1967-1972.	1 dossier
81	La sidérurgie. 1965-1972.	

1 dossier

82 Le tertiaire. 1967-1970. 1 dossier

83 Le textile. 1965-1970. 1 dossier

84 L'aluminium. 1967-1968. 1 dossier

85 Le tourisme. 1970-1972. 1 dossier

86 *86 - 92 MÉTAL. 1966-1973.*
Fabrications métalliques : le dossier noir. 1973. 1 dossier

87 Emploi. Étude du CEPLI. 1973. 1 dossier

88 Fabrication métallique, électronique, informatique. 1968-1970. 1 dossier

89 Fabrication métallique. 1966-1972. 1 dossier

90 Fabrication métallique et technologie générale. 1969. 1 dossier

91 Fabrication métallique et commission spéciale. 1968. 1 dossier

92 CEBACA. 1967-1968. 1 dossier

6. ÉNERGIE

93 *93 - 96 ÉNERGIE. 1966-1975.*
Généralité. 1968-1973. 1 dossier

94 Électricité. 1966-1972. 1 dossier

95 Gaz naturel. 1968-1975.

		1 dossier
96	Énergie nucléaire. 1968-1973.	1 dossier
97	<i>97 - 103 PÉTROLE. 1967-1986.</i> Commission pétrolière. 1967-1968.	1 dossier
98	Dossier de travail. 1968-1971.	1 dossier
99	Industries chimiques wallonnes. 1981-1986.	1 dossier
100	Raffineries de pétrole. 1968-1973.	1 dossier
101	Pétrole. 1971-1973.	1 dossier
102	Pétrole et raffinerie à Liège. 1970-1973.	1 dossier
103	Séminaire de pétrochimie. 1970-1971.	1 dossier
104	7. ENVIRONNEMENT Généralités. 1971-1973.	1 dossier
105	<i>105 - 106 POLLUTION. 1968-1973.</i> Pollution de l'air. 1968-1973.	1 dossier
106	Pollution de l'eau. 1970.	1 dossier
	8. EUROPE	
107	<i>107 - 108 EUROPE. 1966-1968.</i> Reconversion et CEE. 1966-1967.	1 dossier

-
- 108 Parlement européen. 1966-1968. 1 dossier
- 109 9. ENSEIGNEMENT
Recherche-enseignement technique. 1968-1970. 1 dossier
- 110 10. TRANSPORTS
Généralités. 1968-1971. 1 dossier
- 111 *111 - 113 INFRASTRUCTURE. 1966-1973.*
Généralités. 1966-1973. 1 dossier
- 112 Travaux publics, plan pluriannuel. 1967-1969. 1 dossier
- 113 Liège et Wallonie. 1966-1970. 1 dossier
- 114 Transports routiers. 1966. 1 dossier
- 115 *115 - 116 TRANSPORTS FLUVIAUX ET FERROVIAIRES. 1969-1972.*
Transports fluviaux. 1969-1972. 1 dossier
- 116 Transports ferroviaires. 1970-1972. 1 dossier
- 117 *117 - 118 TRANSPORTS EN COMMUN. 1968-1973.*
Dossier Safege. 1971. 1 dossier
- 118 Transports urbains : province de Liège. 1968-1973. 1 dossier
11. DOCUMENTATION
- 119 *119 - 120 DOCUMENTATION. 1971-1974.*
Documentation. 1971-1973.

		1 dossier
120	Document étudiants. 1971-1974.	1 dossier
121	12. DIVERS Suède. 1969.	1 dossier
122	Références. 1968-1973.	1 dossier
123	Traductions. 1970.	1 dossier
124	Section hutoise. Meuse-Hesbaye-Condroz. 1967-1974.	1 dossier
125	Commission régionale : Ardennes Namur Luxembourg. 1970-1971.	1 dossier
126	Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE). 1967-1973.	1 dossier
127	" Grand Liège ". 1967-1973.	1 dossier
128	Foire de Lille. 1966-1971.	1 dossier
	<i>C. SÉNATEUR</i>	
129	1. GÉNÉRALITÉS Politique belge. 1978-1987.	1 dossier
	2. LE PARTI LIBÉRAL	
130	<i>130 - 139 ACTIVITÉS AU PRL. 1964-2003.</i> Parti : cotisations, fiches de membres, programmes, réunions ; 1984-1986.	1 dossier
131	Coupures de presse annotées concernant le parti. 1981-1986.	

		1 dossier
132	Déclarations gouvernementales. 1977-1981.	1 dossier
133	Brochures du parti. 1984-1985.	1 dossier
134	Déclaration de et note à J. Gol, 1982-1983.	1 dossier
135	Stratégie du PRL / PCL. 1982.	1 dossier
136	Congrès PRL à Tournai en 1985.	1 dossier
137	Réforme du Sénat. 1964-1980.	1 dossier
138	Le MR. 2000-2003.	1 dossier
139	Divers. 1985-1989.	1 dossier
	<i>140 - 145 ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS LIBÉRALES. 1985-1990.</i>	
140	Société de gardiennage industriel. 1989.	1 dossier
141	Seraing New-Look. 1985-1986.	1 dossier
142	Associations. 1987-1990.	1 dossier
143	Sociétés libérales. 1988-1990.	1 dossier
144	Courrier entre P. Clerdent et Ph. Wathelet. 1989-1990.	1 dossier
145	Divers. 1988-1990.	1 dossier

3. LES ÉLECTIONS

146 - 155 ÉLECTIONS DE 1985. 1985.

- | | | |
|---|---|-----------|
| 146 | Le PRL en campagne et sa stratégie électorale. | 1 dossier |
| 147 | Suite de l'erreur dans l'article du " Pourquoi pas ? ". | 1 dossier |
| 148 | Lettres de soutien, félicitations et remerciements. | 1 dossier |
| 149 | Factures, budget de la campagne. | 1 dossier |
| 150 | Courrier : invitations à l'hôtel Ramada ; demandes de position face à des problèmes (prostitution, pharmacies). | 1 dossier |
| 151 | Propagande : matériel, tracts, demande de soutien, conférence de presse. | 1 dossier |
| 152 | Résultats et commentaires des élections. | 1 dossier |
| 153 | Proposition d'aides pour l'affichage,. | 1 dossier |
| 154 | P. Clerdent : bilan et idées (l'exemple du TGV). | 1 dossier |
| 155 | Divers. | 1 dossier |
|
 | | |
| <i>156 - 162 ÉLECTIONS DE 1987. 1987.</i> | | |
| 156 | Lettres pour obtenir des soutiens. | 1 dossier |
| 157 | Campagne électorale : budget et factures. | 1 dossier |
| 158 | Résultats des élections. | 1 dossier |
| 159 | Remerciements, invitations au Ramada,. | |

		1 dossier
160	Propagande : matériel,.	1 dossier
161	Stratégie du PRL et réunions de sections.	1 dossier
162	Divers.	1 dossier
163	Résultats et commentaires des élections de 1989 : les élections européennes et les élections régionales bruxelloises de 1989. 1989.	1 dossier
164	<i>164 - 170 ÉLECTIONS DE 1991. 1991.</i> Propagande.	1 dossier
165	Résultats des élections.	1 dossier
166	Remerciements divers, encouragements, aides,.	1 dossier
167	Affichage : commande, envois, situation des panneaux électoraux.	1 dossier
168	Invitation à l'hôtel Ramada pour fêter le succès : invitations, réservations, menu, réponses,.	1 dossier
169	Demandes de soutien.	1 dossier
170	Divers.	1 dossier
171	4. INTERVENTIONS AU SÉNAT Interventions au Sénat. 1988.	1 dossier

5. GRANDS THÈMES DE POLITIQUE

A. L'AVORTEMENT

- 172 172 - 182 Avortement. 1977-1991.
Dossiers et enquêtes. 1 dossier
- 173 Idem. 1 dossier
- 174 Idem. 1 dossier
- 175 Idem. 1 dossier
- 176 Coupures de presse annotées. 1989-1991. 1 dossier
- 177 Demandes d'intervention en faveur ou en défaveur. 1987-1990.
1 dossier
- 178 Synthèse, justification du vote de P. Clerdent ; interventions de
sénateurs. 1977-1991. 1 dossier
- 179 Idem. 1 dossier
- 180 Loi en Allemagne, en France et aux Pays Bas. 1989. 1 dossier
- 181 Journées d'information et loi de 1978 ; bilan de la législation.
1 dossier
- 182 Divers. 1977-1991. 1 dossier

B. LA DÉFENSE

- 183 183 - 193 Défense. 1980-1997.
Les missiles. 1983-1997. 1 dossier
- 184 Désinformation.

1 dossier

185 Puissance militaire de l'URSS. 1980-1986. 1 dossier

186 Guerre des étoiles. 1985. 1 dossier

187 Contrats d'achat militaire. 1984-1985. 1 dossier

188 Objection de conscience et pacifisme. 1984-1986. 1 dossier

189 Institut européen pour la Paix et la Sécurité. 1984-1986. 1 dossier

190 Technologie. 1984. 1 dossier

191 Défense et OTAN. 1981-1987. 1 dossier

192 UEO et le désarmement. 1986. 1 dossier

193 Divers. 1985. 1 dossier

C. RÉFORME DE L'ÉTAT

194 - 211 Réforme de l'État. [Fin XXe siècle].
194 Documents du Sénat concernant les lois spéciales avec annotations. 1 dossier

195 Brochures expliquant les nouvelles institutions, mémoires. 1 dossier

196 Idem. 1 dossier

197 Idem. 1 dossier

198 Réforme de certaines entreprises publiques économiques. 1 dossier

199	Coupures de presse annotées.	1 dossier
200	Explications et synthèse du nouveau paysage institutionnel.	1 dossier
201	Arriéré judiciaire du barreau de Liège.	1 dossier
202	Idées du PRL et interventions de P. Clerdent.	1 dossier
203	Projet d'accord de gouvernement et communications gouvernementales.	1 dossier
204	Cour d'arbitrage : discours.	1 dossier
205	Bruxelles dans la réforme.	1 dossier
206	Fédéralisme.	1 dossier
207	Déséquilibre linguistique concernant l'emploi.	1 dossier
208	Aspects culturels.	1 dossier
209	Situation économique, avis de M. Grégoire.	1 dossier
210	Pacte d'Egmont.	1 dossier
211	Divers.	1 dossier
 <i>D. QUESTIONS LINGUISTIQUES</i>		
212	212 - 223 Questions linguistiques. [Fin XXe siècle]. Brochures et articles de synthèse.	1 dossier

213	Idem.	1 dossier
214	Coupures de presse annotées.	1 dossier
215	Les bovins à Fouron.	1 dossier
216	Questions linguistiques en dehors des Fourons.	1 dossier
217	Conseil d'État : prérogatives, notes de P. Clerdent.	1 dossier
218	Idem.	1 dossier
219	Cour d'arbitrage.	1 dossier
220	Législation et recensement linguistique.	1 dossier
221	" Wallonie, région d'Europe " : documents relatifs au congrès de Charleroi du 16 avril 1988.	1 dossier
222	Publications de Clerdent et lettres de remerciement pour l'envoi de sa plaquette " Les Fourons au fil du temps ".	1 dossier
223	Divers.	1 dossier
 <i>E. LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES</i>		
224	224 - 227 Les institutions. [Fin XXe siècle]. Sénat.	1 dossier
225	Conseil de la Communauté française. Documents concernant les séances ; courrier concernant la présidence de P. Clerdent.	1 dossier
226	Conseil de la Région wallonne.	1 dossier

227	Divers.	1 dossier
	6. REVUES	
228	228 - 230 REVUES. 1976-1990. Revue sur la Wallonie et la Flandre.	1 dossier
229	Revue sur la Wallonie et la Flandre (II).	1 dossier
230	Revues (III).	1 dossier
	7. DIVERS	
231	231 - 233 DIVERS. 1983-1990. Les télécommunications. 1988-1990.	1 dossier
232	Implantations de douanes sur l'autoroute de Visé. 1987.	1 dossier
233	Annuaire téléphonique. 1983.	1 dossier

II. DOSSIERS ÉCONOMIQUES TRAITÉS EN TANT QUE MANDATAIRE PUBLIC

A. QUESTIONS ÉCONOMIQUES

1. AÉROPORT DE BIERSET

234 - 238 GÉNÉRALITÉS. 1984-1996.

- 234** Industrie aéronautique belge. 1984-1985. 1 dossier
- 235** Coupures de presse annotées. 1988-1994. 1 dossier
- 236** Situation de l'aéronautique belge : grand rapport de 1962. 1 dossier
- 237** Législation : recommandation du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux ; notes sur des projets de lois ; questions parlementaires dont celles de P. Clerdent à J.L. Dehaene. 1987-1996. 1 dossier
- 238** Documents émanant de l'Expansion économique du tourisme et technologie de l'information : rapports, courrier de P. Clerdent. 1 dossier
- 239 - 253 DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES. 1986-1993.*
- 239** Eurostratégie et Défense. 1988-1989. 1 dossier
- 240** Accord de Schengen. 1993. 1 dossier
- 241** Allongement de la piste et coopération des forces terrestres avec l'aéroport civil. 1988-1992. 1 dossier
- 242** Allongement de l'aérogare. 1993. 1 dossier
- 243** Plate-forme de stationnement des avions. 1992. 1 dossier
- 244** Radar civil. 1990-1991. 1 dossier

-
- 245 Influence de la météo. 1989. 1 dossier
- 246 Créneaux horaires. 1990. 1 dossier
- 247 Ouverture à 6 h : courrier de l'aéroport. 1989. 1 dossier
- 248 Infrastructures et investissements. 1988-1989. 1 dossier
- 249 Contrôle aérien. 1988-1989. 1 dossier
- 250 Radar civil et circulation aérienne. 1989-1991. Questions parlementaires à J.L. Dehaene concernant Bierst, le radar civil et la tour de contrôle ; réunions autour de la problématique de la Sabena en 1990. 1 dossier
- 251 Notes de P. Clerdent et envoyées à P. Clerdent. 1990-1992. 1 dossier
Non consultable
- 252 Budget 1986 et 1987. 1 dossier
- 253 Évolution du trafic et statistiques. 1 dossier
- 254 *254 - 261 RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX. 1972-1992.*
Eurocontrol : procès-verbaux du Parlement européen, idées et projets. 1982-1984. 1 dossier
- 255 CANAC : rapport du CESRW. 1984-1986. 1 dossier
- 256 Rapport du professeur Calembert de l'ULg sur l'aérodrome de Bierst, la résistance de la piste, des aires de roulement et des aires de stationnement ; grands plans de Bierst. 1972. 1 dossier
- 257 Session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Parlement européen. 1988. 1 dossier

-
- 258 Études et rapports sur l'impact économique et sur le transport aérien en Wallonie ; problématique de la Sabena ; évolution des transports aériens. 1 dossier
- 259 Idem. 1 dossier
- 260 Rapports : synthèse et recommandations pour le développement de Bierset ; étude de faisabilité ; sondage et opinion de " General Aviation " ; questions parlementaires à J.L. Dehaene alors vice-premier ministre et ministre des communications ; exposé du vice-président fondateur d'" Air Liège " à la tribune d'Euregio. 1990-1992. 1 dossier
- 261 Étude du CEWSR et notes de P. Clerdent. 1986-1988. 1 dossier
- 262 *262 - 267 ASSOCIATIONS AÉROPORTUAIRES 1989-1991.*
" Air Liège " : courrier et activités. 1 dossier
- 263 Brochure 1989 "Brussels Airport Terminal Company". 1 dossier
- 264 Documents divers émanant de " Air Exel ". 1 dossier
- 265 " Belgavia " ; handling et restauration. 1989. 1 dossier
- 266 TEA : projets de loi. 1 dossier
- 267 Coordination des statuts de la SAB. 1991. 1 dossier
- 268 *268 - 269 ÉTUDES ET DOCUMENTS. BROCHURES : " LIÈGE, PROVINCE D'EUROPE " ; N° DE " LIÈGE AIRPORT AND LOGISTICS " ; N° " AIR LIÈGE " ; REGISTRE DE MATRICULE DE L'AÉRONAUTIQUE BELGE [FIN XXE SIÈCLE].*
Première partie. 1 dossier

269	Deuxième partie.	1 dossier
270	<i>270 - 272 DIVERS. 1988-1991.</i> Divers. 1989-1991.	1 dossier
271	Documents émanant du cabinet du vice-premier ministre et ministre des communications J.L. Dehaene à P. Clerdent. Non consultable	1 dossier
272	Divers.	1 dossier
2. AIDES AUX ENTREPRISES		
273	<i>273 - 280 AIDES AUX ENTREPRISES. 1976-1984.</i> Aperçu global des aides aux entreprises. 1980-1984.	1 dossier
274	Lois d'expansion économique. 1978-1982.	1 dossier
275	Loi du 4 août 1978 de réorientation économique. 1983-1985.	1 dossier
276	Création de zones d'emploi (T). 1982-1984.	1 dossier
277	Lois de redressement. Notes de P. Clerdent. 1984.	1 dossier
278	Aides européennes : le FEDER.	1 dossier
279	Fonds de rénovation industrielle. 1982-1984.	1 dossier
280	SRIW. 1976-1985.	1 dossier
3. INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES		
281	<i>281 - 282 LE CEPLI. 1970-1975.</i> CEPLI : rapports de 1970.	

1 dossier

282 Idem. 1 dossier

283 *283 - 289 LE CEW. 1963-1977.*
CEW : mémorandum au formateur du gouvernement 1965-77,
statuts, programme d'action, rapports d'activité. 1 dossier

284 Autoroute de Wallonie. 1963-1964. 1 dossier

285 Recensement des logements. 1965. 1 dossier

286 Jeune chambre économique de Liège. 1965. 1 dossier

287 1969-1976. 1 dossier

288 Brochures : "guide to the City Chambers", "Wallonie 89",
"Conveyancer Fork Trucks Limited Liverpool road Warrington
England" ; comptes rendus du Conseil régional wallon. 1 dossier

289 Divers. 1965-1976. 1 dossier

4. COCKERILL

290 *290 - 304 RAPPORTS ANNUELS. 1971-1983.*
Cockerill. 1971. 1 dossier

291 Cockerill. 1972. 1 dossier

292 Cockerill. 1973. 1 dossier

293 Cockerill. 1974. 1 dossier

294 Cockerill. 1975.

		1 dossier
295	Cockerill. 1976.	1 dossier
296	Idem.	1 dossier
297	Cockerill. 1978.	1 dossier
298	Idem.	1 dossier
299	Cockerill. 1979.	1 dossier
300	Idem.	1 dossier
301	Cockerill. 1977.	1 dossier
302	Cockerill. 1981.	1 dossier
303	Cockerill. 1982.	1 dossier
304	Cockerill. 1983.	1 dossier
305	<i>305 - 310 CRISES ET RESTRUCTURATIONS. 1977-1982.</i> Restructuration industrielle et financière de la sidérurgie. 1978.	1 dossier
306	Idem.	1 dossier
307	Idem.	1 dossier
308	Entreprise.	1 dossier
309	Plan Gandois pour la reprise. 1977-1982.	1 dossier

310	Idem.	1 dossier
311	<i>311 - 312 GRÈVES ET SYNDICALISME. 1973-1983.</i> Grèves de 1973.	1 dossier
312	Syndicalisme et grèves. 1975-1983.	1 dossier
313	<i>313 - 315 MCKINSEY. 1973-1978.</i> McKinsey. 1973-1978.	1 dossier
314	Idem.	1 dossier
315	Idem.	1 dossier
316	<i>316 - 320 BROCHURES. 1973-1981.</i> Brochures. 1973-1981.	1 dossier
317	Idem.	1 dossier
318	Idem.	1 dossier
319	Idem.	1 dossier
320	Idem.	1 dossier
321	<i>321 - 322 ACTION DE P. CLERDENT. [FIN XXE SIÈCLE].</i> Courrier de P. Clerdent concernant Cockerill.	1 dossier
322	Notes manuscrites.	1 dossier

-
- 323 *323 - 327 DIVERS. 1969-1979.*
Loi d'expansion économique. 1969-1970. 1 dossier
- 324 Centrale électrique de Yaomeny en Chine. 1979. 1 dossier
- 325 Articles de presse. 1 dossier
- 326 Divers. 1 dossier
- 327 Divers. 1 dossier
5. ÉCONOMIE POLITIQUE
- 328 *328 - 334 CONJONCTURE. 1975-1986.*
Conseil central de l'Économie. 1984-1985. 1 dossier
- 329 Ministère des Affaires économiques. 1984-1985. " Lettre de
conjoncture " (mensuel). 1 dossier
- 330 Fédération des Entreprises de Belgique. 1982-1985. Notes de
conjoncture. 1 dossier
- 331 IRES. 1982-1986. Bulletins du service de conjoncture. 1 dossier
- 332 Société Générale. 1980-1984. Conjoncture belge ; notes pour P.
Clerdent. 1 dossier
- 333 BBL. 1977. Bulletin de conjoncture. 1 dossier
- 334 Divers. 1975-1985. 1 dossier
- 335 *335 - 343 SITUATION ÉCONOMIQUE. 1970-1995.*
Généralités. 1975-1982.

1 dossier

336 Situation économique de la Wallonie. 1987-1988.
1 dossier

337 Emploi. 1988.
1 dossier

338 Chômage. 1995.
1 dossier

339 Révisorat d'entreprise. 1972-1984.
1 dossier

340 Économie flamande. 1971.
1 dossier

341 Autoroute Belgique/Rhin-Main en Rhénanie Palatinat. 1970.
1 dossier

342 Études diverses. 1975-1976.
1 dossier

343 Divers.
1 dossier

6. ÉNERGIE

344 *344 - 357 GÉNÉRALITÉS. 1970-1989.*
Généralités. 1983-1986.
1 dossier

345 Généralités. 1974-1988.
1 dossier

346 Politique énergétique belge et interventions du sénateur Clerdent.
1982-1984.
1 dossier

347 Besoin en énergie pour la sidérurgie. 1978.
1 dossier

348 Pollution. 1982.
1 dossier

349 Contrôle. 1981-1989.
1 dossier

350	Industries belges. 1974-1982.	1 dossier
351	Secteur gazier. 1975-1988.	1 dossier
352	Énergies nouvelles et renouvelables. 1979-1985.	1 dossier
353	Plusieurs études formant une " revue " de la KUL et UCL appelée " Énergie en Belgique ".	1 dossier
354	Idem.	1 dossier
355	IBRAMCO. 1970-1974.	1 dossier
356	Pipe-line Le Havre-Ruhr. 1973-1974.	1 dossier
357	Études diverses. 1974-1983.	1 dossier
358	<i>358 - 360 ÉLECTRICITÉ. 1974-1995.</i> Généralités. 1974-1988.	1 dossier
359	Analyse des coûts. 1984.	1 dossier
360	Équipements. 1983-1995.	1 dossier
361	<i>361 - 369 ÉNERGIE NUCLÉAIRE. 1973-1986.</i> Option nucléaire : arguments en faveur et en défaveur. 1976-1985.	1 dossier
362	Nucléaire en Belgique. 1979-1986.	1 dossier
363	Nucléaire dans le monde. 1973-1986.	1 dossier

-
- 364 Textes légaux et interventions de P. Clerdent au Sénat. 1977-1983.
1 dossier
- 365 Dossier Van der Spek. 1980-1986.
1 dossier
- 366 Centrale de Tihange. 1975-1980.
1 dossier
- 367 Centrales de Chooz. 1979-1980.
1 dossier
- 368 Centrale nucléaire en Basse-Meuse. 1973-1974.
1 dossier
- 369 Réacteurs surrégénérateurs. 1981-1986.
1 dossier
7. EUREGIO
- 370 *370 - 371 GÉNÉRALITÉS. 1954-1995.*
Généralités. 1991-1995.
1 dossier
- 371 Rapport annuel de 1954.
2 volumes
- 372 *372 - 373 ÉCONOMIE. [FIN XXE SIÈCLE].*
Études : "Möglichkeiten zur Entwicklung der Wirtschafts-struktur im Aachener Raum" ; "Grenzüberschreitendes Aktionsprogramm für die Euregio Maas Rhein. Wirtschaftliche und soziale Analyse der Provinz Lüttich. Entwurf".
1 dossier
- 373 Traduction française du précédent rapport.
1 dossier
- 374 *374 - 376 ADMINISTRATION. 1983-1985.*
Courrier. 1983-1985.
1 dossier
- 375 Programme d'action après des réunions d'Euregio. 1983-1984.
1 dossier
- 376 Courrier et activité de la SPI. 1983-1984.

1 dossier

377 *377 - 378 VILLES. 1996-1999.*
Infrastructures de Liège 2000. 1998-1999. 1 dossier

378 Datar-classement des villes européennes. 1996-1999. 1 dossier

8. FOIRE INTERNATIONALE DE LIÈGE (FIL)

379 *379 - 384 FOIRE INTERNATIONALE DE LIÈGE. 1980-1989.*
Discours. 1980. 1 dossier

380 Énergie. 1985. 1 dossier

381 Foire internationale de Liège. 1987-1989. 1 dossier

382 Idem. 1 dossier

383 Idem. 1 dossier

384 Idem. 1 dossier

9. INSTITUT NATIONAL DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (INIEX)

385 INIEX. 1984-1986. 1 dossier

386 Idem. 1 dossier

387 Gestion des déchets. 1981-1986. 1 dossier

388 Déchets ferreux : Belta. 1983. 1 dossier

389 Intradel. 1986-1987. 1 dossier

390	Documentation et dossier Tchen Ni Kia. 1984.	1 dossier
391	Charbon. 1985-1986.	1 dossier
392	Reconversion du Charbonnage de Farciennes le Roton. 1984.	1 dossier
393	Avenir des KS : hydrogenopyrolose. 1984-1987.	1 dossier
394	Divers. [Fin XXe siècle].	1 dossier
	10. LIÈGE	
395	395 - 405 GÉNÉRALITÉS. 1977-1988. Documentation générale.	1 dossier
396	International School of Liège. 1984-1988.	1 dossier
397	Place Saint-Lambert. 1984-1987.	1 dossier
398	Bulletins de la revue " Le Grand Liège ". 1977-1985.	1 dossier
399	2 classeurs sur des questions économiques liégeoises.	1 dossier
400	2 classeurs sur des questions économiques liégeoises.	1 dossier
401	SPI.	1 dossier
402	Brochures de la Générale de Banque.	1 dossier
403	Brochures de la Générale de Banque.	1 dossier
404	Notes de P. Clerdent.	

		1 dossier
405	Divers.	1 dossier
406	406 - 408 REVUE " LIÈGE, PROVINCE D'EUROPE ". [FIN XXE SIÈCLE]. Numéros 28-100 (avec lacunes).	1 dossier
407	Numéros 101-110.	1 dossier
408	Numéros 111-124 (avec lacunes).	1 dossier
409	409 - 410 LIÈGE DANS L'AVENIR. 2003-2004. Projet de ville.	1 dossier
410	Relance de la région liégeoise, 2003-2004.	1 dossier
411	411 - 413 DIVERS. 1988-2005. Modernisation des Archives de l'État. 1988-1989.	1 dossier
412	Coupures de presse. 2003-2005.	1 dossier
413	Courrier. 2003-2004.	1 dossier
11. MÉDIAS ET COMMUNICATIONS		
414	414 - 415 SOCIÉTÉ POUR LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES DE PRESSE (SOFEP). 1983-1986. SOFEP. 1983-1986.	1 dossier
415	Idem.	1 dossier

416	<i>416 - 420 TÉLÉVISIONS ET RADIOS. 1983-1986.</i> Introduction de la publicité. 1983-1986.	1 dossier
417	Politique gouvernementale. 1984-1985.	1 dossier
418	RTBF : projet de chaîne TV payante et étiquettes politiques. 1983-1985.	1 dossier
419	BRT : réforme de la télévision flamande. 1984.	1 dossier
420	Radios libres. 1985-1986.	1 dossier
421	<i>421 - 424 RTT. 1984-1985.</i> Courrier avec le ministre Herman De Croo. 1984.	1 dossier
422	Intervention de P. Clerdent au Sénat. 1984.	1 dossier
423	Réunion du 20 décembre 1985 à l'INIEX sur le groupement accompagnement de télédistribution.	1 dossier
424	Manuscrits.	1 dossier
	12. MEUSINVEST	
425	<i>425 - 430 MEUSEINVEST. 1984-1989.</i> Rapports et bilans en brochure. 1985-1988.	1 dossier
426	Rapport de l'année 1989.	1 dossier
427	Courrier divers de P. Clerdent. 1985-1987.	1 dossier
428	La Société.	1 dossier

-
- 429 Lettres envoyées à P. Clerdent. 1984-1986. 1 dossier
- 430 Divers. 1 dossier
13. LES PME
- 431 - 438 PME. 1976-1986.
- 431 Options pour une politique dynamique en faveur des PME. 1983-1984. 1 dossier
- 432 PME et l'emploi. 1984-1985. 1 dossier
- 433 PME et exportation. 1979-1985. 1 dossier
- 434 PME et innovation. 1982-1986. 1 dossier
- 435 Documentation générale sur les PME. 1976-1986. 1 dossier
- 436 Préalables à la constitution des PME. 1982-1983. 1 dossier
- 437 Exposés et entretiens de P. Clerdent. 1984. 1 dossier
- 438 Information de la Générale de banque. 1982-1984. 1 dossier
14. PROBLÈMES ÉCONOMIQUES WALLONS
- 439 - 441 GÉNÉRALITÉS. 1972-1987.
- 439 Informations générales. 1977-1987. 1 dossier
- 440 Documentation générale. 1972-1987. 1 dossier
- 441 Réflexions d'ordre général sur les problèmes économiques. 1976-1986.

1 dossier

*442 - 443 POSITIONS DE LA FEB ET DES CLASSES MOYENNES.
1984-1986.*

442 FEB. 1984-1986. 1 dossier

443 Conseil supérieur des Classes moyennes. 1984. 1 dossier

444 - 449 DIFFÉRENTS SECTEURS. 1973-1985.

444 Régionalisation des 5 secteurs nationaux. 1975-1985. 1 dossier

445 Tourisme. 1984-1985. 1 dossier

446 Construction. 1973-1985. 1 dossier

447 Industrie alimentaire. 1980-1984. 1 dossier

448 Problèmes de la recherche. 1984. 1 dossier

449 Cimenteries (SA Ciments Portland Liégeois). 1983-1984. 1 dossier

450 - 452 POLITIQUE ÉCONOMIQUE. 1982-1985.

450 Abus de puissance économique. 1984-1985. 1 dossier

451 Rapport TELESIS. 1982. 1 dossier

452 Dossier pour la Wallonie 2000. 1982. 1 dossier

453 - 455 QUESTIONS FINANCIÈRES. 1975-1987.

453 Problèmes financiers. 1975-1987. 1 dossier

454 Problèmes fiscaux. 1984-1986.

		1 dossier
455	Thèse de M. Martou, éléments de réfutation. 1981.	1 dossier
456	<i>456 - 458 LES EXPORTATIONS. 1979-1986.</i> Exportation belge. 1980-1986.	1 dossier
457	Problèmes wallons à l'exportation. 1979-1985.	1 dossier
458	UWE.	1 dossier
	15. LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIALISATION	
459	<i>459 - 465 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. 1972-1979.</i> Aménagement du Territoire. 1976-1979.	1 dossier
460	Développement régional. 1973.	1 dossier
461	Commission germano-belge d'Aménagement du Territoire. 1978-1979.	1 dossier
462	Idem.	1 dossier
463	Aménagement du Territoire. 1976-1977.	1 dossier
464	Plans d'aménagement. 1972-1975.	1 dossier
	Non consultable	
465	Aménagement du Territoire. 1974-1976.	1 dossier
466	<i>466 - 468 PLANS DE SECTEUR. 1975-1979.</i> Plans de secteur. 1976.	1 dossier
467	Plan de secteur liégeois. 1977.	

1 dossier

468 Plan de secteur. 1975-1979. 1 dossier

469 469 - 471 DÉMOGRAPHIE ET IMMIGRATION. 1973-1978.
Immigration. 1973-1976. 1 dossier

470 Service provincial d'immigration et d'accueil. 1974-1978. 1 dossier

471 Démographie. 1974-1978. 1 dossier

472 472 - 483 EMPLOI. 1969-1979.
Fonds social européen. 1971-1979. 1 dossier

473 Main d'œuvre. 1974. 1 dossier

474 Travailleurs frontaliers. 1973. 1 dossier

475 Travail des femmes. 1975-1977. 1 dossier

476 Emploi. 1976-1978. 1 dossier

477 Emploi. 1976-1978. 1 dossier

478 Travail et emploi. 1972-1978. 1 dossier

479 Travail temporaire. 1 dossier

480 Emploi. 1969-1978. 1 dossier

481 Emploi. 1973-1976. 1 dossier

482	Travail à temps partiel. 1972-1978.	1 dossier
483	Comité subrégional sur l'emploi et le chômage. 1972-1975.	1 dossier
484	<i>484 - 492 CHÔMAGE. 1961-1979.</i> ONEM. 1961-1978.	1 dossier
485	ONSS. 1971-1973.	1 dossier
486	Chômage et Europe. 1975-1978.	1 dossier
487	Chômage. 1973-1976.	1 dossier
488	Licenciements collectifs. 1976.	1 dossier
489	Chômage. 1975-1977.	1 dossier
490	Prépensions et humanisation du travail. 1976-1979.	1 dossier
491	Chômage. 1966-1976.	1 dossier
492	Chômage. 1978.	1 dossier
493	<i>493 - 501 AFFAIRES ÉCONOMIQUES. 1967-1979.</i> CEPLI. 1973-1978.	1 dossier
494	CEW. 1967-1973.	1 dossier
495	Affaires économiques. 1970-1976.	1 dossier
496	CERW. 1975-1977.	1 dossier

497	Le secondaire et le tertiaire. 1975.	1 dossier
498	Bureau économique de la province de Namur.	1 dossier
499	Croissance économique. 1974-1975.	1 dossier
500	Développement économique. 1972-1979.	1 dossier
501	Zoning de Chertal et Hermalle-sous-Argenteau.	1 dossier
502	<i>502 - 507 TRANSPORTS. 1973-1980.</i> Gares routières. 1973-1978.	1 dossier
503	Travaux routiers. 1973-1976.	1 dossier
504	Transports. 1973-1979.	1 dossier
505	Transports. 1975-1979.	1 dossier
506	Idem.	1 dossier
507	Transports. 1974-1980.	1 dossier
508	<i>508 - 511 AUTOROUTES. 1966-1978.</i> Autoroutes. 1966-1978.	1 dossier
509	Autoroutes. 1977.	1 dossier
510	Autoroute des Ardennes. 1973-1977.	1 dossier
511	Programme (auto)routier. 1973-1974.	

1 dossier

- 512** *512 - 514 VERVIERS ET LES CANTONS DE L'EST. 1970-1977.*
Verviers. 1971-1975. 1 dossier
- 513** Verviers. 1977. 1 dossier
- 514** Cantons de l'Est. 1970-1977. 1 dossier
- 515** *515 - 517 LA SPI. 1965-1976.*
SPI. 1965-1975. 1 dossier
- 516** Brochures du SPI. 1 dossier
- 517** SPI. 1972-1976. 1 dossier
- 518** *518 - 519 SITES DÉSAFFECTÉS. 1972-1979.*
Sites désaffectés. 1974-1979. 1 dossier
- 519** Sites désaffectés. 1972-1975. 1 dossier
- 520** *520 - 524 DIVERS. 1969-1979.*
Sport. 1974-1978. 1 dossier
- 521** Enseignement. 1974-1978. 1 dossier
- 522** Politique scientifique. 1975. 1 dossier
- 523** Planification régionale. 1969-1978. 1 dossier
- 524** Divers. 1974-1979. 1 dossier

16. SYNERGIUM 83

525	525 - 538 SYNERGIUM 83. 1980-1987. Projet. 1980-1982.	1 dossier
526	Économies belge et japonaise.	1 dossier
527	Coupures de presse annotées, mai 83-octobre 83. Non consultable	1 dossier
528	Courrier de l'IRI : 1984-1985.	1 dossier
529	Courrier en général : 1981-1985.	1 dossier
530	Brochures : DIRV trimestriel en néerlandais.	1 dossier
531	Synergium 83 : papiers émanant de l'organisation.	1 dossier
532	Budget et bilan : clôture par P. Clerdent.	1 dossier
533	Brochure du colloque sur la biotechnologie et les industries.	1 dossier
534	Programme de P. Clerdent.	1 dossier
535	Études sur le Japon.	1 dossier
536	Idem.	1 dossier
537	Séminaire économique belgo-japonais de 1987 : programme, organisation des tables d'invités.	1 dossier
538	Divers.	1 dossier

17. TECHNOLOGIES

- 539 539 - 540 *GÉNÉRALITÉS. 1982-1986.*
Documentation générale. 1982-1986. 1 dossier
- 540 Idem. 1 dossier
- 541 541 - 544 *INSTITUTIONS. 1976-1986.*
Centre belge d'étude des matières plastiques et des caoutchoucs
(CEP). 1976-1986. 5 dossiers
- 542 Centre des technologies nouvelles (CTN). 1980-1986. 5 dossiers
- 543 Eurogentec. 1986. 5 dossiers
- 544 Raffineries de pétrole. 1972-1973. 5 dossiers
18. RAPPORTS ET DOCUMENTS
- 545 545 - 554 *ÉCONOMIE. [FIN XXE SIÈCLE].*
Politique industrielle de la CEE. 1970. 1 dossier
- 546 Fabrimetal. 1971-1972. 1 dossier
- 547 Agriculture. 1 dossier
- 548 Sidérurgie. 1 dossier
- 549 Charbonnage. 1 dossier
- 550 Armes. 1 dossier
- 551 Productivité dans les entreprises belges.

1 dossier

- 552 Programme de développement et d'aménagement de la province de Liège. 1 dossier
Non consultable
- 553 Économie et emploi. 1 dossier
- 554 Idem. 1 dossier
- 555 *555 - 559 DIVERS. [FIN XXE SIÈCLE].*
Revue "Economie in Limburg". 1969-1974. 1 dossier
- 556 Divers. 1 dossier
- 557 Idem. 1 dossier
- 558 Idem. 1 dossier
- 559 Idem. 1 dossier
- 560 19. SOCIÉTÉ
Chômage. 1974-1978. 1 dossier
- 561 Vente d'armes : commission d'enquête. 1987. 1 dossier
- 562 Loyers.
- 563 Conservation de la nature. 1978-1987. 1 dossier
- 564 Syndicalisme et industrialisation. 1973-1982. 1 dossier
- 565 Revues. 1 dossier

566	Revue.	1 dossier
	20. TRANSPORTS	
567	<i>567 - 568 TRANSPORTS. 1984-1985.</i> Revue sur les transports de 1985 (3 tomes) ; rapport de l'Union belge des transports en commun urbains et régionaux ; rapport du congrès international de l'Association des ingénieurs liégeois (A.I.Lg).	1 dossier
568	Congrès des transports. 1984-1985.	1 dossier
569	<i>569 - 573 SÉCURITÉ ROUTIÈRE. [FIN XXE SIÈCLE].</i> Brochures diverses (" Via Secura ", " Febiac ",.).	1 dossier
570	Directives sur la sécurité routière.	1 dossier
571	Positions de P. Clerdent et demande d'information de sa part.	1 dossier
572	Analyse de la conduite.	1 dossier
573	Divers.	1 dossier
	21. DIVERS	
574	<i>574 - 577 RECHERCHE SCIENTIFIQUE. [FIN XXE SIÈCLE].</i> Universités. 1970-1971.	1 dossier
575	Recherche scientifique.	1 dossier
576	Idem.	1 dossier
577	Idem.	1 dossier

578 - 579 EXPOSITION MONDIALE DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE À TSUKUBA. 1984-1986.

- 578 Courrier (préparation, visite de l'ambassadeur japonais). 1984-1986. 1 dossier
- 579 Brochures concernant la participation de la Belgique, de la représentation de la SNCB et de la Grande Bretagne. 1 dossier
- 580 *580 - 584 DIVERS. 1984-1986.*
CRIOC. 1985-1986. 1 dossier
- 581 Investissement des Travaux Publics. 1984-1985. 1 dossier
- 582 Stock option. 1984-1985. 1 dossier
- 583 Sondages de Porcheresse et de Sovet. 1985. 1 dossier
- 584 Temps de travail. 1984-1985. 1 dossier

B. L'AMÉNAGEMENT DE LA MEUSE

1. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DU CEAM

- 585 Correspondance entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège et J. Leclercq, gouverneur de la Province de Liège ; correspondance relative à la liaison Escaut-Rhin entre le Gouverneur de la Province de Liège et la ville d'Aix-la-Chapelle ; correspondance relative au bouchon de Lanaye ; correspondance entre le Gouverneur de la Province de Liège et l'Office de la Navigation ; correspondance relative à la réalisation d'un film sur la Meuse ; envoi d'une brochure suisse " Storm und See " contenant un article sur le bouchon de Lanaye. 1949-1984. 1 dossier
- 586 Correspondance Liège-Anvers sur une déclaration commune des deux villes en matière portuaire ; correspondance sur les liaisons Meuse-Rhin. 1954-1962. 1 dossier

-
- 587 Correspondance relative aux statuts de création du CEAM ; correspondance CEAM-Port d'Anvers ; perception de cotisations ; correspondance avec Jacques Biron, ingénieur civil des mines A.I.Lg ; correspondance avec le " Grand Liège ". 1954- 1963. 1 dossier
- 588 Correspondance avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maastricht et Environs ; correspondance avec le Ministère des Travaux publics sur un rapport économique relatif à la liaison Meuse-Rhin du 20 octobre 1964. 1954-1964. 1 dossier
- 589 Courrier relatif au barrage de Bohan sur la Semois ; courrier sur la liaison Meuse-Rhin (avec rapport sur la Rhénanie du Nord et la Westphalie annexé) ; correspondance avec le Ministre Vanaudenhove et son administration des Travaux publics et de la Reconstruction sur l'aménagement de la Meuse française (25 novembre 1959) ; courrier de M. Delmer et M. de Rudder sur la politique commune des transports de la Communauté économique européenne et l'Industrie wallonne (septembre 1961) ; courrier divers sur l'écluse de Lanaye ; courrier avec l'Administration des voies hydrauliques sur l'écluse de Lixhe ; courrier avec l'Ambassade de France sur l'aménagement de la Meuse française ; courrier avec le ministre des Travaux publics Bohy ; courrier avec l'Administration des Voies hydrauliques sur une éventuelle subvention internationale pour les travaux d'aménagement de la Meuse en France et en Belgique (31 mars 1967). 1954-1971. 1 dossier
- 590 Correspondance diverse relative à l'aménagement des voies navigables du Hainaut ; correspondance relative aux aménagements Rhin-Rhône, dont une brochure envoyée par le Comité pour l'Économie Bas-Rhinoise sur la conjoncture alsacienne datée de mars 1964 ; transmission par P. de Rudder à M. André d'une brochure relative aux réformes de la législation des eaux souterraines en Belgique (1964) ; correspondance entre le Ministère des Travaux publics et P. Clerdent sur la préparation des négociations franco-belges sur la Meuse (1964) ; transmission par la Fédération maritime d'Anvers d'une brochure sur l'association (1967) ; transmission par le professeur Collard des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur d'une brochure du Centre d'Études politiques et sociales sur la politique portuaire (18 janvier 1969) ; correspondance diverse relative aux liaisons routières Liège-Nord-Est de la France, 1954-1982. 1 dossier
- 591 Lettres de P. de Rudder, Directeur général de l'Office de la Navigation, sur la canalisation de la Meuse aux environs de Liège.

-
1960. 1 dossier
- 592 Transmission de projets de lettre rédigés par P. de Rudder à P. Clerdent. 1962. 1 dossier
- 593 Transmission à P. Clerdent de notes relatives à la Meuse et au canal Albert rédigées par P. de Rudder. 1962. 1 dossier
- 594 Correspondance générale. À signaler : courrier avec Monsieur Nothomb sur les travaux dans la Basse-Meuse (avec rapport) ; correspondance avec le Canada sur l'administration du Saint-Laurent (rapport attaché). 1963-1965. 1 dossier
- 595 Correspondance avec J. Biron relative à un voyage d'observation économique sur la Moselle ; correspondance générale CEAM-Port d'Anvers ; correspondance CEAM-Port autonome de Liège sur l'Exposition internationale des Transports de Munich (1964) ; versements divers ; transmission d'articles divers ; correspondance avec P. de Rudder. 1964-1970. 1 dossier
- 596 Correspondance avec l'Union des Chambres de Commerce rhénanes sur la liaison Meuse-Rhin ; correspondance entre L. Delwaide, échevin du Port d'Anvers et le ministre des Affaires Étrangères P. Harmel à propos de la présence de P. Clerdent dans les négociations franco-belges sur la Meuse ; correspondance CEAM-Groupement des agents maritimes d'Usine (G.A.M.U.) sur la modernisation du canal Albert ; transmission d'un article de P. de Rudder, " La navigation intérieure : techniques nouvelles et perspectives d'expansion " (1964) ; correspondance générale de P. de Rudder avec P. Clerdent et avec J. André, directeur général de la SPI de Liège. 1970-1974. 1 dossier
- 597 Lettre de M. Close, Gouverneur de la Province de Namur, à P. Clerdent sur la Commission franco-belge pour l'Aménagement des Régions frontalières ; correspondance avec la Fédération des Industries de Belgique (F.I.B.) au sujet de la loi du 26 mars 1971 sur la protection des eaux de surface ; correspondance avec le Port d'Anvers sur l'aménagement de la Meuse française. 1972. 1 dossier
- 598 Correspondance diverse ; inclut la transmission d'un rapport des activités de l'Association des Intérêts portuaires d'Anvers (1977). 1974-1979.

1 dossier

- 599** Envoi du procès-verbal de la réunion du CEAM. 8 juillet 1976.
1 dossier
- 600** Inclut une lettre du Conseil économique de la Province de Liège (C.E.P.L.I.) sur l'échec des négociations franco-belges sur le barrage de la Houille (5 octobre 1976) ; une lettre de P. Clerdent au Ministre Olivier sur les inondations dans la vallée de l'Ourthe est incomplète (6 août 1984). 1976-1984.
1 dossier
- 601** Collecte de contributions financières au bénéfice du CEAM auprès des Départements français et d'associations diverses ; courrier de P. Clerdent et de J.M. Dehousse, Ministre des Affaires wallonnes, à propos du Traité Meuse (13 novembre 1979). 1978-1984.
1 dossier
- 602** Correspondance de P. Clerdent avec Raymond Barre, Premier Ministre de la République Française et André Giraud, Ministre de l'Industrie de la République Française, sur le barrage de la Houille ; envoi de la brochure " L'utilisation des eaux de la Meuse " à différentes personnalités belges et étrangères ; correspondance de J-M. Dehousse, Ministre des Affaires wallonnes, à P. Clerdent au sujet des négociations Pays-Bas-Belgique sur les Traités Escaut-Meuse (note en annexe de la lettre du 16 octobre 1979) ; lettres diverses de P. de Rudder et notes de travail en annexe ; transmission du texte d'une conférence de P. Clerdent sur la Meuse et l'Industrie wallonne (25 septembre 1979). 1979-1980.
1 dossier
- 603** Lettre du Chef du Cabinet du Roi à P. Clerdent en réponse à une lettre du 13 juillet 1979 sur les activités du CEAM (16 juillet 1979) ; lettre de l'" Antwerpse Gemeenschap voor de Haven " (A.G.H.A.) sur les déficiences des travaux d'aménagement du canal Albert (avec photographies en annexe). 1979-1981.
1 dossier
- 604** Correspondance de J. Lambinon, professeur de botanique à l'Université de Liège, avec le cabinet du Ministère des Travaux publics sur l'étiage de la Meuse ; correspondance du Conseil économique régional pour la Wallonie (C.E.R.W), d'Inter-Environnement-Wallonie a.s.b.l., du CEAM avec le cabinet du Ministère des Travaux publics sur le débit de la Meuse ; correspondance avec le Port autonome de Liège sur la construction d'un monument en hommage au rôle économique de la Meuse ; correspondance avec l'Union wallonne des Entreprises (U.W.E.) ; correspondance CEAM-Préfecture des Ardennes ; perception de cotisations diverses ; correspondance P. de Rudder avec A.

Grosjean, Président du Groupement des Industriels du bassin de la Meuse pour la Protection de l'Environnement (GIMPE), sur la qualité des eaux de la Meuse ; transmission d'articles divers, dont celui de P. Clerdent intitulé " Justice pour la Meuse " ; correspondance générale avec le Port d'Anvers et Cockerill Sambre sur l'entreprise Seabulk à Zeebrugge ; correspondance avec J-M. Dehousse, Président de l'exécutif de la Région wallonne, sur l'établissement d'une centrale électrique à Chooz ; correspondance avec le C.E.R.W. sur l'analyse économique des flux et coûts de transport entre la Mer du Nord et la Région wallonne ; correspondance avec G. Mathot, Vice-Premier Ministre, sur l'aménagement de la Meuse aux environs de Namur et Givet. 1980-1981.

1 dossier

605 Correspondance relative à la préparation de l'Assemblée annuelle du 30 novembre 1981 ; Réponses des personnalités invitées à la réunion annuelle du 30 novembre 1981. 1980-1981.

1 dossier

606 Assemblée générale de 1981 : lettres qui confirment ou infirment la présence des personnalités invitées à la réunion du 30 novembre 1981.

1 dossier

607 Lettre de P. Clerdent à J.-M. Dehousse à propos des négociations franco-belges sur la centrale nucléaire de Chooz (15 janvier 1981). 1981.

1 dossier

608 Transmission d'une note sur la rénovation des barrages de la Haute-Meuse par la SA Unerg (16 novembre 1981). 1981-1982.

1 dossier

609 Sollicitations financières, envoi de subsides d'associations ; abonnement à des revues diverses ; lettres de remerciement. Novembre 1981-avril 1991.

1 dossier

610 Correspondance entre la SANARA (Compagnie générale de navigation et de transports) et le CEAM sur la modification de la Meuse française ; correspondance avec le Ministre Olivier sur les différentes prises de position du CEAM sur tous les problèmes relatifs à l'aménagement de la Meuse (négociations avec la France et les Pays-Bas, Oelegem-Zandvliet, etc.) ; transmission par le Ministère national des Transports et des Voies Navigables au Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (31 décembre 1991). 1981-1992.

1 dossier

- 611 Correspondance avec H. De Croo sur la Conférence européenne des Ministres des Transports ; correspondance diverse avec M. Olivier, Ministre des Travaux publics (budget des Travaux publics, écluse de Lanaye, fixation de réunions, etc.) ; correspondance avec la " Limburgse Scheepvaart Vereniging " sur le canal Born-Neuss et sur la participation de l'association aux activités du CEAM ; envoi d'une proposition de motion à Serge Kubla, chef de groupe PRL au Conseil régional wallon (31 mai 1983). Mars 1982 - décembre 1983.
1 dossier
- 612 Correspondance avec H. De Croo, ministre des Communications et des PTT, sur la Conférence européenne des Ministres des Transports et le Canal Born-Neuss (1982) ; transmission au Ministre Olivier d'un rapport sur la Meuse belge, de la frontière française à la frontière néerlandaise (9 novembre 1982) ; copie d'une lettre du Secrétaire d'État à l'Énergie Etienne Knoops, adressée au Secrétariat d'État français à l'Énergie, relative à la coopération en matière de centrales électronucléaires (23 mai 1984) ; lettre du Groupement des Industriels du Bassin de la Meuse adressée à P. Clerdent, à propos du projet de décret wallon relatif à la protection des eaux de surface (12 octobre 1984). 1982-1984.
1 dossier
- 613 Demande de soutien financier aux entreprises et relevé des cotisations effectué par la S.P.I. 1982-1993.
1 dossier
- Non consultable
- 614 Correspondance relative au manque de moyens du service des Voies navigables au sein du Ministère des Travaux publics. 1984.
1 dossier
2. DOCUMENTATION CEAM : FONCTIONNEMENT, PROCÈS-VERBAUX ET BROCHURES DIVERSES
- 615 *615 - 617 ADMINISTRATION DU CEAM. 1979-1999.*
CEAM. 1979-1992.
1 dossier
- 616 Courrier. 1990-1999.
1 dossier
- 617 Trésorerie du CEAM. 1980-1995.
1 dossier
- 618 Correspondance relative aux réunions des Ministres européens de la Santé publique pour la protection des cours d'eau internationaux contre la pollution (1984). Inclut en annexe un rapport de mission

des ministres concernés (15 décembre 1980). 1984.

1 dossier

- 619** Documentation relative à la pollution des eaux : rapport de réunion des experts sur la pollution de l'eau (4 avril 1981). 1981.
1 dossier

- 620** Rapport Van Cauwelaert-Steenberghe (20 mai 1954) sur la jonction Escaut-Rhin ; extrait de l'étude " Les problèmes des voies navigables dans le bassin mosan " par M. Egelie, ingénieur (4 octobre 1954) ; brochure " La loi Delta " par Camille Guillot (Ancien directeur du Port de Liège ; avocat à la Cour de Liège) (mai 1956) ; rapport de l'Assemblée des maîtres bateliers des régions de Liège, Limbourg, Namur et Charleroi (6 mai 1963) ; discours d'André Lebon, maire de Charleville, à l'occasion de la projection dans les Ardennes du film " La Meuse, fleuve de guerre, fleuve de paix " (6 décembre 1963) ; considérations sur le traité belgo-néerlandais du 13 mai 1963 ; numéro de " Hambourg Informations " (13 août 1964) ; informations générales du Grand Liège sur le Traité de Liaison Escaut-Rhin (25 septembre 1964) ; discours de F.E. Dens, Président de la Fédération maritime d'Anvers (28 janvier 1965) ; compte rendu du déjeuner de la Société française de Géographie économique du mardi 5 juin 1973 sur la Méditerranée ; manifeste de l'A.S.B.L. Défense de la Semois (non daté) ; série de cartes sur les voies maritimes européennes, françaises et belges (non datées) ; brochure sur la voie maritime du Saint-Laurent (non datée) ; étude juridique de F. Dehousse, chargé de cours à l'ULg, sur " Le statut international de la Meuse ; relevé des accords en vigueur " (non daté) ; rapports non datés et non identifiés sur le bouchon de Lanaye. 1954-1973.
1 dossier

- 621** Résumé de l'exposé du 5 mars 1964 de J. Biron sur l'influence de la canalisation de la Moselle sur les trafics du Port d'Anvers et des chemins de fer belges ; note sur la modernisation de la Meuse (28 janvier 1964) ; note sur les barrages de la Meuse française (7 mars 1964) ; texte d'une communication téléphonique confidentielle de P. de Rudder avec P. Clerdent (17 mars 1964) ; texte de J. Biron sur la sidérurgie belge et l'infrastructure des Voies navigables (non daté) ; liste des articles qui paraîtront dans le numéro spécial de " Hinterland " en hommage à Oscar Leemans (non daté) ; rapport de J. Biron sur l'évolution récente du transport des matières premières et spécialement des minerais (non daté) ; postérieur au 3 février 1965 ; version manuscrite et version typographiée) ; procès-verbal de la réunion (4 avril 1966) des bateliers de Liège, Limbourg, Namur et Charleroi ; discours de P. Thoumsin, Président du groupement des Agents maritimes d'Usine (3 février 1967) ; rapport du Centre d'Études pour l'Expansion d'Anvers sur la remise en état et la modernisation du canal Albert (27 avril 1967) ; rapport

sur l'aménagement de la Basse-Meuse et sur le barrage de Lixhe (20 juillet 1967) ; note pour P. Clerdent sur la Basse Meuse et l'autoroute Liège-Maastricht (5 décembre 1967) ; exposé de M. Delwaide sur la visite d'Anvers par un groupe d'industriels français (24 octobre 1969) ; texte d'hommage de P. Clerdent à Oscar Leemans, ancien membre du Conseil d'Administration du CEAM (non daté). 1964-1969.

1 dossier

622 Note de P. de Rudder sur le Port de Zeebrugge et la publicité donnée à l'escale d'un pétrolier de 225.000 T. ; annuaire des membres des chambres de commerce rhénanes (janvier 1971). 1971.

1 dossier

623 Tableau du trafic fluvial à la frontière franco-belge en 1971 ; procès-verbal de la réunion à la F.I.B. sur le financement des sociétés de bassin (4 février 1972) ; document de travail du C.E.P.L.I. sur les eaux de surface (22 février 1972) ; note technique du C.E.R.W. sur le problème de l'eau en Wallonie (10 avril 1972) ; note pour le Président du CEAM sur l'intérêt de la modernisation de la section Givet-Pont-à-Bar pour les partenaires du C.E.A.M (26 février 1973) ; notes diverses de P. de Rudder ; allocutions diverses prononcées à Lille le 19 novembre 1981 ; notes sur différents organismes intervenant dans le problème des eaux de la Meuse (Groupement des Industriels du Bassin de la Sambre pour la Protection de l'Environnement (G.I.S.P.E.), G.I.M.P.E., Association industrielle pour la Protection de l'Eau et de l'Air, (A.I.P.E.A.) (non datée) ; traduction d'une note des Chambres de Commerce et d'Industrie pour Aix-la-Chapelle et le Rhin Moyen (Krefeld, Mönchengladbach et Neuss) (non datée). 1972-1981.

1 dossier

624 Tiré à part de la " Revue de la Société d'Études et d'Expansion " : exposé de D. Papageorges, ingénieur conseil, sur " Les transports massifs des matières premières (liquides et solides) " (7 novembre 1974) ; rapport sur l'évolution des transports maritimes de matières premières et son incidence sur les régions continentales (13 juin 1975) ; notes diverses sur les pipe-lines (septembre 1975) ; procès-verbal de la réunion du C.E.P.L.I. du 8 octobre 1975 ; note sur les problèmes des barrages (17 novembre 1975) ; texte d'une communication téléphonique avec P. de Rudder (2 février 1976) ; carte du système mosan (non datée) et note sur le système mosan (12 septembre 1980) ; notes diverses de P. de Rudder (1983-1984) ; extrait d'un fax sur l'avant-projet d'un schéma directeur de bassin (24 avril 1992) ; note du professeur N. Dehousse sur " La liaison Meuse-Rhin " (12 juin 1986) ; note sur le Programme de coopération transfrontalière Wallonie-Ardenne françaises (non daté). 1974- 1986.

-
- 1 dossier
- 625** Correspondance sur le Conseil d'Administration du 8 juillet 1976 ; notes diverses de P. de Rudder ; correspondance relative à la collecte de documentation sur le Traité Escaut-Meuse-Rhin. 1976.
1 dossier
- 626** Correspondance sur les finances de l'association : reçus de cotisations, remerciements et sollicitations financières. 1960-1974.
1 dossier
- 627** Procès-verbaux de réunions : liste des participants au Conseil d'Administration du CEAM (mai 1965) ; étude des réserves dans le bassin de la Houille (Commission technique franco-belge) réunion du jeudi 19 juin (1975?) ; remarques formulées en vue de la rédaction de la motion qui clôturera l'Assemblée du CEAM du 30 octobre 1981. 1965-1981.
1 dossier
- 628** Procès-verbal du C.E.P.L.I. (17 septembre 1976) ; procès-verbal du Conseil d'Administration du CEAM (10 avril 1979) ; compte rendu d'une réunion du CEAM 30 novembre 1981). 1976-1981.
1 dossier
- 629** Notes de travail et procès-verbaux de réunion : notes diverses sur les négociations avec les Pays-Bas (1976) en vue de la réunion de juin 1976 du Conseil d'Administration du CEAM de juin et juillet 1976 ; points à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration du 8 juillet 1976.
1 dossier
- 630** Comptes rendus de séance du CEAM : notes de séance du 26 novembre 1956 et du 10 juin 1980. 1956-1980.
1 dossier
- 631** Comptes rendus de réunion du Conseil d'Administration (8 juillet 1976) : liste des participants à la réunion, avant-projet de communiqué, propos introductifs. 1976.
1 dossier
- 632** Note : " L'eau, facteur essentiel de l'aménagement du territoire " (1 octobre 1964) ; notes diverses de P. de Rudder (1981) ; carte du réseau fluvial Anvers-Givet (1965) ; déclaration sur les projets de coopération entre l'État et les Régions pour la lutte contre la pollution (20 mai 1989) ; dossier non daté sur " Les raisons d'un choix : à propos de la création d'une commission internationale de la Meuse " (postérieur au 5 novembre 1990). 1964-1990.
1 dossier

-
- 633** Documentation relative aux réunions du 30 novembre 1981 et du 14 mai 1992 (CEAM) : procès-verbal, liste des participants, exposé de Antoine Maas sur le Canal Oelegem-Zandvliet ; compte rendu de la réunion du 14 mai 1992. 1981-1992.
1 dossier
- 634** Documentation préparatoire à la réunion du 10 avril 1979 ; communiqués de presse et comptes rendus des commissions des voies navigables : notes diverses en prévision de la réunion (avril 1979) ; projet de lettre pour les membres du Conseil d'Administration ; projet de communiqué de presse du CEAM ; procès-verbal de la réunion du 10 avril 1978 et notes introductives ; liste des invités à la réunion ; remarques du Conseil d'Administration adressées à A. Grosjean (25 juin 1979) sur les besoins en eau des voies navigables en aval de Liège ; notes du Conseil d'Administration du 10 juin 1980 et liste des invités et rapports divers destinés à Cockerill ; notes pour P. Clerdent sur l'évolution du matériel de transport par eau (13 mars 1981) ; compte-rendu de la réunion "Enceintes portuaires" (9 septembre 1981) ; "Voies navigables de l'Ouest en Europe : notes sur l'infrastructure" (septembre 1982). 1978-1982.
1 dossier
- 635** Communiqué de presse du CEAM (30 novembre 1981) accompagné de la liste des destinataires. 1978-1982.
1 dossier
- 636** Documentation sur la géomorphologie et l'hydrologie : " Essai de cartographie meso-et microclimatologique " par G. Damiean (1963) ; " Géomorphologie appliquée " par G. Damiean (non daté) ; brochure " Les sciences de l'eau " par G. Damiean (non daté). 1963.
1 dossier
- 637** *A. BROCHURES ET PÉRIODIQUES*
Exemplaire de " Spécial " (n° 461, 30 janvier 1974) ; exemplaire du " Courrier hebdomadaire " : " Le Port de Zeebrugge " (1142-1143, 22 décembre 1986) ; exemplaire de " Belgique : informations économiques et commerciales " ; " revue trimestrielle de l'Office belge du Commerce extérieur " (O.B.C.E.) (n° 3 année 1987) ; numéro de " M.E.T. info : journal du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports " (n°40, août 1998). 1974-1998.
1 dossier
- 638** Brochure " La liaison fluviale Rhin-Rhône : le maillon manquant de l'Europe des transports " (22 octobre 1991) ; brochure " Transport fluvial " (non datée, postérieure à 1992) ; numéro de " Libéralisme,

revue trimestrielle de la famille libérale " (n° 10, 1992) ; exemplaire de " Flash Inter ", périodique de l'Association pour la Promotion des Intercommunales liégeoises (n° 74, mai-juin 1992). 1991-1992.

1 dossier

639 Deux brochures sur le Port de Gand (1955 et 1956) ; exemplaire de la " Revue du Conseil économique wallon " (n° 13-14, mars-juin 1955) ; conférence de A. Delmer sur " La Meuse, instrument de transport de la CEE et du marché commun " (décembre 1957) ; exemplaire du " Bulletin d'information du Comité national pour l'Aménagement du Territoire français " (n° 69, février 1970) ; numéro de " Spécial " (n° 306 10 février 1971) ; rapport de l'Office de la Navigation sur l'exercice 1981. 1955-1981.

1 dossier

640 Exemplaire du " Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège " (n° 89, 15 mars 1955) ; exemplaire du " Bulletin d'information de Cockerill " (n° 185, décembre 1975). 1955-1975.

1 dossier

641 Exemplaire de " Pygmalion ", bulletin de l'Union fraternelle de l'Armée secrète (U.F.A.S.) : (n° 3, mars 1952) ; extrait du " Bulletin de la Chambre de Commerce et d'industrie du Centre ", " La journée de l'aménagement régional et des voies hydrauliques " (10 septembre 1955) ; exemplaire du " Journal de la marine marchande et de la navigation aérienne " (n° 2090, 7 janvier 1960) ; exemplaire de la " Chronique des Transports " (n° 4, 20 février 1960) ; exemplaire de " Notes et études documentaires sur l'axe de transport par voie d'eau entre le Nord-Est de la France et la Méditerranée " (n° 2874, 2 avril 1962) ; exemplaire de la " Revue franco-belge " (organe officiel de la Chambre de Commerce belge en France) (janvier 1974). 1952-1974.

1 dossier

642 Cartes du canal Albert (non datées) ; rapport de l'Office de la Navigation (1983). 1983.

1 dossier

643 Exemplaire du " Bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers " (n° 7, juillet 1961 ; manque la couverture) ; brochure sur " Le port autonome de Strasbourg " (1971) ; exemplaire de la revue " Transport "s (février 1977, n° 220) ; " Bulletin de la Fédération des Entreprises de Belgique " (F.E.B.) (1-14 mai 1989). 1961-1989.

1 dossier

644 Note de la Chambre de Commerce de Liège sur les travaux du canal Albert (13 septembre 1935) ; brochure " Nos communications par eau avec le Rhin " par Gustave Willems, professeur à l'U.L.B.

(août 1950) ; " Discours de Nouvel-an " du bourgmestre de Maastricht (en néerlandais, 1955) ; brochure " La navigation fluviale et l'harmonisation des frets nationaux et internationaux " (septembre 1956) ; brochure " La voie navigable Rhin-Moselle-Rhône ", éditée par le Comité régional du Bassin lorrain (30 octobre 1959) ; rapport de Cockerill sur " La sidérurgie et les problèmes de l'eau " (11 mai 1974) ; rapport du C.E.P.L.I. sur " Les besoins en eau pour la navigation sur le canal Albert " (décembre 1975) ; brochure sur " La navigation à vapeur sur la Meuse " (1978) ; rapport statistique de l'Office de la Navigation (1983) ; brochure du M.E.T. de la Région wallonne pour la visite de M. Grafé à l'écluse de Lanaye (11 mai 1992) ; " Livre blanc sur la politique wallonne de l'eau " édité par l'U.W.E. (non daté) ; brochure du N.V.I (Nederlands vervoerswetenschappelijk Instituut) sur les " Tendances en demande de transport de fret " (non daté). 1935-1992.

1 dossier

645 Brochure sur une visite à Anvers du G.I.M.P.E. (19 septembre 1956) ; brochure " Le problème des eaux en Belgique " éditée pour la Conférence internationale de l'eau pour la paix (mai 1967 ; en anglais) ; brochure " Cent années de la dérivation de l'Ourthe à Liège " par M. Dehousse (février 1969) ; rapport de MM. Willems, Dehousse, Dubois et Seyvert pour le Congrès International de Navigation (1969) ; numéro spécial de la revue " Cockerill " (n° 171, quatrième trimestre 1972) ; exemplaire de la " Revue franco-belge " (décembre 1980) ; exemplaire de la revue " Commerce extérieur : organe officiel de la Chambre de Commerce et d'Industrie française " (n° 5, mai 1981). 1956-1981.

1 dossier

646 Exemplaire de la " Chronique des Transports " (20 mars 1960) ; brochure " État et économie " éditée par le Ministère de l'Économie et les Transports du Land de Rhénanie et de Nord-Westphalie (n°3, 1954) ; exemplaire du " Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment " (n° 32, 10 août 1968). 1954-1968.

1 dossier

647 Brochure " Le canal Albert vu de ses quatre points cardinaux " par Jean van Geetruyen, Docteur en Droit et professeur de commerce à St-Ignace d'Anvers, (1953) ; " Exposé sur la situation de la Communauté au début de 1954 " par la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ; " Rapports de la Société nationale des Chemins de Fer vicinaux " pour l'année 1953 (1954) ; exposé de A. Delmer " Minerai de fer : les gisements de l'Atlantique, de l'Europe et de Lorraine, les transports, la Meuse " extrait des " Annales des Mines de Belgique " (décembre 1957-janvier 1958) ; brochure " La liaison fluviale Seine-Est de l'Oise à la Meuse " éditée par l'Association pour l'Étude des Liaisons fluviales Seine-Est de l'Oise à la Meuse (non datée, postérieure à 1962) ;

brochure " La Meuse " éditée par le CEAM (1961?) ; brochure du Ministère des Affaires économiques et de l'Énergie : " Aperçu du développement économique " (août 1964) ; rapport sur le canal Rhin-Meuse (non daté, en allemand). 1953-1964.

1 dossier

- 648 " La crise de la navigation fluviale : du constat au remède ? : interview de F. Severyns, président de l'Union internationale de la Navigation Fluviale " (non daté ; 1977?) ; exemplaire de la revue " Transports " (n° 1, 1977). 1977.

1 dossier

3. VOIES NAVIGABLES : GÉNÉRALITÉS

A. DOCUMENTATION GÉNÉRALE SUR LES VOIES NAVIGABLES : AXES EUROPÉENS

- 649 Extrait du n° 166 du " Bulletin de la Société belge d'Études et d'Expansion " Voies de transport de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier " " (Mai-Juin-Juillet 1955) ; brochure : " Zones fortes et ouvertures sur l'Europe " éditée par l'Association et la Société d'Études de la Mer du Nord-Méditerranée (27 avril 1971) ; article : " Les axes européens de la navigation intérieure " (non daté ; auteur non identifié). 1955-1971.

1 dossier

- 650 Arrêt de la Cour de Justice des Communautés européennes du 22 septembre 1988 sur les centrales nucléaires établies aux frontières franco-allemandes ; étude sur l'intérêt des voies navigables en Europe occidentale pour la CEE (non daté ; après 1983). [Vers 1983]-1988.

1 dossier

- 651 Avis du Conseil central de l'Économie relatif à la modernisation et à l'aménagement des voies navigables de l'Europe occidentale (26 octobre 1955). 1955.

1 dossier

- 652 Documents émanant de l'Association pour favoriser la Création de la Voie européenne Nord-Est, Sud-Ouest : résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'Association pour favoriser la Création de la Voie européenne Nord-Est, Sud-Ouest (30 novembre 1968) ; rapport moral présenté par le Président de l'Association (24 novembre 1969) ; extrait du procès-verbal de la réunion du 14 avril 1970 de l'Association relative à l'étendue du projet Veneso en France ; rapport " La voie européenne Nord-Est, Sud-Ouest " ; liste des invités par l'Association à la séance de travail des parlementaires au Sénat le 14 avril 1970 ; carte de la liaison Nord-

Est Sud-Ouest éditée par l'Association (non datée) ; rapport " L'aménagement de la Meuse au gabarit international " (non daté ; postérieur au 29 avril 1970). 1968-1970.

1 dossier

- 653 Reproduction du discours d'ouverture prononcé par P. Clerdent le 1er octobre 1955 devant le Conseil provincial ; reproduction d'un numéro de la " Revue de la Navigation " (n° 7, 10 avril 1962) ; brochure : " Zeebrugge, port de mer de Brugge, Belgique " (avril 1980) ; un numéro de " Dynamisme wallon, périodique de l'Union wallonne des Entreprises " (n° 27, février 1991). 1955-1991.

1 dossier

- 654 Carte et brochure sur les canaux : brochure " Canal Visé-Aix-La-Chapelle-Rhin " extrait des " Annales des Travaux publics en Belgique " (1953) ; carte des transports de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier : système mosan (sans date) et planche avec coupe topographique et relevés du niveau du fleuve (sans date) ; carte des voies navigables de Belgique et Hollande et du nord de la France (sans date) ; carte des voies navigables vers Anvers-Rotterdam et vers le Rhin, y compris les voies navigables vers Maastricht ; carte des voies navigables de la Belgique et du Nord de la France (sans date) ; brochure " La modernisation du Canal du Centre " (sans date) ; carte des voies navigables de la Belgique et du nord de la France (sans date), à partir de 1953. 1953, sd.

1 dossier

B. VOIES NAVIGABLES DE BELGIQUE

- 655 Procès-verbal de l'Association des maîtres bateliers de Liège, Limbourg, Namur et Charleroi (7 mars 1960) ; rapport " Les transports par eau de la région liégeoise : situation au 15 juin 1961 " ; carte de la Province de Liège éditée par la S.P.I. (non datée : 1974 ?) ; évaluation du débit minimal de la Meuse : approche statistique des soutiens d'étiage (Meuse, Sambre, Ourthe) avec en annexe une photographie de la Meuse à Liège (1979) ; rapport " La sidérurgie belge et la voie d'eau " par A. Delmer de l'Université de Liège (non daté) ; rapport du Conseil d'Administration du Comité belge des Intérêts fluviaux (non daté). 1960-1979.

1 dossier

- 656 Note de P. de Rudder pour P. Clerdent relative aux transports terrestres (4 août 1987) ; rapport sur le développement futur du réseau belge des voies navigables : résultats de l'étude coûts-bénéfices du 24 février 1982 ; note pour P. Clerdent sur le barrage de la Houille (7 novembre 1986) ; remarques de P. de Rudder sur un article du Lloyd Anversois du 16 février 1989 ; brouillon

manuscrit d'un exposé sur la politique de travaux en matière de cours d'eau en Belgique (non daté) ; rapport sur les besoins en eau pour la navigation sur la Meuse, la Sambre et sur le canal Albert (non daté ; postérieur à 1985). 1982-1989.

1 dossier

657 Cartes : carte des voies navigables de Belgique éditée par le Ministère des Travaux publics (janvier 1984) ; carte des voies navigables de Belgique éditée par le Ministère des Communications et des Infrastructures (1990) ; carte du réseau européen des voies navigables (1990 ; en anglais) ; carte du réseau européen des voies navigables (non datée ; en allemand). 1984-1990.

1 dossier

658 Texte des accords de coopération entre Régions : texte de l'accord de coopération en matière de voies hydrauliques entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale (version du 30 novembre 1992) ; proposition de la Région flamande en ce qui concerne l'article 5 de cet accord (non datée) ; suggestions de modification de l'annexe 4 relative au canal Albert (non daté). 1992.

1 dossier

659 Brochures : " Rapport général " du Comité belge des Intérêts fluviaux (a.s.b.l.) pour l'année 1960 ; rapports de l'Office de la Navigation concernant l'exercice 1965 et 1966 (partie statistique) ; brochure " L'évolution des ponts en Belgique " éditée par le Ministère des Travaux publics (1970) ; brochure : " L'organisation provinciale de la Belgique " (non datée, postérieure à 1958) ; brochure : " Réflexions sur les aménagements fluviaux " par Jean Aubert, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, France, (non datée), [après 1958]. 1960-1970.

1 dossier

660 Discours et allocutions relatifs à l'administration du réseau fluvial belge : rapport de l'Union des Armateurs belges (1983) ; rapport du Conseil d'Administration (1984) du CEAM ; conférence de R. Planchar, Directeur général du Port autonome de Liège, devant le Grand Liège sur " La régionalisation du Ministère des Travaux publics et l'avenir des voies d'eau à Liège ; les eaux de Meuse et les exigences hollandaises " (13 octobre 1988) ; conférence de R. Planchar à la Chambre de Commerce et d'Industrie et à la Société d'Études et d'Expansion intitulée " De Strépy au Noorderkanaal, premières répercussions de la régionalisation en matière de travaux hydrauliques " (13 juin 1989) ; allocution de A. Baudson, Ministre des Travaux Publics de Wallonie, à l'occasion de l'installation de R. Clause comme Directeur Général de l'Office de la Navigation (12 janvier 1990). 1983-1990.

1 dossier

-
- 661 Brochures sur la navigation en Wallonie : brochure de la Société d'Études et d'Expansion, incluant un article sur " Liège-Anvers, des intérêts communs ", n° 274 (décembre 1977) ; brochure La Wallonie, carrefour fluvial de l'Europe (1991) ; brochure de la Direction des Voies Hydrauliques de Liège " Équiper et entretenir la voie d'eau ", éditée par le Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (1995). 1977-1995. 1 dossier
- 662 Rapports sur l'Escaut, la Meuse et l'Ourthe : rapport de R. Planchar : " L'Escaut et la Meuse, fleuves hollandais, fleuves siamois ? " (22 février 1993) ; brochure du Ministère des Équipements et des Transports, " L'Ourthe au fil du temps " (septembre 1993). 1993. 1 dossier
- 663 Publications de P. Clerdent sur la Meuse et les eaux wallonnes : brochure " Le Traité Meuse, premiers éléments pour une concertation " (26 avril 1978) ; brochure " Pour une politique wallonne de l'eau " (juin 1983) ; brochure " L'utilisation des eaux de la Meuse : une solution de concorde " (non datée ; postérieure au 11 juillet 1977). 1977-1983. 1 dossier
- C. CORRESPONDANCE*
- 664 Correspondance relative aux voies navigables de Belgique (du 7 septembre 1976 au 2 septembre 1993). 1976-1993. 1 dossier
- 665 Correspondance relative à la création d'un cours de droit fluvial à l'Université de Liège (7 octobre 1965-21 décembre 1965). 1 dossier
- 666 Correspondance relative au choix de Liège comme centre de la Commission Internationale de la Meuse. 1994. 1 dossier
- 4. DOCUMENTS RELATIFS À LA MEUSE*
- 667 Notes du C.E.P.L.I. sur le débit de la Meuse (1976) ; rapport relatif au développement d'un réseau européen des voies navigables (février 1992). 1976-1992. 1 dossier
- 668 Série de rapports de J. Van Geetruyen pour le CEAM sur la place européenne de la Meuse. Avril 1956 - novembre 1956).

1 dossier

- 669 Série de rapports du CEAM sur l'étiage de la Meuse (1980) ; rapport non daté sur les débits minima de la Meuse pour la navigation en amont de Liège ; carte des voies navigables européennes. 1980.
1 dossier

- 670 Rapport sur les inondations et le soutien d'étiage dans la vallée de la Meuse (12 novembre 1987) ; rapport sur les travaux d'aménagement de la Meuse namuroise depuis 1837 (1983 ?). 1983 (?)-1987.
1 dossier

A. BROCHURES

- 671 Brochure du Rijn-en-Maas Waterleidingbedrijven (R.I.W.A.) sur la qualité des eaux de Meuse (septembre 1982) : édition abrégée ; éditions de " News Aqua " sur la Meuse (août 1982).
1 dossier

- 672 Brochure sur les Journées de la Navigation mosane (1954) ; tableau des chômages sur les voies navigables françaises en 1956 ; brochure " Le bouchon de Lanaye vient de sauter " par J. J. Merlot, Ministre des Travaux publics, (11 décembre 1961) ; brochure de présentation des Journées Études Internationales de la Voie d'Eau (30 septembre 1961) ; brochure " La Meuse et la Moselle " par J. Biron (décembre 1962) ; brochure " La Meuse, une liaison européenne " (mai 1965) ; dossier " La Meuse Française " édité par le Comité d'Étude pour l'Aménagement de la Meuse Française (décembre 1966) ; schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Vallée de la Meuse (novembre 1969) ; numéro de " Transports, Revue pour l'Axe Mer du Nord-Méditerranée dans la politique d'aménagement du territoire " (non daté ; 1970) ; brochure " canal Albert et Meuse liégeoise : programme d'aménagement 1975-1980 " (novembre 1974) ; brochure de la Commission des Voies Navigables du Limbourg " Dix souhaits " (septembre 1975). 1954-1975.
1 dossier

- 673 Brochures émanant du CEAM : rapports présentés aux Journées européennes de la Navigation mosane (10-11 juin 1960) ; brochure sur Le destin de la Meuse (édition en néerlandais, non datée) ; dossier général constitué par le CEAM comprenant les statuts de l'association, la brochure sur le destin de la Meuse, des extraits de lettres et des coupures de presse présentant les positions allemandes, belges et françaises sur le destin de la Meuse. 1960.
1 dossier

-
- 674 Brochure sur la liaison Meuse-Rhin (en néerlandais). [Vers 1959].
1 dossier
- 675 Documentation sur la Meuse : rapports des journées de la navigation mosane (Liège 1954) ; rapports de la section technique et numéro hors-série de la " Chronique des Transports " édité à l'occasion de ces Journées. 1954.
1 dossier
- 676 5. QUALITÉ DES EAUX
Divers : carte des stations d'épuration et des collecteurs d'eau en région liégeoise (25 mars 1963) ; rapport du CEAM sur le problème des eaux de la Fagne (non daté). 1963.
1 dossier
- 677 Directives du Conseil de l'Europe en matière de pollution des eaux de la Communauté (4 mai 1976) ; exposé du Secrétaire d'État à la Région wallonne devant le Conseil économique régional pour la Wallonie (C.E.R.W.) sur la politique du cadre de vie (2 février 1981) ; " Charte européenne de l'eau " (novembre 1984) ; rapport international sur les comportements des radionucléides dans l'estuaire de l'Escaut (non daté ; date au moins de 1983). 1976-1983.
1 dossier
- 678 Brochures : exemplaire de " Cartel ", mensuel du Cartel des Syndicats Indépendants de Belgique (7 avril 1984) ; brochure de présentation du G.I.M.P.E. (1986) ; " Livre blanc : la Meuse, pour qui, pour quoi ? " du G.I.M.P.E. et du G.I.S.P.E. (1988) ; brochure du R.I.W.A., " Une vue ponctuelle de la qualité des eaux de surface dans le bassin de la Meuse : 23-24 septembre 1991 " (juin 1992) ; brochure " Programme 1990-1996 pour faire renaître l'eau " éditée par l'Agence de l'Eau Rhin- Meuse (1993) ; " Livre de Presse " éditée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (1993) ; brochure " L'eau ", éditée par les Agences françaises de l'Eau (janvier 1993). 1984-1993.
1 dossier
- 679 Brochures : rapport de la société de consultance Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc. sur les investissements dans des entreprises luttant contre la pollution (28 janvier 1970) ; exemplaire de " Point de mire, périodique du Comité belge pour l'Année européenne de l'Environnement " (1987) ; brochure " L'eau wallonne ; une réflexion des travailleurs francophones de la Société nationale des Distributions d'Eau " éditée par la C.S.C. et la F.G.T.B. (décembre 1982) ; exemplaire de Liège, province d'Europe (n° 160, décembre 1989). 1970-1989.

1 dossier

- 680** Rapports du R.I.W.A. sur le Rhin et la Meuse. 1983. 1 dossier
- 681** Rapports du Congrès international de Navigation de Leningrad (1977) sur " l'alimentation en eau des voies d'eau, compte tenu des différentes utilisations de l'eau et sur l'amélioration et la protection de la voie d'eau et du milieu environnant considérés ensemble ". 1977. 1 dossier
- 682** Correspondance relative aux projets de décret de la Région wallonne en matière de qualité des eaux (juin 1984-avril 1986). 1984-1986. 1 dossier
- 683** Correspondance relative aux projets de décret de la Région wallonne en matière de qualité des eaux. Juin 1986 - juillet 1986. 1 dossier
- 684** Documents relatifs à l'avant-projet de décret de la Région wallonne en matière de qualité des eaux : avis intérimaire du C.E.R.W. sur les politiques et instruments de gestion de l'eau (21 juin 1982) ; texte de l'avant-projet de décret (non daté) ; analyse des articles les plus importants de l'avant-projet (non daté ; pas d'auteur). 1982. 1 dossier
- 685** Correspondance avec l'U.W.E. et le G.I.M.P.E. relative aux inquiétudes des industriels à propos des taxes sur l'eau imposées par la Région wallonne et au sujet de leur représentation au sein de l'Office de la Navigation ; correspondance avec le cabinet du Ministère des Travaux publics sur le barrage de l'Eau Rouge ; correspondance avec la Chambre française de Commerce et d'Industrie relative au statut de la Générale des Eaux de Wallonie ; correspondance avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Vie rurale et de l'Eau pour la Région wallonne relative au prix de l'eau et aux inquiétudes des milieux industriels ; correspondance avec l'Union des Pêcheurs de l'Ourthe et de l'Amblève sur la qualité des rivières wallonnes ; correspondance avec la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux sur la gestion de la pollution de la Meuse. 1986-1989. 1 dossier
- 686** Correspondance sur les projets de décret sur la qualité des eaux (1981-83) : en annexe d'une lettre des Ateliers de Construction électrique de Charleroi datée du 21 avril 1981, compte rendu de la réunion spéciale du 19 mars 1981 sur la politique industrielle concernant les besoins portuaires de la Wallonie. 1981-1983.

1 dossier

- 687** Documentation sur la proposition de décret de la Région wallonne en matière de qualité des eaux (1983-1984) : texte de la proposition de décret portant création de la Société wallonne de Distribution d'Eau du 27 juin 1984 ; amendements à cette proposition de décret déposés le 2 mai 1985 ; réflexions sur la proposition de décret " Société wallonne de Distribution d'Eau (S.W.D.E.) " (19 juillet 1984) ; montage reprenant article par article la proposition de décret de MM. Gramme et consorts, le décret flamand, la loi du 26 août 1913 créant la Société nationale de Distribution d'eau (S.N.D.E.) et un avant-projet du Cabinet du ministre Féaux (non daté ; postérieur au 27 juin 1984) ; rapport sur les " Éléments ne figurant pas dans la proposition de MM. Gramme et consorts " (non daté ; postérieur au 27 juin 1984). 1983-1985.
1 dossier
- 688** Documentation sur le projet de décret de la Région wallonne sur la protection des eaux de surface contre la pollution : texte du projet de décret modifiant la loi du 26 mars 1971 sur la protection des eaux de surface contre la pollution (27 mai 1982) ; intervention du Ministre Féaux devant la Commission de l'Environnement et de la politique de l'Eau à propos du projet de décret (28 juin 1984) ; intervention du sénateur Clerdent au Conseil régional wallon à propos du projet de décret (2 septembre 1985) ; arrêt du Conseil État du 7 juin 1985 relatif à la perception indue de redevances par l'Office de la Navigation pour les prises d'eau le long des cours d'eau ; compte rendu d'une réunion de concertation entre une délégation du Vlaamse Raad et une délégation du Conseil Régional wallon suite à la mise en œuvre par le Vlaamse Raad de la procédure de conflit d'intérêts prévue par l'article 32, §1 de la loi ordinaire de réformes institutionnelles du 9 août 1980 ; texte d'un projet de motion sur la protection des eaux de surface contre la pollution déposé par MM. Ylieff et consorts (25 juin 1985) ; texte de l'intervention de P. Clerdent sur les amendements à porter au décret et sur la position du groupe P.R.L. par rapport au décret ; avis complémentaire du bureau A. 255 du C.E.S.R.W. sur le projet de décret (19 novembre 1984) ; texte de l'amendement à l'article 32 du projet de décret sur la protection des eaux de surface contre la pollution (non daté) ; proposition d'amendement de l'article 28 du décret par P. Clerdent (non daté). 1982-1985.
1 dossier
- 689** Documentation sur la requête en annulation du décret de 1985 de la Région wallonne sur la qualité des eaux : texte de la requête en annulation du décret de la Région wallonne, adopté par le Conseil des Ministres (non daté, mais adopté le 19 décembre 1986) ; texte de la requête en suspension du décret de la Région wallonne, adopté par le Conseil des Ministres avec annexes ; ordre du jour du

Conseil des Ministres du 10 octobre 1986 ; note adressée à l'exécutif régional wallon du 9 janvier 1987 relative aux requêtes en suspension et en annulation déposées par le Conseil des Ministres auprès de la Cour d'arbitrage ; rapport sur " La gestion des ressources en eau " émanant de la Région wallonne (non daté ; postérieur à janvier 1985). 1985- 1987.

1 dossier

690 Documentation sur le règlement des différends entre le Conseil Régional wallon et la Communauté flamande à propos du décret de la Région wallonne sur la qualité des eaux : rapport de Cockerill Sambre, division Chertal sur la valorisation des énergies secondaires (4 novembre 1984) ; notes de la cellule juridique d'un organisme non spécifié sur les taxes prélevées par la Région wallonne sur les eaux de la Compagnie intercommunale bruxelloise des eaux ; note d'information aux parlementaires P.R.L. sur les amendements proposés au texte par MM. Daras et Lestienne (5 novembre 1984). 1984.

1 dossier

691 Documentation sur le projet de décret de la Région wallonne en matière de qualité des eaux. Comptes rendus des débats du C.E.P.L.I. : réunion du 22 septembre 1978 relative aux projets de réforme de la loi du 12 mai 1971 sur les eaux de surface ; en annexe, texte de la loi du 12 mai 1971 sur la protection des eaux de surface contre la pollution. 1978.

1 dossier

692 Documentation sur le projet de loi relatif aux normes sectorielles d'émission en matière de protection des eaux de surface : rapport de la Commission de la Santé publique et de l'Environnement déposé au Sénat (24 novembre 1982) ; rapport complémentaire relatif à la même matière déposé le 24 mars 1983 ; note de travail sur le projet 278 destiné à donner au Roi le pouvoir de définir les objectifs de qualité auxquels doivent satisfaire les eaux de surface destinées à des usages particuliers (non daté). 1982-1983.

1 dossier

693 Notes relatives au projet de loi (non datées) ; texte du projet de loi (non daté), vers 1982.

1 dossier

694 Documentation sur la qualité des eaux en Wallonie : Communication d'A. Grosjean, président du G.I.M.P.S.E., sur le financement de la lutte contre la pollution par les industriels (21 juin 1974). 1974.

1 dossier

695 Documentation sur la qualité des eaux en Wallonie : Rapports du

C.E.S.R.W. sur la qualité des eaux de la Meuse (1978,1988) ; interpellation de P. Clerdent à J.-M. Dehousse, Ministre-Président de la Région wallonne et à V. Féaux, Ministre de la Région wallonne pour l'Eau, l'Environnement et la Vie rurale, sur la politique wallonne de l'eau (1983) ; rapport d'activité du G.I.M.P.E. dans le cadre de la sauvegarde des intérêts de ses membres (décembre 1985) ; brochure de la Région wallonne sur les eaux de surface relative au décret du 7 octobre 1985 ; rapport du cabinet du Secrétariat d'État à l'Environnement et à l'Émancipation sociale, sur la qualité biologique des cours d'eau pour 1985 ; rapports divers sur la qualité de la Meuse (non datés) ; cartes de la qualité biologique des cours d'eau (1986 et une non datée) ; rapport statistique sur la pollution de la Meuse (non daté ; postérieur à juin 1983) ; texte de la conférence de presse du C.E.S.R.W. sur la pollution de la Meuse (non daté). 1977-1986.

1 dossier

696 Correspondance relative à la brochure de P. Clerdent " Pour une politique wallonne de l'eau " (octobre 1983-mars 1984) : remerciements des personnes ayant reçu la dite brochure et marques d'intérêt pour celle-ci. 1983-1984.

1 dossier

6. NÉGOCIATIONS FRANCO-BELGES SUR LA MEUSE

A. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE CEAM - AUTORITÉS FLUVIALES FRANÇAISES

697 Correspondance CEAM-France : correspondance entre J. André, secrétaire du CEAM et les Départements et Ports français à propos de l'éventuelle création d'une branche française du CEAM. 1956-1963.

1 dossier

698 Correspondance CEAM-France. 1964.

1 dossier

699 Correspondance CEAM-France : correspondance avec les antennes locales du CEAM ; correspondance avec les Préfectures françaises ; réactions françaises à la publication de P. Clerdent ; transmission de coupures de presse, d'articles et de conférences sur la Meuse ; correspondance entre P. Clerdent et P. de Rudder, 1965-1969.

1 dossier

700 Correspondance C.E.A.M-Préfecture des Ardennes françaises. En annexe du courrier : brochure " Les liaisons fluviales à grand gabarit entre la Seine et l'Est de la France " éditée par l'Association pour l'Étude des Liaisons fluviales entre la Seine et l'Est de la

France ; une brochure " Rapport de Monsieur le Préfet sur la situation du Département des Ardennes et les perspectives d'avenir ". 1965-1968.

1 dossier

701 Correspondance préparatoire rassemblée en vue de la réunion du 23 mars 1965 de la Commission franco-belge des Liaisons fluviales. 1965.

1 dossier

702 Correspondance CEAM-Préfecture des Ardennes françaises. 1971-1972.

1 dossier

B. DISCUSSIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION D'UN BARRAGE SUR LA HOUILLE POUR AMÉLIORER L'ÉTIAGE DE LA MEUSE

(1) Correspondance

703 Correspondance relative à la construction d'un barrage sur la Houille. 10 juin 1966-28 août 1984.

1 dossier

704 Correspondance relative à la construction d'un barrage sur la Houille. Septembre 1984-décembre 1984.

1 dossier

705 Correspondance relative à la construction d'un barrage sur la Houille. Janvier 1985-juillet 1985.

1 dossier

706 Correspondance relative à la construction d'un barrage sur la Houille. Juillet 1985-octobre 1988.

1 dossier

707 Correspondance relative à la construction d'un barrage sur la Houille. Mai 1989-août 1992.

1 dossier

(2) Comptes rendus de réunions

708 Rencontre entre P. Clerdent et l'U.W.E. le 5 décembre 1980 : compte rendu de la réunion. 1980.

1 dossier

709 Procès-verbaux des réunions du C.E.P.L.I. relatives au relèvement du débit de la Meuse. Contient les procès-verbaux des réunions du 3 octobre 1974 et du 16 janvier 1976. 1976.

1 dossier

- 710** Procès-verbaux des réunions du CEAM relatives à l'établissement d'un barrage sur la Houille. Contient les procès-verbaux des réunions du mardi 10 avril 1979, du 10 juin 1980 et du 30 novembre 1981. 1980-1981. 1 dossier
- 711** Procès-verbaux des assemblées de la commission franco-belge des liaisons fluviales. Contient les procès-verbaux des réunions du 10 octobre 1965, du 19 juin 1975, du 25 juin 1976 et du 11 juillet 1977. 1965-1977. 1 dossier
- 712** (3) Documentation sur le barrage de la Houille
Note technique du Service des Barrages remise au C.E.W. sur les barrages de la Lesse et de la Houille ; notes manuscrites de P. Clerdent sur les exigences belges en matière de barrages ; carte du bassin de la Seine éditée par les Ports de Paris, Rouen et du Havre ; communiqué de presse d'Inter-Environnement Wallonie contre le barrage. [Fin XXe siècle]. 1 dossier
- 713** Rapport du CEAM sur l'évolution des débits minima de la Meuse (avril 1980) ; avis d'initiative du C.E.R.W. sur l'étude du débit optimum de la Meuse (oct. 1980) ; statuts d'Électricité Emosson SA ; extrait d'un rapport non identifié et commenté sur l'eau et les ressources naturelles de Wallonie ; note du CEAM relative aux liaisons fluviales franco-belges et au réservoir de la Houille (2 novembre 1984) ; note du Ministère des Travaux publics sur le barrage de la Houille (16 septembre 1983) ; rapport sur les projets de réserves dans le bassin de la Meuse (non daté). 1980-1983. 1 dossier
- 714** Carte du réservoir de la Houille ; carte d'état-major Willerzie-Gedinne ; traduction d'un document du Ministère des Affaires étrangères concernant les conversations franco-belges sur les eaux de Meuse (29 janvier 1985) ; rapport du Groupe de travail " quantité " à la Commission technique de la Meuse (réunion de janvier 1985) ; note introductive aux conversations franco-belges relatives aux problèmes liés aux eaux de Meuse (janvier 1985) ; procès-verbal de la réunion des experts belges pour l'étude en commun avec la France des problèmes généraux liés aux eaux de la Meuse (23 janvier 1985) ; rapport de la Commission Eau, Ressources naturelles et Environnement du C.E.S.R.W. sur le barrage de la Houille et rapport de la Commission au bureau (4 février 1986) ; rapport " Centrales électriques et frontières " (non

daté) ; rapport " La centrale de Chooz et la pollution de la Meuse " ; deux études préliminaires sur le projet de barrage de la Houille avec plan de situation (non datées). 1985-1986.

1 dossier

715 Texte (en néerlandais) de l'allocution prononcée par P. Clerdent devant l'Association Benelux le 25 octobre 1978 ; extrait du procès-verbal de la réunion du bureau du C.E.R.W. du 15 mars 1982 relative à l'étiage et à la qualité de la Meuse ; note de P. de Rudder sur la Meuse belge en amont de Namur (26 avril 1982). 1978-1982.

1 dossier

716 Réaction à la note d'I.E.W. sur l'opportunité de construire un barrage sur la Houille (16 octobre 1984) ; note manuscrite sur la pollution thermique de la Meuse, en réaction à la note d'I.E.W. (19 octobre 1984) ; extrait d'un rapport d'expertise sur l'influence de la localisation d'un soutien d'étiage (non daté) ; tableaux de l'échauffement de la Meuse à différents points de son cours (non daté) ; tableau reprenant le débit de la Meuse en amont de Liège (non daté). 1984.

1 dossier

717 Notes de travail de P. de Rudder à P. Clerdent sur le barrage de la Houille entre le 14 décembre 1982 et le 31 mars 1989 ; trois notes non datées de P. de Rudder à P. Clerdent sur le barrage de la Houille ; texte du communiqué des gouvernements français et allemand relatif à la centrale nucléaire de Cattenom (29 mars 1982). 1982-1989.

1 dossier

718 Intervention de P. Clerdent à l'occasion du lancement des travaux de modernisation du barrage de la Plante et du programme Haute-Meuse (24 mai 1983) ; allocution du Ministre des Travaux publics à l'occasion des travaux de modernisation de la Haute-Meuse (24 mai 1983) ; note sur le remplacement des barrages de la Haute-Meuse (non daté). 1983.

1 dossier

719 Brochures sur les barrages et statistiques sur le prélèvement des eaux en Wallonie ; brochure sur le complexe du barrage sur l'Ourthe à Nisramont (1978) ; brochure sur le complexe du barrage de la Vesdre à Eupen (1978) ; brochure éditée à l'occasion du 50e anniversaire du Service des Barrages du Ministère des Travaux publics (1985) ; brochure " Les barrages belges " (1985) ; brochure " Les barrages belges " (1986) ; statistiques des quantités d'eau prélevées pour la distribution publique en 1985 (septembre 1986) ; brochure " Maîtriser l'eau wallonne " ; discours d'Albert Liénard, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Vie rurale et de l'Eau (19 décembre 1986) ; brochure sur la centrale d'accumulation

d'énergie par pompe complexe du Ry de Rome à Couvin (non datée) ; brochure sur le complexe de la station de traitement des eaux de la Gileppe (non datée). 1978-1985.

1 dossier

720 Procès-verbal de la réunion de la Commission franco-belge des Liaisons fluviales (11 juillet 1977) ; compte rendu de la rencontre de Martin Malvy, Secrétaire d'Etat français à l'Énergie, et Etienne Knoops, Secrétaire d'Etat belge à l'Énergie ; note de P. de Rudder concernant le rapport sur les conversations relatives aux problèmes liés aux eaux de la Meuse (15 décembre 1984) ; note de l'Ambassade de France au Ministère des Affaires étrangères de Belgique relative à la composition de la délégation française lors des négociations franco-belges de 1985 (22 janvier 1985) ; note aux membres du groupe d'étude franco-belge des problèmes généraux liés aux eaux de Meuse (18 décembre 1984) ; note au sujet de la révision indispensable du cadre du Service d'Études hydrologiques (mai 1984). 1977-1985.

1 dossier

721 Rapports divers sur l'étiage des cours d'eau (non datés) ; avis du C.E.R.W. sur le soutien d'étiage du débit de la Meuse (16 février 1976) et sur l'équipement électrique (20 février 1984) ; communiqués de presse des gouvernements français sur la centrale de Chooz (11 février 1982) ; note du Ministère des Travaux publics sur le barrage de la Houille (16 septembre 1983) ; rapport du Secrétariat d'État à l'Énergie sur le barrage de la Houille (7 août 1984) ; critique par le C.E.R.W. d'une note d'I.E.W. sur le barrage de la Houille (15 octobre 1984). 1976-1984.

1 dossier

722 Notes sur les avantages pour la France et la Belgique d'une Meuse mieux canalisée en France (22 février 1961) ; texte du discours de R. Labbé à la journée franco-belge de la foire de Metz (7 octobre 1963) ; remarques au sujet de quelques problèmes de distribution d'eau : note de P. de Rudder (non datée) ; communication faite à Mézières le 29 juin 1964 " La Meuse : artère française et européenne " ; projet de procès-verbal de la réunion de la Commission franco-belge des Liaisons fluviales tenue le 23 mars 1965 à Liège ; note technique du service des barrages remise au C.E.R.W. (28 juin 1971) ; extrait du " Bulletin du G.I.M.P.E. " sur " Le problème des barrages dans le sud du pays " (juillet-Août 1974) ; projet de lettre de P. Clerdent adressée au Ministre Olivier sur l'insuffisance des moyens accordés aux voies hydrauliques pour l'exercice 1982 (non daté ; 1981?) ; note de P. de Rudder sur les problèmes de distribution d'eau (non daté). 1961-1981 (?).

1 dossier

723 Documentation diverse sur le barrage de la Houille (23 mars 1965).

En annexe, deux plans des voies navigables en France et en Belgique. 1965.

1 dossier

C. DOCUMENTATION GÉNÉRALE SUR LES CONVERSATIONS FRANCO-BELGES SUR LE STATUT DE LA MEUSE

724

Note de P. de Rudder pour P. Clerdent sur la journée d'étude de Mézières du 16 novembre 1959 (note non datée) ; conférence de P. Clerdent à la Société Française de Géographie Économique sur les grandes voies fluviales de la Communauté européenne (1961) ; brochure de la Société Française de Géographie économique contenant un rappel des communications faites à la Société (1961) ; résumé de la conférence de P. Clerdent à la Société Française de Géographie économique ; texte de l'allocution prononcée par le Général de Gaulle à Givet le 23 avril 1963 ; liste des personnalités invitées à la Journée franco-belge de la Foire internationale de Metz (7 octobre 1963) ; carte des liaisons entre la Mer du Nord et la Méditerranée éditée par le CEAM. 1959-1963.

1 dossier

725

Un numéro de la revue " L'Européen " (n° 67, 1966) ; une brochure " Hélicoptères, sud aviation ", 1966. 1966.

1 dossier

726

Brochures sur la Meuse française ; exposé de A. Delmer, Secrétaire général honoraire du Ministère des Travaux publics sur " Les transports par eau ; la Meuse, le Rhin et la Moselle " (juin 1953) ; série de brochures du Comité d'Études pour l'Aménagement de la Meuse sur l'aménagement de la Meuse française. 1953.

1 dossier

7. NÉGOCIATIONS BELGO-HOLLANDAISES SUR LA MEUSE ET L'ESCAUT

A. LE BOUCHON DE LANAYE

(1) Correspondance

727

Correspondance avec Monsieur de Croo, Ministre des Communications et des P.T.T. sur les voies de transport en Belgique ; correspondance avec Monsieur Olivier, Ministre des Travaux publics ; en annexe, projet des écluses avec cartes (non daté ; annexé à une note du 14 mai 1984). 1982-1984.

1 dossier

728

Correspondance avec M. Olivier, Ministre des Travaux publics, sur la nécessité de débiter au plus vite les travaux à Lanaye. 1984.

1 dossier

- 729** Correspondance sur le tracé de la frontière belgo-néerlandaise (1986) : lettre de L. Tindemans, Ministre des Relations Extérieures, à M. Wathelet, Ministre-Président de l'Exécutif régional wallon, sur la rectification du tracé de la frontière (26 juin 1986). 1986.
1 dossier
- 730** Correspondances sur les discussions sur le tracé de la frontière belgo-néerlandaise (1987) : correspondance avec J.-P. Grafé, Président du Conseil de la Communauté Française, H. Hanquet, sénatrice, et M. Roenen, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, sur le statut de la presqu'île de l'Islal à préserver comme réserve écologique. 1987.
1 dossier
- 731** Correspondance entre P. Clerdent et J.-P. Grafé sur la cession de l'Islal à la Hollande ; correspondance entre Madame Pierre Cahay, bourgmestre de Visé, et P. Clerdent sur la modification de frontière. 1986-1987.
1 dossier
- 732** (2) Notes, rapports et documentation sur l'écluse de Lanaye Rapport sur la nécessité d'une nouvelle écluse à Lanaye (juin 1982) ; note concernant le complexe des écluses de Lanaye et la Meuse mitoyenne au sud de Maastricht, par N. Sciepers, Ingénieur principal des Ponts et Chaussées (29 juin 1984) ; notes de P. de Rudder relatives à l'écluse (6 novembre 1984 et 22 janvier 1985) ; rapports de la Commission technique de la Meuse sur la rectification de frontière et sur le complexe d'écluses de Lanaye ; procès-verbaux de réunions chez le Ministre Olivier (4 février 1985) et d'un exposé au Grand-Liège (12 février 1985) sur les temps d'attente des bateaux (non datées) ; note interne d'un service (non identifié) sur la 4e écluse de Lanaye et la rectification de la Meuse mitoyenne (non datée). 1982-1985.
1 dossier
- 733** Texte de P. Clerdent sur le rattachement de Lanaye à la Province de Liège ; texte de R. Planchar sur l'action de P. Clerdent (sans date). 1997.
1 dossier
- 734** Notes de P. de Rudder relatives aux écluses de Lanaye. Juillet 1984.
1 dossier
- 735** Notes de P. de Rudder relatives aux écluses de Lanaye. Janvier 1985.

1 dossier

- 736** Texte de la convention Belgique-Pays Bas sur le tracé de la frontière mosane : convention entre les Pays-Bas et le Royaume de Belgique adaptant la frontière entre les deux pays aux modifications intervenues dans le cours de la Meuse au sud de Maastricht (septembre 1982) avec annexes : résumé des positions des deux pays et cartes des voies navigables dans la région de Maastricht ; texte de la convention du 8 août 1843 entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas conclue à Maastricht. 1982.
- 1 dossier
- 737** Notes de P. de Rudder à P. Clerdent ; note relative à l'étude d'une écluse de 200 x 25 m. à Lanaye et de ses chenaux d'accès (non daté) ; note sur une " 4e écluse de Lanaye " (non datée) ; plans de l'avant-projet de l'écluse à Lanaye (non datés). 1985-1987.
- 1 dossier
- 738** Documents techniques : rapport sur l'implantation de l'écluse (non daté) ; avant-projets d'écluse à Lanaye (14 avril 1984).
- 1 dossier
- 739** Discours de P. Clerdent relatifs aux voies de communications en Wallonie : discours de P. Clerdent devant le Sénat sur les voies de communication en Wallonie : TGV et voies fluviales (11 décembre 1992) ; texte d'un article de P. Clerdent intitulé " Les transports modernes, atouts majeurs de Liège dans l'Europe nouvelle " (non daté). 1992.
- 1 dossier
- 740** Compte rendu de la réunion du 4 février 1985 au cabinet du Ministre Olivier sur le sas de Lanaye, l'écluse de Wijnegem et le canal Oelegem-Zandvliet ; rapport technique sur l'écluse de Lanaye (non daté ; provenance non identifiée). 1985.
- 1 dossier
- 741** Documentation sur le problème de la frontière ; rapport " La rectification de frontière en Meuse mitoyenne au sud de Maastricht " (non identifié, non daté) ; cartes de la Meuse. [Après février 1984].
- 1 dossier
- 742** Documentation sur le problème de la rectification de frontière belgo-néerlandaise. Textes des interventions parlementaires sur la presqu'île de l'Islal ; proposition de résolution déposée au conseil de la Communauté française par MM. Lagasse et Happart contre la cession de la presqu'île de l'Islal au Royaume des Pays-Bas (6 octobre 1986) ; proposition de résolution déposée par M. Daras

visant à empêcher le passage de la presqu'île de l'Islal en territoire néerlandais (22 janvier 1987) et amendements (4 février 1987) ; rapport de la ville de Visé sur l'intérêt écologique de la presqu'île de l'Islal. 1986-1987.

1 dossier

743 Données statistiques et économiques : note du Ministère des Travaux publics sur le soutien financier de la CEE aux travaux de l'écluse à Lanaye (non datée ; étude statistique et économique du Ministère des Travaux publics concernant le complexe de Lanaye sur le canal de Lanaye (non datée) avec carte en annexe ; dossier établi par la ville de Visé : " Protection du site de l'Islal ; résumé du dossier ", [début 1985 ?]. [1980-1990].

1 dossier

744 Documentation sur la modification de frontière. Anciens traités Pays-Bas et Belgique ; texte de la convention de limites entre la Belgique et les Pays-Bas (8 août 1843) ; traité conclu entre la Belgique et les Pays-Bas pour régler le régime des prises d'eau à la Meuse (12 mai 1865) ; extraits des lois, arrêtés royaux et actes du gouvernement : traité entre la Belgique et les Pays-Bas en vue de l'amélioration de la liaison entre le canal Albert et le canal Juliana et annexes (24 février 1961) ; projet de texte de convention entre la Belgique et les Pays-Bas sur la frontière entre les deux pays au sud de Maastricht (avril 1975) avec carte du nouveau tracé proposé. 1843-1975.

1 dossier

745 Cartes diverses des voies navigables en Belgique. Carte des voies navigables dans le nord-ouest de l'Europe (non datée) ; carte des voies navigables en Belgique. 1980.

1 dossier

746 *746 - 750 Quatrième écluse de Lanaye. 1977-2003.*
Quatrième écluse de Lanaye. 1982-1987.

1 dossier

747 Notes concernant la 4e écluse. 1986-1992.

1 dossier

748 Courrier concernant la 4e écluse de Lanaye. 1996-2003.

1 dossier

749 Étiage de la Meuse. 1977-1985.

1 dossier

750 Position du comte Clerdent. 1978-1992.

1 dossier

B. CANAL CABERG ET LIMBOURG HOLLANDAIS

- 751 Correspondance relative au canal Caberg (1966) : correspondance CEAM-J.G.T. Bouwens, bourgmestre de Borgharen et d'Itteren à propos du canal Caberg et du canal Vent Debout. 1966. 1 dossier
- 752 Documentation sur le Canal Caberg (1972). Brochure " Het Cabergkanaal " éditée par la Chambre de Commerce et d'industrie de Maastricht (avril 1972) avec traduction : " Étude sur la nécessité de la construction du Canal de Caberg ". Avril 1972. 1 dossier
- 753 Correspondance entre le CEAM et le Limbourg Hollandais : 1955. Correspondance entre J. André et A. Minis, chef de cabinet du bourgmestre de Maastricht, à propos de l'admission du Limbourg hollandais dans le CEAM. 1955. 1 dossier
- C. LES TRAITÉS ESCAUT-MEUSE*
- 754 Documentation générale sur l'économie des Pays-Bas : brochures diverses ; rapport de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maastricht et environs pour l'exercice 1954 (en néerlandais) ; brochure du Conseil économique limbourgeois (Limburgse Economische Raad) sur les liaisons d'eau entre l'Escaut et le Rhin (1954) ; documentation sur le canal de Postel (25 janvier 1962) ; discours de D.A. Delprat, président de la Chambre de Commerce et des Industries d'Amsterdam (30 décembre 1963) ; brochure sur la situation du secteur de la métallurgie en Hollande (1969 ; en néerlandais) ; brochure : " Le Brabant du Nord dans l'Ouest nouveau " (non datée ; post. à 1980). 1954-1980. 1 dossier
- 755 (1) Correspondance
Correspondance avec le Ministère des Travaux publics (en annexe, rapport sur l'évolution des débits minima de la Meuse) ; correspondance avec l'Union wallonne des Entreprises (en annexe, procès-verbal de la réunion du 4 septembre 1981 de l'U.W.E. sur les négociations avec les Pays-Bas). 1980-1982. 1 dossier
- 756 Correspondance de P. Clerdent avec la Fédération des Industries Chimiques de Belgique, avec l'Administration des Voies Hydrauliques. 1980-1985.

1 dossier

- 757** Correspondance relative à la renégociation avec les Pays-Bas des Traités Escaut-Meuse et notamment sur le statut de l'Escaut et la pollution de la Meuse (1980-1993) : correspondance avec l'A.G.H.A. (Antwerpse Gemeenschap voor de Haven) sur le statut de l'Escaut et l'élargissement du canal Albert ; correspondance avec le Port de Gand sur l'affectation des marges financières disponibles aux travaux de modernisation du canal Albert ; correspondance avec la Fédération des Industries Chimiques sur la pollution des eaux de Meuse, correspondance avec l'Entente wallonne des Classes moyennes sur la Commission de l'Eau du C.E.S.R.W. ; correspondance avec le Port autonome de Liège sur la modernisation du canal Albert. 1980- 1993.
- 1 dossier
- 758** Correspondance relative à la renégociation avec les Pays-Bas des Traités Escaut-Meuse. Lettre de P. de Rudder à P. Clerdent ; courrier de la C.E.S.R.W. relatif aux négociations Pays-Bas-Belgique (avec annexes). 1971-1985.
- 1 dossier
- 759** Correspondance relative à la renégociation avec les Pays-Bas des Traités Escaut-Meuse : réaction à la brochure sur le traité Meuse publiée par P. Clerdent. Avis de bonne réception de la brochure et marques d'intérêt pour celle-ci. 1985.
- 1 dossier
- 760** Correspondance relative à la renégociation avec les Pays-Bas des Traités Escaut-Meuse (1992) : réactions au communiqué de presse de la R.I.W.A. Reproduction de lettres du G.I.M.P.E. et du Service de la Navigation du port de Hasselt relatives au communiqué ; correspondance entre MM. Grafé, Ministre des Travaux publics et Clerdent à propos du communiqué. 1992.
- 1 dossier
- 761** Correspondance relative à la préparation des négociations avec les Pays-Bas ; en annexe, projet de loi sur la pollution des eaux de surface ; correspondance avec le Cercle de Navigation du Limbourg Hollandais sur les négociations Pays-Bas-Belgique. 1983.
- 1 dossier
- 762** Correspondance relative à la renégociation avec les Pays-Bas des Traités Escaut-Meuse : divers (Meuse, Anvers, canal Albert, bouchon de Lanaye.). Correspondance relative à la pollution de la Meuse ; correspondance avec le Port d'Anvers sur les modifications à apporter au tracé du canal Albert ; correspondance avec le Lloyd Anversois relative à un article sur des déclarations de P. Clerdent sur les traités avec les Pays-Bas ; correspondance avec Cockerill

Sambre sur la pollution de la Meuse. 1991-1993.

1 dossier

763 (2) Documentation sur la renégociation des Traités Escaut-Meuse
Remarques du Centre belge d'Étude et de Documentation de l'Eau
relatives aux négociations Escaut-Meuse. 1992.

1 dossier

764 Discours de P. Clerdent devant l'association Benelux (25 octobre
1978) ; synthèse des travaux de la Commission de l'Eau du
C.E.R.W. (27 septembre 1981) ; brochure " Gardons une Meuse
propre " émanant du R.I.W.A. (août 1982) ; procès- verbal du
Groupe de Travail Qualité de la Commission technique de la Meuse
(7 janvier 1987) ; brochure " Les liaisons dangereuses ou 160 ans
de pourparlers diplomatiques belgo-hollandais sur des problèmes
hydrauliques " par le professeur Nicolas Dehousse de l'Université
de Liège. 1978-1987.

1 dossier

765 Traduction de la note-convention du 7 octobre 1985 des Ministres
des Affaires étrangères Van den Broek et Tindemans ; texte de
l'allocution de P. Clerdent devant la Chambre de Commerce belgo-
luxembourgeoise pour les Pays-Bas sur le " Traité Meuse et les
problèmes mosans " (14 mars 1985) ; rapports du Conseil
économique et social de la Région wallonne (C.E.S.R.W.) relatifs aux
négociations internationales sur la Meuse et Escaut (1986-1987) ;
note de la Chambre limbourgeoise pour la Navigation (2 septembre
1982) ; texte sur l'approfondissement de l'Escaut et les traités
d'eau (non identifié ; 3 mars 1987) ; note d'André Baudson,
Ministre des Travaux publics et de l'Équipement sur les
négociations Escaut-Meuse avec les Pays- Bas ; note de Frank
Roenen, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées sur la Meuse (31
décembre 1991) ; projet de protocole de mise en œuvre de la
convention d'Helsinki pour la Meuse (12 mars 1993) ; texte des
accords entre les gouvernements des Régions wallonne,
bruxelloise, flamande et des gouvernements des Pays-Bas et de la
République française sur la protection de la Meuse et de l'Escaut
(26 avril 1994) ; notes pour le C.M.R.E. (Comité ministériel pour les
Relations extérieures) sur les projets d'accord entre les Régions
wallonne, bruxelloise et flamande en prévision des négociations
avec les Pays-Bas (non daté). 1982-1994.

1 dossier

766 Défense belge présentée à la Cour permanente de Justice
internationale dans le procès des prises d'eau à la Meuse (1933) :
plaidoirie introductive de M. de Ruelle ; exposé de M. Delmer
(1937) ; brochure " La qualité des eaux de surface dans la

Communauté Européenne : la Meuse ", exposé de J. Schmitz de l'Université de Liège (1991) ; cartes des débits de la Meuse calculés à Visé en 1989, 1990 et 1991, dressées par l'Office de la Navigation ; mise à jour des tableaux du " Livre blanc du G.I.M.P.E. " par M. Grosjean (mars 1992 ; extrait du " Rapport annuel du R.I.W.A. de 1989, Tome B : La Meuse "). 1933-1992.

1 dossier

767 Documents juridiques sur le statut de l'Escaut. Extrait de la " Revue belge de droit international " : " Le statut international de l'Escaut " (1967) ; article " Le statut juridique de l'Escaut " par F. Marquet, secrétaire de la " Revue de Jurisprudence maritime " (non daté ; revue non identifiée) ; note d'orientation politique de l'A.G.H.A. : " 500 ans d'Escaut : rien de neuf sous le soleil " (février 1993) ; trois notes en néerlandais sur l'Escaut (sans date ni auteur). 1967-1993.

1 dossier

768 Documents de travail des groupes intercabinets chargés des négociations ; rapports du groupe intercabinets sur l'état des problèmes, et le plan des négociations ; projet de texte analysé article par article et projet de traité. 1981.

1 dossier

769 Déclaration ministérielle sur la Deuxième Conférence internationale sur la Protection de la Mer du Nord (24-25 novembre 1987) ; projets belge (21 novembre 1991) et néerlandais (20 février 1992) sur la protection et l'utilisation des cours d'eau et sur le statut de l'Escaut et de la Meuse ; déclaration ministérielle de la troisième Conférence sur la Protection de la Mer du Nord (8 mars 1990), les eaux transfrontalières et les lacs internationaux (28 novembre 1991) ; article " Meuse-Bath-Baalhoek : une trilogie léonine " par G. Ph. Slegers, ingénieur ULg (13 novembre 1992) ; brochure du Ministère néerlandais des Transports et des Eaux sur le Canal Caberg (non daté). 1987-1992.

1 dossier

770 Rapports des groupes intercabinets chargés de la préparation de la décision gouvernementale avec annexes. Un rapport et trois annexes. 1981.

1 dossier

771 Notes de Paul de Rudder. 18 avril 1976-19 mai 1983.

1 dossier

772 Notes de P. de Rudder ; document de travail du C.E.R.W. sur la politique portuaire et les traités avec les Pays-Bas (25 février 1981) ; compte rendu de la rencontre à l'Hôtel de Ville d'Anvers entre le CEAM et les autorités portuaires anversoises sur les traités Pays-Bas-Belgique. 1976-1981.

1 dossier

- 773** Consultation juridique sur ces traités ; consultation juridique à propos du traité entre le Royaume des Pays-Bas et le Royaume de Belgique au sujet du partage et de la qualité des eaux de la Meuse (non identifié, non daté, postérieur à 1975) ; en annexe, texte du traité belgo-néerlandais sur les eaux de la Meuse de 1975.
1 dossier
- 774** Discours, allocutions et textes divers. Exposé de R. Havaux devant la Commission " Eau et ressources naturelles " du C.E.R.W. (13 juin 1974) ; discours de P. Clerdent prononcé devant la Fédération maritime d'Anvers : " Au-delà du traité Meuse " (23 octobre 1979) ; texte de P. Clerdent La Meuse en péril (sans date) ; texte " Justice pour la Meuse " de P. Clerdent (sans date). 1974-1979.
1 dossier
- 775** Discours prononcé par le Président du CEAM à l'Hôtel de Ville d'Anvers (28 juin 1957) ; notes de P. de Rudder (1981-82) ; note des services du Premier Ministre sur la protection de la qualité de l'eau de la Meuse liégeoise (non daté). 1957-1982.
1 dossier
- 776** Notes du C.E.P.L.I. sur la sécheresse de 1976 (mars 1977) ; discours de P. Clerdent devant l'association Benelux (25 octobre 1978). 1977-1978.
1 dossier
- 777** Notes pour les comités ministériels pour les traités d'eau : notes pour les comités ministériels ad hoc pour les traités de l'eau (première note : non datée ; deuxième note : 2 juillet 1984). 1984.
1 dossier
- 778** Procès-verbal du Conseil économique wallon sur le Haut-Escaut (10 mai 1954) ; rapport pour messieurs les membres du groupe intercabinets sur les Traités d'eau avec les Pays-Bas (préparation de la position du gouvernement) (juillet 1981) ; procès-verbal de la réunion du groupe intercabinets du 4 septembre 1981 ; position de la Fédération des Industries chimiques de Belgique concernant les projets de textes sur les traités hydrauliques Escaut-Meuse entre la Belgique et les Pays-Bas (6 juillet 1982) ; brochure du R.I.W.A. et de la C.I.B.E. (Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux) " Gardons une Meuse propre " (août 1982) ; discours de Nouvel An du Président de la Chambre de commerce pour Maastricht et environs (non daté) ; note pour M. André (auteur non identifié ; non datée) sur l'élargissement du canal Albert aux bateaux de gros gabarit et aux réticences néerlandaises. 1954-1982.
1 dossier

-
- 779** Brochures. Brochure du Ministère de la Santé publique et de la Famille : " Carte de la qualité biologique des cours d'eau en Belgique " (septembre 1979) ; analyse coûts-bénéfices de l'extension future du réseau hydraulique belge (24 février 1982) ; brochure du R.I.W.A. " Profil de qualité de la Meuse " (30 septembre 1982). 1979-1982.
1 dossier
- 780** Note du C.E.P.L.I. sur " La bataille de l'eau et la pollution " (septembre 1974) ; note du cabinet du Ministre des Affaires wallonnes sur la politique de l'eau (non datée ; postérieure au 3 mai 1974).
1 dossier
- 781** Ordre du jour de la réunion de travail du CEAM du 8 septembre 1977 ; documents préparatoires à la journée de contact Liège-Anvers d'octobre 1977 (8 septembre 1977) ; questions posées à propos des traités Escaut-Meuse (25 septembre 1975) par le Groupe de Travail sur ces traités ; notes diverses de P. de Rudder (1974-84) ; bulletins du G.I.M.P.E. sur l'administration régionale de l'eau (avec annexe) (6 mai 1976) ; texte de la proposition de décret portant création de l'organisme " Société wallonne de Distribution d'Eau " (1983-84) et exposé des motifs de sa création. 1975-1984.
1 dossier
- 782** Brochure " Maaswater : onderzocht ". 1984.
1 dossier
- 783** Compte rendu de la réunion du 27 septembre 1949 au cabinet du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège sur le projet de canal Escaut-Meuse-Rhin ; allocution du bourgmestre de Maastricht à l'occasion du Nouvel-An 1955 ; rapport sur " La communication par la Meuse " (juillet-décembre 1957 ; origine non identifiée) avec notes correctives ; compte rendu dressé pour le Conseil économique wallon d'une audience du Ministre de la Santé Publique du 5 avril 1971 sur la pollution ; notes diverses de P. de Rudder (février à juillet 1976) ; compte rendu du groupe de travail " eau " de l'U.W.E. (25 mars 1976) ; procès-verbal de la réunion du 9 mai 1977 de la Commission Eau et Énergie du C.E.R.W. (13 mai 1977) ; note de Cockerill Sambre sur les redevances pour l'utilisation des eaux de surface (22 juin 1984) ; compte rendu de la réunion du Comité Ministériel sur les " Traités d'eau " du 4 juillet 1984. 1949-1984.
1 dossier
- 784** Correspondance relative au communiqué de presse de la R.I.W.A. 1992.
1 dossier

- 785 Communiqué de presse de la R.I.W.A. sur la pollution de la Meuse. 1992. 1 dossier
8. LE CANAL ALBERT ET L'ESCAUT
- A. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS SUR LE CANAL ALBERT
- 786 Correspondance relative au canal Albert. 1980-1990. 1 dossier
- 787 Documentation sur la modernisation du canal Albert : procès-verbal de la rencontre entre la délégation liégeoise et les responsables de la ville d'Anvers (23 février 1955) sur le canal Albert ; texte de l'exposé de L. Delwaide, bourgmestre d'Anvers à la Société d'Études et d'Expansion : " Anvers-Liège, une communauté d'intérêts " (23 novembre 1972) ; brochure éditée par le C.E.P.L.I. " Les besoins en eau pour la navigation sur le canal Albert " (décembre 1975) ; " Anvers-Liège, des intérêts communs ", texte d'un discours prononcé à l'occasion de la journée anverso-liégeoise du 4 octobre 1977 par L. Delwaide (4 octobre 1977) ; déclaration commune des milieux portuaires et économiques liégeois et anversoises sur la nécessité de moderniser le canal Albert (17 septembre 1981) ; notes diverses de P. de Rudder (1983 à 1990) ; brochure : " programme d'action dans le domaine de l'infrastructure de transport en vue de la réalisation du marché intégré des transports " (1993- 1994) éditée par le Ministère wallon de l'Équipement et des Transports de la Région wallonne ; cartes diverses du canal Albert (non datées) ; brochure " Caractéristiques des écluses construites de 1960 à 1983 ou envisagées pour les cinq prochaines années " (non daté, non identifié) ; rapport " Modernisering van het Albertkanaal " (non daté, non identifié ; postérieur à 1985) ; exposé " Le canal Albert " (non daté ; postérieur à 1992) ; photographie du complexe d'écluses à Lanaye. 1955-1994. 1 dossier
- 788 Documentation sur le canal Albert : la Meuse et le canal Albert. Rapport : Meuse et canal Albert dans la Province de Liège (octobre 1975) ; carte du Ministère des Travaux publics, administration des Voies hydrauliques sur le tracé de la Meuse en Province de Liège ; carte des voies navigables de l'Europe de l'Ouest (1975) ; cartes diverses sur la place de Liège et de la Meuse en Europe (non datées). 1975. 1 dossier
- 789 Rapports et procès-verbaux. Procès-verbal d'une réunion du Grand-Liège (12 mars 1965) ; rapport " Quelques données sur les

tonnages transportés par le canal Albert " (15 octobre 1973) ; notes de P. de Rudder pour P. Clerdent (une non datée ; les autres datent de 1982) ; rapport sur l'industrialisation le long du canal Albert (sans titre ; non daté, non identifié) ; rapport du Prof. Doct. Gerretson sur " La Belgique, le problème des canaux et l'idée Benelux " (non daté). 1965-1982.

1 dossier

790 Notes de P. de Rudder pour P. Clerdent. 1965-1969.

1 dossier

791 Articles et rapports. " La Meuse, facteur d'expansion et d'équilibre " : conférence à Verdun de P. Clerdent (28 mai 1961) ; note de P. de Rudder pour P. Clerdent (3 juillet 1969) ; " Les travaux d'aménagement d'un grand axe en Belgique : le canal Albert et l'Autoroute Baudouin, Anvers-Liège " : rapport de la Société Études Mer-du-Nord-Méditerranée (juillet 1969) ; carte Rhin-Escaut-Meuse (non datée, non identifiée). 1961-1969.

1 dossier

B. LIAISON OELEGEM-ZANDVLIET

792 Correspondance sur la liaison Oelegem-Zandvliet (1964-1966). Comprend une lettre de J. Biron, Ingénieur des Mines A.I.Lg, contenant en annexe un dossier sur le problème d'Oelegem-Zandvliet. 1964-1966.

1 dossier

793 Correspondance sur la liaison Oelegem-Zandvliet (1981-1992). Contient notamment une série de lettres entre les autorités de la Ville d'Anvers et P. Clerdent sur les réticences politiques à l'encontre du canal Oelegem-Zandvliet ; correspondance relative à un article de P. Clerdent paru dans le Lloyd Anversois (mai 1989) consacré au problème des " Voies d'eau régionalisées face à l'Europe " ; correspondance avec l'A.G.H.A. sur la nécessité d'une position commune (Anvers-Liège) sur Oelegem-Zandvliet ; copie d'une lettre de l'A.G.H.A. à M. Wathelet, formateur (26 décembre 1991) ; copie d'une lettre de M. Demoen, Directeur général des Travaux Publics flamands, au Gouverneur de la Province d'Anvers Kinsbergen (24 avril 1992). 1981-1992.

1 dossier

794 Documentation sur la liaison Oelegem Zandvliet. Comprend une lettre de P. Clerdent à C. Van Gestel, président de l'A.G.H.A., sur l'utilisation éventuelle du tracé du canal Oelegem-Zandvliet (en projet) pour y implanter une ligne ferroviaire (6 avril 1992) ; correspondance entre l'A.G.H.A. et R. Planchar, directeur général du Port autonome de Liège, à propos des difficultés

communautaires de 1992 à propos de la réalisation du Canal Oelegem-Zandvliet. 1992.

1 dossier

795

Documentation sur la liaison Oelegem-Zandvliet. Rapport sur le canal Oelegem-Zandvliet, par M. Maas, Président de l'Union continentale pour la Navigation fluviale (26 août 1981) ; déclaration commune des milieux portuaires et économiques liégeois du 17 septembre 1981 ; communiqué de presse de l'A.G.H.A. (18 septembre 1981) ; exposé de M. Maas devant le CEAM sur " Le canal Oelegem-Zandvliet : dernier tronçon du canal Albert " (30 novembre 1981) ; rapport du S.E.A. (Studiecentrum voor de expansie van Antwerpen) sur le canal Oelegem-Zandvliet (mai 1992) ; déclaration de la Conférence interministérielle des Communications et des Infrastructures sur le Canal Oelegem-Zandvliet (postérieur à juin 1992). 1981-1992.

1 dossier

796

Documentation sur la liaison Oelegem-Zandvliet, notes de P. de Rudder (1976-1992) et notes diverses. Contient en outre une note du Port autonome de Liège sur le Canal Oelegem-Zandvliet (18 mars 1992) et des remarques du Cebedeau (Centre belge de Documentation sur l'Eau) sur les négociations Escaut-Meuse avec les Pays-Bas. 1976-1992.

1 dossier

C. DESSALEMENT

797

Correspondance générale sur le dessalement. Transmission d'un rapport d'A. Clerfayt, Ingénieur-conseiller au Ministère de la Santé publique et de la Famille, sur " Les aspects techniques du dessalement " (5 février 1965). 1965, sd.

1 dossier

798

Rapports techniques sur le dessalement ; synthèse du rapport de mars 1964 du Bureau des Sciences et des Technologies Les usines nucléaires de distillation d'eau de mer ; rapport du Département de l'Intérieur des États-Unis " Étude de coût de la conversion des eaux salines " (octobre 1964). 1964.

1 dossier

799

Documentation générale sur le dessalement. Deux numéros d'" Israël aujourd'hui " (4 mars 1965 et 1er mars 1966) ; bulletin " Bleu : nouvelles de Hollande " (n° 37, 1978 ; numéro de " Belgicatom " (n° 57, août 1965) ; " Bulletin d'information de l'Anseau " (Association nationale des Services d'Eau) et de la Na.Ve.Wa (Nationale Vereniging der Waterleidingsbedrijven) (n° 130, novembre 1965) ; " Report to the President : program for desalting

technology " édité par le Département de l'Intérieur (22 septembre 1964) ; exemplaire de la revue de la BBC " London Calling Europe " (n° 809, 11 octobre 1964) ; trois numéros de " Bechtel Briefs " (édition d'été 1963, de juin et septembre 1964). 1963-1978.

1 dossier

D. LA CHAÎNE RADAR DE L'ESCAUT

800 Correspondance sur la Chaîne Radar de l'Escaut (1986). Lettre d'H. de Croo, Ministre des Communications et du Commerce extérieur, relative à la convention entre les Pays-Bas et la Belgique sur l'établissement d'une chaîne radar le long de l'Escaut occidental (4 février 1986) avec texte de la convention. 1986.

1 dossier

801 Rapport non daté transmis par P. Clerdent à P. de Rudder sur l'établissement d'une chaîne de radars sur l'Escaut occidental, après le 23 décembre 1985.

1 dossier

9. POLITIQUE PORTUAIRE

A. GÉNÉRALITÉS

802 Documentation sur la politique portuaire. Rapport de la Commission chargée de l'étude d'un nouveau port en pleine mer ou à la côte belge (9 juin 1969) avec carte du Port d'Anvers (non datée). 1969.

1 dossier

803 Brochures sur la politique portuaire belge. Rapport du Groupement des Agents maritimes d'Usine : rapport du Conseil d'Administration 1959 ; monographie " Anvers, port mondial et pôle de croissance internationale " (1969) ; brochure " Le territoire portuaire. Anvers, Gand Zeebrugge : pôle de croissance du delta " (1969) ; brochure " Le projet Zeestad " (mai 1969) ; brochure : " Anvers, le port qui dure " (1970). 1959-1970.

1 dossier

804 Correspondance sur la brochure de P. Clerdent sur les ports maritimes et réseaux fluviaux. Octobre 1984-janvier 1985.

1 dossier

B. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTATION RELATIVES AUX RELATIONS ENTRE ANVERS ET LIÈGE ET DOCUMENTATION SUR LE PORT D'ANVERS

805 Correspondance sur les relations Liège-Anvers. À noter : courrier

sur les menaces d'expropriation que fait peser le Canal Oelegem-Zandvliet sur le golf d'Anvers ; correspondance relative aux négociations avec les Pays-Bas sur l'approfondissement de l'Escaut et rapports techniques divers à ce sujet ; correspondance du CEAM avec les autorités portuaires anversoises pour la tenue d'une journée portuaire Liège-Anvers en 1977 ; correspondance avec la ville de Maastricht sur le mauvais fonctionnement de l'écluse de Lanaye et son importance économique pour Liège et Anvers. 1969-1987.

1 dossier

806 Correspondance sur les relations Liège-Anvers : 30e anniversaire des accords Anvers-Liège (1985-1986). Correspondance avec les autorités portuaires liégeoises, anversoises et le CEAM pour la célébration du 30e anniversaire de l'accord de coopération Anvers-Liège (19 septembre 1985) à Anvers. 1985-1986.

1 dossier

807 Correspondance Anvers-Liège relative à l'aménagement de Port d'Anvers pour faciliter aux convois de 4500 T. l'accès à celui-ci. Contient en annexe une note de la communauté portuaire anversoise sur les travaux envisagés pour faciliter l'accès à Anvers des 4500 T. 1983.

1 dossier

808 Correspondance Anvers-Liège. Contient copie d'une lettre de R. Planchar au Cabinet des Affaires portuaires de la ville d'Anvers sur l'absence de mention des problèmes du canal Albert dans un rapport sur les goulots d'étranglement dans les voies navigables européennes. 1981.

1 dossier

809 Correspondance relative aux relations Anvers-Liège : divers. Correspondance relative à des échanges d'articles, de brochures ou d'invitations au congrès Transcaldia 89 au Port d'Anvers. 1986-1989.

1 dossier

810 Correspondance Anvers-Liège : divers. Contient un projet de déclaration commune " Port d'Anvers-Port de Liège " (6 octobre 1995). 1995-1997.

1 dossier

811 Documentation sur les relations Liège-Anvers : accords de 1955. Texte de l'accord Anvers-Liège du 23 février 1955.

1 dossier

812 Copie de correspondance relative aux relations Anvers-Liège. Copie du courrier échangé par le Port autonome de Liège avec Anvers ;

copie d'une lettre de N. Dehousse du CEAM avec le Cebedeau.
1992.

1 dossier

- 813** Documentation sur les relations Anvers-Liège : journée liégeoise à Anvers et divers. Liste des participants à la réunion de commémoration des dix ans de liaison Escaut-Rhin (1975-1985) (27 septembre 1985) ; liste des participants de la journée liégeoise à Anvers (10 décembre 1985) ; projet de motion à diffuser à l'issue de la journée liégeoise à Anvers (19 septembre 1985) ; texte de l'allocution prononcée par P. Clerdent " Pour un nouvel accord Anvers-Liège ", à Anvers, le 10 décembre 1985 ; procès-verbal d'une réunion de R. Planchar avec le Ministre Olivier sur l'accélération des travaux sur le canal Albert (25 janvier 1986) ; projets de déclaration commune Anvers-Liège (27 novembre 1992 et 6 octobre 1995). 1975-1995.

1 dossier

- 814** Correspondance Anvers-Liège : lettre et rapport émanant de Cockerill-Seraing sur les relations entre le Port d'Anvers et le groupe Cockerill. 12 septembre 1974.

1 dossier

- 815** Documentation sur les relations Anvers-Liège : conférences et brochures. Texte de l'allocution prononcée par P. Clerdent à Gand " Port maritimes et réseaux fluviaux ; une complémentarité fondamentale " (5 décembre 1984) ; brochure de présentation du Port d'Anvers 1996) ; liste des participants à la journée de contact Liège-Anvers (15 février 1996). 1984-1996.

1 dossier

- 816** Documentation sur les relations entre Anvers et Liège : déclarations communes et projets d'accord. Déclaration commune Anvers-Liège du 19 mars 1981 ; procès-verbal de la rencontre à l'Hôtel de Ville d'Anvers le 03 septembre 1992 ; rapport non daté : " Modernisering van het kanalennet ". 1981-1992.

1 dossier

- 817** Documentation sur les rapports entre Anvers-Liège : notes de P. de Rudder. 1973.

1 dossier

- 818** Documentation sur les relations Anvers-Liège (1982) : notes de P. de Rudder. En annexe d'une note, discours de G. Coëme, Secrétaire d'État à la Région wallonne (17 juin 1981) à l'occasion de la journée de l'Escaut. 1982.

1 dossier

- 819** Documentation sur les relations Anvers-Liège : notes de P. de

-
- Rudder (1983-89) avec brochures. Contient des notes d'orientation de l'A.G.H.A. sur la stratégie du Port d'Anvers pour l'année 1990 (janvier 1990) et 1992 (janvier 1992). 1983-1992. 1 dossier
- 820** Documentation sur les relations Anvers-Liège : notes de travail de P. de Rudder. 1984. 1 dossier
- 821** Documentation sur le Port d'Anvers : rapports du service technique du port. Rapport sur la construction d'un appontement et de murs de quai et creusement d'un bassin le long de la rive ouest du chenal d'accès au port pétrolier (non daté ; avec plan en annexe) ; rapport du Ministère des Travaux publics sur l'écluse maritime de Zandvliet avec plans des travaux (non daté) ; rapport sur les travaux de creusement du bassin-canal B1 (non daté, cartes) ; rapport sur les travaux propres au passage de " Grote Geul " avec plans (non daté) ; rapport sur le creusement de la sixième darse (non daté) ; rapport de construction et équipement d'une cinquième darse avec bassin industriel avec plan (non daté) ; rapport de construction d'une nouvelle cale sèche par la Mercantile Marine engineering and graving Docks Company (avec carte) ; rapport de construction d'un chantier de réparation de navires à l'extrémité est de la 4e darse (non daté). 1963. 1 dossier
- 822** Documentation sur le Port d'Anvers : rapports statistiques. 1964. 1 dossier
- 823** Documentation sur le Port d'Anvers : statistiques. 1965. 1 dossier
- 824** Documentation sur le Port d'Anvers : bulletins statistiques du port. 1966. 1 dossier
- 825** Brochures sur Anvers. Numéro de " Transcaldia " (19-23 septembre 1989) ; édition spéciale du " LLOYD Anversois " (19 septembre 1989) ; édition supplémentaire du " Lloyd Anversois " (janvier 1991). 1989-1991. 1 dossier
- 826** Brochures sur Anvers : " Livre blanc : le Port d'Anvers, moteur de l'économie nationale " (septembre 1986) ; carte du Port d'Anvers (19 mars 1992) ; cartes du Port d'Anvers (non datée). 1986-1992. 1 dossier
- 827** Brochures sur Anvers. " Le plan Delta ", extrait du bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers (mai-juin 1956) ; guide concis du

-
- Port d'Anvers (post. à 1957) ; brochure " Le Port d'Anvers " (non datée ; post. à 1967). 1956 - [après 1967].
1 dossier
- 828** Brochures sur le Port d'Anvers. Le Port d'Anvers : statistiques, infrastructure, équipement ; brochure Le Port d'Anvers : charnière du commerce mondial. 1998.
1 dossier
- 829** Brochures sur le Port d'Anvers. " Guide sommaire du Port d'Anvers " (1962?) ; " Port d'Anvers : vade-mecum ", 1963 ; brochure " Conditions d'Anvers 1951 " (1970) ; cartes du Port d'Anvers (non datées) ; brochure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège (inclut le texte des accords Anvers-Liège de 1981) (décembre 1981). 1962-1981.
1 dossier
- 830** Documentation sur le Port d'Anvers : brochures et renseignements statistiques : résultats statistiques de janvier, juin, juillet et août 1968. 1968.
1 dossier
- 831** Brochures Anvers. Liste des compagnies des bateaux en partance d'Anvers le 28 novembre 1985 ; " Anvers : la solution européenne pour 1992 " (14 septembre 1987) ; " Transport routier " (non datée). 1985-1987.
1 dossier
- 832** Brochures Anvers. Rapport du port 1978 ; fonctionnement de la fédération de navigation d'Anvers (non datée). 1978.
1 dossier
- 833** *C. PORT DE GAND*
Correspondance avec la ville de Gand. Comprend une lettre des autorités de la ville de Gand sur l'urgence du réaménagement du chenal d'accès vers le Port de Gand. 1990.
1 dossier
- 834** Brochure sur le Port de Gand (1). [Après 1983].
1 dossier
- 835** Documentation sur le Port de Gand (2). Brochure sur les " Journées des chargeurs français à Gand ; liste des participants " (5 décembre 1984) ; " Le Port de Gand esquisse historique " (non daté). 1984.
1 dossier

-
- 836 Brochure sur le Port de Gand (3) : plan général pour 1991-2000. 1990. 1 dossier
- D. PORT DE ZEEBRUGGE*
- 837 Correspondance sur Zeebrugge. Note du C.E.S.R.W. sur la construction d'un quai en eau profonde à Zeebrugge. 1984. 1 dossier
- 838 Correspondance sur le Port de Zeebrugge. À signaler, note de R. Planchar sur les dépenses consenties par l'État belge pour le Port de Zeebrugge. 1988-1990. 1 dossier
- 839 Note de P. de Rudder sur le Port de Zeebrugge avec plan en annexe. 1989. 1 dossier
- 840 Documentation sur la concurrence entre Zeebrugge et Anvers. Communiqué de création de l'Association des Intérêts portuaires (ASSIPOINT) (décembre 1965) ; discours de P. Thoumsin au banquet annuel du Groupement des Agents maritimes d'Usine (3 février 1967) ; compte rendu d'un exposé sur le Port de Zeebrugge à un service club le 3 mars 1970 à Ath ; note sur les ports de transbordement flottant (non identifiée, non datée) ; communiqué de Carcoke sur la nécessité d'étendre le Port de Zeebrugge (23 juin 1981) ; procès-verbal de la 18ème réunion du 24 juin 1981 de la Commission nationale de Politique portuaire ; notes à l'usage du président de cette commission, rédigées par R. Planchar et relatives à l'entreprise Seabulk ; réponse à cette note (en néerlandais) ; correction du procès-verbal de la réunion de la commission (12 août 1981). 1965-1981. 1 dossier
- 841 Documentation sur la concurrence entre Zeebrugge et Anvers. Évaluation de la capacité des terminaux vraquiers existants ou extension des ports d'Anvers et de Gand (1 mars 1981) ; note de l'administration portuaire Bruges-Zeebrugge sur l'entreprise Seabulk (24 juin 1981) ; procès-verbal de la réunion du 4 juin 1981 de la Commission nationale de Politique portuaire (24 juin 1981) ; rapport du Ministère des Travaux publics sur l'arrière-port de Zeebrugge (24 juin 1981) ; réponse à la note du Port d'Anvers (24 juin 1981) ; note relative à la construction d'un quai en eau profonde dans l'arrière-port de Zeebrugge pour accueillir les trafics en vrac (8 novembre 1984). 1981-1984. 1 dossier

E. PORT DE LIÈGE

- 842 Correspondance sur le Port de Liège : lettre de P. Bolland à J. Delors, Président de la Commission des Communautés Européennes, sur le "tour de rôle" imposé aux bateliers belges, français et néerlandais pour l'accès sur leurs eaux. 1994-1995.
1 dossier
- 843 Documentation sur le Port de Liège : allocutions du Ministre Olivier sur le Port autonome de Liège (22 avril 1988). Conférence de R. Planchar sur " Les grandes voies d'eau wallonnes se trouvent en Région flamande ou aux Pays-Bas. Sur la nécessité de coopérer avant 1999 et en tout cas avant 2002 " (25 février 1996). 1988-1996.
1 dossier
- 844 Documentation sur le Port de Liège : note remise au Ministre des Travaux publics lors de sa visite à Liège. 28 mars 1960.
1 dossier
- 845 Les ports de la région liégeoise : carte éditée par le Port autonome de Liège (non datée) ; brochure " Liège présente " éditée par le Port autonome de Liège (mai 1985) ; exemplaire de " Port Info " (n°6, septembre 1985). 1985.
1 dossier
- 846 Rapports de l'Office de la Navigation. 1991-1994.
1 dossier

10. LIAISON MEUSE-RHIN

A. CORRESPONDANCE

- 847 Correspondance générale sur la liaison Meuse-Rhin : correspondance entre le CEAM et les autorités liégeoises, d'une part, et les autorités d'Aix-la-Chapelle, d'autre part. Contient une note de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-la-Chapelle sur le manque d'aboutissement des projets de liaison Meuse-Rhin (23 août 1954) ; cotisations diverses en provenance d'Aix-la-Chapelle ; fixation de dates de réunions ; envoi d'un projet de traduction d'une note sur " Une grande voie navigable de la CECA " (mars 1956) ; correspondance relative à la rédaction d'un projet de brochure sur " La liaison Meuse-Rhin ". 1954-1956.
1 dossier
- 848 Correspondance sur la liaison Meuse-Rhin correspondance avec Aix-la-Chapelle. Lettre du 19 janvier 1957 de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-la-Chapelle sur l'avancement des

pourparlers Meuse-Rhin pendant la Conférence européenne des Ministres des Communications. 1957.

1 dossier

849 Correspondance générale sur les liaisons Meuse-Rhin. Correspondance diverse avec M. Heusch, bourgmestre d'Aix-la-Chapelle [Aachen, DE] et président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur la nécessité de faire approuver le principe de la liaison Meuse-Rhin ; courrier relatif à l'exposition internationale de la circulation à Munich ; courriers divers avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-la-Chapelle ; envoi de courrier relatif au rapport du Groupe de Travail sur l'Opportunité d'une Liaison Meuse-Rhin (11 mai 1966) ; courrier relatif à l'installation d'un stand pour la liaison Meuse-Rhin à l'exposition de Cologne de 1969. 1965-1970.

1 dossier

850 Correspondance relative à la liaison Meuse-Rhin. Contient de la correspondance relative à l'envoi d'un rapport sur l'avancement des réunions du Comité européen des Ministres des Transports. 1969.

1 dossier

851 Correspondance relative à la liaison Meuse-Rhin. Correspondance entre les Chambres de Commerce d'Eupen-Malmédy-Saint-Vith, Verviers et Liège, d'une part et le gouverneur Mottard, d'autre part, relative aux dangers que font peser la levée de l'interdiction des travaux par la R.F.A. sur le tracé idéal de la liaison Rhin-Meuse sur cette liaison ; correspondance entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège à ce même sujet. 1981-1982.

1 dossier

852 Correspondance relative à la liaison Meuse-Rhin. Lettre du Ministère des Communications et Voies fluviales des Pays-Bas aux Chambres de Commerce et d'Industrie dans l'Euregio Meuse-Rhin, sur l'inutilité de réserver des terrains en vue de la liaison Meuse-Rhin vu le caractère incertain du projet (28 juin 1981) ; correspondance de P. Clerdent avec le Ministre des Communications De Croo à propos de la nécessité d'inscrire la liaison Meuse-Rhin à l'ordre du jour de la réunion du C.E.M.T. (Comité européen des Ministres des Transports) (13 janvier 1982) ; correspondance de P. Clerdent avec le Ministre Olivier sur la nécessité d'intervenir au niveau européen (C.E.M.T.) en faveur de la liaison Meuse-Rhin (21 décembre 1984). 1981-1990.

1 dossier

B. DOCUMENTATION

- 853** Brochure " La liaison entre Meuse et Rhin " par Nicolas Dehousse, Professeur de l'Université de Liège (projet et version définitive : 1988) ; étude sur l'intérêt communautaire du développement du réseau de voies navigables à grand gabarit de la Communauté (novembre 1983) ; rapport de la Commission des Eaux de l'Union Ouest-Européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie des Régions rhénanes, rhodaniennes et danubiennes (1985). 1983-1985.
1 dossier
- 854** Notes de P. de Rudder. 1976-1989.
1 dossier
- 855** Notes internes CEAM sur la politique à mener pour la liaison Meuse-Rhin (non datées) ; extrait de " La vie économique et sociale ", sur les " Communications par eau entre l'Allemagne, la Belgique et la France ". 1954.
1 dossier
- 856** Exposés et articles. " Le bouchon de Lanaye et la liaison Meuse-Rhin " extrait du Bulletin du Vlaamse Economische Verbond (V.E.V.) du 15 mai 1958 ; article " La liaison Meuse-Rhin " par A. Putzeys, administrateur délégué des Pieux Franki (non daté) ; résumé de l'exposé de Carlo Hemmer, Directeur de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, " L'économie du grand-duché de Luxembourg devant la canalisation de la Moselle " (non daté) ; résumé d'un exposé sur " L'importance d'une communication Rhin-Meuse pour le territoire Ouest-Européen " (non daté) ; résumé du discours " La liaison Meuse-Rhin vue par un batelier rhénan " par J.F.H. Wolters (non daté). 1958-sans date.
1 dossier
- 857** " Le Canal de la Meuse au Rhin : rapport sur la signification économique d'une liaison par voie d'eau entre Meuse et Rhin rédigé sur la demande du Ministère pour l'Économie et des Transports du Land de Rhénanie et de Nord-Westphalie " et un volume d'appendices (août 1962) ; rapport " La liaison Escaut-Meuse-Rhin pour le Limbourg néerlandais " édité par la Commission limbourgeoise pour les voies navigables (non daté ; en néerlandais) ; rapport " Le rôle de la voie navigable Rhin-Moselle-Rhône dans l'aménagement du territoire ", par M. Bertand de Maud'huy, Président du Comité régional du Bassin lorrain (non daté). 1962-sans date.
1 dossier
- 858** Exemple du " Bulletin d'information édité par la fondation pour la

Campine " relatif à la liaison Meuse-Rhin (15 octobre 1954) ; article du Dr. J. Nagel " Une liaison Meuse-Rhin vue sous l'angle d'une planification d'espace européenne " pour le " Internationale Archiv für Verkehrswesen " (janvier 1958) ; rapport non daté de L. Bonnet, Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées sur le Canal Visé-Neuss (non daté). 1954-1958.

1 dossier

859 Discours du Nouvel-an prononcé par M. Lhoest, Président de la Chambre de Commerce de Maastricht et environs ; extrait de l'annuaire de la Chambre de Commerce de Maastricht (non daté). 1957.

1 dossier

860 Rapport technique de la C.E.M.T. sur " La liaison Meuse-Rhin avec desserte d'Aix-la-Chapelle " ; brochure " La liaison Meuse-Rhin " éditée par l'Université de Delft. 1985.

1 dossier

11. CANALISATION DE LA MOSELLE

A. CORRESPONDANCE

861 Correspondance entre le CEAM et le Consortium pour l'Aménagement de la Moselle ; transmission d'articles divers ; correspondance entre les milieux économiques d'Aix-la-Chapelle et le CEAM au sujet du danger que représentent les projets de canalisation de la Moselle pour la liaison Meuse-Rhin ; communication d'une note des sidérurgistes belges sur les projets de canalisation de la Moselle. 1953-1957.

1 dossier

862 Transmission d'un rapport du Consulat général de Belgique à Strasbourg relatif au trafic sur la Moselle canalisée en 1968. 1969.

1 dossier

B. DOCUMENTATION

863 Déclaration de M. Ricard, Président de la Chambre Syndicale de la Sidérurgie française (Agence internationale d'information pour la Presse "Europe" (non daté) ; note du Comité européen pour l'Aménagement de la Meuse et des liaisons Meuse-Rhin (15 juin 1954) ; article de Willy Ochel, membre du Comité de direction de la Hoesch-Werke AG, Président de la Chambre d'Industrie et de Commerce de Dortmund, sur l'" Amélioration des conditions de Transport entre la Ruhr et la Lorraine " (22 décembre 1955) ; procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 1955 du Comité pour l'Aménagement de la Moselle. 1954-1955.

1 dossier

- 864 Brochure " Seine-Moselle " par A. Perpillou, Professeur à la Sorbonne; rapport non daté et sans auteur " Le combat pour la Meuse ". 1962.
1 dossier
- 865 Procès-verbaux des discussions de Luxembourg entre des experts français, allemands, luxembourgeois et belges sur l'aménagement de la Moselle ; notes diverses de travail du CEAM sur la canalisation de la Moselle (non datées). 1956.
1 dossier
- 866 Statuts pour le Consortium pour l'aménagement de la Moselle, S.A.R.L. (décembre 1952) ; exemplaire du Centre d'Études de politique étrangère sur " La politique étrangère " (avril-mai 1954) ; brochure " La canalisation de la Moselle " (1953) ; exemplaire de la revue " Entreprise " du 1er juin 1956 ; brochure " Moselle 1970 " (avril 1962). 1952-1962.
1 dossier

12. LA LIAISON ESCAUT-RHIN

A. CORRESPONDANCE

- 867 Correspondance relative aux préparatifs de la tenue d'une réunion des membres de la C.E.M.T. à Liège le 12 juin 1963. 1962-1963.
1 dossier
- 868 Lettre de P. de Rudder relative aux exigences hollandaises en matière de salinité des eaux pour lutter contre la salinisation des eaux du Canal Escaut-Rhin ; correspondance avec M. Fayat, Ministre Adjoint des Affaires Étrangères de Belgique, sur les exigences hollandaises en matière d'eau douce pour la liaison Escaut-Rhin. 1964.
1 dossier
- 869 Courrier envoyé par les Conseils Communaux d'Angleur, d'Esneux, de Jupille et de Liège contre le projet de traité Escaut-Rhin. 1964.
1 dossier
- 870 Note du Conseil Économique wallon relative aux questions que pose le traité belgo-néerlandais sur la liaison Escaut-Rhin ; envoi d'une conférence prononcée par J.J. Merlot, bourgmestre de Seraing, sur les effets de la liaison Escaut-Rhin sur Liège. 1964.
1 dossier
- 871 Correspondance du Gouverneur avec le Président de la Chambre de

l'Industrie et du Commerce de l'Arrondissement d'Aix-la-Chapelle (5 février 1964) sur les projets de canal Meuse-Rhin et Escaut-Rhin ; correspondance de A. Delmer avec P. Clerdent relative au danger des négociations récentes sur la liaison Escaut-Rhin ; transmission de rapports par A. Goffin, Secrétaire général du Conseil Économique wallon (30 septembre 1964) sur la position du C.E.W. par rapport aux projets d'accord Escaut-Rhin. 1964-1965.

1 dossier

B. DOCUMENTATION

872

Brochure de A. Delmer sur " La liaison entre l'Escaut et le Rhin : le traité du 13 mai 1963 " (septembre 1963) ; notes pour P. Clerdent sur les projets de convention concernant la liaison Meuse-Rhin (non datée) ; " Rapport technique relatif aux problèmes de l'eau " ; communiqué de presse du Grand Liège (24 juin 1964) ; rapports de travail et procès-verbaux destinés au Groupe de Travail sur les Problèmes de l'Eau ; mémoire du Ministère des Affaires étrangères sur l'approbation du traité Escaut-Rhin du 13 mai 1963 (non daté) ; communications du C.E.R.W. sur le Traité Escaut-Rhin à E. Valcke, Directeur général des Voies hydrauliques ; " Réflexions sur le traité Escaut-Rhin " par le Groupe d'Études Wallonie libre Liège ville (non daté). 1963-1964.

1 dossier

873

Rapport " La liaison Escaut-Rhin : réflexions suscitées par la conférence du 23 octobre 1964 par le Ministre Fayat (28 octobre 1964) ; rapport sur L'emplacement de l'écluse du canal d'Anvers au Rhin " ; rapports non datés et d'auteurs non cités sur le Traité Escaut-Rhin et ses conséquences pour la Belgique. 1964.

1 dossier

874

Documentation relative à la liaison Escaut-Rhin : procès-verbaux des délibérations des conseils communaux d'Awans, Saint-Nicolas-Lez-Liège, Tilleur et du Conseil Provincial de Liège à propos de la liaison. 1964.

1 dossier

875

Article de J. Nagel, bourgmestre de Neuss, sur " La liaison fluviale Rhin-Meuse-Escaut : nécessité de collaboration européenne " ; texte d'une brochure du CEAM sur la liaison Meuse-Rhin (en français et en néerlandais) (non datée). 1954.

1 dossier

13. PARTICIPATION À DES CONGRÈS ET COLLOQUES

876

Correspondance CEAM-France pour l'organisation des Journées européennes de la navigation mosane à Liège le 10 et 11 juin 1960

: lettres au Chef de Cabinet du Roi pour l'obtention du patronage royal aux Journées Mosanes et réponse favorable du Chef de Cabinet ; correspondance avec la Préfecture de la Meuse et transmission de rapports présentés à ces Journées. 1960.

1 dossier

877 Documentation sur l'Exposition internationale technique et industrielle de Charleroi du 17 septembre 1955. Conseils pratiques pour les exposants envoyés par les organisateurs : aide-mémoires, brochures de présentation, répertoires téléphoniques. 1955.

1 dossier

878 Documentation sur l'organisation des Journées Mosanes à Liège le 10-11 juin 1960 : projets de lettres relatives aux Journées ; projets d'allocution ; brochures de présentation ; texte des allocutions des orateurs à ces Journées sur la liaison Meuse- Rhin, sur l'Aménagement de la Meuse française et sur les Problèmes techniques de la Meuse ; texte du discours inaugural des Journées prononcé par P. Clerdent. 1960.

1 dossier

879 Correspondance relative à la participation ou à l'organisation de congrès : préparation d'un stand du CEAM à l'exposition internationale de la navigation fluviale à Paris. 1961.

1 dossier

880 Correspondance sur l'organisation ou la participation à des congrès : organisation d'une Journée Mosane à Anvers le 15 et 16 octobre 1962. Lettre sur le report des journées mosanes au printemps de l'année suivante (1963) (21 septembre 1962). 1962.

1 dossier

881 Correspondance relative à l'organisation à Marseille d'un congrès sur " Marseille, heureux port du Sud et sa région " (1965) avec correspondance sur la liaison fluviale Mer du Nord-Méditerranée. 1965-1968.

1 dossier

882 Documentation sur le congrès " Marseille, heureux port du Sud et sa région ". Compte rendu des Journées économiques internationales de Marseille (2, 3 et 4 juin 1966) ; ensemble de brochures publicitaires de présentation du congrès ; brochures diverses sur la région de Marseille (sur l'aéroport, le Port de Marseille en 1965, sur les usines de Marseille) ; exemplaire des " Annales du Marché Commun " d'avril 1966. 1965-1966.

1 dossier

883 Correspondance relative aux Journées Internationales de la Navigation à Cologne, les 8 et 9 juillet 1963. Contient deux plans

-
- de l'exposition de Cologne en annexe. 1963. 1 dossier
- 884** Correspondance relative à l'organisation des journées mosanes à Anvers le 6 et 7 mai 1963. 1961-1963. 1 dossier
- 885** Correspondance sur l'organisation de la Journée Mosane le 24 mai 1965 à Liège. Correspondance avec la Préfecture des Ardennes relative à l'organisation de cette Journée plus réservations diverses. 1965. 1 dossier
- 886** Documentation sur l'organisation à Liège de la " Journée Internationale de la Meuse et des Régions Mosanes " (24 mai 1965). Prospectus divers de présentation des journées ; programme ; projet de lettre aux invités ; liste des personnalités à inviter, vers 1965. 1 dossier
- 887** Documentation relative aux Journées internationales de la Meuse (24 mai 1965). Liste des personnes qui assisteront aux Journées ; feuille de récapitulation du nombre de participants, vers 1965. 1 dossier
- 888** Documentation sur l'organisation des Journées Mosanes à Liège (24 mai 1965). Proposition provisoire de programme pour les Journées. 1962. 1 dossier
- 889** Correspondance relative à l'organisation du Congrès mosan. 24 mai 1965. 1 dossier
- 890** Correspondance sur les Journées de la Navigation intérieure à Liège. 13 mai 1969. 1 dossier
- 891** Documentation relative aux Journées de la Navigation à Liège (1969). Brochure " Les installations portuaires liégeoises " par F. Driesen, Directeur Général du Port autonome de Liège ; brochure de préparation du voyage sur la Meuse et le canal Albert lors des Journées de la Navigation intérieure (13 mai 1969) ; rapport sur les installations érigées dans le port de l'île Monsin et dans le port pétrolier (non daté). 1966-1969. 1 dossier
- 892** Correspondance relative à la préparation de la réunion de Charleville-Mézières. 1970.

1 dossier

- 893** Documentation relative à la réunion de travail de Charleville-Mézières. Compte rendu de presse de la réunion (laissé en blanc) ; exemplaire du " Bulletin d'information du Comité national pour l'aménagement du territoire français ". 1970.
1 dossier
- 894** Documentation relative aux Journées wallonnes de l'eau (11 juin 1976) à Charleroi. Documents préparatoires à la deuxième journée wallonne de l'eau édités par le C.E.R.W. ; rapport de Cockerill Ougrée sur le coût de l'épuration de l'eau. 1976.
1 dossier
- 895** Documentation sur l'organisation du congrès sur " La recherche en Euregio " de 1995. Article " La relance économique de la région liégeoise " dans " Gagnez ", octobre 1992 ; brochure de présentation éditée par l'Université de Liège pour promouvoir la conférence " Les assises transfrontalières de la recherche en Euregio Meuse-Rhin (23 et 24 novembre 1995) " avec liste des participants et texte des conférences ; brochure de présentation de " Technifutur " (non datée) ; brochure de présentation du Collège Européen de Technologie (non datée). 1992-1995.
1 dossier

14. INTERDICTION DE NAVIGATION LE DIMANCHE

A. CORRESPONDANCE

- 896** Lettre de la S.O.M.E.F. (Société d'Opérations maritimes et fluviales) sur l'absurdité économique de l'interdiction de naviguer le dimanche. 1976.
1 dossier
- 897** Correspondance sur l'interdiction de la navigation le dimanche. 1976.
1 dossier
- 898** Demandes de dérogation de Cockerill Sambre auprès du Département des Transports extérieurs du Ministère des Communications ; réponse favorable du Ministère. 1975.
1 dossier
- 899** Correspondance relative à l'interdiction de naviguer le dimanche et relative à l'attribution à Liège du statut de port de Mer. Contient les rapports de J. Vercruysse, directeur du Service Achats et Transports de Cockerill sur le statut de Liège comme port de Mer, et les négociations avec le Ministère des Transports sur l'interdiction de la

navigation le dimanche et de nuit. 1976.

1 dossier

B. DOCUMENTATION

900 Documentation sur la navigation le dimanche : extraits des lois relatives à la réglementation de la navigation le dimanche. 1976.
1 dossier

901 Historique par le service des transports extérieurs de Cockerill ; notes diverses de P. de Rudder. 1976.
1 dossier

15. CANAL DU CENTRE ET DÉVELOPPEMENT DU HAINAUT

A. CORRESPONDANCE ENTRE LE CEAM ET LA RÉGION DE CHARLEROI

902 Échange de correspondance entre le CEAM et le Conseil économique wallon sur l'adhésion de la région de Charleroi à l'association ; discussions sur les statuts du CEAM (nombre d'administrateurs) ; perception de cotisations ; échange de correspondance avec la province de Hainaut. 1954-1970.
1 dossier

903 Correspondance avec C. Rothilde du Service d'Exploitation des Voies navigables sur la nécessité de moderniser le canal du Centre ; correspondance de P. Clerdent en faveur des travaux à Strépy-Thieu. 1988-1989.
1 dossier

904 Note sur la Meuse belge en amont de Namur par P. de Rudder (1982) ; du même, note sur le financement des travaux de modernisation du Canal du centre, avec en annexe copie de la correspondance entre le Comte Jaspar, Ambassadeur de Belgique à Paris et le Ministère des Affaires étrangères sur les travaux sur le canal du Centre (6 mars 1989). 1982-1990.
1 dossier

B. DOCUMENTATION SUR LE CANAL DU CENTRE

905 Notes de P. de Rudder sur les ascenseurs de Strépy-Thieu ; intervention du sénateur Pol Boël sur le Canal du Centre et la nécessité d'achever Strépy-Thieu. 1999.
1 dossier

906 Rapport : le canal du Centre dans le réseau belge et le réseau Nord-Ouest de l'Europe (20 avril 1989) ; schéma de développement

du transport fluvial et schéma directeur des voies navigables édité par le Ministère des Transports (non daté ; 1980?) ; brochure : " Le franchissement de Strépy-Thieu " (non datée ; postérieure à 1978) ; brochure : " Le canal du Centre : dix ans de contrat-cadre " éditée par l'ASC-Centre (Association canal du Centre) (non datée, postérieure à 1988) ; cartes diverses des voies navigables en Belgique) (non datées) [Vers 1980] - 1989.

1 dossier

16. DIVERS

907 Correspondance relative à la réalisation d'un film sur la Meuse. Correspondance avec L'atelier du Film (Paris) sur les modalités de réalisation, le budget et le contenu de la séquence belge du film " La Meuse, fleuve de guerre, fleuve de paix ". 1961- 1964.

1 dossier

908 Documentation relative au projet de film sur la Meuse. Déroulement de la séquence belge, conclusion du film, notes diverses et photographies de la projection du film à Paris à la Société de Géographie économique, le 20 novembre 1963 [Vers 1963].

1 dossier

909 Notes de la S.P.I. pour P. Clerdent sur le fonctionnement de la S.P.I. 1962.

1 dossier

910 Correspondance sur le projet canaux. Correspondance entre le Comité subrégional de l'Emploi de Liège et P. Clerdent relative à un projet visant à développer le tourisme à Liège grâce à la création d'un réseau de canaux. 1985-1986.

1 dossier

911 Documentation technique sur le développement du projet Canaux à Liège avec photographies en annexe. 1985.

1 dossier

912 Correspondance relative à l'implantation d'un complexe de l'industrie chimique (exploitation des gaz de pétrole liquéfié) le long du bassin liégeois et collaboration de l'association Liège Axe 9000 à ce projet. Lettre de Ruhrkohle Oel und Gas relative au coût d'une expertise du projet Liège Axe 9000 adressée à M. Biron ; correspondance de P. Clerdent avec Cockerill, la S.P.I. et le Centre des Technologies Nouvelles en faveur du projet ; transmission de rapports scientifiques sur les caractéristiques techniques et économiques du projet ; correspondance sur le financement de l'association Liège Axe-9000 et la participation de celle-ci au

nouveau projet d'implantation d'un complexe chimique dans le bassin mosan. 1980-1983.

1 dossier

- 913 Documentation sur le projet Liège Axe 9000. Notes du programme de développement industriel Liège Axe 9000 pour la mise au gabarit du canal Albert à 9000 T. : rapports techniques de Liège Axe 9000 et présentation du projet ; conférence d'A. Biron Liège Axe 9000 à la Société d'Études et d'Expansion ; brochure de Krupp Mitteleilungen. 1981.

1 dossier

- 914 Documentation sur le Projet d'implantation d'une industrie chimique à Liège dans le bassin mosan. Rapport pour Fabrimetal " La valorisation du charbon " (février 1981) ; rapports de Liège Axe 9000 : " Metacarbo : unité de valorisation de charbon en Région liégeoise " (mai 1982) avec brochure de présentation de Liège Axe 9000 (mai 1982) ; brochure de Liège Axe 9000 sur Metacarbo : présentation des études de faisabilité (mars 1982). 1981-1982.

1 dossier

- 915 Correspondance avec l'Association Intercommunale pour le Démergement des Communes de la région liégeoise et sur la limitation par M. Vanaudenhove, ministre des Travaux Publics et de la Reconstruction, des moyens de l'Intercommunale. 1959.

1 dossier

- 916 Correspondance relative à l'enquête menée par le Conseil supérieur des transports auprès des autorités liégeoises sur la politique générale à mener pour les questions relatives aux voies d'eau et aux problèmes portuaires. En annexe, copie du questionnaire. 1954.

1 dossier

- 917 Correspondance générale sur le voyage en Belgique des membres de la Société d'Études Mer du Nord-Méditerranée. 1969.

1 dossier

- 918 Correspondance générale avec le gouverneur de la province de Namur, R. Close sur la Meuse française. 1970.

1 dossier

- 919 Documentation générale sur l'eau. Brochures du Cebedeau : " Pour mieux connaître le centre belge d'étude et de documentation des eaux (1940-1955) ", deux numéros de son " Bulletin Mensuel " (numéros 37 de août 1953 et 126 de juillet 1961) ; exemplaire du " Bulletin de la Chambre de Commerce et d'industrie de Liège " (n°1 de janvier 1976) ; brochure : " Vers une structure type du prix de l'eau en Belgique " par J. Frateur et P. Janes, conseillers au Noyau

administratif de l'Eau du Ministère de la Santé publique et de l'Environnement (Liège, mai 1978). 1955-1978.

1 dossier

920 Documentation sur l'eau. Discours d'ouverture de session du Conseil provincial par P. Clerdent, sur " L'eau, facteur essentiel de l'aménagement du territoire " (non daté) ; discours d'ouverture de session du Conseil provincial (sans titre). 1963.

1 dossier

921 Série de brochures éditées par la Région wallonne sur l'eau en Wallonie dans le Cadre du Plan W (non datées), postérieur à 1986.

1 dossier

922 Enveloppe contenant le texte de l'exposé de M. Piron de Cockerill, membre de l'U.W.E. avec des planches et des textes sur " L'eau " (non daté). [Postérieur à 1976].

1 dossier

C. LE TGV

1. LIGNE PARIS-BRUXELLES-COLOGNE-AMSTERDAM

923 - 929 LIGNE PARIS-BRUXELLES-COLOGNE-AMSTERDAM. 1985-1997.

923 Ligne Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam. 1985.

1 dossier

924 Le TGV en Belgique : la ligne Paris-Bruxelles-Cologne. 1987-1989.

1 dossier

925 Ligne PBCA en Belgique. 1986-1991.

1 dossier

926 Plainte. 1997.

1 dossier

927 Le plan Star 21. 1990-1992.

1 dossier

928 Dossiers émanant du cabinet de J.L. Dehaene. 1988-1991.

1 dossier

929 Données techniques et réflexions. [Fin XXe siècle].

1 dossier

2. SNCB

- 930 *930 - 932 SNCB. 1986-2002.*
SNCB. 1986-1999. 1 dossier
- 931 Situation actuelle de la SNCB. 1999. 1 dossier
- 932 Rapport UIC. 1999-2002. 1 dossier

3. ÉTUDES

- 933 *933 - 937 ÉTUDES. 1985-1997.*
Colloques. 1986-1992. 1 dossier
- 934 Études. 1990. 1 dossier
- 935 Études. 1989-1996. 1 dossier
- 936 Études. 1985-1997. 1 dossier
- 937 Études. 1 dossier

4. CARTES

- 938 *938 - 940 CARTES. [FIN XXE SIÈCLE].*
Cartes-plans-schémas. 1 dossier
- 939 Idem. 1 dossier
- 940 Idem. 1 dossier

5. FINANCEMENT

- 941 - 946 FINANCEMENT. 1983-1997.*
- 941** Investissement et financement. 1983-1994. 1 dossier
- 942** Coût de l'infrastructure. 1993-1994. 1 dossier
- 943** Investissements. 1990-1995. 1 dossier
- 944** Investissements. 1995. 1 dossier
- 945** Investissement et financement. 1995-1996. 1 dossier
- 946** Financière TGV. 1997. 1 dossier

6. POLITIQUE EUROPÉENNE

- 947 - 957 EUROPE. 1984-1999.*
- 947** Eurapide : synthèse TGV. 1985-1987. 1 dossier
- 948** Commission européenne. 1990-1997. 1 dossier
- 949** Commission européenne. 1 dossier
- 950** Europe. 1986-1987. 1 dossier
- 951** Europe. 1989-1996. 1 dossier
- 952** Préparation de l'entrevue avec Kinnack. 1997. 1 dossier
- 953** Groupe de travail tripartite relatif à la liaison rapide. 1984-1986. 1 dossier
- 954** Fonds structurels communautaires. 1994-1999.

1 dossier

955 Liège-Europe. 1986-1988. 1 dossier

956 Liège-Europe. 1986-1990. 1 dossier

957 Soutien financier attribué par l'Europe à la SNCB. [Fin XXe siècle]. 1 dossier

7. LIÈGE

958 Trois variantes Liège Herentals Visé-projet Desama. 1985-1995. 1 dossier

959 *959 - 960 LIÈGE-GUILLEMINS. 1987-2000.*
Liège-Guillemins. 1998. 1 dossier

960 Liège Guillemins. 1987-2000. 1 dossier

961 *961 - 964 LIÈGE-FRONTIÈRE ALLEMANDE. 1981-2004.*
Liège-frontière allemande. 1992-1994. 1 dossier

962 Liège-frontière allemande. 1997-2000. 1 dossier

963 Liège-frontière allemande 2004. 1 dossier

964 Montzen-Gouvy. 1981-1996. 1 dossier

8. DIVERS

965 *965 - 966 BRUXELLES. 1996-1997.*
Bruxelles Nord. 1996-1997. 1 dossier

966 Schaerbeek. 1 dossier

967	Permis de bâtir pour le TGV. 1990-1997.	1 dossier
968	Communiqués et conférences de presse. 1988-1997.	1 dossier
969	Horaire. 1997.	1 dossier
970	Le PRL et la mobilité. 1999.	1 dossier
971	Divers.	1 dossier
	9. CHRONOLOGIE	
972	972 - 983 <i>CHRONOLOGIE. 1985-2002.</i> Avant 1985.	1 dossier
973	1986 (I).	1 dossier
974	1986 (II).	1 dossier
975	1987 (I).	1 dossier
976	1987 (II).	1 dossier
977	1988.	1 dossier
978	1989.	1 dossier
979	1990.	1 dossier
980	1991.	1 dossier
981	1995-1996.	1 dossier

982	1997-1998.	1 dossier
983	1999-2002.	1 dossier
10. ACTIONS DU COMTE CLERDENT		
<i>984 - 996 ACTIONS DU COMTE CLERDENT. 1985-2003.</i>		
984	Courrier de et à P. Clerdent. 1985-1990.	1 dossier
985	Courrier de et à P. Clerdent. 1991.	1 dossier
986	Courrier de et à P. Clerdent. 1992-1993.	1 dossier
987	Courrier de et à P. Clerdent. 1994.	1 dossier
988	Courrier de et à P. Clerdent. 1995.	1 dossier
989	Courrier de et à P. Clerdent. 1996-1997.	1 dossier
990	Courrier de et à P. Clerdent. 1998.	1 dossier
991	Courrier de et à P. Clerdent. 1999-2003.	1 dossier
992	Action de P. Clerdent. 1985-1990.	1 dossier
993	Action de P. Clerdent.	1 dossier
994	Action de P. Clerdent. 1991-1998.	1 dossier
995	Coupures de presse.	1 dossier
996	Voyage en TGV de Liège à Lyon le 4 mars 1986 organisé par l'IRI.	

1986.

1 dossier

III. HOMME PUBLIC

A. L'INSTITUT NATIONAL DE RADIODIFFUSION

1. DIRECTION

997 - 1006 PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL DE GESTION. 1953-1960.

997	8 juin 1953 - 27 septembre 1954.	1 dossier
998	25 octobre 1954 - 26 septembre 1955.	1 dossier
999	14 novembre 1955 - 28 mai 1956.	1 dossier
1000	2 juillet 1956 - 26 novembre 1956.	1 dossier
1001	17 décembre 1956 - 1er juillet 1957.	1 dossier
1002	28 octobre 1957 - 28 mai 1958.	1 dossier
1003	30 juin 1958 - 16 février 1959.	1 dossier
1004	16 mars 1959 - 7 septembre 1959.	1 dossier
1005	28 septembre 1959 - 25 janvier 1960.	1 dossier
1006	29 février 1960 - 27 juin 1960.	1 dossier
	<i>1007 - 1029 PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ PERMANENT. 1953-1960.</i>	
1007	3 juin 1953 - 12 octobre 1953.	1 dossier
1008	19 octobre 1953 - 15 février 1954.	1 dossier

1009	8 mars 1954 - 28 juin 1954.	1 dossier
1010	5 juillet 1954 - 18 octobre 1954.	1 dossier
1011	8 novembre 1954 - 7 février 1955.	1 dossier
1012	21 février 1955 - 6 juin 1955.	1 dossier
1013	20 juin 1955 - 19 septembre 1955.	1 dossier
1014	10 octobre 1955 - 9 janvier 1956.	1 dossier
1015	16 janvier 1956 - 30 avril 1956.	1 dossier
1016	14 mai 1956 - 16 juillet 1956.	1 dossier
1017	20 août 1956 - 29 octobre 1956.	1 dossier
1018	12 novembre 1956 - 12 février 1957.	1 dossier
1019	11 mars 1957 - 3 juin 1957.	1 dossier
1020	17 juin 1957 - 2 septembre 1957.	1 dossier
1021	16 septembre 1957 - 23 décembre 1957.	1 dossier
1022	13 janvier 1958 - 10 mars 1958.	1 dossier
1023	24 mars 1958 - 23 juin 1958.	1 dossier
1024	14 juillet 1958 - 17 novembre 1958.	1 dossier
1025	15 décembre 1958 - 02 mars 1959.	

1 dossier

1026 9 mars 1959 - 15 juin 1959. 1 dossier

1027 29 juin 1959 - 17 septembre 1959. 1 dossier

1028 17 septembre 1959 - 16 novembre 1959. 1 dossier

1029 21 décembre 1959 - 16 mai 1960. 1 dossier

1030 *1030 - 1032 NOTES AU CONSEIL DE GESTION. 1953-1960.*
1953-1956. 1 dossier

1031 1957-1958. 1 dossier

1032 1959-1960. 1 dossier

1033 *1033 - 1039 NOTES AU COMITÉ PERMANENT. 1953-1960.*
1953-1954. 1 dossier

1034 1955. 1 dossier

1035 1956. 1 dossier

1036 1957. 1 dossier

1037 1958. 1 dossier

1038 1959. 1 dossier

1039 1960. 1 dossier

-
- 1040 Rapports de la Commission culturelle consultative. 1953-1954.
1 dossier
- 1041 *1041 - 1042 RELATION AVEC LE POUVOIR LÉGISLATIF. 1956-1960.*
Questions parlementaires. 1956-1960.
1 dossier
- 1042 Cadre législatif.
1 dossier
2. ACTIVITÉS ET BILANS
- 1043 *1043 - 1054 DOSSIERS ET CAS PARTICULIERS. 1953-1960.*
Installation d'un émetteur TV à Anvers. 1953.
1 dossier
- 1044 Travaux pour une station de relais à Attenrode-Wever (Brabant).
1954.
1 dossier
- 1045 Rapports du groupe de travail pour l'amélioration de la TV. 1956.
1 dossier
- 1046 Exposition internationale de 1958. 1957-1958.
1 dossier
- 1047 TV-équipement TV pour studios Sonart. 1959.
1 dossier
- 1048 TV-émetteur en province de Luxembourg. 1959.
1 dossier
- 1049 Radiodiffusion-réseau émetteurs FM. 1959.
1 dossier
- 1050 TV-renouveau du réseau de relais hertziens. 1959.
1 dossier
- 1051 TV-installation d'un télécinéma. 1959.
1 dossier
- 1052 Réorganisation des services.
1 dossier
- 1053 Radio Congo. 1960.
1 dossier

-
- 1054 Extension du bâtiment de l'INR sur un terrain contigu. 1960.
1 dossier
- 1055 - 1058 PROGRAMMATIONS ET SONDAGES D'OPINION. 1955-1960.*
- 1055 Bilans des programmations.
1 dossier
- 1056 Sondages d'opinion publique. 1955-1956.
1 dossier
- 1057 Sondages d'opinion publique. 1957-1960.
1 dossier
- 1058 Analyse des programmes. 1959-1960.
1 dossier
- 1059 - 1062 FINANCES. 1956-1960.*
- 1059 Budgets. 1956-1958.
1 dossier
- 1060 Budgets. 1959-1960.
1 dossier
- 1061 Comptabilité. 1956-1958.
1 dossier
- 1062 Comptabilité. 1959-1960.
1 dossier
- 1063 - 1068 BILANS. 1953-1960.*
- 1063 Rapports annuels. 1953.
1 dossier
- 1064 Rapports annuels. 1954.
1 dossier
- 1065 Rapports annuels. 1955.
1 dossier
- 1066 Rapports annuels. 1956.
1 dossier
- 1067 Rapports annuels. 1957.

		1 dossier
1068	Rapports annuels. 1958-1959.	1 dossier
1069	3. LE PERSONNEL Hiérarchie et fonctionnement. Statut du personnel administratif culturel et technique ; divers organigrammes de hiérarchie avec d'éventuelles modifications ; composition des organes de gestion ; cadres organiques. 1955-1960.	1 dossier
1070	<i>1070 - 1071 SYNDICALISME. 1955-1960.</i> Comité de consultation syndicale. 1955-1958.	1 dossier
1071	Comité de consultation syndicale. 1958-1960.	1 dossier
1072	<i>1072 - 1073 CAS PERSONNELS. 1955-1960.</i> Affaires disciplinaires.	1 dossier
1073	Nominations et retraites.	1 dossier
1074	<i>1074 - 1076 COMMISSIONS DE RÉVISION SUITE AUX ACTIONS DURANT L'OCCUPATION. [1955-1960].</i> Avis de la Commission et traduction.	1 dossier
1075	Révision des sanctions visant des membres de l'orchestre symphonique (chœur français).	1 dossier
1076	Révision des sanctions visant des membres de l'orchestre symphonique (chœur flamand) ; Divers.	1 dossier
1077	Courrier. 1953.	1 dossier

4. ACTION DU COMTE CLERDENT

1078 - 1082 INTERVENTIONS DE P. CLERDENT. 1953-1960.

- 1078** Invitations aux réunions. 1953-1960. 1 dossier
- 1079** Courrier. 1953-1960. 1 dossier
- 1080** Candidatures. 1953-1960. 1 dossier
- 1081** Actions de P. Clerdent. 1953-1959. 1 dossier
- 1082** Notes de P. Clerdent. sd. 1 dossier

5. DIVERS

- 1083** " European Bureau for Youth and Childhood " ; courrier ; coupures de presse ; les " infos japonaises " ; plans du réseau et ventilation de l'INR. [XXe siècle]. 1 dossier
- 1084** Courrier ; procès-verbaux de réunions diverses. [XXe siècle]. 1 dossier
- 1085** Courrier ; coupures de presse ; " 25 ans de l'INR ". [XXe siècle]. 1 dossier

B. LA RÉSISTANCE

1086 - 1094 L'ARMÉE DE LIBÉRATION. 1947-2005.

- 1086** Armée de Libération. 1947-1950. 1 dossier
- 1087** Armée de Libération. 1949-1995. 1 dossier
- 1088** Armée de Libération. 1942-1955. 1 dossier
- 1089** Armée de Libération. 1981-1994. 1 dossier

1090	Armée de Libération. 1995-1997.	1 dossier
1091	Armée de Libération. 1998-2002.	1 dossier
1092	Documents Vermang.	1 dossier
1093	Divers. 1999-2005.	1 dossier
1094	Anciens combattants et patriotisme. 1988-1990.	1 dossier
1147	Correspondance relative aux demandes d'interventions du Front de l'Indépendance. Mai 1990-Juillet 1990.	1 chemise
1095	1095 - 1098 ENCLOS DES FUSILLÉS. 1986-2004. Cérémonies à l'Enclos des Fusillés. 1995-2000.	1 dossier
1096	Entretien de l'Enclos des Fusillés, lutte contre le vandalisme. 1986-2000.	1 dossier
1097	Entretien de l'Enclos des Fusillés. 1996-2004.	1 dossier
1098	Enclos des Fusillés.	1 dossier
1099	1099 - 1101 MONUMENT DE LA RÉSISTANCE. [2E MOITIÉ DU XXE SIÈCLE]. Assemblées générales. 1992-2001.	1 dossier
1100	Divers.	1 dossier
1101	Secrétariat.	1 dossier

-
- 1102 - 1104 COMMÉMORATIONS DE LA GUERRE. [2E MOITIÉ DU
XXE SIÈCLE].
- 1102 Commémoration du 30e anniversaire de la Libération. 1974.
1 dossier
- 1103 Commémoration du 50e anniversaire de la Libération. 1994-1995.
1 dossier
- 1104 Commémoration du 60e anniversaire de la Libération,. 2004-2005.
1 dossier
- 1105 - 1108 DIVERS. [2E MOITIÉ DU XXE SIÈCLE].
- 1105 Résistance.
1 dossier
- 1106 Martyrologue de l'Armée de Libération.
1 dossier
- 1107 Conférence donnée le 22 avril 1999.
1 dossier
- 1108 Rapport Demey.
1 dossier
- C. PRIX JEAN REY*
- 1109 - 1114 PRIX. 1992-2006.
- 1109 Prix 1992-1994.
1 dossier
- 1110 Prix 1995-1997.
1 dossier
- 1111 Prix 1998-2000.
1 dossier
- 1112 Prix 2001-2003.
1 dossier
- 1113 Prix 2004-2006.
1 dossier
- 1114 Documents.
1 dossier

D. PRÉSIDENT DE LA LÉGION D'HONNEUR EN BELGIQUE

1115	1115 - 1124 LÉGION D'HONNEUR. 1991-1999. Légion d'Honneur : généralités.	1 dossier
1116	Légion d'Honneur. 1991.	1 dossier
1117	Légion d'Honneur. 1992.	1 dossier
1118	Légion d'Honneur. 1993.	1 dossier
1119	Légion d'Honneur. 1994.	1 dossier
1120	Légion d'Honneur. 1995.	1 dossier
1121	Légion d'Honneur. 1996.	1 dossier
1122	Légion d'Honneur. 1997.	1 dossier
1123	Légion d'Honneur. 1998.	1 dossier
1124	Légion d'Honneur. 1999.	1 dossier

E. MEMBRE DE SOCIÉTÉS

1125	Société Littéraire de Liège. 1987-2005.	1 dossier
1126	Cercle le Gaulois.	1 dossier

F. BIOGRAPHIE ET HOMMAGES À PIERRE CLERDENT

1127	Biographie de P. Clerdent. Acte de naissance ; CV ; lettres patentes de noblesse ; attestation de résistant ; citation for " Silver Star " ; citation de la République française ; plaquette " 50 ans au service de Liège " ; diplômes obtenus à l'ULg ; courrier du " Dictionary of	
------	--	--

-
- | | | |
|------|--|-----------|
| | international biography ". [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| 1128 | Hommage à P. Clerdent. Préparation du livre de Lily Portugaels " Les douze travaux de Pierre Clerdent ". [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| 1129 | Hommage liégeois à P. Clerdent. Courrier ; article du " Grand Liège " ; revues ; coupures de presse ; réception de la Ville de Liège. [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| 1130 | Hommage à P. Clerdent. Courrier ; remerciements ; discours. [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| | <i>G. DIVERS</i> | |
| 1131 | Fondation Industrie-Université. Documents concernant le colloque qui s'est tenu à Knokke les 1-2 décembre 1986. 1986. | 1 dossier |
| 1132 | Safari de Liège. 1972. | 1 dossier |
| 1133 | Hippodrome en Wallonie. [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| 1134 | " Al Botrouîle ". [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| 1135 | Promothéa. [2e moitié du XXe siècle]. | 1 dossier |
| 1136 | 1136 - 1139 DIVERS. 1966-1987.
Publications diverses. 1967-1987. | 4 volumes |
| 1137 | Publications diverses. 1966-[1975]. | 3 volumes |
| 1138 | Publications diverses. 1987-1990. | 3 volumes |
| 1139 | Documents divers. 1959-1980. | 1 chemise |

-
- 1142 Documents de travail relatifs à la participation des régions aux recettes de l'État belge. Commission budget-finances du Conseil économique régional wallon. 1976.
1 chemise
- 1143 Correspondance avec différentes personnalités américaines, notamment lors du voyage aux États-Unis en 1964. 1964-1968.
1 chemise
- 1144 Réponse aux invitations aux commissions " mobilité " de la fédération provinciale du PRL de Liège. 1999, 2001.
1 chemise
- 1145 Documents relatifs au voyage en Grande-Bretagne du 30 novembre au 5 décembre 1968. 1968-1970.
1 chemise
- 1146 Documents relatifs au voyage au Congo. 1957.
3 pièces